QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12176 – 4 F

– MARDI 20 MARS 1984

AUX ÉTATS-UNIS

**La remontée de M. Mondale aux élections primaires**

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 21 à 24

*L'ECU est-il une monnaie ?*



## Le vote sous-pression au Salvador

L'élection présidentielle du 25 mars au Salvador se présente décidément fort mal. Déjà, on pouvait s'interroger sur l'opportunité d'un scrutin qui donne toutes ses chances à l'un des « parrains » attitrés des Escadrons de la mort, le commandant Roberto d'Aubuisson, candidat de l'extrême droite à la magistrature suprême, un homme dont on avait mesuré l'audience lors des élections de 1982. Voici maintenant que la guérilla déclenche une offensive qui risque de tourner au sabotage électoral, ce qu'elle s'était engagée précisément à éviter.

Les hommes du Front Farabundo-Marti de libération nationale viennent en effet d'attaquer à la mitrailleuse et au mortier l'une des garnisons les plus importantes du pays, celle de San-Miguel. Comme d'habitude, en opérant un vendredi soir, ils ont compté sur l'effet de surprise, car l'armée salvadorienne est réputée pour ne combattre que les « jours ouvrables ». Ils ont lancé aussi des actions meurtrières dans des localités proches de la capitale, comme San-Sebastian et Suchitoto, où un photographe de l'hebdomadaire américain « Newsweek » a été tué vendredi d'une balle perdue. Or leur activité s'était sensiblement ralentie ces derniers mois, après les opérations d'envergure qui ont occupé la fin de 1983.

L'un des chefs de l'insurrection, M. Joaquin Villalobos, qui dirige l'une des organisations militairement les [illegible]rées du Front, l'ERP (Armée révolutionnaire populaire), a d'ailleurs été fort explicite à Radio-Venceremos, la station des insurgés : « L'impérialisme a demandé une trêve pour pouvoir organiser tranquillement la farce électorale. Il n'y aura pas de trêve. » Et il a ajouté que la guerre s'intensifierait « avant, pendant et après l'élection ».

Ce langage martial diffère nettement de celui qu'avait utilisé à Mexico, le mois dernier, le chef politique du Front, M. Guillermo Ungo, qui s'était contenté de promettre la guerre « avant » et « après » le scrutin, et non « pendant ». Il est vrai que la division des tâches est courante dans les organisations révolutionnaires. A côté des « politiques », qui multiplient les manifestations de bonne volonté pour rassurer l'opinion internationale, il y a ceux, sur le terrain, qui appliquent la logique guerrière jusqu'au bout.

Sans doute, on ne sait pas encore si les insurgés ont renoncé, comme M. Ungo l'a promis, à faire des électeurs de dimanche prochain une « cible directe », comme en 1982. Mais leur pression militaire est telle qu'elle risque de biaiser le scrutin. C'est la crainte qu'a exprimée dans son sermon de dimanche l'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Rosa Chavez, qui fait le compte chaque semaine, en chaire, des morts et des « disparus ». Or l'élection du 25 mars a déjà des limites trop visibles, puisqu'elle ne pourra avoir lieu dans les zones contrôlées par la guérilla (le septième du territoire) et que la gauche en sera absente, pour avoir choisi l'action armée ou pour être empêchée physiquement d'y participer.

On pouvait, certes, s'attendre au boycottage de la part des insurgés. Ceux-ci entendent amener leurs adversaires à négocier pour aboutir, dans une première étape, au partage du pouvoir. Mais leur opposition au scrutin serait sans doute moins vive s'ils étaient assurés de l'attitude de l'électorat, c'est-à-dire s'ils bénéficiaient d'une réelle popularité. Or ni la guérilla ni l'armée ne peuvent compter sans équivoque sur l'appui de la population. C'est ce qui conduit la guerre actuelle à l'enlisement.

## Les Dix à la recherche d'un accord sur le financement de la Communauté

### Le sommet de Bruxelles va s'efforcer de trouver un compromis entre Mme Thatcher et ses neuf partenaires européens

Bruxelles (Communauté européenne). – Le conseil européen qui s'ouvre ce lundi 19 mars, à Bruxelles, sera-t-il réellement décisif ? L'expression a été si souvent utilisée qu'on hésite à l'employer de nouveau. Pourtant, la Communauté, faute de moyens financiers nécessaires pour faire face à ses besoins et, en particulier, à ses dépenses agricoles, est au bord de la rupture. Ce fut souvent dit à la veille du conseil européen d'Athènes, en décembre 1983, mais comme oublié après son échec. L'attention se concentrait alors sur les efforts de la présidence française. En outre, on engageait une nouvelle année budgétaire et, même avec des crédits notoirement insuffisants, il est dans l'ordre des choses qu'au cours des six ou huit premiers mois, la gestion de la Communauté puisse être assurée sans difficulté majeure.

Mais la contrainte budgétaire demeure formidable et M. Michel Rocard a eu raison de souligner, samedi, qu'en l'absence d'un accord, la paralysie peut rapidement atteindre le fonctionnement de la Communauté et, s'agissant de la politique agricole commune (PAC), provoquer sur les marchés nationaux des chutes des cours catastrophiques. Ceux qui se montrent si sévères pour les accords agricoles de la semaine passée auraient-ils oublié la gravité de l'échéance ? C'est dire que, sauf à se résigner à une dramatisation encore plus aiguë, peu propice à l'apurement raisonnable du contentieux communautaire, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent s'entendre d'ici à mardi. C'est dire aussi que Mme Thatcher, qui est en situation de tout pouvoir bloquer, dispose d'un puissant moyen de pression pour faire prévaloir ses propres revendications. Si ses exigences rendent un accord impossible, la présidence française aura le choix entre essayer de tenir dans une situation de grand inconfort jusqu'au conseil européen de juin, ou déclencher une crise ouverte, c'est-à-dire s'employer à gérer la Communauté à neuf malgré l'obstruction britannique. Voilà deux possibilités auxquelles il vaudrait mieux ne pas avoir à recourir.

La situation est telle que le débat sera principalement, voire exclusivement, budgétaire avec, à ce titre, pas moins de quatre à cinq rubriques différentes. Il s'ouvre dans des conditions en principe propices puisque les ministres de l'agriculture, abattant un travail considérable, ont mis la dernière main, samedi, à la réforme de la PAC.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Europe verte, les prix garantis aux producteurs vont baisser dans plusieurs Etats-membres.

De notre correspondant

L'effort demandé aux agriculteurs est important et, par là même, l'une des conditions posées en juin, à Stuttgart, pour donner le feu vert à l'augmentation des ressources de la CEE est remplie. Toujours dans la ligne du mandat de Stuttgart, les Dix semblent assez proches d'un accord sur la manière d'assurer la maîtrise budgétaire au cours des années à venir. Sauf situation exceptionnelle, la progression des dépenses agricoles serait limitée à quelque 6 % par an, celle des autres dépenses à environ le double.

L'accord, s'il est confirmé dans ces termes (l'Italie, le Danemark et l'Irlande sont réticents), manifeste le double souci de rééquilibrer progressivement les dépenses de la Communauté au profit de secteurs autres que l'agriculture et de ne plus se laisser entraîner par la prodigalité du Parlement européen. L'encadrement ainsi défini est supposé rassurer les Britanniques et les Allemands en leur donnant l'assurance que le développement des dépenses de la Communauté sera étroitement surveillé et, par là même, que les risques de voir leur contribution à nouveau s'envoler seront limités.

Considéreront-ils que les verrous ainsi placés sont suffisants ? On peut en douter.

Mme Thatcher voudrait avoir la certitude que la contribution nette de son pays au budget de la CEE ne dépassera pas 500 millions d'ECU (3,4 milliards de francs). Au delà du débat sur la méthode à appliquer pour calculer le montant de la compensation à accorder aux Anglais, l'affaire se résume en quelques chiffres : la contribution du Royaume Uni a atteint en 1982 environ deux milliards d'ECU (13,6 milliards de francs). Sur cette base, Mme Thatcher demande que soient restitués à la Grande Bretagne 1,5 milliards d'ECU (10,2 milliards de francs) et les neuf offrent 750 millions d'ECU (5,1 milliards de francs). L'accord, s'il se fait, devrait se situer dans la zone du milliard d'ECU (6,8 milliards de francs) soit, grosso modo, la moitié de la contribution nette britannique. La compensation porterait de la sorte sur une fraction moins importante de la contribution que ce qui a été accordé jusqu'ici, mais serait ouverte de manière durable c'est-à-dire en réalité permanente. Un troc honorable.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

## Mécontentement dans le camp laïque

### M. Jean Poperen (PS) s'inquiète des concessions faites par M. Alain Savary aux partisans de l'école privée

Le Parti socialiste est en désaccord avec le président de la République sur l'école privée, et M. Poperen, le numéro deux du PS, l'a dit publiquement.

*« Je veux bien violenter les banquiers. Je ne veux pas violenter les consciences »*, avait déclaré en privé M. Mitterrand. Les laïques aussi ont une conscience, lui a répondu M. Poperen, dimanche 18 mars au « Club de la presse » d'Europe 1. Et cette conscience a été « heurtée » par l'obligation qui sera faite aux communes , selon les termes du compromis Savary, de financer l'enseignement privé.

Les dirigeants du Parti socialiste ont fait part de leurs réserves au président de la République et au premier ministre, mardi 13 mars, à la veille du conseil des ministres qui, sans tenir compte de leurs remarques, a approuvé les dispositions proposées par le ministre de l'éducation nationale et entériné la démarche de « compromis » souhaitée par M. François Mitterrand. M. Poperen exprime aujourd'hui publiquement le désarroi des laïques face à une *« concession considérable »*, qui leur paraît *de nature à aggraver la loi Guermeur* adoptées sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, avant les élections législatives de 1978.

En mettant en cause les choix du président de la République, M. Poperen insiste sur la nécessité de reconquérir les valeurs traditionnelles de la *gauche au moment où son électorat* est porté à croire que le gouvernement, engagé dans une *« révolution culturelle »*, les oublie.

J.-Y. L.

## Déprime dans l'Aveyron

De notre envoyé spécial

Sainte-Geneviève-sur-Argence (Aveyron). – Les grandes douleurs sont muettes. Dans la salle de classe désertée, M. Jean-Pierre Girbal embrasse d'un regard las les pupitres *bien ordonnés, le tableau noir où* voisinent « mais ou et donc or ni car » et un problème de clôtures, et cherche les mots de la désillusion. Vingt rentrées à Sainte-Geneviève – *« et en vingt ans, on en a pris des coups, nous les laïques »* – pour en arriver aujourd'hui à ce crève-cœur. Républicain et socialiste jusqu'au bout des crayons, l'instituteur, dès cette année, se place *« en congé de parti »*.

M. Girbal porte une moustache sévère mais juste et une blouse bleue sous laquelle son cœur, le 10 mai 1981, a battu un peu plus vite. *« A la rentrée 1981, une famille bien-pensante nous a confié ses deux enfants, précédemment chez les curés, persuadée que l'école privée n'en avait plus que pour deux ans. C'est alors qu'il aurait fallu foncer, pour réaliser le grand service public promis par Mitterrand ! »* Mais tant d'atermoiements, de désespérantes réunions, de déchirantes concessions : *« Je n'y croyais plus vraiment. Pourtant, en 1959, onze millions de signatures sur une pétition n'ont pas empêché la loi Debré. Et si la droite revient, croyez-moi, ils ne feront pas des réunions pendant deux ans. »*

La « paix armée » entre les deux écoles va donc continuer de déchirer Sainte-Geneviève. Dans un village qui, au fil des décennies, s'est dépeuplé – *« les jeunes d'ici partaient tous à Paris dans la limonade »* – tous les moyens sont bons, des deux côtés, pour faire venir à soi les petits enfants.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 11.)

**Les enjeux du scrutin de juin**

LIRE PAGE 9

L'ARTICLE DE JEAN-MARIE COLOMBANI

## La lente mutation du syndicalisme

### I. – Une crise d'identité

Légalement centenaire le 21 mars, le syndicalisme français n'est pas d'humeur à faire la fête. Il est mal portant. Lors du cinquantenaire de la loi de 1884, en pleine période de montée du fascisme en Europe, il vivait dans l'espoir d'un rassemblement des forces de gauche. Aujourd'hui, l'union de la gauche est au pouvoir, mais le cœur n'y est plus. En un siècle, et même davantage, Dieu sait si le syndicalisme en a mené des luttes, gagné des droits, remporté des victoires. Son implantation ne cesse de s'améliorer dans les entreprises, le nombre de sections syndicales étant passé de 11 775 en 1970 à 38 601 en 1980. Son audience électorale est bonne. Mais son image dans l'opinion est mauvaise. *Morose anniversaire.*

par MICHEL NOBLECOURT

Si l'on se réfère à l'époque du Front populaire, le contraste est effectivement saisissant avec la période ouverte en 1981. En 1936, le vent de l'unité soufflait au point que la CGT s'était réunifiée avant même la victoire électorale du Front populaire. En 1984, le syndicalisme apparaît plus que jamais désuni, éclaté, déchiré. A la fin de l'année 1936 la CGT comptait à elle seule près de 5 millions d'adhérents. Si l'on regroupe aujourd'hui les adhérents *revendiqués* par les cinq centrales représentatives, la FEN et les organisations autonomes, on ne dépasse pas le chiffre de 4,8 millions. Non seulement il n'y a pas eu de sursaut de syndicalisation après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, alors que le nombre des salariés est passé, dans le même temps, de 10 millions à 17 millions, mais la CGT subit de plein fouet l'érosion des effectifs et, malgré les légers gains fièrement annoncés, aucune confédération n'est à l'abri.

Voilà plusieurs années déjà que le syndicalisme connaît une crise de sa pratique militante. Depuis 1981, il affronte de surcroît une crise d'identité. Il doit répondre à l'interrogation : à quoi sert le mouvement syndical sous un gouvernement de gauche ? En 1936, alors que se faisaient encore sentir les effets de la crise de 1929, il avait suffi que le Front populaire gagne les élections pour que, comme une traînée de poudre, grèves et occupations d'usines se multiplient. En 1981, la mobilisation syndicale a été inexistante.

(Lire la suite page 40).

**La pénurie de policiers à Paris**

LIRE PAGE 13 L'ARTICLE DE MARC AMBROISE-RENDU



### AU JOUR LE JOUR

## Semaine

*Nous connaissions les sombres dimanches et les tristes lundis. Il y avait jadis la joyeuse semaine des quatre jeudis. On vibre toujours aux vendredis 13 pleins d'espérance. L'ombre plane encore sur nos têtes d'un « jeudi noir », comme en 1929.*

*Et voilà que la panoplie des jours spéciaux s'enrichit. Il y a eu le « super-mardi » de M. Gary Hart et le « super-samedi » de M. Walter Mondale. A quand les extra-mercredis et les hyper-vendredis ?*

*Il est futile ce besoin d'accoler des préfixes ou des qualificatifs aux jours pour en exorciser le cours ordinaire. Car la couleur d'un jour, chacun ne peut la constater que le soir venu, c'est-à-dire trop tard.*

BRUNO FRAPPAT.

### LES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

## Affaires à suivre

Le Centre national des arts plastiques a invité le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) Rhône-Alpes – un FRAC qui marche bien – à présenter ses acquisitions à Paris, après que la région en a eu la primeur, c'est bien normal. L'exposition, qui a lieu rue Berryer, est plutôt convaincante. On peut même dire que les salles de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, assez mal employées d'habitude, respirent une certaine santé. Les quatre-vingt-cinq œuvres – soit la moitié des acquisitions (sûrement le meilleur) – qui y sont réunies donnent une impression de cohérence dans les choix, où dominent les figurations depuis les années 60. Un parti qui en vaut bien d'autres, d'autant qu'il permet d'insérer les œuvres de jeunes artistes établis autour de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, dans la continuité d'une réflexion sur l'image.

Cette sortie du FRAC Rhône-Alpes a été aussi l'occasion de débats et de rencontres avec la presse, les marchands, les conservateurs et les élus responsables de la constitution et de la gestion de ces nouvelles collections d'art contemporain, à Lille, les 10 et 11 mars. L'occasion aussi de diffuser la liste des achats effectués jusque-là par l'ensemble des FRAC. Bref, l'occasion de faire le point sur une entreprise d'envergure en matière de décentralisation culturelle.

Les FRAC sont nés d'un grand mouvement en faveur de la création artistique contemporaine, de la volonté de la développer et de la diffuser, sous toutes ses formes, à travers tout le pays.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 14.)

**Un entretien avec M. Jack Lang**

*« Le gouvernement a choisi la logique de la création »*

LIRE PAGE 17

# Yves Montand et Emmanuel Le Roy Ladurie

par BERNARD VAUDOUR-FAGUET (*)

LE premier de ces hommes est un très grand artiste, le second est un très grand historien. Tous les deux sont arrivés au sommet de leur carrière cinématographique ou universitaire. L'un chante sur les scènes du monde entier, l'autre compulse les archives de l'Ancien Régime (ou celles de l'époque contemporaine). Ce sont quand même deux univers opposés, opposés par leur *origine sociale, leur métier*, leur mode de communication et leur façon d'envisager la vie quotidienne. Rien — ou presque rien — n'autorise le rapprochement entre ces deux personnalités d'importance.

Et cependant, ces deux profils célèbres ont — quelque part — une *ressemblance bien soudée* : leur passé. Ils appartiennent à la même génération. Ils ont connu une jeunesse presque similaire puisqu'ils ont parcouru — dans un militantisme actif — les donjons hantés du stalinisme. Ils ont fréquenté un certain temps ces promontoires de la raison démoniaque. *Un tel séjour* dans ce corridor aux idéaux infaillibles forme des croûtes durables dans la mémoire.

Aujourd'hui, ils témoignent. L'un a confié ses angoisses rétrospectives dans un volume de souve*nirs (1) et l'autre raconte* ses infortunes de jadis au Figaro ou sur les différentes chaînes de télévision. Comment les médias restituent-elles ces messages ?

C'est Yves Montand qui « fait la trace » devant la meute des *journalistes réunis devant lui*. Il dispose — à lui tout seul — de larges colonnes dans la presse, dans les magazines, il mobilise les radios durant plusieurs heures. Au vu des confidences, des lettres de spectateurs, des déclarations publiques de sympathie qu'il reçoit, on imagine fort bien l'impact considérable qu'il provoque. Sous les projecteurs, il ne passe pas inaperçu. Les encouragements l'emportent sur les reproches. Les satisfactions sont plus nombreuses que les insultes. On sait — bien sûr — qu'il encaisse des *gifles cinglantes*, qu'on lui inflige des balafres en pleine figure, histoire de lui rappeler son statut de transfuge ou de renégat.

D'une façon ou d'une autre, la circonférence de ses paroles est à la mesure de son talent : immense. Sans *remettre en cause cette* auréole de qualités relationnelles et d'intelligence rapide, il est autorisé, devant l'ampleur du phénomène, de marquer un recul critique ou de prendre un léger décalage sceptique.

*En effet, qui, en principe*, est le mieux placé pour expliquer au public les complexités politiques, sociales, idéologiques d'une époque ? Le connaisseur de la période désignée ou l'homme du music-hall ? Qui a le plus observé les *faits*, les *événements*, la démographie, les chiffres, les courants économiques ? *L'universitaire ou* l'artiste ? Qui a observé avec soin l'Etat, les institutions, les lois, les mœurs, les pouvoirs ? Le chercheur de pointe ou l'homme de cinéma ?

En résumé, disons que pour l'apport *technique, scientifique*, pour la rigueur du projet d'analyse, *Le Roy Ladurie est certaine*ment mieux situé que Montand pour aider les contemporains à faire la lumière sur les tendances sociologiques majeures qui modèlent l'Europe de l'après-guerre.

Or que voit-on sur les médias ? *Exactement l'inverse. L'homme* de spectacle parle beaucoup plus que l'homme de réflexion. Le bilan est sévère :

1) Notre époque veut de la « vérité historique », mais ne veut pas la recevoir de l'historien ;

2) Le téléspectateur veut de la « vérité économique », mais ne veut pas la recevoir de l'économiste ;

3) Notre société veut de la « vérité historique », mais ne veut plus l'approcher avec un politicien.

## Le savant précède le saltimbanque

Le public veut « savoir », mais *en réalité il ne veut rien* « apprendre ». Le cours du professeur est trop austère... On s'aperçoit que le « savant » est refoulé des médias au profit de la diva, du monstre sacré, j'allais dire au profit du mage. La vérité, alors, serait faite pour le rêve..., est-ce bien son rôle ? Les prestations gagnent en audace mais perdent en méditation. Pourquoi ne pas choisir un politologue pour causer sur la politique, un économiste pour causer sur l'économie, un historien pour s'entretenir sur le passé ? Est-ce que la compétence *ennuie* ? *Veut-on un divertisse*ment ou un exercice de compréhension ?

Les citoyens semblent avides de consommer des idées qui sortent de la bouche d'hommes neufs. Le chanteur qui interprète *le faux sur les planches ne peut* interpréter que du vrai sous les caméras, après le souper. La méfiance atteint les grandes hauteurs : l'intellectuel, le professionnel de la statistique, le dirigeant de parti, le député, sont implicite*ment soupçonnés en vrac de four*berie, de tricherie, de manipulation sournoise. Et, par conséquent sont éloignés de l'antenne au bénéfice de la « sincérité ». Vive celui qui parle droit au cœur ! Rude coup porté à l'esprit ; pour avoir un doigt d'audience auprès des foules mieux vaut disposer de *dons charismatiques que de* science...

*Puisqu'un citoyen* sans formation particulière peut remplacer au pied levé un sorbonnard dans son propre domaine, c'est qu'en définitive toute la valeur du spécialiste n'est qu'une vacuité, qu'un leurre. L'historien à grand *rayon d'action (ou l'économie de* la même taille) passe entre les mains d'étrangers à la discipline. Constatations amères mais point définitives. L'échec n'est qu'apparent...

Car si Yves Montand utilise un *exposé* qui sonne juste (sur le communisme, sur la crise, sur le *néo-libéralisme*), *c'est parce qu'il* arrive le dernier sur un itinéraire qui a été déjà défriché, balisé, retourné, reconnu mille fois par d'obscurs prédécesseurs. De pauvres intellectuels se sont remplis l'estomac avec des caisses d'archives (par curiosité, par goût, par conviction) pour en savoir plus sur les croyances et les folies de notre temps.

Ce sont ces piles de documents qui, après dépouillement, ont livré aux amateurs stupéfaits la vraie nature des socialismes anthropophages, des prolétariats installés *au sommet* de l'Etat, la vraie nature du « péril du peuple »... *Découvertes* après découvertes, raisonnements après raisonnements, ils ont foulé un sol qui n'était pas jonché d'âmes tendres. Toutes ces volontés perspicaces ont remué ciel et terre, ont rempli des milliers de pages, ont examiné *à la loupe le moindre indice*, le moindre renseignement susceptible de confirmer l'étalement géopolitique des empires totalitaires. Une méthode d'enquête aussi rigoureuse est impitoyable pour la survie des illusions.

Le Roy Ladurie et Aron, Morin, Revel, Chaunu, Besançon, Glucksmann ont brisé en vingt ans les cultes et les idoles du marxisme-léninisme officiel. Les pyramides verglacées du dirigisme, la collectivisation des terres, le démocratisme centralisateur et les oppressions intouchables *ont* subi des *égratignures* mortelles. L'intelligentsia s'est *trouvée prise à la gorge : ou elle* admettait les évidences, ou elle réfutait l'irréfutable. *Ainsi*, le gros travail intellectuel et philosophique était accompli quand Montand est venu se présenter pour commenter la politique. Le libéralisme n'est plus la bête noire des commentateurs ; on peut l'aborder sans subir le terrorisme de l'élite.

Les articles *rédigés dans* les quatre-vingt-deux pages du dossier publié par *Libération* (2) pourraient s'inclure dans *le Figaro*, dans *le Point*, dans *l'Express*, dans *le Monde*... Cette convergence intellectuelle est rarissime dans l'histoire des opinions de notre pays. Quelles terres allons-nous rencontrer demain ? On imagine peut-être des formes, on ne dessine pas très bien les contours. En revanche, un pareil *travail nous indique déjà que nous* entrons sur un territoire qui se propose d'abandonner le fanatisme, l'exclusion farouche et la guerre idéologique. Je crois que ce programme va séduire beaucoup de monde, créer des fusions, lancer des dynamismes...

(*) Professeur d'histoire.

(1) *Paris-Montpellier, PC, PSU, 1945-1963*, E. Le Roy Ladurie, Gallimard.

(2) « Vive la crise ! » Numéro hors série, février 1984, *Libération*.

## LU

### « LA FIN DU TRAVAIL », de Michel Drancourt

# Le nouveau défi

LA mode gagne. Les auteurs, comme les journalistes, aiment aujourd'hui jouer avec les titres à facettes. On avait vu *l'Europe interdite* de J.F. Deniau — à entendre, selon les deux acceptions. Voici, avec le même mode d'emploi *la Fin du travail*, de Michel Drancourt.

Non, ce n'est pas demain *qu'on se tournera les pouces en* regardant les machines, même si celles-ci *ont encore plus d'un* tour dans leurs « puces » électroniques. *Mais, nous sommes en train de passer d'une civilisation du travail à une civilisation des activités* ». C'est là l'idée force du livre de Michel Drancourt, et il la développe avec une belle assurance et une grande clarté, réservant aux annexes les chiffres, graphiques et textes plus « pointus ».

La civilisation du travail a un objectif : la démocratisation du bien-être ; une méthode : la mise en ordre du temps et la mesure des coûts ; une morale : l'effort individuel ; un moyen : l'entreprise ; une conséquence : le salariat.

Si les dix pages sur le chômage sont *vraiment un peu* minces et appuient trop sur les effets pervers de l'aide aux chômeurs et pas assez sur la contre-partie stabilisatrice pour l'économie des indemnités aux sans-emplois, en revanche, les lignes sur les gaspillages, les conversions, le « sécurisme » sont bien venues. Heureux rappel aussi de la phrase de Georges Friedmann : « *La réduction du temps de travail ne crée pas la liberté, elle la suppose* », et de la nocivité des politiques globalisantes en la matière.

Le nouveau défi concerne *également* l'utilisation du temps libéré. En fait, il n'est pas aussi *considérable que notre auteur* veut bien le dire, du moins dans *les grandes villes, la durée des* transports n'étant pas assez prise en compte. *Mais c'est une* vue féconde que de souhaiter que l'on pratique l'innovation politique et sociale avec autant de vigueur que l'innovation technique.

Peut-être aurait-il fallu pousser un peu avant l'idée de « *la peur plus ou moins consciente du temps libre* ». Qu'il trouve la réponse dans le travail, *source de rémunération*, ou dans l'« activité », l'homme échappe *difficilement au besoin du* « divertissement » pascalien, à la nécessité *d'effacer l'idée de la* mort, ou celle d'un parasitisme social né de l'inaction.

On n'aura jamais fini de faire le tour d'un sujet pareil. La pierre apportée par Michel Drancourt est bien polie et creusera, en roulant, quelques pistes à suivre.

PIERRE DROUIN.

★ Hachette, collection « Pluriel », 330 pages, 41 F.

## LETTRES AU Monde

### *Réponse à... Jacques Stoufflet*

Souffre que je t'appelle par *ton prénom et te tutoie : je nous* sens très fraternels, en effet, *malgré quelques différences*, après lecture de ta lettre « Double langage » (*le Monde* du 9 mars).

Nous partageons, clairement, l'intuition que l'aventure des hommes recèle un sens qui les dépasse — même si nous avons nos jours de doute : la foi diffère *en cela, n'est-il pas vrai*, de l'idéologie...

Les luttes d'Amnesty International, voilà, également, un choix que nous avons en commun, peut-être le seul possible en ce sombre monde où les massacres du Salvador renvoient à ceux de l'Afghanistan, où l'oppression des *travailleurs en Pologne invite* quotidiennement à se souvenir de celle du *Chili*.

Nous avons, à l'évidence, le 10 mai 1981, opté pour le même candidat : François Mitterrand. Je ne me trompe pas, n'est-ce pas ?

J'ignore si tu as des enfants, mais il est probable que *si tel* est le cas et qu'ils ont l'âge de l'école, ils sont dans *le* public. Mes deux filles sont, tout comme l'a été leur papa, de fiers enfants de la « laïque » — fallait-il vraiment te le préciser ?

Eh bien ! Figure-toi que j'étais, le dimanche 4 mars, à Versailles ! Pas au château, dans les rues !

Si je me suis joint au cortège de Versailles, c'est, tout d'abord, par un goût profond, irrépressible, du pluralisme. Parmi les marcheurs du 4 mars, j'en ai repéré un nombre non négligeable qui portaient des pancartes, des badges, des affichettes confectionnés par leurs soins et *indiquant en substance* : « Mes enfants sont dans le public. Mais je suis pour le libre choix. » Eh bien ! en ce deuxième millénaire finissant, il me paraît qu'aucun homme sensé ne peut plus ambitionner l'apparition de quelque « Unique » que ce soit : pas davantage le service public *unifié* d'éducation que le parti unique.

En second lieu, j'ai été mû par un objet très pratique. Chaque fin de trimestre, la directrice du *lycée où étudie ma fille* aînée envoie aux parents des circulaires un peu désespérées, avouant son impuissance face aux « grands » qui allument des feux dans les couloirs (eh ! oui) ou aux auteurs de vols nocturnes avec effraction — des « inconnus » qui connaissent visiblement les lieux ! Cela me préoccupe. D'autre part, je suis d'assez près la scolarité de mes enfants. J'ai ainsi été amené à constater, chez certains maîtres — moins de la moitié d'entre *eux, certes — de flagrantes* insuffisances. Ainsi, une récente année, une institutrice avait, d'autorité, arrêté ses cours... fin mai, surveillant ses élèves en récré ; la directrice n'est pas intervenue. Une autre maîtresse, insuffisamment formée a eu une dépression en cours d'année en *raison* de la dureté d'une classe où plus de la moitié des élèves étaient des *enfants* d'immigrés. Nous avons, nous parents, tenu bon pour le public ! Car nous reconnaissons que la majorité des enseignants de la laïque font preuve d'un dévouement admirable. La majorité...

Tu comprendras, *à présent*, que si le public reste mon choix, *je me sentirais très mal* à l'aise si je ne savais pas que, quelque part, existe une autre école, prête, en cas de drame, à accueillir mes enfants soit qu'ils aient perdu pied, soit qu'ils aient de trop mauvais maîtres, soit qu'ils se trouvent orientés vers des classes pas possibles. Je *t'entends : où ne va pas se* nicher l'idéologie « sécuritaire » ! *Que veux-tu : les gens d'origine* populaire ont le sens du concret. Jusqu'à préférer, pour certains d'entre eux, défiler sans complexe à Versailles que mettre en catimini leurs enfants dans le privé.

*Permets-moi d'ajouter ceci*, qui est plus polémique. Tu *crains, visiblement, que l'Église* n'aille donner l'impression, en militant sous la bannière du privé, d'apparaître sectaire face aux chrétiens, tu en es, qui sont partisans du grand service public unifié d'éducation nationale. Mais, dis-moi : qui, dans ce pays, tient aujourd'hui les discours les plus sectaires : Monseigneur Lustiger ou les chefs du clan « *laïcard* » — que je ne confonds pas, bien entendu, avec les amoureux de la « laïque ». Tel d'entre eux — je ne citerai pas de nom pour ne pas gêner ce journal que nous aimons toi et moi ! — par ses propos, par ses attitudes, par son apparence même, me fait penser que si les prêtres tendent désormais à se fondre dans le paysage social, c'est au CNAL qu'il faut chercher les *derniers curés, je dirais* même : les derniers curetons.

J'en ai fini. Je te demande seulement, dimanche prochain, de compléter les traditionnels souhaits de *paix que l'on* s'adresse entre chrétiens par celui-ci : « Paix à l'école ».

JEAN-PIERRE C.
*(Paris.)*

### Les ciseaux de M. Soisson

*M. Lucien Schindler nous signale* que M. Jean-Pierre Soisson, député UDF, *maire* d'Auxerre, *a cité, dans* un article publié dans *l'Yonne républicaine des 10-11 mars, un éditorial* paru dans *le Monde* du 6 mars. Nous ne nous en plaindrions pas si cette citation n'avait été quelque peu arrangée pour les besoins de la démonstration. On lit, en effet, dans *l'Yonne républicaine* ceci : « *La gauche mesure le coût de ses faux pas et de ses erreurs. L'endettement de la France s'est accru considérablement, le déficit budgétaire aussi. L'inflation continue de peser, le chômage n'est plus contenu.* »

Et M. Soisson ajoute : « *Bigre ! Je ne saurais mieux dire.* »

L'ancien secrétaire d'Etat est libre d'écrire ce qu'il veut, mais il serait mieux avisé, alors, de se servir de son stylo, plutôt que de ses ciseaux, la citation exacte étant :

« *La gauche mesure vite le coût de ses faux pas et de ses erreurs. L'endettement de la France s'est accru considérablement, le déficit budgétaire aussi. L'inflation continue de peser malgré des progrès tardifs, le chômage n'est plus vraiment contenu.* »

### Pourquoi pas les Exocet ?

Repousser par les tirs de canon et de mitrailleuse les marins pêcheurs espagnols qui viennent sans vergogne piller les bancs de maquereaux communautaires est assurément une méthode séduisante. Tout en constituant une intéressante première, on peut quand même se demander si elle est tout à fait suffisante.

Le bon sens ne commanderait-il pas d'envoyer carrément par le fond les chalutiers espagnols partout où ils se trouvent en infraction. Les moyens ne manquent pas. N'eut-il pas été plus avisé de recourir d'emblée à l'échelon supérieur en utilisant nos sous-marins d'assaut, *ou pourquoi pas ces excellents mis*siles Exocet que le monde entier nous envie. Le bénéfice en eût été double : crédibilité de la dissuasion, excellente vitrine publicitaire pour notre industrie d'armement nationale, ce qui n'est pas à négliger en ces temps de marasme économique.

A ce point, une question doit être clairement posée : faut-il partout où la France fait prévaloir ses droits légitimes *sur les mers réserver* un traitement analogue aux chalutiers *soviétiques ? La réponse est non :* chacun sait en effet que les équipe*ments dont ces bâtiments sont* dotés n'autorisent que des prises de très modeste tonnage. Les activités de ces flottilles ne sauraient donc constituer une quelconque menace pour nos zones de pêche : qu'on se rassure.

Voici donc que la vieille solidarité des gens de mer se trouve décidément bien mise à l'épreuve. Crise économique oblige, il faut réviser *nos mentalités, et aussi* les règlements de sécurité, puisque désor*mais la dernière chance du marin* pêcheur n'est plus son gilet de sauvetage, *mais bien son gilet pare-balles*. Sale temps pour les voleurs de *merlus !*

Dr JEAN SALOMON.


**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 96 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

*Edité par la S.A.R.L. le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 685 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

# étranger

## LE CONFLIT DU LIBAN

### La conférence de Lausanne est toujours dans l'impasse

De notre envoyé spécial

Lausanne. — Une semaine après son ouverture, la conférence du dialogue interlibanais était toujours dans l'impasse, lundi matin 19 mars. Le projet de règlement présenté par le président Amine Gemayel ayant été jugé insuffisant par le Front libanais (coalition chrétienne) et inacceptable par l'opposition musulmane, cette dernière devait présenter dans la journée de lundi de nouvelles contre-propositions. Le dialogue de sourds risquant de se prolonger, la réservation de l'Hôtel Beaurivage, qui abrite les neuf délégations, a été prolongée jusqu'au vendredi 23 mars.

Le pessimisme était à son comble dimanche. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, parlait d'une nouvelle conférence qui se tiendrait dans les prochains mois à Berne ou à Montreux. M. Walid Joumblatt, président druze du Parti socialiste progressiste, expliquait ainsi son *« dégoût »* : *« Nos adversaires marchandent comme s'ils étaient des boutiquiers de bazar. M. Amine Gemayel n'a rien fait d'autre que de proposer un nouveau partage du gâteau entre les clans et les parrains. » « Gemayel nous offre des postes dans la haute administration, alors que nous demandons une réforme radicale de la vie politique libanaise »*, enchaînait M. Berri. Même indignation parmi les dirigeants chrétiens : *« Mais qu'avez-vous fait de notre objectif tendant à instaurer un système fédéral ? »*, s'exlamait M. Camille Chamoun, président du Front libanais, en s'adressant au chef de l'Etat.

Le président Gemayel avait battu en retraite avant même de présenter ses propositions à la séance plénière du samedi 17 mars au soir. Allant jusqu'à nier la paternité de son projet, il déclarait que celui-ci n'était qu'un essai de synthèse qui ne reflétait pas ses propres préférences, et il ajoutait en privé à un journaliste : *« S'il ne tenait qu'à moi, j'aurais convoqué une Assemblée constituante, qui aurait élaboré de nouvelles lois fondamentales. »* Le chef de l'Etat devait encore admettre qu'il avait dû modifier sous la pression du Front libanais son projet initial, qui avait suscité un vif intérêt au sein de l'opposition (*le Monde* daté 18-19 mars).

Samedi matin, la déclaration fracassante, faite à Beyrouth la veille par M. Fouad Abou Nader, chef d'état-major des Forces libanaises (la milice chrétienne), circulait dans les couloirs de la conférence. M. Abou Nader *« rejetait la démarche du régime libanais présidé par M. Amine Gemayel »* et se prononçait en faveur d'une *« entité libre et indépendante »*. Pour atteindre cet objectif, il ajoutait : *« Israël est l'unique allié des chrétiens dans la région »* et se déclarait persuadé que le gouvernement de Jérusalem était *« disposé à prendre de sérieuses mesures de sécurité destinées à protéger la zone chrétienne »*.

L'avertissement était clairement adressé aux dirigeants politiques chrétiens qui seraient tentés, pour des raisons tactiques, de lâcher du lest à Lausanne. Le « recul » que l'opposition reproche au président Gemayel porte essentiellement sur le futur Parlement, fondement de ce que serait le *« nouveau Liban »* ; après avoir accepté que l'Assemblée soit élue sur une base non confessionnelle, déclarent MM. Berri et Joumblatt, le chef de l'Etat a finalement proposé que les sièges soient partagés par moitié entre musulmans et chrétiens. Il n'a pas dès lors retenu la proposition de créer un Sénat représentant les diverses communautés, conçu par l'opposition pour faire contrepoids à une Chambre qui, par la force des choses, serait à majorité musulmane.

Dimanche, MM. Berri et Joumblatt, auxquels s'étaient joints les dirigeants musulmans conservateurs — MM. Saeb Salam, Rachid Karamé et Adel Osseirane, — ont tenté de faire prévaloir leur point de vue en *« multipliant les concessions »*. Ils ont notamment accepté la pleine laïcisation de l'Etat, bien que l'abolition du mariage religieux soit contraire aux préceptes de l'islam. *« Nous leur avons encore concédé que les expatriés libanais, pour la plupart chrétiens, participent aux élections législatives, que les députés soient désignés à la majorité simple et non pas à la proportionnelle, comme nous le proposions initialement, mais en vain »*, rapportent MM. Berri et Joumblatt. L'un et l'autre se déclarent prêts à *« toutes les transitions »* qu'on leur proposerait, *« pourvu que le principe de la déconfessionnalisation soit adopté au préalable »*.

#### Le silence de M. Khaddam

Leurs adversaires ont tenu bon, estimant — non sans raison — qu'ils ne sont pas dépourvus d'atouts. Les médiateurs saoudiens, MM. Hariri et Mansour, craignent tout autant que les conservateurs chrétiens que le radicalisme chiite submerge le Liban à un moment où les forces iraniennes, elles aussi chiites, tentent de déstabiliser les pays du Golfe. Le silence équivoque du médiateur syrien M. Abdelhalim Khaddam trahirait son profond embarras. D'une part, il ne veut pas exercer de trop forte pression sur ses alliés musulmans, au risque de miner au Liban l'influence prédominante de son propre gouvernement ; d'autre part, il se doit de ménager l'Arabie Saoudite, principal bailleur de fonds du régime de Damas, ainsi que les partis chrétiens, dont l'aile marchante est intimement liée à Israël.

*« Le président Assad*, nous disait une personnalité proche de M. Khaddam, *est un homme prudent. Sa principale préoccupation est de rétablir la paix civile au Liban, gage de sa crédibilité. S'il devait pousser les partis chrétiens dans leur derniers retranchements, ils seraient capables de proclamer leur Etat indépendant en se plaçant sous la protection d'Israël. La Syrie ne veut surtout pas d'une confrontation avec l'Etat juif, qui remettrait en cause les acquis politiques qu'elle s'est assurés ces dernières semaines. »*

L'ex-président Soliman Frangié, qui passe pour être l'allié fiable de la Syrie, s'est peut-être fait le porte-parole de M. Khaddam en se désolidarisant, dimanche, de ses alliés musulmans au sein du Front de salut national (opposition). Il s'est prononcé tout net contre la déconfessionnalisation du régime libanais, contre tout amendement de la Constitution, en soutenant que *« les mentalités n'étaient pas mûres pour de tels changements révolutionnaires »*. Le dirigeant maronite du Liban du Nord s'est ainsi rallié dans la pratique à ses adversaires du Front libanais, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, avec lesquels il avait pourtant eu jeudi dernier une vive altercation (*le Monde* du 17 mars).

Abandonné par leur principal allié chrétien, MM. Berri et Joumblatt *n'ont pas gagné au change en* s'attirant les bonnes grâces des dirigeants sunnites conservateurs, MM. Saeb Salam et Rachid Karamé. Contrairement à la position de principe qu'ils affichent, aucun des deux n'est au fond favorable à une laïcisation qui risque de les priver, tout autant que les chefs chrétiens, de leur clientèle électorale.

Le fait que les médiateurs saoudien et syrien les aient poussés, ainsi que M. Adel Osseirane, personnalité chiite indépendante, à formuler des contre-propositions en commun avec MM. Berri et Joumblatt, semble indiquer que les « parrains » cherchent à faire aboutir un accord équilibré.

Compte tenu des derniers rebondissements, on peut s'attendre que les tenants de l'islam radical, chiites et druzes, atténuent certaines de leurs exigences en renonçant notamment à un Parlement totalement déconfessionnalisé. Cette dernière revendication ne revêt d'ailleurs pas un caractère d'urgence ; *en effet*, des élections ne pourraient se tenir avant l'évacuation du Liban, pour le moins problématique, des troupes israéliennes et syriennes. D'où l'espoir qui persiste à Lausanne qu'un compromis n'est pas malgré tout hors de portée.

ERIC ROULEAU.

### Les soldats français pourraient aider l'armée libanaise à se déployer sur la ligne de démarcation

Les 1 250 soldats français présents à Beyrouth pourraient se déployer le long de la « ligne verte » qui sépare les quartiers chrétien et musulman de Beyrouth, ainsi que dans les secteurs du port et de l'aéroport, afin d'assurer, avec le concours des forces de sécurité intérieure libanaises (gendarmerie), le maintien de la paix, jouant ainsi le rôle de tampon entre les deux camps, a confirmé, dimanche 18 mars à Lausanne, le porte-parole du gouvernement libanais, M. Michel Semaha. Des consultations ont eu lieu avec les autorités françaises à ce propos et, a précisé M. Semaha : *« Paris est d'accord. »*

On souligne au ministère de la défense que l'armée française ne pourrait intervenir que dans le cadre d'une opération *« ponctuelle et transitoire »* s'inscrivant dans le processus de retrait progressif du contingent.

Sur le terrain, les échanges de tirs entre l'armée libanaise et les milices chiites du mouvement Amal avaient repris dimanche 18 mars avec violence dans la banlieue sud de Beyrouth, après une accalmie relative qui durait depuis le matin. En même temps, les tirs ont gagné en intensité le long de la ligne de démarcation, et des obus ont atteint les quartiers résidentiels proches du front.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge, trois cents personnes ont trouvé la mort, et trois mille trois cents autres ont été blessées au cours du mois de février à Beyrouth et dans la montagne libanaise. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs, car il ne s'agit que des personnes admises dans les hôpitaux et des blessés graves transportés dans les établissements hospitaliers. Il s'agit exclusivement de civils.

A Damas, le quotidien gouvernemental syrien *Techrine* a affirmé samedi que les participants à la conférence de Lausanne n'ont absolument qu'une seule option : *« Réussir et seulement réussir, puisque l'échec leur est catégoriquement interdit. »* Dans son éditorial, le rédacteur en chef du journal souligne que *« la Syrie ne ménagera aucun effort susceptible d'assurer la réussite de la conférence de Lausanne »* et insiste sur la nécessité de la voir *« arriver à ses fins incessamment, avec les résultats souhaités »*. *« L'étape actuelle est extrêmement dangereuse »* et les congressistes doivent renoncer à *« l'option militaire, totalement rejetée par la Syrie »*, pour entamer un *« dialogue menant à la réconciliation »* en vue de reconstruire *« un nouveau Liban »*, ajoute l'éditorialiste.

## LA GUERRE DU GOLFE

### Les Irakiens ont repris une partie des îles Majnoun

Les forces irakiennes ont reconquis au moins une partie des îles Majnoun, vastes champs pétrolifères non encore exploités, à l'est de Bassora, et des combats s'y déroulaient toujours, dimanche 18 mars, ont constaté sur place des journalistes étrangers.

Cet ensemble d'îles — en réalité des langues de terre formant un réseau de digues au milieu des marais — sont l'enjeu d'une violente bataille qui, depuis une quinzaine de jours, a fait, selon Bagdad, plusieurs milliers de morts dans les rangs iraniens. Pour la première fois, dimanche, des journalistes étrangers ont pu se rendre en deux points du front, non précisés avec exactitude par les militaires irakiens, mais vraisemblablement situés dans le sud des îles. Les militaires n'ont pas voulu indiquer non plus quelle partie précise du secteur ils contrôlent directement.

Le secteur des îles visité a été repris il y a déjà plusieurs jours par les Irakiens : au pied d'une douzaine de grands entrepôts, ancien camp de base des pétroliers, non loin d'un derrick abandonné, les cadavres de soldats iraniens étaient déjà en voie de décomposition sous le soleil.

Quelques kilomètres plus loin, sur la ligne de front, d'autres cadavres de soldats iraniens, *« arrivés de nuit et par bateau »*, selon un officier irakien, croupissaient dans un marais accrochés à des barbelés.

Tout au long de la visite, dans l'après-midi du dimanche 18 mars, les journalistes ont pu entendre des duels d'artillerie et des tirs d'armes automatiques qui se déroulaient à quelques kilomètres seulement, sur un terrain désertique et uniformément plat. Les Irakiens ont constitué tout le long de front une ligne de défense s'étendant sur plusieurs kilomètres de profondeur, traversée de rangées ininterrompues de casemates et de fortins. — *(AFP.)*

## Egypte

### APRÈS LE RAID AÉRIEN SUR OMDOURMAN AU SOUDAN

### Les relations entre Le Caire et Tripoli se sont de nouveau détériorées

**Le président Moubarak a nommément mis en cause la Libye, samedi 17 mars, à propos du *« raid très grave et irresponsable »* effectué la veille sur la ville d'Omdourman par un Tupolev-22 et qui a fait cinq morts (*le Monde* du 18-19 mars). *« Seule la Libye possède des Tupolev-22, de fabrication soviétique »*, a déclaré le chef de l'Etat égyptien. A Tripoli, le comité populaire de *bureau populaire des relations extérieures* (ministère des affaires étrangères) a démenti, samedi 17 mars, que la Libye soit à l'origine du raid, bien que celle-ci *« soutienne la révolution et prenne parti pour la liberté dans tous les coins du monde »*.**

**Selon le *New-York Times*, il ne fait aucun doute à Washington que c'est bien un avion libyen qui a bombardé Omdourman, et les Etats-Unis sont prêts à donner priorité aux requêtes soudanaises pour une aide militaire accrue. D'après le quotidien américain, deux avions-radars américains AWACS viennent d'être envoyés dans la vallée du Nil.**

**Le Soudan a demandé dimanche 18 mars que le Conseil de sécurité des Nations unies se réunisse pour examiner *« l'agression libyenne »*.**

Correspondance

Le Caire. — Le *statu quo* observé par Le Caire et Tripoli depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak en octobre 1981 vient d'être rompu à la suite du raid aérien perpétré vendredi 16 mars sur Omdourman et dont le Soudan et l'Égypte font endosser la responsabilité à la Libye. Les quelques timides tentatives de rapprochement entre l'Égypte et la Libye ont laissé place aux *« fermes mises en garde »*, et aux bruits de bottes aux frontières.

Toutefois, il semble que le raid du Tupolev-22 parti de l'aéroport de Koufra dans le sud-est de la Libye (près de la frontière tchadienne) avait pour objectif *« d'effrayer plutôt que de détruire »*. En effet, si les bombes sont tombées près de la station d'émision, eles n'ont fait que des dégâts légers à un immeuble administratif de Radio-Omdourman, désert à cause du congé musulman du vendredi. La tâche de l'avion a été facilitée par la quasi-inexistence d'une armée de l'air soudanaise. L'opération ressemble fort à un coup de semonce destiné à mettre un terme à la campagne anti-Kadhafi menée tambour battant par Radio-Omdourman dans le cadre de la guerre des ondes que se livrent Tripoli et Khartoum.

Le président soudanais, le maréchal Nemeiry, a cependant annoncé que l'Egypte avait envoyé des troupes dans son pays *« pour l'aider à se défendre »* et que des unités égypto-soudanaises *« ont déjà pris position pour assurer la sécurité de positions stratégiques »*. Au Caire, les responsales égyptiens s'abstiennent de démentir ou de confirmer les déclarations du chef de l'Etat soudanais. Le maréchal Abou Ghazala, ministre égyptien de la défense, a déclaré à son retour de Khartoum dès samedi que *« l'Egypte adoptera toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du Soudan et pour répondre à toute nouvelle agression inconsidérée »*. On indique de source informée au Caire que des officiers appartenant aux différentes armes ont été dépêchés au Soudan pour constituer avec leurs homologues soudanais un comité militaire de coordination des deux armées. De son côté, le quotidien cariote officieux *Al Ahram* a évoqué, dimanche 18 mars, l'éventualité de *« nouvelles opérations du colonel Kadhafi (terrestres, maritimes ou aériennes) pour déstabiliser la région »*.

En tout cas, le raid sur Omdourman gèlera pour le moment toutes tentatives d'ouverture amorcées en direction de la Libye depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir. Le chef de l'Etat égytien avait rencontré à quatre reprises en moins d'un an le cousin et envoyé spécial du colonel Kadhafi, M. Ahmed Kaddhaf El Addam.

Déjà le 11 mars, lors d'une réunion avec le président Nemeiry à Assouan (Haute-Egypte), le président égyptien rejetait la proposition du colonel Kadhafi pour la réouverture des frontières entre les deux pays.

Les prochaines semaines pourraient encore être fertiles en rebondissements. En effet, le chef de l'Etat libyen projette de conduire le 28 mars une *« marche populaire pacifique »* vers l'Egypte à l'occasion du douzième anniversaire de la fondation de la fédération (mort-née) des Républiques arabes (Egypte, Libye, Syrie). Interrogé à ce sujet, le président Moubarak a répondu sur un ton mi-ironique, mi-menaçant : *« Qu'il vienne. On l'accueillera à bras ouverts. On organisera de notre côté une marche de quelque deux millions à trois millions d'hommes* (1) *qui iront à Benghazi ou à Tripoli... »*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) NDLR. — La Libye compte en tout 2,5 millions d'habitants.

## Israël

### L'inflation menace d'atteindre 400 % en 1984

De notre correspondant

Jérusalem. — Décidément l'hyper-inflation se porte bien en Israël. La hausse des prix a atteint 12 % en février, taux record pour une telle période depuis la création de l'Etat en 1948. A titre de comparaison, elle n'était que de 6 % en février 1983, mais approchait 15 % en janvier. A ce rythme, l'inflation cumulée avoisinera 400 % en 1984. L'alimentation et le logement sont les secteurs les plus touchés.

Ces piètres performances ne sont pas surprenantes dans la mesure où le ministre des finances, M. Cohen-Orgad, a délibérément choisi depuis cinq mois d'ignorer l'inflation pour s'atteler à une tâche qu'il juge prioritaire : le redressement de la balance des paiements. Le déficit commercial a sensiblement diminué ces derniers mois, mais ces résultats demeurent modestes. L'ennui, dans la politique de récession actuellement mise en œuvre, c'est que les revenus de l'Etat baissent bien plus rapidement que les dépenses publiques. Ainsi le coup de frein sur les importations a fait chuter les rentrées douanières tandis que les revenus fiscaux ont baissé de 23 % en un an. Le Trésor compense ces pertes en activant la planche à billets : il a émis des shekels, la monnaie nationale, pour une valeur de 200 millions de dollars pendant le seul mois de février.

Loin d'atténuer l'inflation, le gouvernement l'encourage à son corps défendant en gonflant sans cesse la masse monétaire et en augmentant les prix des biens et des services au-delà du raisonnable, notamment par la réduction des subventions publiques aux produits de base. M. Cohen-Orgad ne cache pas qu'il utilise l'inflation comme un impôt aux dépens des salariés,dont le pouvoir d'achat a chuté de 20 % depuis octobre, malgré le maintien du système de *« prime à la vie chère »* qui permet une indexation partielle des revenus sur les prix.

L'inflation — tout porte à la croire — n'est pas près de se ralentir. Le Trésor redoute qu'une grande partie des plans d'épargne et des emprunts forcés,qui donneront lieu à remboursement dans les prochains mois, ne provoque une importante injection d'argent frais dans le circuit monétaire. Pour tarir cette nouvelle source d'inflation, certains économistes préconisent un moratoire de plusieurs années sur la dette intérieure.

Cette recommandation n'a aucune chance d'être retenue, car le Trésor tient à sa réputation de débiteur consciencieux honorant scrupuleusement ses obligations. Les Israéliens comptent parmi les meilleurs épargnants du monde (ils économisent, estime-t-on, 17 % de leurs revenus disponibles). L'épargne, indexée sur le dollar et non soumise au fisc, constitue il est vrai le seul moyen d'échapper aux ravages de l'inflation. Les Israéliens sont aussi les citoyens les plus imposés de la planète, puisque l'Etat leur soutire en contributions et taxes diverses 58 % de leurs revenus. M. Cohen-Orgal envisage pourtant d'alourdir encore le fardeau fiscal.

Le grand argentier est loin d'avoir convaincu, et il donne souvent l'impression de naviguer à vue. Il semble avoir réalisé ces derniers jours qu'il *lui fallait aussi combattre la hausse* des prix sous peine de ne plus contrôler, au-delà d'un certain seuil d'inflation, le moindre mécanisme économique. Il vient de proposer un plan global de gel des prix, des salaires et du taux de change, qui lie le shekel aux principales devises. Le secrétaire général de la centrale syndicale Histadrout, M. Yeroham Meshel, a catégoriquement rejeté ce projet de *« contrat social »* qui témoigne d'un revirement gouvernemental.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● RECTIFICATIF. — Des erreurs de transmission ont altéré l'article de notre correspondant à Jérusalem consacré à la prochaine expulsion du dirigeant palestinien Abdelaziz Chahine (*le Monde* du 16 mars). Ce dernier avait été arrêté en septembre 1967 (et non 1957). D'autre part cent vingt-quatre Palestiniens (et non cent cinquante) sont actuellement assignés à résidence dans les territoires arabes occupés par Israël.

# AFRIQUE

## Algérie

### « Le FLN et le PS ne doivent pas s'endormir dans le confort des relations d'Etat »

*déclare M. Jospin*

De notre correspondant

Alger. – Hôte du FLN, M. Lionel Jospin a été reçu samedi 17 mars par le président Chadli, qui l'avait personnellement invité en Algérie lors de sa visite officielle en France en 1983. *« Le FLN et le PS ne doivent pas s'endormir dans le confort des relations d'Etat entre la France et l'Algérie »*, a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste français au cours d'une conférence de presse avant de regagner Paris. *« Nous n'avons pas tellement parlé des problèmes bilatéraux mais de la situation internationale : Afrique, Liban, guerre irako-iranienne, Sahara occidental. »*

Concernant ce territoire, le Parti socialiste préconise-t-il la reconnaissance de la « République sahraouie » par la France, et dans l'affirmative pense-t-il être entendu un jour par le gouvernement ? avons-nous demandé à M. Jospin. Celui-ci n'a pas répondu, se contentant de rappeler que son parti *« s'est prononcé pour le droit à l'autodétermination du Mouvement sahraoui et ne croit pas à une solution militaire »*.

Autre question : M. Jospin a-t-il parlé à ses hôtes des prisonniers politiques en Algérie dont la détention a été dénoncée lors du meeting tenu à Paris le 16 mars ? *« Avant de partir, que ce soit moi-même ou un de ceux qui m'accompagnent, nous aurons l'occasion d'en parler à nos amis algériens »*, nous a assuré le premier secrétaire du PS. Interrogé sur les relations de gouvernement à gouvernement, M. Lionel Jospin a répondu : *« La volonté de coopérer est considérable, tout particulièrement au plus haut niveau politique entre les deux présidents. Peut-être, c'est ce que je me suis permis de dire, faut-il que l'intendance suive. »*

#### Les établissements scolaires français

Parmi ces problèmes d'intendance dans le détail desquels il n'appartenait évidemment pas à M. Jospin d'entrer, il y a actuellement la reprise prochaine par l'Algérie de l'enceinte française de Vitrolles. Proches de la présidence de la République, ce pâté d'immeubles qui veut s'étendre contient notamment trois écoles primaires françaises et le siège de l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie *(OUCFA)*. *Né des accords d'Evian*, cet office gère trois lycées français (Alger, Annaba, Oran) et une quarantaine d'écoles primaires réparties sur l'ensemble du territoire. Les effectifs de l'ensemble de ces établissements, forts de 28 000 élèves en 1963, accusent une chute régulière. Actuellement, ils sont de 7 883 personnes : 2 620 enfants français, 943 enfants *nés de père algérien et de mère française*, 2 585 Algériens (dispensés de suivre l'enseignement algérien en raison des voyages de leurs parents) et 1 735 étrangers (dont 355 Polonais, 214 Hongrois et 115 Bulgares, dont les parents sont coopérants ou diplomates).

Malgré l'intérêt que présente cet instrument efficace de la francophonie, la subvention de l'Etat français va être réduite de 5 millions de francs, passant de 129 millions par an à 124 millions. Il en résultera notamment une augmentation des droits de scolarité de 10 % pour les *enfants algériens et français*. A l'appel des syndicats d'enseignants et de l'association des parents d'élèves, une journée d'action a eu lieu le dimanche 18 mars à Alger. La plupart des cours n'ont pas eu lieu. Le mouvement a été également suivi en province. Parmi les revendications exposés, il y a *« une information précise et immédiate concernant les négociations franco-algériennes sur le devenir de l'enceinte de Vitrolles »*. Les responsables français demeurent d'une grande discrétion sur ces négociations apparemment laborieuses.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



## Côte-d'Ivoire

### Le départ de mille coopérants français représentera pour Abidjan une économie annuelle de 200 millions de francs

*De notre envoyé spécial*

Abidjan. – La coopération *franco-ivoirienne vient de franchir* un tournant avec la décision de rapatrier, en l'espace de deux ans, près *d'un millier de coopérants français*, soit presque le tiers des effectifs présents à ce jour en Côte-d'Ivoire. Les dernières touches à ce programme de délestage – d'autant plus important que les deux pays demeurent des partenaires très étroitement liés – ont été apportées à l'occasion de la première visite officielle de M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, qui a regagné Paris lundi 19 mars, au terme d'un séjour de cinq jours.

Dans ce pays, qui reste l'allié le plus sûr et sans doute le plus influent de la France au sud du Sahara, l'assistance technique française s'était considérablement renforcée au fil des années avec le développement économique ivoirien. Ses effectifs étaient passés de 1 500 en 1965 à 4 000 en 1980, date à laquelle la communauté française en Côte-d'Ivoire comptait près de 60 000 âmes. Cette inflation était *voulue par le président Houphouët-Boigny*, l'Etat ivoirien prenant d'ailleurs à son compte 80 % des dépenses *ainsi engagées*.

Tant que la bonne santé de l'économie ivoirienne l'a permis, Abidjan a résisté aux pressions françaises en faveur d'une diminution du nombre des coopérants. Avec les premières difficultés financières apparues en 1980, un programme de réduction de leurs effectifs – de 5 % par an – a ramené le nombre des assistants techniques français à3 200 en 1983, ce qui correspondait au niveau de 1975. Mais les dernières mesures de déflation vont nettement accélérer les départs, puisque 959 postes vont être supprimés en 1984 et 1985, dont les deux tiers étaient occupés *par des enseignants*.

Aux prises à de graves difficultés financières – sa dette extérieure est évaluée à environ 7 milliards de dollars, – la Côte-d'Ivoire a été contrainte de choisir l'austérité. Le départ de près de mille coopérants français représentera pour l'Etat ivoirien, à compter de 1986, une économie annuelle d'environ 10 milliards de francs CFA (200 millions de francs). Elle offrira, en outre, des débouchés aux centaines de cadres locaux au chômage depuis deux ou trois ans. Elle contribuera enfin à assainir les relations avec une communauté française locale que certains jugent trop voyante.

Mais la décision, prise dès décembre 1983, a été visiblement pénible, et *il a fallu* attendre l'arrivée de M. Nucci pour que le débat public soit ouvert, comme si les Ivoiriens avaient éprouvé le besoin, en quelque sorte, d'exorciser des dispositions dont le détail avait été déjà examiné, fin février 1984, par une commission franco-ivoirienne. Ils ne *savaient pas trop, en fait, comment* les Français réagiraient à l'accélération de ce mouvement de rapatrie*ment dont ils ont pris eux-mêmes* la décision, faute de pouvoir obtenir de Paris les fonds supplémentaires susceptibles de maintenir la coopération à son niveau antérieur.

#### Une « nouvelle phase »

*Pour* les Français, ainsi que nous l'a déclaré M. Nucci avant son départ, il s'agit carrément d'une *« nouvelle phase »*, de *« l'amorce d'un processus »* dans la coopération entre les deux pays. *« Nous avons*, nous a-t-il expliqué, *à prendre en compte la montée des générations nouvelles, qui n'ont pas connu la domination coloniale et qui ont des préoccupations différentes. »* Autrement dit, pour Paris, la crise économique offre l'occasion de repartir sur des *« bases nouvelles et différentes »* et de définir *« un modèle de développement nouveau »*, ainsi que l'avait déjà dit le ministre français, mercredi, dans une allocution retransmise par la télévision ivoirienne.

*Mais le nouveau rythme des départs*, auquel les Français ne s'attendaient pas, pose des problèmes de réinsertion non négligeables en France. En outre, le départ de quelque 700 enseignants en l'espace de deux ans risque de perturber l'enseignement ivoirien, notamment au niveau du secondaire, où le goulet d'étranglement est tellement manifeste que les rentrées scolaires ont toujours été très délicates. Enfin, cette déflation aura une répercussion supplémentaire sur le com*merce franco-ivoirien. Pour prendre* un exemple, avec la réduction déjà sensible de la communauté française – *qui ne compterait plus que 40 000* à 45 000 membres en 1984, – la compagnie aérienne UTA a déjà perdu en 1982 quelque dix mille passagers.

Mais, après avoir tranché à contre-cœur, les autorités ivoiriennes semblent avoir été, sinon rassurées, du moins soulagées à l'occasion de la visite de M. Nucci, qui a par ailleurs consacré de longs moments à expliquer aux *coopérants l'objet des me*sures et les efforts entrepris par ses services pour organiser leur réinsertion. A tous les niveaux, ce redéploiement a été vécu d'une certaine façon comme un psychodrame dont les conséquences politiques sont évidentes. Aucun divorce ne semble concevable entre la France et la Côte-d'Ivoire, mais les réajustements en cours, dans un climat de crise économique, semblent indiquer combien on paraît soucieux, de part et d'autre, de préserver l'avenir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## BIBLIOGRAPHIE

### Tunisie

### *« La parole de l'action »* de Mohamed Mzali

**Invité de l'émission télévisée « 7 sur 7 », dimanche 18 mars, sur TF 1, M. Mohamed Mzali s'est expliqué à nouveau sur les émeutes du mois de janvier en Tunisie sans pour autant apporter de révélations nouvelles. Le premier ministre tunisien livre, en revanche, son expérience humaine et politique dans un « livre-dialogue » paru à Paris : *la Parole de l'action*.**

« Itinéraires », la dernière collec*tion des éditions Publi-Sud, « se veut un lieu de témoignages et d'échanges »* en donnant la parole à *des hommes politiques, des* économistes, des intellectuels du tiers-monde et des pays industrialisés, qui *s'intéressent autant aux problèmes* de développement qu'au dialogue de cultures entre le Nord et le Sud. Pour *donner le ton, Xavière Ulysse, qui* la dirige, a choisi d'interviewer M. Mohamed Mzali. Choix judicieux parce que, avant d'être premier *ministre de* Tunisie, il a occupé de multiples fonctions et que, en dépit de sa charge, il est demeuré *un homme de culture*. On pourrait ajouter une troisième raison qui n'est sans doute pas la moindre. Parfait bilingue, cet écrivain tunisien, qui a publié six ouvrages en arabe, nous livre ici une autobiographie écrite dans une belle langue française, claire, parfois précieuses ou recherchée et qui renonce heureusement aux clichés et au jargon technocratique auquel recourent trop souvent les hommes politiques. Sa double culture et ses qualités d'écriture nous valent quelques très belles pages dans les trois premiers chapitres.

Dans « Les graines de l'espoir », *parlant de son enfance, il décrit* de façon prenante le milieu tunisien dans lequel il est né. « Le miroir de *Socrate », consacré à ses études en* France (il est licencié de philosophie) – où il fait la connaissance de Fathia *Mokhtar, qu'il épousera peu après*, – lui sert de prétexte pour aborder un problème brûlant et délicat : celui de la femme musulmane et des conditions de son émancipation. Dans « Les travaux et les jours », il raconte ses premières années d'enseignant. Il se plaint à juste titre que, à la Sorbonne, *on passe directement* de la philosophie grecque à celle du Moyen Age, en ignorant l'apport arabe, qui fut pourtant *considérable. En trans*mettant le savoir grec et celui des Hindous et en y ajoutant ses recherches propres dans les domaines scientifiques, il a, en effet, assuré la liaison entre l'Antiquité et la Renaissance. M. Mzali réussit la gageure de brosser en quelques pages une fresque de cette philosophie arabe si méconnue en Europe : un chapitre que devraient lire les inspecteurs chargés d'élaborer les programmes d'enseignement en France.

« Les séductions d'Olympie », « *Les remparts de la ville* », « Les semailles de l'esprit » et « A l'enseigne du caducée » résument ses *expériences de sportif* – il l'est toujours – et de ministre de la jeunesse et des sports, de la défense, de l'éducation, *de la santé. Dans chacun de ces* chapitres, il soulève un problème – le statut de l'écrivain, arabisation et *bilinguisme, arabisme et islamisme*, etc. – qui est source de réflexion. Dans « Les yeux d'Argus », il plaide très fort en faveur du nouvel ordre international de l'information. On regrette cependant qu'il n'ait pas approfondi le débat sur la censure et l'autoritarisme de trop d'Etats du tiers-monde, qui ont souvent pour corollaires la médiocrité des journalistes et celle de la presse.

Dans « Les chemins de l'action », il analyse à la fois le problème de l'exercice du pouvoir en Tunisie et *celui des rapports entre son pays* et le monde, soulevant avec sérénité nombre de questions qui concernent les difficiles rapports entre *le Nord* et le Sud.

Une postface lui permet de s'expliquer sur les émeutes de janvier dans son pays ; on aurait souhaité qu'il poussât plus loin l'analyse des causes de cette révolte et des solutions qu'il envisage. Mais, tel que, ce livre est plus qu'une invitation au dialogue. Il l'amorce largement et de façon tonifiante.

*PAUL BALTA.*

★ Mohamed Mzali, *la Parole de l'action*, conversations avec Xavière Ulysse. Collection « Itinéraires », Publi-Sud, Paris, 1984, 286 pages, 90 F.

# ASIE

## Bangladesh

CÉDANT AUX PARTIS D'OPPOSITION

### Le général Ershad ajourne les élections cantonales

De notre correspondant

**New-Delhi. – Les élections cantonales qui devaient avoir lieu le 24 mars, jour anniversaire de la prise du pouvoir, en 1982, par la junte du général Ershad, sont reportées *sine die*, a annoncé, dimanche 18 mars, la radio officielle de Dakha. Concédé *« dans un souci d'apaisement et d'unité nationale »*, ce nouveau recul des militaires consacre une victoire pour l'opposition qui appelait au boycottage de la consultation.**

Le gouvernement militaire du général Ershad n'a pas cherché à camoufler les raisons qui l'ont poussé à renoncer à la consultation prévue. Dirigée par les deux grandes coalitions politiques du pays, celle de quinze partis emmenée par la Ligue du peuple, de Mme Hasina Wajed, fille de l'ancien président Mujibur Rahman, et celle de sept formations sous la conduite du Parti national du Bangladesh (PNB), de Mme Khaleda Zia, veuve de l'ancien président *Ziaur Rahman*, l'agitation populaire contre les projets électoraux prenait de dangereuses proportions.

Les grèves et manifestations d'étudiants, d'avocats et de travailleurs contre une consultation jugée contraire à la Constitution démocratique, suspendue, se multipliaient faisant fuir les candidats potentiels du général Ershad, et accroissant les risques d'affrontements violents avec les forces de l'ordre souvent brutales. Le communiqué gouvernemental est sur ce point assez clair : les autorités militaires *« croient en la démocratie et au transfert pacifique du pouvoir »*. Le chef de l'Etat ne souhaite pas *« forcer la population »* à participer à une consultation dont elle ne veut pas et qui, selon l'opposition, avait pour unique objet de permettre au général Ershad de se constituer – à bon compte, les activités politiques demeurant interdites – une base électorale en vue des élections générales et présidentielle prévues, en principe, pour le 27 mai prochain.

Intervenant quelques heures après que des incidents violents eurent éclaté entre partisans et adversaires du régime militaire, le report à *une date indéterminée des élections* cantonales pourrait remettre en cause l'ensemble du plan gouvernemental de retour partiel à la vie civile.

L'opposition, qui enregistre ainsi sa seconde victoire en quelques semaines, est officiellement invitée à négocier avec le pouvoir *« toutes les questions d'intérêt national, y compris le calendrier des élections générales et présidentielle »*. Les principales formations politiques, qui avaient obtenu le 29 février dernier, après une grève générale suivie de manifestations violentes (*le Monde* du 3 mars), que les élections parlementaires ne précèdent pas, comme prévu, le scrutin présidentiel, sont également opposées à la simultanéité de ces deux consultations.

Pour l'opposition et une grande partie de l'opinion, le retour à la vie démocratique doit se faire dans l'ordre prévu par la Constitution de 1972, c'est-à-dire par l'organisation préalable d'élections générales. Les formations politiques réclament également, avant toute reprise du dialogue avec les militaires, que soit levée la loi martiale, libérés tous les prisonniers politiques et restaurés les droits civiques.

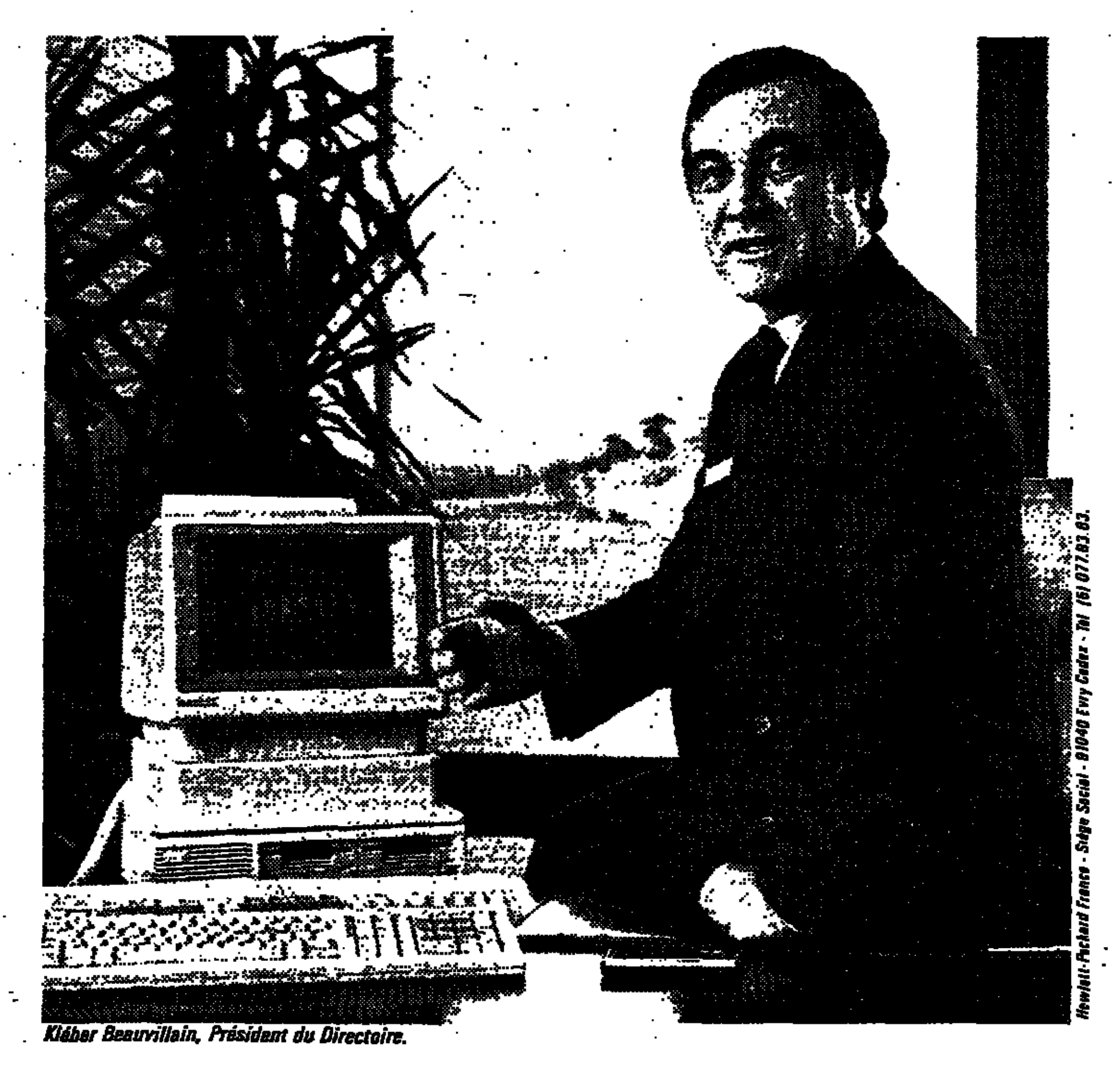
La nouvelle concession faite aux partis par le chef de l'Etat semble, certes, consacrer l'isolement grandissant de l'équipe dirigeante de Dakha. Mais les forces armées nationales, composées, avec la police, d'environ deux cent mille hommes, ne semblent pas prêtes pour autant à regagner leurs casernes. Il existerait, parmi les hauts responsables militaires, des hommes décidés à remplacer le général Ershad au pied levé si l'expérience qu'il conduit devait échouer dans le chaos et la confusion...

PATRICE CLAUDE.

# DEVENIR LE PREMIER PRODUCTEUR FRANÇAIS D'INFORMATIQUE PERSONNELLE.

## *"NOUS Y CROYONS !"*

*Hewlett-Packard produit en France depuis 12 ans. Le haut niveau de savoir-faire technologique, la sophistication des moyens de production et l'expérience acquise dans la construction de terminaux font de l'usine de Grenoble un site particulièrement indiqué pour la production en série de matériel d'informatique personnelle.*
*C'est pourquoi HP a décidé de lui confier la construction des ordinateurs personnels pour l'ensemble du marché européen, et dès à présent, le nouveau HP 150 à écran tactile.*
*Cette décision a déjà des retombées directes pour les nombreux fournisseurs et sous-traitants qui travaillent avec HP.*
*Pour HP France, cela se traduit, en 1984, par une croissance significative des investissements et de l'emploi, puisque les effectifs de l'usine de Grenoble, aujourd'hui de 1000 personnes, progresseront d'au moins 15 %.*
*Produire en France, nous y croyons !*



Kléber Beauvillain, Président du Directoire.

## *HP, UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.*



# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

LA CAMPAGNE DES « PRIMAIRES »

# M. Mondale a marqué des points contre M. Hart

De notre correspondant

Washington. – Trois jours avant l'importante « primaire » de mardi, dans l'Illinois, M. Gary Hart a connu, samedi 17 mars, sa première mauvaise journée dans la course à l'investiture démocrate. Quatre Etats étaient en jeu ce « super-samedi », et le sénateur du Colorado a partout été devancé, soit par M. Mondale (dans le Michigan et dans l'Arkansas), soit par M. Jackson (en Caroline-du-Sud), soit encore – dans le Mississippi – par les deux (1).

Cette série noire n'a rien d'irrémédiable, mais une nouvelle défaite, mardi, porterait un coup sévère à la candidature de M. Hart. Avec cent quatre-vingt-quatorze délégués, l'Illinois est, en effet, le premier des six Etats les mieux représentés à la Convention (2) à se prononcer, quinze jours avant l'Etat de New-York (deux cent quatre-vingt-cinq délégués) et trois semaines avant la Pennsylvanie (cent quatre-vingt-quinze délégués). Les résultats de mardi pèseront également lourd dans la balance par leur effet d'entraînement. Que M. Hart l'emporte, et il aura ajouté un grand Etat industriel du Centre-Ouest à son triomphe de la côte Est et à ses victoires du Sud et de l'Ouest, en Floride et dans les Etats de Washington et du Nevada. Si c'est, au contraire, M. Mondale qui arrive en tête, c'est alors ses spectaculaires échecs des deux premières semaines de campagne qui seront relativisés et la remontée qu'il opère depuis huit jours aura été couronnée de succès.

Autant dire que l'un comme l'autre ont besoin d'une nette victoire dans l'Illinois, victoire qui, en fin de semaine, ne paraissait assurée à aucun des deux. Un sondage du *Washington Post* et de la chaîne ABC donnait bien cinq points de plus à M. Hart (40 % contre 37 %), mais cette avance est à peine supérieure à la marge d'erreur. Beaucoup d'électeurs étant indécis, tout allait se jouer dans la journée de lundi.

### La remontée du pasteur Jackson

M. Hart continue de bénéficier d'un fort soutien parmi les électeurs indépendants, qui peuvent, dans l'Illinois, prendre part à la « primaire » démocrate et qui pourraient compter pour quelque 35 % des suffrages exprimés. Atout nouveau, le sénateur Hart semble commencer à séduire la frange de l'électorat, noir qu'il n'attirait pas du tout jusqu'à maintenant. Si cette évolution se confirmait, elle serait gênante pour M. Mondale, déjà handicapé par la candidature de M. Jackson. Or, après de mauvais débuts, le pasteur noir progresse maintenant régulièrement, puisqu'il a ajouté samedi à ses résultats moyens en Alabama et en Georgie, une victoire avec 25 % de voix en Caroline-du-Sud et un match nul avec M. Mondale dans le Mississippi.

Dans l'Illinois, M. Jackson est, de plus, soutenu par une personnalité noire de premier plan, M. Harold Washington, qui avait gagné il y a un an la mairie de Chigago. Problème supplémentaire pour M. Mondale, il est brillament soutenu (trop à son goût) par la partie de l'appareil démocrate qui, dans cet Etat, n'a pas accepté l'élection d'un Noir à la tête de la deuxième ville des Etats-Unis. Une bataille locale – et raciale – double donc la consultation primaire, quand elle ne l'éclipse pas.

M. Mondale en est prisonnier, car il est condamné à naviguer au plus près entre le respect de profondes convictions antiracistes, l'obligation de ne perdre aucune voix blanche et la nécessité de ne pas heurter les électeurs noirs, dont les bulletins seront décisifs (ils représentent 14 % de la population totale de l'Etat et plus de 40 % de celle de Chicago) ; M. Jackson pourrait avoir un rôle-clé à la convention de juillet.

M. Hart a, lui aussi, ses difficultés. En Caroline-du-Sud, où il avait reçu le soutien du sénateur Hollings, retiré de la course à l'investiture au lendemain des « primaires » du New-Hampshire, il a à peine dépassé M. Mondale (12,3 % contre 9,9 %), alors que près de 53 % des voix se sont portées sur des délégués non engagés. L'électorat démocrate le plus conservateur reste donc réticent à l'égard du jeune sénateur du Colorado, et il est inquiétant pour lui que, dans le Mississipi – où M. Glenn avait occupé de fortes positions avant de se retirer, – il y ait également quelque 30 % de voix pour des délégués non engagés.

M. Hart a apparemment un effort à faire vers sa droite. Mais il ne peut le tenter sans courir de grands risques. Les dix-huit points d'avance de M. Mondale dans le Michigan ont, en effet, valeur d'avertissement. Après avoir gêné l'ancien vice-président, en Nouvelle-Angleterre et en Floride, et l'avoir aidé, en Alabama, le soutien des syndicats lui a pleinement réussi dans cet autre Etat industriel largement comparable à l'Illinois. La victoire de M. Mondale dans le Michigan était attendue, ne serait-ce que parce que le scrutin y était organisé en « caucus » – petites assemblées électorales, – pour lesquelles il est plus difficile de mobiliser les électeurs que pour une primaire, et qui, en l'occurrence se tiennent souvent dans des locaux syndicaux. Il n'en reste pas moins que l'avance de M. Mondale a été particulièrement forte et que M. Hart souffre au moins autant dans l'Illinois que dans le Michigan de son opposition au plan de sauvetage de Chrysler en 1979 et de son refus de mesures protectionnistes en faveur de l'automobile.

Plus grave pour le sénateur du Colorado, M. Mondale semble, selon les sondages, être moins perçu par l'opinion comme un homme trop lié aux appareils syndicaux que dans les premières semaines des primaires. Encore incertain, ce changement pourrait être le fruit du dynamisme que dans l'adversité l'ancien vice-président a su insuffler à sa campagne.

Face à cette offensive, M. Hart a donné le sentiment d'hésiter entre des exposés programmatiques plus appronfondis mais rébarbatifs, la force tranquille et la riposte aux polémiques. Par deux fois, il a même franchement cafouillé : il a accusé d'attaques personnelles son adversaire qui n'en avait pas lui-même proférées, et il a fait retirer des ondes un message publicitaire dans lequel il tentait, sans finesse excessive, de tirer profit auprès des Noirs du soutien apporté à M. Mondale par les opposants blancs du maire de Chicago.

### Une situation délicate

La situation du jeune sénateur pourrait, dans ces conditions, paraître plus délicate que celle de son concurrent qui a, de surcroît, grâce à l'appui des appareils du parti et des syndicats, une organisation beaucoup plus forte que la sienne. Reste que M. Hart a pu dépenser 400 000 dollars en plublicité électorale télévisée, deux fois plus que M. Mondale, qui, croyant s'imposer très vite, avait investi dans les premières semaines un très fort pourcentage de ce que la loi électorale l'autorise à dépenser d'ici à la convention. M. Hart n'a pas le même problème puisqu'il n'avait pas d'argent au début et qu'il en a maintenant beaucoup.

Dernier point positif pour le sénateur du Colorado : il a prononcé vendredi soir à Chicago un discours de politique étrangère argumenté et bien construit autour de trois idées maîtresses : réciprocité, fiabilité et retenue. « *Réciprocité* » dans les rapports avec l'URSS, car la recherche d'une limitation du niveau des armements atomiques « *n'implique pas que nous nous aimions les uns les autres ou même que nous fassions confiance* ». « *Fiabilité* » dans les relations avec les pays alliés, car la solution des divergences doit être trouvée sans critiques publiques et par des consultations sereines. « *Retenue* » enfin, car « *ni notre sécurité ni l'aspiration des peuples à la liberté ne sont d'ordinaire bien servies par nos tentatives d'imposer notre volonté à d'autres* ». A propos de l'Europe, M. Hart est partisan d'une diminution des forces américaines qui y sont stationnées, mais d'un renforcement dans le cadre de l'OTAN, des forces navales américaines dans l'Atlantique. Et s'il a répété qu'il ne serait pas partisan d'engager les soldats américains en cas de menace sur le Golfe, il a précisé que cela n'excluait pas un soutien naval et aérien aux pays alliés qui auraient besoin d'intervenir pour protéger leurs propres intérêts.

C'est sans doute insuffisant pour rassurer à ce sujet l'Europe et le Japon, mais très efficace face à M. Mondale, qui devra désormais prendre garde, s'il continue à reprocher à M. Hart sa « *naïveté* » en politique étrangère, de ne pas apparaître trop proche en ce domaine de M. Reagan, qui a eu l'électorale prudence de rappeler les « marines » de Beyrouth.

BERNARD GUETTA.

(1) En Arkansas, M. Mondale a obtenu 44 % ; M. Hart, 30 %, et M. Jackson, 20 %. En Caroline-du-Sud (résultats partiels), M. Jackson, 24,9 % ; M. Hart, 12,3 %, et M. Mondale, 9,20 % ; non engagés : 52,8 %. Dans le Michigan (résultats partiels), M. Mondale, 49 % ; M. Hart, 31,3 % ; M. Jackson, 16,4 %. Dans le Mississipi (résultats partiels), M. Mondale, 30 % ; M. Jackson, 28 % ; M. Hart, 12 % ; non engagés : 30 %.

(2) *Le Texas, qui se prononce le 5 mai, envoie 500 délégués ; l'Ohio (8 mai), 175, et la Californie (5 juin), 345.*

# DIPLOMATIE

SELON M. MITTERRAND

## La France pourrait fabriquer en quelques mois la bombe à neutrons

A la veille de l'arrivée, mercredi 21 mars, de M. Mitterrand aux Etats-Unis en visite officielle, les chefs d'Etat des deux pays continuent d'échanger des déclarations sur l'état actuel des relations franco-américaines (*le Monde* du 16 mars).

Du côté français M. Mitterrand a indiqué, dans des propos rapportés par le *Washington Post*, dimanche 18 mars – mais dont on précise à l'Elysée qu'il s'est agi d'une « conversation » non officielle – que la France est prête à fabriquer seule à tout moment l'arme nucléaire à rayonnement renforcé (bombe à neutrons), et que l'ordre pourrait être exécuté en quelques mois. Toutefois, ajoute le président français, selon le quotidien américain, cet ordre n'a pas été donné, car « *ce n'est pas le moment d'ajouter aux tensions internationales* ». M. Mitterrand indique encore que M. Reagan lui écrit très souvent et que ses relations avec les Etats-Unis sont restées bonnes, même si elles restent fondées sur plus ou moins de compréhension.

Pour sa part, M. Reagan a insisté, dans des déclarations faites à l'AFP dimanche, sur les problèmes de l'Amérique centrale, se demandant pourquoi les Etats-Unis et la France, « *deux des plus grandes démocraties de l'histoire, ne voudraient pas voir la démocratie triompher* » dans cette région. « *Ce que nous voyons actuellement*, déclare le président américain, *c'est une épreuve de force menée par Cuba et l'Union soviétique, un point c'est tout. A Cuba, après quelque vingt-cinq ans de soi-disant révolution, c'est la démence économique (...) Comme un loup errant, Cuba guette avec des yeux affamés ses voisin épris de liberté.* »

M. Reagan déclare par ailleurs que « *les relations franco-américaines ont rarement été meilleures* » et salue « *le rôle significatif* » joué par M. Mitterrand dans l'établissement d'un « *niveau inhabituel de consensus transatlantique et de coopération pour la sécurité* ». Il salue également le « *rôle constructif* » de la France en Afrique et la « *réponse louable* » apportée par Paris à « *l'agression libyenne* » au Tchad. « *Nous maintenons un dialogue constant et franc avec le gouvernement français sur la situation en Afrique* » et « *cherchons à travailler avec la France de façon complémentaire* », conclut sur ce point le président américain.

## Chili

### NOUVELLE VAGUE D'ATTENTATS CONTRE LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Santiago (*AFP*). – Près de quarante *attentats à l'explosif*, visant, pour la plupart, le réseau de distribution d'électricité, ont été commis dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 mars, faisant six blessés et causant d'importants dégâts matériels. Ces attentats ont été revendiqués par le front patriotique Manuel Rodriguez, apparu ces derniers jours, qui tire son nom d'un guérillero du dix-neuvième siècle.

Trente explosions ont eu lieu à Santiago. Sept autres à Concepcion, Valparaiso, Vina-del-Mar et San-Antonio.

D'autre part, durant le même nuit, de violents affrontements ont opposé des habitants de quartiers pauvres de la capitale aux forces de l'ordre. Un jeune garçon a été grièvement blessé et quinze personnes ont été arrêtées dans le quartier de Cortijo.

# A TRAVERS LE MONDE

## Inde

• QUATRE MORTS A CALCUTTA. – Quatre personnes, *dont un officier supérieur de police* et son garde du corps, ont été tuées au cours de heurts entre membres des communautés hindoue et musulmane, dimanche 18 mars, dans le quartier de Garden Reach, à Calcutta. – (*Reuter.*)

## Libye

• TROIS ITALIENS CONDAMNÉS A LA RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ. – Un tribunal libyen a condamné trois Italiens, dont un par coutumace, à des peines de réclusion à perpétuité pour leur « *participation à une tentative de coup d'Etat* » contre le colonel Kadhafi, a annoncé la télévision italienne dimanche 18 mars. Selon celle-ci, l'accusation a affirmé que les trois Italiens « *avaient aidé un groupe d'officiers libyens dissidents et d'agents égyptiens pour ce complot, qui échoua en juillet 1980* ». Deux des condamnés travaillaient à l'époque sur un projet de construction en Libye. Ils sont en prison depuis quatre ans. – (*AP*).

## Maroc

• CONDAMNATIONS. – A l'issue d'un procès qui aura duré un mois, un tribunal de Rabat a condamné vendredi 16 mars 91 personnes à des peines de trois mois à deux ans de prison pour « *atteinte à l'ordre public* » à la suite des manifestations sanglantes de janvier. Un seul des prévenus a été condamné à deux ans de prison et deux autres à un an. – (*Reuter*).

## Nigéria

• UNE AFFAIRE DE CORRUPTION SERAIT A L'ORIGINE DU COUP D'ÉTAT. – Selon le journal britannique « *The Observer* », le coup d'Etat du 31 décembre dernier qui a renversé le gouvernement civil de M. Shagari, a été provoqué par la colère des généraux nigérians à la suite du versement d'une commission de 22 millions de livres sterling (255 millions de francs) pour l'achat de dix-huit avions Jaguar à la Grande-Bretagne. L'*Observer* explique, dans son numéro de dimanche 18 mars, que cette commission avait permis au parti de M. Shagari, le NPN (National Party of Nigeria) de remporter les élections générales d'août dernier. « *Les officiers de l'armée et de l'aviation nigérianes ont été si furieux en l'apprenant qu'ils ont décidé de passer à l'action et de prendre le pouvoir* », ajoute l'*Observer*. – (*AP.*)

## Pakistan

• ÉTUDIANTS CONDAMNÉS. – Trois dirigeants étudiants ont été condamnés, samedi 17 mars, à quinze coups de fouet par un tribunal militaire pour avoir interrompu le président Zia-Ul-Haq pendant un important discours, qu'il prononçait récemment à Peshawar, a-t-on appris de source officielle. Les étudiants ont également été condamnés à un an de travaux forcés et 100 000 roupies d'amendes (environ 100 000 dollars). La moitié des 40 000 personnes rassemblées pour écouter le discours du chef de l'Etat avait quitté le stade de Peshawar après l'intervention des forces anti-émeutes venues neutraliser un groupe d'étudiants musulmans de droite protestant contre l'interdiction de leur organisation (*le Monde* du 14 mars). – (*AFP*).

## Paraguay

• ARRESTATION DU DIRECTEUR DU PRINCIPAL QUOTIDIEN. – M. Aldo Zucollilo, directeur d'*ABC Color*, le plus gros tirage de la presse quotidienne du Paraguay, a été arrêté vendredi 16 mars. En août dernier, il avait déjà été emprisonné douze jours pour outrage à la Cour à la suite de la publication d'une lettre critiquant le président de la Cour suprême. *ABC Color* critique fréquemment le gouvernement du président Alfredo Stroessner, au pouvoir depuis trente ans. – (*Reuter.*)

## RFA

• M. ROLF WINTER, RÉDACTEUR EN CHEF DE STERN. – M. Rolf Winter, actuellement rédacteur en chef du magazine *Géo* (en Allemagne fédérale), sera le nouveau rédacteur en chef du magazine *Stern* (Hambourg). Il succède à ce poste à M. Peter Scholl-Latour, qui va représenter les intérêts du groupe éditeur Gruner und Jahr dans le secteur du film et de la télévision. M. Scholl-Latour demeure cependant éditeur de *Stern*, le coéditeur, M. Rolf Gillhausen, quittant le groupe pour la production cinématographique.

## Tchad

• M. GOUKOUNI OUEDDEI RECONNAIT L'EXISTENCE DE « DIVERGENCES » AU SEIN DU GUNT. – Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match*, daté du 23 mars, M. Goukouni Oueddeï déclare, à propos du GUNT : « *Nous avons trouvé tardivement un terrain d'accord, mais cette entente n'est pas cimentée comme il le faudrait ; il y a des failles, d'où, parfois, des déclarations divergentes de tel ou tel dirigeant. Ces divergences favorisent Hissène Habré. Cela, nous le savons (...).* » Le président du GUNT indique d'autre part : « *Si une agression se produisait, nous sommes convaincus que, non seulement les Libyens seraient à nos côtés, mais que d'autres amis se joindraient à nous.* »

# EUROPE

## République d'Irlande

### L'un des chefs présumés de l'INLA a été extradé

Dublin (*AFP*). – Les autorités de Dublin ont extradé vers l'Ulster, dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mars, Dominic McGlinchey, considéré comme un des chefs de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA). Cette décision, prise quelques heures seulement après l'arrestation du militant républicain sur la côte ouest de la République d'Irlande, marque une étape importante dans la lutte contre le terrorisme menée conjointement des deux côtés de la frontière.

Surnommé « *le chien enragé* », Dominic McGlinchey, vingt-neuf ans, était réclamé par la justice britannique pour un meurtre perpétré en 1977. Il a lui-même avoué avoir commis une trentaine de meurtres et attentats en Irlande du Nord. Son extradition a été prononcée par la cour suprême de Dublin, siégeant exceptionnellement samedi soir, jour de la Saint-Patrick, la fête nationale irlandaise.

Le militant républicain avait été arrêté quelques heures plus tôt, à Newmarket-on-Fergus (comté de Clare), après une fusillade avec la police. Trois autres hommes, qui seraient membres de l'INLA, ont été également arrêtés, et un policier a été blessé par balles au cours de l'opération.

En décembre 1982, la cour suprême de Dublin avait déjà décidé que Dominic McGlinchey serait extradé en Ulster s'il était arrêté dans le sud, en établissant une distinction entre crimes terroristes et crimes politiques. Londres avait très bien accueilli cette décision.

McGlinchey, qui a déjà passé quatre ans en prison, en République d'Irlande, de 1977 à 1981, pour possession d'armes à feu, avait échappé à plusieurs reprises ces derniers mois aux policiers irlandais. Sa femme, qui attend un troisième enfant, séjournerait actuellement en Bretagne.

**[Créée au milieu des années 70, après une scission de l'IRA provisoire, l'INLA (Irish National Liberation Army) est une émanation de l'IRSP (Parti républicain socialiste irlandais), plus influencé par le marxisme que les « provos ». L'INLA, qui regroupe un petit nombre de membres actifs, moins bien contrôlés que les militants de l'IRA, a revendiqué de nombreux attentats contre des personnalités britanniques, dont le plus spectaculaire reste celui qui, en 1979, a coûté la vie à Airey Neave, un conseiller de Mme Thatcher, alors leader de l'opposition, dans le parking même de la Chambre des communes, à Londres. L'INLA a été plus touchée que l'IRA provisoire par les récents succès des forces de l'ordre.]**

## R.F.A.

### LE SPD EST BIEN PLACÉ POUR REGAGNER LA MAIRIE DE MUNICH

(*De notre envoyé spécial.*)

Munich. – Avec 48,3 % des voix contre seulement 44,3 % à son adversaire, le candidat du SPD à la mairie de Munich, M. Georg Kronawitter, est bien placé pour éliminer au deuxième tour – dans quinze jours – le maire sortant, M. Erich Kiesl (CSU).

Les élections municipales du dimanche 18 mars en Bavière, fief de M. Strauss, ont été marquées, dans les grandes villes, par une progression du SPD, et l'entrée des Verts dans plusieurs conseils municipaux. La CSU du ministre-président semble cependant être parvenue à maintenir ses positions dans l'ensemble du Land. En raison de la complication du système électoral bavarois, les résultats définitifs ne seront pas connus avant jeudi.

Les sociaux-démocrates avaient perdu la mairie de Munich en 1978, après trente ans de règne sans partage, en raison de divisions qui opposaient alors, au niveau local, la droite et la gauche du parti. Si sa victoire se confirme le 1er avril prochain, M. Kronawitter, qui a bénéficié cette fois de la réconciliation des « frères ennemis » pour mener une bonne campagne contre la gestion « *antisociale* » du maire sortant, devra toutefois gouverner avec un conseil municipal sans majorité stable. L'appoint des Verts, qui, pour leur première participation électorale, devraient obtenir près de 6,5 % des voix, ne sera vraisemblablement pas suffisant. Les sociaux-démocrates et les Verts entendent coopérer sans pour autant adopter une plate-forme commune. Leur principal point de divergence concerne la construction d'un nouvel aéroport à Munich. Le SPD a, en revanche, fait savoir qu'il s'opposerait à la nouvelle tranche de la centrale nucléaire d'Ohu (près de Landshut).

H. de B.

Pologne

# La fin de la conférence nationale du parti

## Un bulletin de victoire, mais les pertes sont lourdes

Mission accomplie. Tel est, en substance, le satisfecit que le Parti ouvrier polonais vient de s'accorder à lui-même, et donc au général Jaruzelski, à l'occasion de sa conférence nationalee, réunie du 16 au 18 mars à Varsovie.

Tel est aussi, et c'est encore plus important, le message que l'équipe dirigeante actuelle a adressé au Kremlin et à son nouveau secrétaire général, M. Tchernenko, en même temps qu'à *« tous les partis communistes et ouvriers du monde »* : *« La Pologne n'est plus et ne sera plus dans l'avenir une source de désordres et de tensions internationales, ni un instrument de la croisade antisocialiste de l'impérialisme. »*

Le message sonne presque comme un bulletin de victoire. L'époque pas si lointaine où le parti polonais, défié par un puissant mouvement auquel il avait dû concéder la légalité – Solidarité, – faisait scandale au sein de la communauté socialiste est bien close. Le célèbre appel à *« renverser le cours des événements »* en Pologne, formulé par le Kremlin au printemps 1981, a été suivi d'effet. La *« contre-révolution »* a été vaincue. Le parti a traversé, *« en prenant des bosses »*, la phase *« la plus dramatique »* de son histoire, et on est maintenant entré dans une période d' *« après-guerre »*, selon les expressions du général Jaruzelski.

Les discours prononcés au cours de cette conférence nationale, réunie, comme c'est devenu la règle, à une date située à mi-chemin entre deux congrès, ont amplement montré que les « bosses » n'étaient pas résorbées, et même qu'on ne voit guère de solutions aux multiples problèmes de la Pologne, où le revenu national est tombé au niveau de ... 1973. Mais l'essentiel est là : le parti tient à nouveau le pays en main ; en tout cas il l'affirme. On comprend que les délégués aient voté une motion de soutien au général Jaruzelski, et proclamé dans une autre résolution leur gratitude à l'armée et à la police, qui ont permis, grâce *« à des mesures exceptionnelles »*, ce retournement inespéré.

Ces délégués n'étaient que 1 736 – sur les 1 962 ayant participé au neuvième congrès du parti en juillet 1981. Cent trente sept avaient été entre-temps privés de leur mandat, parce qu'ils avaient manqué à leurs devoirs ou suivi une ligne politique *« erronée »*, et 99 autres étaient *« absents »*, parmi lesquels, naturellement, les personnalités qui avaient accordé le plus de foi aux « accords » d'août 1980, comme M. Tadeusz Fiszbach, ancien premier secrétaire du parti à Gdansk, actuellement relégué à un poste subalterne dans une ambassade.

Le parti que représentent ces délégués n'est plus tout à fait le même, puisqu'il a perdu 1 million de membres et qu'il ne compte plus, officiellement, que 850 000 ouvriers, (39 %) sur 2 167 000 adhérents. C'est là, a déclaré le général Jaruzelski, l'aspect *« le plus douloureux »*. Quant à la proportion de jeunes, elle est proprement alarmante : les dix-huit à vingt-neuf ans ne représentent que 11 % des effectifs.

### « Les vautours antisocialistes »

Il n'est pas étonnant que l'une des consignes essentielles pour les mois à venir soit le lancement, en direction de la jeunesse, d'une grande *« offensive »* idéologique qui devrait surtout se traduire par un renforcement de la propagande dans l'éducation et des pressions accrues sur le corps enseignant. Quelle *que soit* l'ampleur des mesures envisagées, cette reconquête idéologique de la jeunesse promet d'être extrêmement difficile, car c'est dans cette classe d'âge que la rupture avec le régime est la plus radicale, depuis l'imposition de l'état de guerre.

Autre point d'achoppement, évoqué par le général Jaruzelski : les intellectuels, parmi lesquels se trouvent ces *« petits groupes d'extrémistes »* qui inspirent actuellement, selon lui, l'opposition clandestine. Après l'échec flagrant des appels au ralliement au régime, les effets d'une politique plus énergique à leur égard se sont déjà fait sentir, avec, notamment, l'arrestation récente de l'écrivain Marek Nowakowski, dont M. Walesa vient de prendre vigoureusement la défense. Certains voudraient visiblement aller beaucoup plus loin, comme ce délégué qui n'a pas craint d'utiliser un langage digne du début des années 50 : *« Le temps est venu de dire sans ambiguïté qu'il ne peut y avoir dans notre pays de place pour des pseudo-intellectuels et des pseudo-polonais »*.

Quant au vice-premier ministre M. Rakowski, il ne s'est guère montré moins virulent dans sa dénonciation de l'opposition qui, *« faute d'arguments, cherche à nous lancer un nouveau défi, en appelant au boycottage des élections »*, dans un geste *« non patriotique »* destiné à *« fournir de la pâture aux vautours antisocialistes »* en Occident. M. Rakowski – qui passa naguère pour un libéral – faisait allusion aux prochaines élections locales prévues pour le mois de juin (les élections *législatives, plus délicates parce que* plus importantes, ont été prudemment reportées à l'année prochaine au plus tôt).

L'Eglise, elle, est traitée avec plus de ménagements. Le général Jaruzelski veut maintenir avec elle de *« bonnes relations »* (*le Monde* daté 18-19 mars) et joue ostensiblement la carte de la hiérarchie, comptant avant tout sur le *« réalisme »* du primat Mgr Glemp, quitte à exercer en même temps des pressions policières *sur les prêtres contestataires.* Mais là encore certains délégués à la conférence nationale ont semblé mécontents que le pouvoir ne se montre pas plus énergique, l'un d'entre eux regrettant par exemple que l'on construise tant d'églises alors que la crise du bâtiment est toujours aussi aiguë, plusieurs autres dénonçant à propos de l'affaire des crucifix, l' *« intolérance » dont feraient preuve* les catholiques.

### Vers de nouvelles augmentations de prix

La conférence a aussi entendu un rapport – plutôt sombre – du vice-premier ministre chargé de la coordination au sein du gouvernement, M. Zbigniew Messner, sur la situation économique. En dépit des progrès réalisés par la production de charbon, d'acier, de courant électrique, la demande en produits de consommation n'est toujours pas satisfaite, en particulier pour l'alimentation. L'inflation ne diminue pas (elle atteint 16 %) et de nouvelles augmentations de prix seront bientôt indispensables, y compris pour les produits de première nécessité.

Les devises manquent pour importer des pièces nécessaires à la production, et *« 1983 a été une mauvaise année pour nos échanges avec l'Ouest : si cela se répétait cette année, notre économie serait menacée »*. Le vice-premier ministre a aussi fait une discrète allusion aux *« tensions »* qui apparaissent *« temporairement »* dans certaines entreprises, *« les ennemis politiques incitant les ouvriers à avancer des revendications marquées par l'irréalisme »*. (La presse clandestine a signalé récemment un certain nombre d'arrêts de travail qui ont permis dans plusieurs cas aux ouvriers d'obtenir satisfaction.)

De son côté, le général Jaruzelski, tout en affirmant que la réforme économique, comme le processus dit du *« renouveau socialiste »*, seraient maintenus, a lancé un nette, mise en garde aux comités d'autogestion (*ces organismes, à la différence des* nouveaux syndicats, sont assez souvent influencés par la présence d'anciens militants de Solidarité, et entendent avoir leur mot à dire dans la gestion) : *« Aucun organe d'autogestion,* a-t-il averti, *ne peut prendre des positions contraires à celles de l'Etat socialiste »* : il s'agit de fermer l'une des dernières portes par où pourrait s'engouffrer une certaine contestation.

Cette conférence nationale a donc été sereine : il n'y a eu aucun changement de personnes, le pouvoir du *général Jaruzelski semble plus* solide que jamais, et on a remarqué que presque toutes les interventions des délégués – telles qu'elles ont été rapportées par l'agence PAP – contenaient un hommage à cet homme en uniforme qui cumule toujours autant de fonctions (premier secrétaire, chef du comité de défense du pays, premier ministre et *commandant en chef en temps* de guerre).

La situation, selon l'expression du *porte-parole du comité central,* est à présent *« quasi normale »*, ce « quasi » désignant sans doute tout ce qui distingue encore la Pologne des autres pays socialistes, et qui reste considérable. Comme il est logique, ce retour à la normale s'accompagne de la réapparition des phénomènes classiques, dénoncés par de nombreux intervenants : *bureaucratie, incompétence, arrogance* des responsables, résitance à l'application de la réforme économique. Ce que le général Jaruzelski a appelé lui-même – pour le dénoncer – *« la récidive de l'autocratie, d'une certaine griserie du pouvoir, du manque de modestie et de culture dans les rapports humains »*, avec comme corollaire, *« l'injustice sociale, la violation de la dignité ouvrière, le gaspillage »*...

C'est bien le paradoxe de cette étrange conférence : *dirigeants* et délégués, tout en affichant *in fine* un optimisme de bon aloi, ont dressé en fait un catalogue impressionnant des maux dont souffre ce pays – sans parler, bien sûr, de la situation morale d'un peuple dont l'élan a été brisé net.

Même s'il a toutes les raisons d'être satisfait, le général Jaruzelski ne se dissimule pas les difficultés à venir : il a défini un programme en huit points, dont les deux premiers constituent à eux seuls une bien vaste entreprise : *« Vaincre la crise économique »*, et *« rétablir les liens avec la classe ouvrière »* ! Le huitième et dernier, *« renforcer la position de la Pologne dans la communauté socialiste »*, semble beaucoup plus près d'être réalisé.

JAN KRAUZE.

### M. WALESA DÉFEND LES ÉCRIVAINS ET LES PRISONNIERS POLITIQUES

*« Parmi les maladies dont souffre notre pays, il y en a une qu'on ne peut pas taire, à laquelle je pense sans arrêt, et dont je continuerai à parler : les personnes emprisonnées. »* Au moment où la conférence du parti achevait ses travaux, dimanche 18 mars, M. Lech Walesa a tenu à attirer l'attention *sur le sort des prisonniers politiques*, comme il le fait de plus en plus souvent ces derniers temps. Il a en particulier évoqué la détention de Mme Anna Walentynowicz, autre figure célèbre des chantiers navals de Gdansk.

M. Walesa a aussi pris très vigoureusement la défense de M. Marek Nowakowski, écrivain récemment arrêté. Il estime que le *« rapport sur l'état de guerre »*, publié clandestinement par M. Nowakowski, est la meilleure œuvre consacrée à cette *« tragique période »*. Répondant aux accusations de *« collaboration »* avec des organisations occidentales hostiles, portées contre l'écrivain, le dirigeant ouvrier écrit : *« Il serait donc néfaste pour mon pays qu'un écrivain de talent, et honnête Polonais, coopère avec des personnalités aussi éminentes que Czeslaw Milosz* (le prix Nobel de littérature en 1980). *Un tel raisonnement est ahurissant. (...) La culture polonaise est une et indivisible, qu'elle soit créée en Pologne ou à l'étranger. »* Et M. Walesa de dénoncer l'état d'esprit du pouvoir selon lequel *« un écrivain doit se soumettre ou se taire, sinon on le met en prison »*.



Italie

## M. Palumbo remplacera M. Cavallari à la tête du « Corriere della sera »

De notre correspondant

Rome. – Le conseil d'administration du *Corriere della sera* a annoncé, dans un communiqué diffusé jeudi 15 mars, la nomination à la tête du prestigieux quotidien de M. Gino Palumbo en remplacement de M. Alberto Cavallari. Cette nomination sera effective à l'expiration normale du mandat de celui-ci, le 19 juin prochain. Dans son communiqué, le conseil d'administration précise que cette décision a été prise en considération *« des exigences de l'entreprise »* et il *« remercie M. Cavallari pour le travail accompli en la situation difficile, complexe et grave traversée par l'entreprise »*.

L'actuel directeur du *Corriere* avait en effet pris sa fonction, en 1981, au lendemain du scandale de la loge P2 auquel étaient mêlés le propriétaire du titre, M. Angelo Rizzoli, et le directeur, M. Di Bella. M. Cavallari a dû en outre affronter la mise en administration judiciaire de la gestion du journal à la suite des difficultés financières du groupe Rizzoli.

Dans un court texte publié à la suite du communiqué du conseil d'administration, M. Cavallari se félicite de la nomination de son successeur, qui dirige actuellement la *Gazzetta dello sport*, un autre titre du groupe du *Corriere della sera*, et rappelle qu'il avait lui-même annoncé dans un récent article sa décision de quitter la direction du journal à l'échéance normale de son mandat. En attendant, comme le souligne le communiqué du conseil d'administration, M. Cavallari assumera normalement ses fonctions. Il reviendra au nouveau directeur, est-il précisé, de modifier éventuellement la direction du quotidien dans la plus *« totale autonomie »* et *« en vertu de critères exclusivement professionnels »*. Cette dernière précision vise à désamorcer les rumeurs circulant actuellement sur un éventuel «partage» de la direction du quotidien entre les partis politiques.

Agé de soixante-trois ans, M. Palumbo a *derrière* lui une longue carrière dans la rédaction du groupe du *Corriere della sera*. Avant la *Gazzetta dello sport*, il a dirigé le *Corriere d'informazione*, un quotidien milanais de l'après-midi aujourd'hui disparu. Il occupa aussi les fonctions de directeur adjoint du *Corriere* au début des années 70. Il est notamment connu *pour s'être opposé durement en 1975* au propriétaire, au point de quitter l'entreprise. Un an après, il était rappelé pour diriger la *Gazzetta dello sport*.

PHILIPPE PONS.

Espagne

### LE CONSUL ET LES PÊCHEURS

Las Palmas (îles Canaries) (*Reuter*). – Le consul général de Mauritanie aux îles Canaries, M. Ahmed Miske Ould Haye, a déclaré, le samedi 17 mars, qu'il proposerait à son gouvernement d'appliquer la loi coranique aux pêcheurs espagnols surpris à pêcher illégalement dans les eaux territoriales de son pays. *« Ils auront la main droite coupée pour un premier délit,* a-t-il dit, *et la main gauche en cas de récidive. »*

Le consul a ajouté que les chalutiers espagnols qui braconnaient dans les eaux mauritaniennes faisaient un tort considérable à son pays. *« Les revenus de la pêche sont une question de vie ou de mort pour la Mauritanie »*, a-t-il dit.

# EUROPE

URSS

## Le culte « brejnévien » de M. Tchernenko

De notre correspondant

Moscou. — M. Tchernenko ne déteste pas les honneurs. Ce trait de caractère était de notoriété publique lorsqu'il jouait le rôle de « dauphin » auprès de Brejnev. Le numéro un de l'époque, loin de *s'en offusquer, se réjouissait* plutôt de cet état d'esprit qu'il jugeait sain, et dont il n'était lui-même pas dépourvu.

Depuis l'accession de M. Tchernenko au secrétariat général, le 13 février, deux phases ont pu être observées dans le culte naissant de la personnalité du nouveau dirigeant. D'abord, le visage du secrétaire général était omniprésent à la télévision et dans les journaux. Ses discours emplissaient des colonnes entières des quotidiens. *Les informations* télévisées du soir étaient un festival de déclarations d'allégeance au nouveau secrétaire général de toutes les couches de la population, de tous les organismes — à tous les niveaux — du parti et de l'Etat, sans compter les démarches « spontanées » des entreprises, des minorités ethniques, des sportifs, etc.

M. Tchernenko a reçu, pendant ses premiers jours d'exercice du pouvoir, nettement plus d'hommages qu'Andropov lors de son avènement.

La palme revient à M. Chevarnadze, membre suppléant du bureau politique et premier secrétaire du parti en Géorgie, déjà connu, il est vrai, pour son lyrisme en matière de « culte », mais qui a probablement voulu faire oublier *qu'il était apprécié d'Andropov* (bien qu'il eût été nommé par Brejnev) pour ses capacités de gestionnaire. « *Les masses laborieuses considèrent* [M.Tchernenko] *comme une personne qui répand partout son grand charme personnel. (...) Grande est l'autorité de Constantin Oustinovitch Tchernenko. (...) Les recommandations, les vœux, les indications de Constantin Tchernenko ont été à la base de plusieurs réalisations dans notre République* », déclarait, entre autres, M. Chevarnadze dans son discours de candidat au Soviet suprême.

### Un « rythme de croisière »

La mesure avait-elle été dépassée ? Toujours est-il qu'après ces débauches on en est revenu au bout d'une semaine à une sorte de « rythme de croisière » comparable à ce qui se passait avec Brejnev.

Le journal télévisé du soir a repris son allure coutumière, avec ses longs reportages sur les succès industriels ou agricoles remportés à travers le pays. Le secrétaire général n'apparaît physiquement en moyenne que deux fois par semaine, même s'il est évidemment cité tous les soirs pour une raison ou pour une autre. Une cérémonie dans une usine a été l'occasion de voir, le 11 mars, des portraits alternés de Lénine et de M. Tchernenko brandis par des ouvriers.

Le « style » de M. Tchernenko, à l'évidence, s'apparente à celui de Brejnev. La *famille* de l'ancien secrétaire général, qui s'était montrée très discrète pendant le mandat d'Andropov, est réapparue en public, mais pas au complet. On n'a toujours pas revu la belle-sœur de Brejnev, la veuve de Semion Tsvigoun, premier vice-président du KGB, mort dans des conditions mal élucidées le 19 février 1982. En revanche, la fille et la veuve de l'ancien secrétaire général ont eu l'honneur de siéger aux côtés de MmeTchernenko, le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes (*le Monde* daté 11-12 mars).

Certains hauts fonctionnaires du parti qui étaient tombés dans la trappe immédiatement après l'arrivée d'Andropov ont également réapparu. C'est le cas de M. Gueorgui Tsoukanov, l'un des principaux *collaborateurs* de Brejnev. On a annoncé coup sur coup qu'il avait été élu le 4 mars député de Dnepropetrovsk au Soviet suprême et qu'il était depuis une date non précisée premier chef adjoint d'un département du comité central.

M. Tchourbanov, premier vice-ministre de l'intérieur et gendre de Brejnev, a également refait surface. Sa réapparition est intéressante dans la mesure où sa disgrâce, sous Andropov, était liée à l'opération de nettoyage menée au sein de ce ministère. Le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Chtchelokov, accusé de corruption, avait perdu son poste en décembre 1982.

Il ne faut sans doute pas exagérer l'ampleur de ces « retours ». Il semble que M. Tchernenko ne veuille ou ne puisse aller très au-delà de ces *réhabilitations* discrètes. Il n'est pas question pour lui de s'écarter vraiment, du moins pour l'instant, de la ligne suivie par Andropov aussi bien en économie qu'en politique extérieure. La *Pravda* ne cesse de faire référence aux réunions plénières du comité central qui ont eu lieu sous Andropov. *Le* mot d'ordre est donc la continuité politique *même si, par sa personnalité* comme par son instinct politique, M. Tchernenko renoue avec l'ère Brejnev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## M. Victor Pribytkov : un « assistant » efficace du numéro un

Parallèlement à l'extension du culte de sa *personnalité*, un bon moyen pour un secrétaire général du parti de consolider son autorité est de donner *du galon à ses collaborateurs* immédiats, ce qui rehausse leur statut vis-à-vis du reste des cadres et permet une meilleure diffusion des consignes.

Mais il était d'usage d'observer *pour cela un « délai de décence »*. Grigori Chouiski, qui fut une sorte de chef de cabinet de Khrouchtchev, attendit 1961, c'est-à-dire huit ans, pour conquérir un siège mineur (membre de la commission de révision) dans les instances du parti. Gueorgui Tsoukanov, *qui tint le* même rôle auprès de *Brejnev* et refait *surface aujourd'hui (voir ci-contre)*, obtint le même siège en 1966, deux ans après l'accession de Brejnev au pouvoir suprême, et devint député quelques années plus tard.

Avec M. Tchernenko les choses vont beaucoup plus vite. Un personnage nouveau apparu dans son sillage au lendemain même de son élection à la tête du parti, le 13 février, est M. Victor Pribytkov qui, en qualité d'*« assistant du secrétaire général »*, a assisté aux audiences accordées *par le nouveau numéro un* à MM. Bush, Mauroy, Kohl et à d'autres personnalités venues à Moscou pour les *funérailles d'Andropov*. M. Pribytkov n'est pas tout à fait un inconnu : *c'est lui qui a collecté et* probablement rédigé une grande partie des *écrits* et discours abondamment répandus par M. Tchernenko depuis quelques années. Son nom figure comme « responsable de l'édition » de plusieurs de ses recueils à partir de 1980.

Or M. Pribytkov se retrouve, dès aujourd'hui, député au Soviet suprême. Il a été élu le 4 mars dans une circonscription de Bachkirie du Soviet des nationalités, ce qui n'était visiblement *pas prévu il y a quelques semaines* encore. La même circonscription était en effet occupée jusqu'à présent par M. Tokarev, ministre de la construction industrielle. Par une heureuse coïncidence, M. Tokarev a été mis à la retraite « pour raisons de santé », et bien qu'il ne soit âgé que de soixante-trois ans, le 16 février, *trois jours après le début du nouveau* règne. Il restait tout juste quinze jours à M. Pribytkov pour faire sa « campagne électorale » en Bachkirie, mais il n'en a pas moins obtenu ses 99 % de suffrages. Un succès à la Gary Hart en quelque sorte, dans des conditions soviétiques...

Mais M. Pribytkov ne devrait pas s'arrêter là. Il peut compter sur un siège au comité central du parti au prochain congrès dans deux ans, peut-être sur de plus belles promotions encore. M. Tchernenko n'occupait-il pas lui-même, il y a tout *juste vingt ans, une fonction tout à* fait semblable auprès de son maître Leonid Brejnev ? Tous les espoirs sont donc permis à celui qui apparaît d'ores et déjà comme « le Tchernenko de Constantin Tchernenko ». D'autant qu'il ne serait âgé que de quarante-huit ans.

### Beaucoup de concurrence à ce niveau

*Il est vrai qu'il y a de la concurrence* même à ce niveau, car le nouveau maître du parti a déjà plus d'« assistants » officiellement recensés que n'importe lequel de ses prédécesseurs. M. Tchernenko a reconduit dans ses fonctions M. Andréi Alexandrov-Agentov, qui a été le conseiller diplomatique de Khrouchtchev, Brejnev et Andropov successivement ; il a repris à son service M. Victor Charapov, un ancien journaliste qui préparait les discours d'Andropov, que l'on a vu aux côtés du défunt secrétaire général à partir de 1982 et à nouveau dans certains entretiens de M. Tchernenko.

*Enfin, on peut se demander* si M. Vladimir Lomonosov, un ancien responsable du parti à Moscou puis en Asie centrale, et qui semblait promis à une carrière météorique au début des années 60, ne fait pas partie lui aussi des nouveaux « assistants » ou conseillers du n° 1. *Il vient* en effet de se faire réélire au Soviet suprême *en qualité de « fonctionnaire responsable de l'appareil du comité central »*, le seul dans cette catégorie avec M. Pribytkov.

MICHEL TATU.

### TROIS CENT MILLE NOUVEAUX ANDROPOVIENS

Les trois cent mille habitants de la ville de *Rybinsk*, dans le nord de la République de Russie, seront désormais domiciliés à Andropov : un peu plus d'un mois après la mort de l'ancien *secrétaire général du Parti*, son nom a été donné à cette localité où il avait travaillé et fait des études : une série de rues de Moscou et d'autres villes soviétiques porteront aussi le nom de l'ancien chef du KGB.

Les honneurs qui lui sont rendus sont tout à fait comparables à ceux qui avaient été réservés quinze mois plus tôt à *Brejnev : une ville d'importance* comparable avait reçu son nom, ainsi que des districts de Moscou et de Dnieprodjerjinsk.

Les *nouveaux Andropoviens* qui ne seraient pas enthousiasmés par le nom donné à leur ville peuvent garder quelque espoir : Rybinsk a déjà été débaptisée en 1946 pour se voir attribuer le nom d'un ancien secrétaire du Parti pour la région de Moscou, Chtcherbakov, avant de retrouver son appellation d'origine en 1957, au moment *de la déstalinisation. — (UPI, Reuter.)*

Le Monde

# politique

## LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Les enjeux du scrutin

par JEAN-MARIE COLOMBANI

*Le jugement, exclusivement négatif, porté par M. Jacques Chirac sur* l'accord agricole de Bruxelles n'est qu'un avant-goût de ce qui attend le chef de l'Etat si le sommet des Dix vient à échouer. Déjà, le même M. Chirac avait pris les devants en suggérant qu'en lieu et place de M. Mitterrand, il aurait, lui, déjà bouté les Anglais hors du Marché commun agricole; et, pour que le chef de l'Etat n'ait aucune porte de sortie, MM. François-Poncet et Méhaignerie lui ont reproché, dans nos colonnes (*le Monde* daté 18-19 mars), de ne pas avoir su faire de concessions à temps.

Ces premières escarmouches prouvent, s'il en était besoin, que le sommet de Bruxelles est bel et bien un enjeu important de politique intérieure. En outre, de son succès ou de son échec – ou, plutôt, de l'idée que l'opinion se fera de l'un ou de l'autre – dépendront les conditions de la campagne pour les élections européennes : *le sommet de Bruxelles* en donne le véritable coup d'envoi. Au demeurant, tous les acteurs, ou presque, sont en place : d'un côté, la liste unique de l'opposition, conduite par Mme Veil; elle sera sans doute flanquée à l'extrême droite d'une liste Le Pen; de l'autre, MM. Jospin et Marchais, à la tête de listes PS et PCF homogènes, accompagnées par une liste PSU-Fiszbin, et, peut-être, d'une liste trotskiste (celle du Parti communiste internationaliste); au centre gauche, la liste Stirn-MRG et, ailleurs, une liste écologiste.

Il reste à distribuer les rôles. Celui du perdant paraît déjà pris par le pouvoir. Comment la gauche peut-elle s'en sortir ?

Si l'on veut dresser un état des forces à l'entrée de cette campagne électorale, il faut répondre à quatre questions : quel peut être le retard de la gauche par rapport à la droite ? Y aura-t-il un nouveau recul communiste ? Jusqu'où ira l'ascension de M. Le Pen ? Enfin, Mme Veil peut-elle franchir la barre des 50 %.

Le plus récent sondatge préélectoral, celui de la SOFRES, situe l'écart entre la majorité et l'opposition à 15 points en faveur de cette dernière (1) ; chiffre énorme et, par là même, peu conforme à nos traditions électorales. Au départ, il est vrai, le pouvoir est désavantagé : dans un contexte de faible intérêt pour la chose européenne, seul l'électorat de la droite est mobilisé, quand il n'est pas impatient ou exaspéré. Ses chefs de file comptent bien ne pas relâcher la pression. C'est pourquoi ils lancent des mots d'ordre de politique intérieure : « *un référendum* », pour M. Alain Peyrefitte. un désaveu de l'élection des « *socialo-communistes* », pour Mme Veil (qui s'était gardée, jusqu'à présent, d'employer cette terminologie).

Pour la gauche, il est évidemment difficile de mobiliser sur la politique intérieure dans la phase actuelle d'augmentation du chômage, et il lui est impossible d'utiliser un argument qui ne sera opérationnel qu'en 1986, à savoir : voulez-vous revoir la droite au pouvoir ? L'élection européenne permet, en effet, aux électeurs qui le souhaitent de se défouler impunément ; d'adresser au gouvernement un avertissement sans frais.

Mais point trop n'en faut. Un écart de 15 points donne la mesure du handicap à rattraper en deux ans (soit 7,5 points). « *Battons-nous !* » a lancé M. Jean Poperen au « Club de la presse d'Europe 1 ». Il est temps, en effet, que la gauche retrouve le chemin de son propre électorat. Car plus l'écart sera grand (nul n'imagine un instant qu'il puisse être favorable à la majorité), plus la préparation des élections législatives de 1986 sera difficile pour le pouvoir.

L'un des facteurs décisifs de cet écart est évidemment le résultat d'un parti sur le déclin : le PCF. Outre l'usure qui atteint son chef de file, ce dernier est confronté à une difficulté majeure : définir un discours crédible. Le thème-épouvantail de *l'« Europe du capital »*, comme celui de la « *technocratie bruxelloise* » ne paraissent plus émouvoir les foules. Tout au plus va-t-il chercher à attirer les voix de ceux qu'effraie l'entrée de l'Espagne dans la CEE. C'est d'entrée de jeu se limiter à des ambitions régionales. Les communistes feront donc campagne sur des thèmes de politique intérieure. Sur ce terrain, ils sont dans une logique de distanciation d'avec *les socialistes. « Les communistes, eux, ne vous ont jamais trompés »*, déclare M. Marchais. Sous-entendu : les socialistes, eux, depuis 1981... Logique délétère, s'il en est ; même si le PCF n'a d'autre créneau possible que celui qui consiste à se poser en meilleur défenseur des « travailleurs ».

Lesdits travailleurs – du moins une partie d'entre eux (2) – sont au contraire tentés par le populisme néo-poujadiste de M. Le Pen. Le leader du Front national voit s'ouvrir devant lui une occasion idéale de placer l'extrême droite à son plus haut niveau. Peut-on rêver conjonction plus faste, en théorie ? Le scrutin proportionnel laisse un espace à l'extrême droite. La liste d'union de l'opposition aussi, puisque le RPR, lorsqu'il se bat sous ses propres couleurs, contient l'extrême droite. Mme Veil également, puisque la tête de liste, depuis l'adoption de la loi sur l'avortement, a cristallisé à droite des haines de nature morale ou, même si elles ne sont guère avouables, antisémites. Bref, si M. Le Pen fait un mauvais score, il n'aura d'autre excuse que lui-même. L'ancien député poujadiste a placé la barre très haut : il ambitionne, disait-il à Antenne 2, 10 % à 15 % ! Or son discours s'essouffle, et en dehors d'une thématique obsessionnelle (anti-immigrés), *il* n'a rien à dire. Enfin peut jouer contre lui, sinon un vote utile en faveur de la liste RPR-UDF, du moins une dynamique de l'union de l'opposition.

Jusqu'où celle-ci peut-elle conduite Mme Veil ? Ce n'est un secret pour personne : aucun état-major politique ne souhaite voir la liste Veil franchir la barre des 50 %. Ceux des partis de gauche pour des raisons évidentes. Celui de l'UDF pour la raison qu'il serait fâcheux de voir à ce point les analyses de MM. Giscard d'Estaing et Barre (hostiles à une liste unique, réputée moins efficace que deux listes) contredites par les faits. De même serait-il fâcheux pour M. Chirac de voir la personnalité derrière laquelle il a choisi de s'abriter obtenir à ce point l'onction du suffrage universel qu'elle songe, à son tour, à un destin présidentiel. La « guerre des chefs » de l'opposition se jouerait non plus à trois, mais à quatre : ce serait beaucoup, ce serait trop, pensent les trois premiers.

Deux facteurs peuvent modifier le rapport des forces entre la gauche et la droite, au premier rang desquels figure le sommet de Bruxelles. Un succès, ou une conclusion même malheureuse mais obtenue avec éclat, peut changer la nature de la campagne électorale. Putôt que de se concentrer uniquement sur le bilan intérieur du gouvernement, celle-ci peut se faire davantage autour des propositions de M. Mitterrand de relance de la Communauté. Le chef de l'Etat peut lui-même y forger une image européenne, qui peut à son tour rejaillir sur la liste qui lui est la plus proche, celle de M. Jospin. En d'autre termes, si cette dernière apparaît comme la liste du gouvernement, elle court à l'échec ; si elle apparaît comme la liste d'un président victorieux à Bruxelles, ou qui ne s'en est pas laissé conter, elle peut corriger les tendances actuelles.

Elle pourra d'autant mieux le faire que la droite sera, ou non, divisée. Cette division est aujourd'hui éclatante *sur* un point important – la gestion de la crise européenne et l'*attitude* à l'égard de la *Grande-*Bretagne –, MM. Chirac et Méhaignerie, par exemple, professant sur le sujet des vues complètement opposées. De même, la liste RPR-UDF est-elle censée faire campagne pour l'élargissement de la CEE tandis que le RPR affirme qu'il y est hostile. Mais, pour l'heure, l'opinion n'y paraît guère sensible et reste majoritairement axée sur deux comportements : voter contre le gouvernement, approuver l'union de l'opposition.

Enfin deux difficultés, que la préparation du scrutin a mises en évidence, influeront sur l'avenir, quels que soient les résultats du mois de juin. La première concerne l'opposition : celle-ci, malgré les apparences d'une liste composée à parité, est *fortement déséquilibrée au profit du* RPR, du fait de l'absence de volonté et de capacité autonomes de l'UDF. La survie, ou non, de l'UDF, et les conditions de celle-ci, peuvent changer beaucoup de choses.

La seconde difficulté, qui concerne la majorité, augure mal de la préparation des *législatives* de 1986. Alors que la logique présidentielle, et majoritaire, commande de chercher à élargir la majorité, les logiques partisanes – *et* le choix des hommes – y ont fait obstacle. Le rassemblement des centres, imaginé par MM. Egar Faure et Maurice Faure, est, si l'on peut dire, réduit aux acquêts, c'est-à-dire à une ébauche de *ré*unification de la (petite) famille radicale, autour de MM. Stirn et Doubin. La leçon peut être ici double : ilsera difficile, même avec une réforme adéquate du mode de scrutin législatif, de *faire* apparaître, au centre, une configuration crédible; il est impossible (la Ve République est ainsi faite et tous les prédécesseurs de M. Mitterrand en ont fait l'expérience) à une majorité de durer lorsqu'elle ne parvient pas à s'élargir. Tels sont les enjeux et les interrogations que suscite la campagne pour les élections européennes, dont M. Mitterrand donnera lui-même le ton en rendant compte, devant l'opinion, des résultats du sommet de Bruxelles.

(1) Ce sondage se décompose comme suit : 48 % pour Mme Veil, 7 % pour M. Le Pen, 40 % pour l'ensemble de la gauche et 5 % pour les écologistes.

(2) *Le Monde* du 14 février.

## la liste d'union de l'opposition

**La liste RPR-UDF conduite par Mme Veil est ainsi définitivement constituée :** 1re Mme Simone Veil (*), ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien ministre ; 2e M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, député de Paris ; 3e M. Jean Lecanuet (*), président de l'UDF, sénateur, maire de Rouen, ancien ministre ; 4e M. Christian de la Malène (*) RPR, président du groupe DEP à Strasbourg, sénateur de Paris ; 5e M. Michel Poniatowski (*), PR, maire de l'Isle-Adam, ancien ministre ; 6e M. Alain Juppé, RPR, deuxième adjoint au maire de Paris ; 7e M. Pierre Pflimlin (*), CDS, ancien maire de Strasbourg ; 8e M. Philippe Malaud, président du CNIP, ancien ministre, ancien député de Saône-et-Loire ; 9e M. André Rossi (*), rad., ancien ministre, ancien député de l'Aisne ; 10e Mme Nicole Chouraqui (**), RPR, conseiller de Paris ; 11e M. Georges Donnez (*), Mouvement social-démocrate, ancien député du Nord ; 12e M. Alain Carignon, RPR, maire de Grenoble ; 13e M. Jean-François Deniau , président des Clubs Perspectives et Réalités, ancien ministre, ancien député du Cher ; 14e M. André Fanton (**), RPR, adjoint au maire de Lisieux, ancien député ; 15e M. Dominique Baudis, CDS, maire de Toulouse ; 16e M. Jean-Pierre Roux, RPR, maire d'Avignon, ancien député ; 17e M. Roger Chinaud, PR, maire du XVIIIe arrondissement de Paris, ancien député ; 18e M. Alfred Coste-Floret, président de la démocratie chrétienne de France, ancien député de Haute-Garonne ; 19e Mme Nicole Fontaine, CDS, ancienne déléguée auprès du secrétariat général de l'enseignement catholique ; 20e M. Gaston Flosse, RPR, vice-président du conseil du gouvernement de la Polynésie française, ancien député ; 21e M. Yves Galland (*), rad ; 22e M. Jean-François Mancel, RPR, ancien député de l'Oise ; 23e M. Robert Hersant, ancien député de l'Oise ; 24e Mme Anne-Marie Dupuy, RPR, maire de Cannes ; 25e M. Claude Wolff, PR, député du Puy-de-Dôme ; 26e M. Mouchel (**), RPR, président de la chambre de commerce de Normandie ; 27e M. Pierre Bernard-Reymond, CDS, ancien secrétaire d'Etat, ancien député des Hautes-Alpes ; 28e M. Jacques Vernier, RPR, maire de Douai ; 29e Mme Christine Scrivener (*), PR, ancien secrétaire d'Etat ; 30e M. Denis Baudouin, directeur de l'information et des relations extérieures de la Ville de Paris ; 31e M. Jean-Thomas Nordmann (*), rad. ; 32e M. Jean-Claude Pasty, RPR, ancien député de la Creuse ; 33e M. Gérard Longuet, PR, ancien député de la Meuse ; 34e Mme Magdeleine Anglade (**), CNIP ; 35e M. Jacques Mallet, secrétaire national aux affaires européennes du CDS ; 36e M. Guy Guermeur, RPR, ancien député du Finistère ; 37e M. Michel Debatisse (1), UDF, ancien président de la FNSEA ; 38e Mme Jacqueline Thome Patenôtre, rad., ancien député, ancien maire de Rambouillet ; 39e Mme Simone Martin (*), UDF ; 40e M. François Musso, RPR, ancien président de la FDSEA de Corse ; 41e M. Jean-Pierre Abelin, CDS, ancien député de la Vienne ; 42e M. Alain Marleix, RPR ; 43e M. Hervé de Charette, PR conseiller municipal de Nevers ; 44e M. Pierre Lataillade, RPR, ancien député de la Gironde ; 45e M. Jean-Pierre Vanlerenberghe, CDS ; 46e M. Roger Gauthier (*), RPR ; 47e M. Roland Blum, PR, conseiller municipal de Marseille ; 48e M. Paulin Bruné, RPR, vice-président du conseil général de Guyane ; 49e M. Robert Delorozoy (*), PR ; 50e M. Jean-Pierre Cassabel, RPR, maire de Castelnaudary, ancien député de l'Aude ; 51e M. André Fourcans, UDF ; 52e M. Raymond Tourrain, RPR, ancien député du Doubs ; 53e M. Charles Baur, MSD, maire de Villers-Cotterêts (Aisne) ; 54e M. Hubert Buchou (**), RPR ; 55e M. Roger Partrat, CDS, membre du Conseil économique et social, ancien député de la Loire ; 56e M. Roland Vernaudon, RPR, ancien député du Val-de-Marne ; 57e M. Gérard Benhamou, PR, adjoint au maire de Nancy ; 58e Mme Christiane Papon, RPR, président de Femmes-Avenir ; 59e M. Stéphane Dermaux, PR, maire de Tourcoing; 60e M. Dominique Perben, RPR, maire de Chalon-sur-Saône ; 61e M. Georges de Brémond d'Ars, Clubs Perspectives et Réalités ; 62e M. Jean-Paul Hugot, RPR, maire de Saumur; 63e Mme Monique Badenès, CDS, chargée de mission au cabinet de M. Alain Poher; 64e M. Patrick Devedjian, RPR, maire d'Antony ; 65e M. Robert Batailly, rad., maire du VIIIe arrondissement de Lyon ; 66e Mme Jacqueline Grand, RPR, conseiller municipal de Marseille; 67e M. Jean-Pierre Raffarin, PR, conseiller municipal de Poitiers; 68e M. Désiré Debavelaere, RPR, maire de Campagne-lès-Hesdin (Pas-de-Calais); 69e M. Pierre Letamendia, CDS, conseiller municipal de Bayonne; 70e M. Aristide Payet, RPR, adjoint au maire de Saint-Denis-de-la-Réunion; 71e M. Jean-Pierre Bebear, PR, conseiller municipal de Bordeaux ; 72e M. Daniel Laborde, RPR, adjoint au maire de Nouméa; 73e M. Raymond Leissner, rad., adjoint au maire de Strasbourg; 74e M. Bernard Lemoux, RPR; 75e M. Hubert Grimaud, PR, conseiller municipal d'Angers ; 76e Mme Marie-Antoinette Isnard, RPR; 77e Mme Nicole Bertrou, CDS, adjoint au maire de Carcassonne; 78e M. Jacques Sourdille, RPR, président du conseil régional de Champagne-Ardennes, ancien secrétaire d'Etat, ancien député ; 79e M. Hugues Sirven-Vienot, PR, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt ; 80e M. Francis Hardy, RPR, maire de Cognac, ancien député ; 81e M. Denis Bansillon, CDS, maire adjoint du VIe arrondissement de Lyon.

(*) Membres sortants de l'Assemblée des Communautés européennes.

(**) Selon la règle du « tourniquet », ont siégé temporairement à l'Assemblée.

## MM. Doubin et Stirn conduiront la liste du centre gauche

Faute de trouver un unique chef de file, les partisans de la liste de centre gauche s'en sont donné deux. Une direction « bicéphale », telle est l'ultime solution retenue. A vrai dire, il n'en restait plus guère après les renoncements ou les refus de MM. Jean-Denis Bredin, Maurice Faure, Georges Berthoin, et Jean-François Kahn, pour ne citer que ceux-là.

Après l'annonce, par M. Olivier Stirn, de sa décision de conduire une liste, les radicaux de gauche se devaient de choisir. La réunion de leur bureau national, vendredi soir 16 mars, avait confirmé que la majorité du mouvement est favorable à une liste de rassemblement, sans toutefois accepter l'idée que ce soit sous la houlette du député du Calvados. Restait, le lendemain matin, à proposer une solution acceptable au comité directeur : « *une liste conduite conjointement par MM. François Doubin et Olivier Stirn* ».

Trésorier du MRG depuis 1976, né à Paris le 23 avril 1933, M. Doubin, licencié de philosophie, ancien élève de l'ENA (promotion Saint-Just) est conseiller municipal de Soligny-La Trappe (Orne) depuis 1983. Après avoir été membre du cabinet de M. Houphouët-Boigny de 1957 à 1959, il était entré à la Régie Renault, où il exerce actuellement les fonctions de directeur central de la communication.

Seuls cinq délégués (sur quelque deux cents) se sont déclarés hostiles à cette formule. Parmi eux, M. Henri Caillavet – élu en 1979 sur la liste de Mme Veil et battue en septembre dernier, aux élections sénatoriales dans le Lot-et-Garonne par M. Jean François-Poncet – estime que la liste « bicéphale » « *débouche sur l'ambiguïté et le dérisoire* ». Il voit dans le choix de M. Stirn, « *battu récemment à la présidence du parti radical valoisien* », et de M. Doubin, un « *socio-professionnel dans un débat qui sera éminemment politique* », un « *manque de lucidité, qui ébréchera encore plus l'identité du MRG et conduira à un nouvel échec* ».

Tout en approuvant la proposition faite au comité directeur, certains, comme M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'État à l'éducation, ne la jugent pas « *idéale* ». Il n'empêche que, depuis quelque six mois, M. Jean-Michel Baylet, successeur de M. Schwartzenberg à la présidence du MRG s'était fermement engagé à tout faire pour « *ouverture* ». Le repli sur soi avec la présentation d'une liste autonome ou la reconduction de l'accord avec le PS seraient apparus comme une volte-face de M. Baylet, et un échec de la stratégie d'élargissement adoptée par le congrès d'octobre du MRG.

Les radicaux de gauche, qui ont tenu à réaffirmer leur apartenance à la majorité présidentielle dans la motion adoptée par le comité directeur, doivent démontrer que la liste à laquelle ils participent n'est pas la *simple adition « MRG plus Stirn »* ni une opération de « *réunification de la famille radicale* ».

Depuis le lancement, à la mi-décembre, de l'opération « *rassemblement au centre gauche* » de MM. Edgar Faure et Maurice Faure, qui ont pris leurs distances devant les difficultés et les atermoiements qui présidaient à la constitution d'une liste, « *l'éventail s'est contracté* », comme le constate M. Schwartzenberg. MM. Stirn et oubin, vont tenter de le redéployer, d'abord en confirmant M. Jean-François Kahn dans des responsabilités au sein du comité de soutien à la liste, dont il pourrait être le porte-parole, ensuite en persuadant M. Brice Lalonde de les rejoindre. Ce dernier ne veut pas être « *La feuille de salade qui ferait passer le sandwich radical* ». *Pour les deux têtes de liste, la porte reste ouverte aux « non-politiques ».*

*De son côté, M. Stirn, qui a réuni vendredi soir ses partisans au sein du Parti radical, n'attend pas d'être exclu comme M. André Rossinot, président du parti, l'en a menacé ; il part, pour créer une union radicale et centriste, dont le secrétaire général doit être M. François Garcia qui avait déjà quitté l'état-major de l'UDF pour participer à Convergences démocratiques structure mise en place par les « deux Faure ».*

*Pour M. Stirn, il ne s'agit pas de préparer un ralliement à la majorité, mais « d'avoir le courage de ne pas se sentir lié à l'ensemble « oppositon ».* Le courage, note-t-il, les adicaux de gauche l'ont en ne se liant pas avec l'« ensemble majorité ».

Quant aux thèmes de la campagne, ils devront être affinés au cours de la semaine, mais ils sont d'ores et déjà posés : construction d'une Europe fédérale, autrement dit les Etats-Unis d'Europe ; refus de la bipolarisation excessive du débat politique, et un troisième volet que M. Thierry Jeantet, porte-parole du MRG, expose en ces termes : « *Développer, en France et en Europe, un nouveau civisme, permettant aux initiatives individuelles comme collectives de rééquilibrer les interventions de l'État* » ; et que M. Stirn exprime en soulignant la nécessité de lutter contre le « *pessimisme ambiant* » par l'affirmation des possibilités de « *nouvelle naissance* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

# POLITIQUE

## Propos et débats

### M. Pierre Mauroy : la droite profonde

M. Pierre Mauroy a déclaré dimanche 18 mars à la Fête de la rose de Wattrelos (Nord) : *« Simone Veil est déjà prisonnière de ses alliés avant même que la campagne pour les élections européennes ne soit entamée. » « Il suffit pour s'en convaincre de voir le poids du RPR dans cette liste. » « Qui se cache derrière Mme Veil, sur la liste de l'opposition ? C'est la droite profonde, la droite musclée, c'est Poniatowski et Malaud, c'est Robert Hersant (...). » « L'opposition,* a poursuivi M. Mauroy, *s'est fait une spécialité d'exploiter politiquement les inquiétudes, les mécontentements catégoriels. »*

Le premier ministre s'en est pris à M. Jacques Chirac et à *« son nouvel allié, M. Le Pen ».*

### M. Chirac : la bataille de 1986

M. Jacques Chirac a déclaré dimanche 18 mars à Courbevoie devant les Clubs Avenir et Liberté : *« La priorité de l'opposition, si elle reprend le pouvoir, sera de faire reculer l'État, mais en même temps de renforcer son autorité dans le domaine de la sécurité aussi bien extérieure qu'intérieure. L'État doit être un garant et non un gérant. Car quand il gère, il gère cher et mal ; il n'est pas fait pour cela.*

*» Il ne faut pas imaginer que la bataille de 1986 sera si facile. Tout sera mis en œuvre pour entraver, pour diviser l'opposition, pour créer une structure, et notamment sur le plan de la loi électorale, qui soit le plus sournoisement défavorable à une expression majoritaire de l'opposition d'aujourd'hui. »*

### M. Pierre Joxe : l'après-1986

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré au micro de la radio privée CVS : *« En 1986, il y aura une majorité de Français pour dire : il vaut mieux continuer avec un gouvernement d'aspiration progressiste (...) plutôt que revenir à un gouvernement de droite dont ils n'ont pas oublié les effets (...). S'ils ne veulent pas, il y aura alternance, et ils rejugeront deux ans après puisqu'il y aura une élection présidentielle. »*

*« Il faudra que l'action du gouvernement s'oriente de plus en plus vers l'explication de ce qu'il veut faire après 1986. Nous arrivons à un moment où l'essentiel de notre programme est voté, et on ne peut pas gouverner avec une perspective à deux ans. »*

### M. Le Pors : l'horizon est illimité pour les ministres communistes

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 18 mars, a rappelé que les ministres communistes avaient participé au gouvernement après la Libération pendant dix-huit mois, ajoutant : *« Et maintenant, aujourd'hui, nous en sommes à presque trois ans avec un horizon illimité.(...) Je suis au gouvernement par la volonté du président de la République, du premier ministre, de mon parti et par la mienne. Quand l'une de ces quatre volontés faillira, la situation sera reconsidérée.(...) Je vous ai dit que l'horizon était illimité. Cela devrait même traduire un progrès. Il est plus que jamais indispensable qu'un ministre communiste reste au contact de la réalité politique de son pays et notamment de sa famille politique. »*

### M. Jobert : de l'eau dans le vin

M. Michel Jobert, ancien ministre, estime, dans *Paris-Match* du 23 mars, que la politique étrangère de M. Mitterrand est *« globalement bonne, dans la mesure où elle est dans la ligne de la seule politique étrangère possible pour la France. »* Il ajoute : *« En revanche, je crois qu'il est trop sensible à l'événement, d'où les erreurs commises au Liban et au Tchad. Il y a également un point qui m'inquiète. Je crains que le président de la République ne s'imagine, bien à tort, qu'il peut jouer un rôle entre les Russes et les Américains. Car il faut bien comprendre que ni l'un ni l'autre n'ont besoin d'intermédiaire. »*

A propos d'un bilan de la gauche, M. Jobert estime : *« Je dirai qu'à mi-parcours de la législature, M. Mitterrand a mis beaucoup d'eau dans son vin, et que, d'autre part, il doit bien réaliser que le rôle historique dont il avait rêvé il ne l'accomplira pas. Il ne sera pas ce phare lumineux qui éclairera mondialement une expérience de gauche. Et je dirai que cela vaut mieux. »*

## UN COLLOQUE DU CIUF

## M. Michel Debré s'inquiète des « ombres sur la France »

Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France que préside depuis 1976 M. Michel Debré avait été particulièrement actif lors de la préparation de l'élection européenne de 1979. Depuis lors, ses activités ont été moins publiques et l'ancien premier ministre a profité de la proximité du prochain scrutin européen pour démontrer que son comité était toujours vivace.

Il a organisé samedi 17 mars un colloque sous le titre général *« ombres sur la France »* au cours duquel des communications ont été présentées par de jeunes rapporteurs. Ainsi M. Jean-Pierre Naulot (trente-cinq ans), cadre dans une banque nationalisée, s'est demandé comment conjurer le déclin économique dont l'origine remonte, selon lui, aux accords de Grenelle de mai 1968 et qui s'est accentué en 1973 et n'a pas été enrayé depuis 1981. Il propose un triple réajustement *« du pouvoir d'achat sur le revenu national, des dépenses publiques sur les ressources et de la durée du travail sur celle de nos concurrents étrangers ».* Il veut une réhabilitation du plan et une charte de l'entreprise garantissant la liberté des prix, celle de l'emploi et celle de la durée du travail, accompagnée d'un élargissement de la participation et d'un rôle plus professionnel réservé aux syndicats.

M. Gérard François Dumont (trente-six ans), démographe, dénonce la politique qui *« décourage les couples »,* les mesures défavorables au mariage et signale que, dans trente départements déjà, les décès sontplus nombreux que les naissances. *« La dénatalité est un facteur de chômage, et la population active est écrasée de charges »,* affirme-t-il. Je souhaite l'élaboration d'un nouveau code de la famille, avec notamment l'instauration d'une allocation parentale. Pour M. Eric Branca (vingt-six ans), historien, l'éducation nationale a pris *« le chemin de la médiocrité par la régression sans précédent dans laquelle l'enseignement est entré depuis une dizaine d'années »,* à tous les niveaux de la scolarité.

M. François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel, se demandant si les institutions de la Ve République sont menacées, constate que depuis 1981 *« le président de la République et le gouvernement ont dû partager l'exercice de leur pouvoir avec des organismes partisans ».* Il souhaite que soit renforcé non le pouvoir des partis, mais celui du peuple par un élargissement du champ d'application du référendum. Le général Gallois, enfin, dénonce les lacunes de l'esprit de défense.

Pour M. Michel Debré, tous ces thèmes constituent les *« vrais problèmes »* qui se posent à la France, et l'esquisse de solutions *« contre les orientations du pouvoir qui traduisent le renoncement ».* L'ancien premier ministre affirme : *« Tout est lié : faute d'une politique économique cohérente, on s'abandonne à l'inflation qui assèche notre capacité financière. Faute d'une politique sociale cohérente, on s'abandonne aux idées fausses telle la lutte des classes. Inflation et lutte des classes brisent toutes les chances de la défense, c'est-à-dire de toute politique nationale. »* — A.P.



## A GRENOBLE

## L'assurance tranquille de M. Carignon

De notre correspondant

Grenoble. — M. Alain Carignon (RPR) a bouclé le 11 mars sa première année effective de mandat à la tête de la municipalité de Grenoble. Douze mois jalonnés par de nombreux *« coups »,* comme le référendum sur le tramway, la publicité nationale (*« J'ai trente-quatre ans, je suis le maire de Grenoble »*) invitant les industriels à lui écrire.

*« La municipalité de Grenoble est regardée, observée, intéresse »,* affirme M. Alain Carignon, répondant ainsi à ceux qui craignaient que la capitale alpine, souvent citée en exemple sous les différents mandats de M. Hubert Dubedout, ne tombe progressivement dans l'oubli. C'est justement cette politique de *« prestige »* que dénonce le PS au moyen d'une affiche humoristique intitulée *« Carignon, la droite : un an ça va, six ans bonjour les dégâts ».* Les socialistes grenoblois, assommés par la défaite de mars 1983, commencent juste à relever la tête. Leurs attaques les plus vives concernent le domaine de l'emploi, dont M. Carignon a fait une priorité personnelle. Les différentes initiatives de la municipalité (création d'un conseil pour la valorisation de l'économie grenobloise, de l'Association internationale des villes d'avenir, nomination d'un *« M. Bienvenue à Grenoble »*) sont qualifiées de gadgets. Les élus du groupe socialiste et les responsables du comité de la ville estiment *« qu'au bout d'un an tous les ingrédients d'une politique de droite sont bel et bien rassemblés ».*

Face à ces critiques, M. Alain Carignon affiche une tranquille assurance. Il bénéficie toujours d'un certain soutien populaire (ses supporters remplissent les tribunes du public à chaque séance du conseil municipal) et désarme ses adversaires par des initiatives qu'ils ne peuvent désavouer, telle la création d'une commission extramunicipale ouverte à la population.

C'est dans ce contexte de durcissement que s'inscrit la prochaine campagne pour les élections européennes. M. Alain Carignon figure parmi les trente-trois candidats RPR de la liste d'union de l'opposition (*le Monde* du 6 mars). M. Didier Migaud, secrétaire fédéral du PS, se trouve en vingt-cinquième position sur la liste établie par le comité directeur du PS

MM. Didier Migaud — qui a trois ans de moins que le jeune maire de Grenoble — et Alain Carignon entament ainsi un duel à distance qui devrait déboucher sur d'autres affrontements, plus directs ceux-là.

JEAN-PIERRE MARDUEL.

## Quatre élections cantonales

**CALVADOS : canton de Dozulé (2e tour).**

Insc., 9 200 ; vot., 6 444 ; suffr. expr., 6 267. MM. Magné, UDF, 3 538 voix, *ÉLU* ; Giffard, PC, 2 729.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Lenormand, ancien député (PC), maire de Dives-sur-Mer de 1953 à 1983, conseiller général de ce canton depuis 1960, décédé le 11 janvier dernier. Son successeur à la mairie de Dives, M. Giffard, ne parvient pas à conserver au Parti communiste le seul siège qu'il détenait au conseil général.

Les résultats du premier tour, le 11 mars, avaient été les suivants : inscr., 9 216 ; vot., 5 845 ; suffr. expr., 5 714 ; MM. Magné, 2 423 ; Giffard, 2 127 ; Lepoivre, div. dr., 586 ; Rivet, PS, 463 ; Lelièvre, extr. dr., 115.

L'augmentation de la participation au second tour a profité davantage à M. Magné — conseiller municipal d'opposition à Dives, « poulain » de M. d'Ornano, président (UDF-PR) du conseil général du Calvados et du conseil régional de Basse-Normandie — qu'à M. Giffard. Le candidat communiste, qui, au premier tour, était en recul de 14 points par rapport au score d'André Lenormand en mars 1979, a souffert, en outre, du mauvais résultat du PS.]

**ESSONNE : canton de Vigneux-sur-Seine (1er tour).**

Inscr., 14 683 ; vot., 6 288 ; suffr. expr., 6 184 ; Mme Lakota, PC, 2 532 ; M. Rémond, RPR, 1 669 ; Mme Lebreton, UDF, 771 ; M. Villeneuve, PS, 645 ; M. Besse, MRG, 288 ; M. Venot, CNIP, 279. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Robert Lakota, PC, ancien président du conseil général de l'Essonne, décédé le 18 février dernier. Pour conserver un siège qui lui est acquis depuis deux mandats, le Parti communiste présentait Mme Anne-Marie Lakota, veuve du conseiller décédé. Malgré un taux d'abstention élevé (57,17 %) Mme Lakota, qui a obtenu, face à cinq autres candidats, 40,94 % des suffrages exprimés, semble devoir l'emporter sans difficultés le 25 mars.

*Elle aura, au second tour, pour adversaire le candidat du RPR,* M. Michel Rémond, qui a réuni 26,99 % des suffrages exprimés. Tous les autres candidats, n'ayant pas obtenu 10 % des inscrits sont éliminés, notamment le représentant du PS, M. Villeneuve, en très net recul sur le 1er tour du mois de mars 1979 (près de huit points).

*Les résultats du premier tour de* mars 1979 avaient été les suivants : inscr. 14 274 ; vot. 8 433 ; suffr. expr. 8 201 ; M. Lakota, 3 596 ; M. Cheer, div. droite, 1 666 ; M. Villeneuve, P.S., 1 492 ; M. Lefevre, RPR, 858 ; M. Noé, PFN, 287 ; M. Blaise, MRG, 161 ; M. Galbér, PSU, 141.]

**SOMME : Moyenneville (1er tour).**

Inscr., 6 678 ; vot., 5 415 ; suffr. expr., 5 232. MM. Castel, UDF-CDS, 2 904 voix, *ÉLU* ; Decayeux, PS, 1 442 ; Merlier, PC, 886.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Chonquais, PS, décédé, conseiller général de ce canton depuis qu'il avait enlevé le siège à M. Castel en mars 1979. Pierre Chonquais avait alors obtenu, au premier tour, 1 466 voix, contre 2 311 à M. Castel et 1 421 à M. Merlier, pour 5 198 suffrages exprimés sur 5 367 votants et 6 293 électeurs inscrits. Le candidat socialiste l'avait emporté, au second tour, avec 2 760 voix, contre 2 704 à M. Castel, pour 5 464 suffrages exprimés sur 5 464 votants.

*Le recul du PC (17,29 % des voix, au lieu de 27,34 % en mars 1979) permet à* M. Castel, maire de Chépy, de reprendre dès le 1er tour le siège qu'il avait précédemment occupé de 1961 à 1979.]

**VAL-DE-MARNE : Canton de Vincennes-Fontenay-Nord (2e tour).**

Inscr., 14 689 ; vot., 4 740 ; suffr., expr., 4 154. M. Jean-Michel Baloup (opp.) 2 276 voix, ÉLU. M. Stéphane Tryzna (RPR) 1878.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marc Favas, CNIP, décédé le 18 janvier dernier. Après l'élimination au premier tour des trois candidats de gauche, notamment la communiste Mme Garand, qui n'avaient pas réussi à atteindre la barre des 10 % des inscrits, le taux de participation s'est encore réduit (32,26 %).

Le second tour de ce scrutin partiel, simple duel au sein de l'opposition, a tourné nettement à l'avantage de M. Baloup, arrivé en tête du ballotage le 13 mars. M. Baloup, soutenu par M. Raymond Barre, le PR, le CNIP et le Parti radical, devance en effet sans difficulté le candidat du RPR, M. Tryzna. Celui-ci n'a pas tiré bénéfice d'une campagne assez vive, entre les deux tours, contre son adversaire qu'il avait réussi à faire condamner en référé, le 9 mars, pour fraude à la propagande. M. Baloup s'était vu dans l'obligation de faire détruire toutes ses affiches par lesquelles il se prévalait du soutien du RPR.

Cette élection, dans l'immédiat, ne modifie pas le rapport de forces au sein du conseil général du Val-de-Marne, présidé par M. Germa (PCF), où la majorité de gauche dispose de 21 sièges, contre 18 à l'opposition.]

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants :

[Inscr., 14 689 ; vot., 6 292 ; suff. ex., 6 203. MM. Baloup (opp.), 1 735 ; Tryzna (RPR) 1 465 ; Mme Garand, PC, 1 183 ; MM. Pecker (FN), 669 ; Imbert-Bouchard, PS, 572 ; Mme Perigueux, écol., 193 ; Domelot, UDF-CDS, 164 ; M. Caron, s. étiq., 66 ; Mme Preud'homme, MRG, 62 ; MM. Roudier, Union gaulliste et action sociale, 60 ; Imbembo, s. étiq., 34.]

## Trois élections municipales

**DORDOGNE : Brantôme (1er tour).**

Inscr., 1 677 ; vot., 1 210 ; suff. expr., 1 159. M. Flourez, opp., 565 (48,74 %) ; M. Delage, un. g., 401 (34,59 %) ; M. Campot, ss. ét., 177 (15,27 %). *Il y a ballottage.*

[Aucun des trois candidats en présence n'a obtenu le siège à pourvoir après l'annulation de l'élection de M. Fernand Delage. 20 bulletins de trop ayant été trouvés dans une urne en mars 1983, le tribunal administratif de Bordeaux avait décidé de retrancher 20 voix à tous les candidats. M. Delage, dernier de sa liste, s'était, de ce fait, trouvé éliminé.

Au premier tour de scrutin, le 6 mars 1983, la liste de M. Rocher (opp.) avait obtenu, en moyenne, 665 voix (4 élus), contre 660 à celle de l'union de la gauche, conduite par M. Bonnet (MRG, député, maire sortant), pour 1 430 suffrages exprimés, sur 1 465 votants et 1 684 électeurs inscrits. La liste de M. Bonnet l'avait emporté au second tour.

**ESSONNE : Brétigny-sur-Orge (1er tour).**

Inscr., 12 087 ; vot., 8 779 ; suffr. expr., 8 510. Opp. (M. de Boishue, RPR), 4 156 voix (48,83 %) ; maj. (M. Blin, PCF), 3 936 (46,25 %) ; sans étiquette (M. Pires), 418 (4,91 %). *Il y a ballotage.*

[Ballotage serré. La liste d'opposition dirigée par M. Jean de Boishue, RPR, devance de 220 voix celle que conduisait le maire sortant communiste, invalidé, M. Alain Blin. A l'issue du second tour de mars 1983, M. Blin l'avait emporté de 91 voix. Saisi par M. de Boishue, qui avait fait valoir de nombreuses irrégularités au moment du dépouillement, le tribunal administratif de Versailles avait annulé l'élection en mai 1983. Le 8 février dernier, le Conseil d'Etat confirmait cette annulation.

Au premier tour de scrutin, le 6 mars 1983, la liste de M. Blin avait obtenu 3 788 voix (45,48 %), contre 3 759 (45,13 %) à celle de M. de Boishue et 781 (9,37 %) à celle de M. Loup (div dr.), pour 8 328 suffrages exprimés, sur 8 584 votants et 11 841 électeurs inscrits.]

**NIÈVRE : Cosne-sur-Loire (1er tour).**

Inscr., 7 600 ; vot., 5 879 ; suffr., expr., 5 724 ; Un. g. (M. Hugues des Étages, PS, dép.) 2 914 (50,91 %) 22 ÉLUS : opp. (M. Veneau) 2 810 (49,09 %) 7 ÉLUS.

[L'opposition a échoué dans la « conquête » de cette ville, dont elle avait souhaité pouvoir faire un symbole puisqu'elle est située dans le département de M. François Mitterrand. Les secrétaires généraux du RPR et du PR, MM. Bernard Pons et François Léotard, avaient participé à un rassemblement, au cours de la semaine précédant l'élection (*le Monde* du 16 mars). Peine perdue, la majorité l'emporte avec 104 voix d'avance.

Elle conforte, ainsi, son succès de mars 1983, obtenu de justesse (13 voix d'avance). Au second tour, la liste conduite par M. Jacques Huygues des Étages l'avait alors emporté par 2 916 voix (50,11 %) contre 2 903 (49,88 %) à la liste de M. Hubert Veneau pour 5 819 suffrages exprimés, sur 5 971 votants et 7 545 électeurs inscrits. Le Conseil d'État avait annulé ce résultat, considérant qu'une radio locale avait altéré *« la sincérité du scrutin par une propagande massive et abusive »* en faveur de la liste de M. Huygues des Étages.

Au premier tour, sur 5 622 votants et 5 451 suffrages exprimés, la liste de M. Veneau avait obtenu 2 376 voix (43,58 %), celle de M. Huygues des Étages, 2 476 (45,58 %) et celle de M. Laborde (ss. étiq.) 599 (10,98 %).]

Le Monde

# société

## APRÈS LES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

# Déprime laïque dans l'Aveyron

*(Suite de la première page.)*

Président de l'association des pêcheurs, vice-président du club de football, M. Girbal occupe de pied ferme le terrain associatif. *« Si je ne le fais pas, « ils » placeront des gens à eux. »* Quant aux sœurs de l'école privée, *« il y a quelques années, elles allaient encore racoler les enfants sur le trottoir, dès le berceau »*, se scandalise l'instituteur, à qui la *« déontologie laïque »* interdit pareils procédés.

Pis encore, dans les villages voisins, les religieuses des collègues de M. Girbal n'hésiteraient pas à pratiquer le chantage à la piqûre – les enfants dans le public, pas de piqûre pour les parents – et des curés menaceraient de n'administrer les derniers sacrements qu'aux parents d'élèves de la «bonne» école. Plus efficaces, sans doute plus réelles, mais tout aussi improuvables sont les discrètes pressions patronales pour orienter vers l'école chrétienne la progéniture des salariés. En dépit de ces vilénies, l'école publique de Sainte-Geneviève garde pour l'instant l'avantage, sur le score de quatre-vingt-dix élèves à trente, et quatre classes à deux.

A la rentrée dernière, l'école privée n'a même dû le maintien de l'une de ses deux classes qu'à l'arrivée providentielle des enfants de quatre familles marocaines, dont les parents ont été embauchés par l'abattoir municipal. *« Un coup fourré du maire contre l'école publique »*, soupçonne l'instituteur, également conseiller municipal minoritaire. *« Girbal a toujours été opposé à l'abattoir, qu'il ne s'étonne pas du retour de bâton »*, réplique le premier magistrat de Sainte-Geneviève, M. Maynier, qui se déclare *« anarchiste bourgeois »* et ne cache pas la piètre estime que lui inspirent les instituteurs en général, et M. Girbal en particulier.

### Deux coups de feu en 1912

Mesquineries municipales, étiquetage implacable de chaque famille dans un des deux camps, éternelles rancœurs de zinc pour une toiture plus vite refaite sur une école que sur l'autre : qui n'a pas visité Sainte-Geneviève, ou l'un des mille villages *qui lui ressemblent, ne pourra évaluer* la profondeur de la déprime laïque après le compromis recherché entre le gouvernement et l'école privée. Dans ces villages, la base électorale du PS mène chaque matin un combat au lyrisme inchangé depuis le petit Père Combes, elle exerce un apostolat à la magnificence inaltérée, et ressent dans sa chair une hantise de l' *« agression cléricale »* que rien n'est venu adoucir.

*« La laïcité, c'est bien davantage qu'une lutte curé-instituteur »*, explique M. Pierre Puen, journaliste à *la Dépêche du Midi* et délégué départemental de l'éducation nationale, c'est-à-dire membre de ce *réseau serré et méconnu d' « amis »* de l'école, très officiellement chargés de veiller au bon état des bâtiments scolaires. *« La laïcité, c'est une réponse à la violence et aux angoisses d'un monde déphasé, par le rassemblement de tous les enfants sur cette terre ! »*

De tout temps, l'Aveyron fut terre de mission pour les pédagogues laïques. Les deux coups de feu tirés en 1912 contre les fenêtres d'un instituteur qui s'obstinait à recommander un manuel proscrit par l'évêque résonnent encore dans les mémoires : on conserve comme des reliques les coupures de journaux. De génération en génération, s'est transmise cette envolée en chaire d'un curé de l'époque : *« Les instituteurs doivent être regardés et fuis comme des bêtes fauves. » « Nous ne sommes pas des Palestiniens, mais presque »*, dit Michel Franc, secrétaire départemental du SNI-PEGC.

C'est sûrement un peu pour exorciser cette angoisse de l'encerclement que Rodez fut choisie pour faire défiler, en novembre dernier, *les vingt-cinq mille manifestants laïques* venus de toute la région Midi-Pyrénées. Dans ce département, le seul d'un Midi rose à majorité de droite, 33 % des enfants sont scolarisés dans le privé, soit le double de la moyenne nationale.

Cette *« petite Vendée en Massif-Central »*, selon le mot de l'un d'eux, a sans doute *secrété* des laïques de choc. Mais des laïques aujourd'hui écartelés entre leur soutien viscéral à ce gouvernement et l'amertume de se voir abandonnés en route. Ecartelés et paralysés. Redescendre dans la rue pour crier sa déception ? *« Mais la droite nous regarde, nous écoute. Nous n'allons tout de même pas leur faire le plaisir de crier que nous sommes cocus »*, s'exclame M. Michel Franc.

### La foi qui sauve

Et puis, avec qui manifester ? Pour la grande majorité des parents, placer ses enfants dans le public n'est pas ressenti comme un acte militant. *« En novembre dernier, je les ai convoqués pour leur parler de la manif de Rodez*, se souvient Viviane Albouy, toute jeune institutrice de classe unique dans le hameau de Cassuéjouls. *Pas un seul n'est venu. Si ma classe devait accueillir des petits Maghrébins, sûr que la moitié de mes élèves partiraient dans le privé, quitte à parcourir 10 kilomètres matin et soir. »*

*« Le dualisme scolaire n'est pas le problème des parents de base,* confirme Mme Ghislaine Tarayre, responsable départementale de la Fédération des conseils de parents d'élèves. *Les parents sont plus terre-à-terre : ils voient qu'aucun lycée public du département n'a créé de section H (informatique), alors que le privé en a une, hors contrat pour l'instant, mais qu'il souhaite faire passer sous contrat l'année prochaine. »*

Faute de manif, reste donc le bulletin de vote. Plus d'un laïque, c'est sûr, rumine des résolutions de pêche à la ligne pour le jour des élections européennes. Mais, là encore, l'écartèlement : *« S'abstenir aux européennes, ce serait donner un point au privé »*, redoute Viviane Albouy.

Si l'on apprend par la bande que M. Michel Franc, le secrétaire départemental du SNI, a renvoyé la semaine dernière à Paris sa carte du PS, accompagnée d'une véhémente missive à Lionel Jospin, le syndicaliste s'insurge : *« C'est une décision personnelle, qui ne regarde que moi ! »*.

Cette sourde rancœur laïque à l'égard du PS ne trouble pas M. Bernard Ferrand, secrétaire fédéral du parti dans l'Aveyron. *« Toute attente se fait dans la douleur. Les militants laïques subissent les agressions de la droite, c'est pour cela qu'ils sont un peu nerveux »*, explique-t-il, avec un sens de l'esquive fleurie digne de la meilleure époque SFIO de Paul Ramadier, grand homme du socialisme aveyronnais, dont le portrait par d'Harcourt orne le mur de la fédération. D'ailleurs, M. Ferrand n'exclut pas, *« après consultation du bureau fédéral »*, de cosigner la lettre adressée au gouvernement par des secrétaires fédéraux du PS pour le rappeler aux valeurs laïques essentielles.

Les responsables socialistes aveyronnais, qui vont à présent s'efforcer de recoller le cœur brisé de l'instituteur de b ase, auront beau jeu de faire remarquer que le «compromis Savary» laisse tout de même aux laïques un bel os à ronger. Les mêmes qui vont hurlant leur amertume le reconnaissent en sourdine. *« C'est merveilleux que le privé soit enfin soumis aux mêmes contraintes que nous pour l'ouverture des classes,* admet M. Max Dallet, président départemental de la Libre pensée et directeur d'une école de Roquefort. *Ils ne pourront plus créer des postes à leur gré, au besoin avec des enfants fantômes, inscrits dans plusieurs écoles différentes, et obliger ensuite l'Etat à payer. »*

Quant à la laborieuse recherche d'un accord sur la titularisation des maîtres du privé, certes, *« pendant six ans encore, on va être à la merci de la direction, il faudra vivre avec la peur du licenciement »*, mais *« c'est mieux que rien »* concède Liliane, militante du SNUDEP (1), enseignante dans un collège privé des environs de Rodez, venue nous rencontrer quasiclandestinement, (*« Surtout ne citez pas mon nom »*) au siège du SNI.

Douloureusement, les laïques aveyronnais ont rangé ces petits acquis avec leurs espoirs fous au fond de leur blouse, et se préparent à entamer une nouvelle traversée du désert : *« Un jour, sûrement, ça évoluera. Le dualisme ne peut tout de même pas se perpétuer jusqu'à la fin des temps. »* Il n'y a que la foi qui sauve.

DANIEL SCHNEIDERMAN.

(1) Syndicat provisoirement créé par la FEN pour accueillir les maîtres du privé.

## D'autres soucis à Belleville

Béton, grues, boucheries kasher et restaurants arabes, escaliers lépreux d'un vieux quartier *parisien en rénovation* : Belleville. 93 % d'enfants étrangers et vingt-quatre nationalités à l'école maternelle. Frais émoulus de l'école normale, les instituteurs n'y ont *« pas une seule fois »* entendu prononcer le mot « laïcité ». *« Ils vivent dans l'instant*, déplore la directrice de l'école primaire. *On leur accorde une prime de cinq cents francs plutôt qu'une augmentation ? Tant mieux, ils l'utiliseront comme caution pour louer un appartement. Je suis allée seule à la manif laïque d'Arpajon. Aucun ne se sentait intéressé. »*

Allons, allons. La foi laïque est certes moins proclamée à Belleville qu'à Rodez, mais plus vivace tout de même qu'on ne l'imaginerait chez les jeunes de vingt-cinq ans. Si Sylvia s'avoue *« moins choquée par les fonds publics à l'école privée que par le budget militaire »*, Françoise rétorque que *« si on nous versait l'argent qui part dans le privé, on pourrait faire davantage de choses ici, où les parents n'ont pas un sou à donner à la coopérative scolaire »*. Comme la majorité des instituteurs de l'école, Françoise est syndiquée au SGEN plutôt qu'au SNI, *« car je préfère une classe avec moins d'élèves qu'une augmentation de salaire »*.

Aucun ne sait s'il existe une école privée dans les environs immédiats : *« dans le bas de l'arrondissement, peut-être... »*. La titularisation des maîtres du privé ? *« Ah non, on ne va pas titulariser n'importe qui »*, lance Sylvia dans un cri du cœur.

Si les laïques organisent une grande manifestation en réponse à celle de Versailles, oui, ils iront, *« parce que voir la droite récupérer les libertés, tout de même, ça craint »*, dit Patrick. Sa collègue Sylvia est néanmoins réticente envers la notion de laïcité *« parce que si on la pousse jusqu'au bout, ça veut dire construire une nation, un Etat, et là je ne peux pas être d'accord »*. Même s'ils « collent » moins au combat historique de leur corps que leurs aînés ruraux, ces jeunes instituteurs citadins ne sont-ils pas les nouveaux laïques, eux qui, chaque matin, doivent faire cohabiter Mohammed, José et Florent ?

D.S.

● *M. BEREGOVOY : reconnaître la valeur de l'école publique.* – M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, maire de Nevers (Nièvre), a *affirmé*, samedi 17 *février* en inaugurant une école maternelle à Decize (Nièvre) que l'école publique est l'*« école de la tolérance »* et ne mérite *« aucune des attaques indignes dont elle a été l'objet »*. M. Bérégovoy a estimé que l'école publique avait *« inculqué à des générations, l'amour de la liberté et de la paix et aussi les devoirs du citoyen, inséparables des droits qui lui sont reconnus »*.

A propos de la réforme de l'enseignement privé, le ministre a indiqué que le gouvernement avait eu *« le souci de répondre aux problèmes qui divisent notre système d'éducation, et à travers lui, l'opinion ». « Les réactions des uns et des autres »*, aux propositions de M. Alain Savary, montrent, a-t-il affirmé que *« la querelle scolaire sera longue à dissiper ». « Mais je veux espérer*, a-t-il conclu, *que l'on saura reconnaître dans les profondeurs du pays, la valeur de l'école publique, la qualité de l'enseignement qu'elle dispense et le dévouement de ses maîtres »*.

## Problèmes de conscience

Ça ne passe pas du côté des laïques : ils ont, eux aussi, un *« problème de conscience »*. M. Jean Poperen, qui l'avait souligné, mercredi dernier, devant le bureau exécutif de son parti, l'a répété, publiquement cette fois, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Ce disant, le numéro deux du Parti socialiste s'adresse directement au chef de l'Etat, personnellement engagé dans la recherche du compromis avec l'enseignement privé. Il met en cause le choix du président de la République, publiquement, après que le Parti socialiste a fait connaître à M. François Mitterrand, en privé, son sentiment, à la veille de l'aval donné par le conseil des ministres au compromis Savary. Le désaccord exprimé porte, essentiellement, sur l'obligation qui serait faite aux communes de financer l'enseignement privé, décision qui, jusqu'à présent, était laissé à leur appréciation.

Cette *« concession considérable »*, comme dit M. Poperen, porte en elle-même, du point de vue de la gauche, une révolution culturelle. Le pouvoir qui la propose et ceux qui l'acceptent admettent, implicitement, qu'une mission de service public peut-être remplie par le privé. On comprend que la conscience de M. Poperen puisse en être *« heurtée »* et qu'il en fasse la remarque au président de la République. M. Mitterrand ne souligne-t-il pas, en privé, qu'il veut bien *« violenter les banquiers »* comme il l'a fait en 1981, mais qu'il ne veut pas *« violenter les consciences »* ? On comprend, aussi, que M. Poperen mesure la « gravité » de cette évolution et celle du jugement qu'il porte sur des décisions, prises sous l'autorité du président de la République et qu'il assimile aux dispositions de la loi Guermeur, *« aggravées ». « Les vaches sacrées tombent comme des mouches »*, observait récemment, avec humour et quelque délectation, un néo-rocardien du Parti socialiste. En voilà une de plus qu'on achève !

Ceux qui, comme M. Poperen, s'inquiètent du recul des valeurs traditionnelles de la gauche et sont impatients de les reconquérir sont fondés à exprimer leur désarroi.

D'autant que, d'un point de vue électoral, ils ont à redouter des *propositions qui, selon* M. André Laignel, porte-drapeau des laïques au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, *« contribuent encore un peu plus à persuader les électeurs de gauche que le gouvernement est plus attentif à ses adversaires que prêt à entendre ses amis »*.

*M. Laignel exprime* là les nuances de vision entre ceux qui raisonnent en termes de parti et ceux qui agissent en fonction du pouvoir qui leur a été confié. Après tout, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, était bien accusé par le RPR de mettre en œuvre un « socialisme rampant ».

La contrainte du pouvoir appelle des adaptations et des révisions, auxquelles la gauche a été rapidement confrontée. Le pas a été franchi sur le terrain économique. Les « révisions » apparaissent parfois là où on les attend le moins. Ainsi, M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, dit-il à propos des primes des fonctionnaires : *« Je ne suis pas pour un égalitarisme forcené dans la fonction publique. Il faut que le mérite et le travail soient respectés. On ne peut pas traiter de la même façon le fonctionnaire qui travaille bien et celui qui travaille mal. »* Propos banals ? Tenus par un autre, ils auraient sans doute été considérés, par M. Le Pors, il y a quelques années, comme l'expression d'un libéralisme sauvage, attentatoire au statut de la fonction publique.

Il ne sera pas facile de « reconquérir » l'opinion de gauche – sur la base de ses valeurs traditionnelles – au moment où ceux qui, en son nom, exercent le pouvoir ont engagé leur révolution culturelle.

JEAN-YVES LHOMEAU.

# M. Mauroy : *la droite ne cherche qu'à dresser les Français les uns contre les autres*

M. Pierre Mauroy a déclaré, dimanche 18 mars à la Fête de la rose de Wattrelos (Nord), à propos des dirigeants de l'opposition : *« Ils cherchent toutes les occasions de partir en guerre contre le gouvernement (...). L'opposition s'emploie à exploiter politiquement les inquiétudes, voire les mécontentements catégoriels.*

*« Elle a cru trouver une sorte de couronnement à sa stratégie avec les discussions engagées par le gouvernement sur l'avenir des écoles privées. Au fil des semaines, les propos ont été de moins en moins techniques et de plus en plus politiques... Et M. Chirac, qui ne parvient jamais à contenir sa nature profonde pendant plus d'un mois ou deux, est allé trop loin en mettant en cause l'école de la République, devenue pour lui l'école socialo-communiste. Voici encore quelques jours, à Paris, c'était au tour du nouvel allié de M. Chirac, je veux parler de M. Le Pen. Il a parlé de l'école publique comme d'une école confessionnelle dans laquelle ses enfants auraient été persécutés. Qui pousse à l'affrontement, qui cherche à exaspérer les passions, qui dénigre et qui transforme la question scolaire en outil de propagande politique ?*

*« Au lendemain de la manifestation de Versailles, la droite sommait déjà les évêques de refuser tout accord sur la question scolaire. Elle a laissé tomber son masque. Elle ne se préoccupe ni de la liberté ni du destin de l'enseignement privé. Elle ne cherche qu'à dresser les Français les uns contre les autres, dans le seul espoir d'en tirer profit. La liberté d'enseignement n'est pas en cause,* a ajouté le premier ministre. *Les choix du gouvernement tendent simplement à conférer un caractère de service public à l'ensemble de notre système éducatif. C'est cela le point d'équilibre que j'ai plusieurs fois évoqué. »*

# SOCIÉTÉ

## LES RÉACTIONS AUX DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

### M. Poperen : *les dispositions de la loi Guermeur aggravée*

M. Jean Poperen a déclaré, dimanche 18 mars, au « Club de la presse d'Europe 1 » à propos des propositions du gouvernement sur l'enseignement privé et notamment de l'obligation de financement faite aux communes : cette « *concession considérable (...) pose un problème à beaucoup d'entre nous (...). Je n'ai pas le sentiment que ce soit compensé par des concessions de l'autre côté* ». « *Ce pourraient être*, a-t-il ajouté, *les dispositions de la loi Guermeur aggravée.* »

« *Pour beaucoup d'entre nous*, a indiqué le numéro deux du PS, *il y a là un problème de conscience. Les laïques aussi ont une conscience, même s'ils ne la portent pas en sautoir. Il ne faut pas heurter les consciences, nous dit-on. Si les choses étaient ce que je crains, ma conscience serait heurtée. C'est vrai, le rapport des forces ne nous est pas favorable. Tout simplement parce qu'on n'a rien fait pour qu'il le soit depuis des années. Quand j'entends certains déclarer :* « Bâclons cette affaire, après c'est fini ». *je crois que nous entrons au contraire dans une période où ce débat va se développer parce que la gauche doit dire à nouveau ce que sont ses valeurs. Depuis des années, elle a oublié ses valeurs. Tel est le fond de l'affaire, et le fond des raisons de nos difficultés d'aujourd'hui.* »

M. Poperen a ajouté : « *La plupart des jeunes chefs de la droite disent* « nous sommes de droite et fiers de l'être ». *A nous, on dit :* « le combat gauche-droite n'a plus de sens », *au moment où la droite est plus que jamais elle-même. Soyons nous-mêmes (...), battons-nous (...). On ne peut pas gagner conte les indices (économiques), mais il ne suffit pas de bons indices pour gagner. Il faut la bataille politique et la bataille idéologique.* »

### M. Daniel : *pourquoi un enseignant devrait-il être fonctionnaire ?*

De notre correspondant

Nancy. — Répondant à l'appel de l'union régionale des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) un peu plus de douze mille personnes (vingt mille selon les organisteurs), se sont réunies, dimanche 18 mars, au Parc des expositions de Nancy pour entendre les interventions de Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy et de M. Pierre Daniel, président national des APEL.

« *Nous ne sommes pas contre l'enseignement public. Il n'y a et il ne doit pas y avoir de guerre ente les écoles* », déclarait Mgr Bernard, en rappelant l'attachement de l'Eglise au droit fondamental des parents à être les premiers responsables de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants. « *Pourquoi le pluralisme engendrait-il des peurs ? C'est la séquelle des querelles anciennes qui ont déchiré la France. N'est-ce pas le moment de les dépasser dans un sursaut national et pour le bien de tous ?* »

*Plus axé sur les textes proposés le* 16 mars par M. Savary, M. Pierre Daniel a estimé que la guerre scolaire se trouve dans sa dernière phase, mais que, pour l'estomper définitivement, il faut aplanir un dernier obstacle. Il vise le texte portant sur le statut des maîtres du privé, texte capable, selon M. Daniel, de réduire à néant la portée des trois autres propositions de M. Savary par ailleurs jugées positives. Le texte incriminé prive « *l'enseignement libre de l'initiative de la formation des maîtres et de la création des équipes éducatives en accord avec les chefs d'établissements* ». « *Est-ce un choix*, a ajouté M. Pierre Daniel, *qui sera laissé à nos enseignants dans la mesure où on les attire très fortement vers la fonctionnarisation ? Pourquoi dans notre pays pour être enseignant faudrait-il être fonctionnaire ?* »

J.-L. B.

### Le chanoine Guiberteau : la titularisation remet en cause la totalité du projet

Le chanoine Paul Guiberteau s'est montré fort prudent, samedi 17 mars, en commentant les quatre décisions gouvernementales sur l'enseignement privé devant les adhérents de la Fédération nationale des organismes de gestion des établissements d'enseignement catholique (FNOGEC). Il a annoncé que le comité national de l'enseignement catholique se réunirait, le dimanche 25 mars, pour arrêter sa position officielle.

Le secrétaire général n'a poussé ni cri de victoire ni cri de guerre, prenant à titre personnel ses distances par rapport à des textes qui, a-t-il insisté, n'ont pas été « *dûment enregistrés par nous comme on a voulu le faire croire. Jamais nous n'avons abouti dans ces conversations à des accords écrits* ».

Le Père Guiberteau a concentré ses critiques sur la quatrième décision concernant le statut des enseignants, précisant qu'elle n'avait été discutée que durant deux heures avec les représentants de M. Savary, et n'avait fait l'objet d'aucun accord. Le texte sur la fonctionnarisation, a-t-il indiqué, « *remet en cause la totalité du projet* ». En proposant la titularisation immédiate aux agrégés et certifiés, on créera « *des rivalités au sein du corps enseignant* » et « *une dynamique de la titularisation pour tous après six ans* », a assuré le Père Guiberteau en dénonçant le risque de « *destabilisation à terme de l'institution* ».

Sur l'établissement d'intérêt public (EIP), le porte-parole des catholiques s'est montré très sceptique, en espérant que « *l'expérience prévue pour quatre ans en montre rapidement les limites* ». Il n'a véritablement exprimé sa « *satisfaction* » que sur les deux premières décisions qui, a-t-il dit, « *sauvegardent l'essentiel et ne créent rien d'irréversible* ». — *Ph. B.*



RÉUNIE EN CONGRÈS A MARSEILLE

## La Ligue des droits de l'homme, un aiguillon de la gauche

De notre envoyé spécial

Marseille. — Peu d'organisations de gauche exaltent leur passé, comme le fait la Ligue des droits de l'homme et du citoyen. Peut-être parce qu'elles n'en sont pas toujours aussi fières. La Ligue a eu pour président Victor Basch, tombé en 1944 à l'âge de 80 ans, sous les balles de la milice (*Le Monde* daté 18-19 mars). Quarante ans après, elle célèbre solennellement cet anniversaire. Elle l'a fait lors de son 64e congrès qui a eu lieu les 17 et 18 mars à Marseillle. MM. Robert Badinter, garde des sceaux, et Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel, tous deux militants « *en congé* » de cette organisation, étaient présents.

Cette cérémonie a été déclarée « *hors congrès* » afin que M. Mayer, tenu par ses fonctions au devoir de réserve, puisse y assister. Bien que muet, il a été chaudement applaudi par les trois cents participants au congrès d'une Ligue dont il fut le président pendant dix-sept ans. Badinter a parlé pour deux. Dans son long discours, il ne s'est pas contenté d'un hommage académique au grand disparu. Il s'est inquiété de la résurgence du fascisme, dont Victor Basch fut la victime.

L'histoire est toujours présente au cœur des dix mille adhérents que revendique la Ligue. On s'y appelle « *collègue* », comme au temps des sociétés de pensée. C'est dans la vieille maison de la rue Jean-Dolent, où elle a son siège à Paris, qu'eurent lieu les discussions qui devaient aboutir au Front populaire. Il y a toujours un congressiste pour le rappeler. A Me Henri Noguères, « Mathias » dans la Résistance et président de la Ligue depuis 1975, succède Me Yves Jouffa, fils d'immigré, juif, enfant de la communale, résistant lui aussi et ancien interné du camp de Drancy (*Le Monde* du 28 décembre 1983).

Me Noguères, qui a soixante-huit ans, souhaitait depuis longtemps passer la main. La victoire de la gauche l'a incité à retarder son départ afin de veiller à ce changement de cap où son organisation risquait de perdre son indépendance et son originalité. Les liens de celle-ci avec la majorité sont, en effet, étroits. L'intergroupe des parlementaires membres de la Ligue compte cent quarante députés et sénateurs, dont une quinzaine de communistes. Son président est M. Bertrand Delanoë, porte-parole du PS, et une quinzaine de ministres socialistes appartiennent à la Ligue.

### « On les aime ! »

Malgré ses liens privilégiés, celle-ci se vante d'avoir davantage joué un rôle d'aiguillon que de courroie de transmission. Certains « *coups de gueule* » téléphoniques de M. Noguères, qui a du caractère, à MM. Charles Hernu ou Gaston Defferre, y on certainement contribué. En même temps, les militants de base sont incapables de résister à de grands shows comme leur en avait réservé à vingt-quatre heures d'intervalle le maire de Marseille et le garde des sceaux. Oubliées la loi sur les contrôles d'identité ou les expulsions, séance tenante, des « clandestins ». « *Que voulez-vous,* soupirait une militante entre deux ovations, *on les aime !* »

Conscients de l'enjeu, les participants ont évité les débordements que leurs dirigeants redoutaient à propos de la laïcité. Cette pomme de discorde avait été choisie, il y a de nombreux mois, comme thème du congrès, et il était exclu de faire marche arrière. Connaissant la sensibilité de certains militants, plus proches du petit père Combes que de M. Alain Savary, ses dirigeants prévoyaient le pire. Finalement, les laïques l'ont emporté sur les « *laïcards* », version caricaturale des premiers, et le rapport mesuré présenté par M. Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France, n'a pas soulevé d'objections majeures.

Malgré une apparente santé, la Ligue rencontre des difficultés. Ses finances sont au plus bas, et certaines commissions permanentes fonctionnent mal ou pas du tout. C'est le cas de la commission sur les immigrés, dont la présidence avait été confiée solennellement au dernier congrès à M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Surtout, la Ligue souffre de ce qu'un dirigeant appelle son image de « *vieille organisation* ». Elle a, certes, rajeunie. Les « *anciens* » de 1968 y côtoient les « jeunes » du Front populaire. Mais, outre que les *premiers* atteignent bientôt la quarantaine, ce rajeunissement laisse, de l'avis de tous, encore à désirer.

BERTRAND LE GENDRE.

### Me Badinter dénonce « des signes prémonitoires du fascisme »

De notre envoyé spécial

Marseille. — S'adressant, dimanche 18 mars, aux militants de la Ligue des droits de l'homme réunis en congrès à Marseille, M. Robert Badinter a déclaré à propos de l'extrême droite : « *Le fascisme ne se lève pas dans les pays développés comme la tempête en une nuit. Il est d'abord rampant, dissimulé, ordinaire. Il progresse par les mille voies de la haine, avivée par les difficultés économiques. Il s'empare des cœurs avant de pervertir les esprits puis de prendre le pouvoir.* »

« *De divers côtés,* a ajouté le garde des sceaux, *nous voyons apparaître des signes prémonitoires de cette résurrection sinistre. Ici, ce sont les insultes raciales proférées dans des meetings d'extrême droite contre des ministres ou d'anciens ministres de la République, majorité et opposition confondues dans la même haine. Là, ce sont des cris immondes proférés dans le cadre de conflits sociaux contre des travailleurs immigrés. Ailleurs, c'est l'amalgame monstrueux que l'on voudrait faire naître dans l'esprit du public entre délinquants et immigrés. Enfin, c'est la violence raciste elle-même, qui, comme libérée de sa honte, s'exerce à force ouverte, et parfois jusqu'au crime, contre ceux dont le tort inexpiable serait d'apparaître tels qu'ils sont : des hommes venus d'ailleurs, nos frères.* »

A propos de la présence de M. Robert Hersant sur la liste de l'opposition aux élections européennes, M. Badinter s'est inquiété de voir « *caracoler (...) derrière les traits avenants de Simone Veil (...) de bien curieux chevau-légers* ». « *Il est quand même prodigieux,* a-t-il dit, *de penser que parmi eux, l'un, bien connu, pourra, selon toute vraisemblance, bénéficier grâce au vote des Français et aux amitiés fidèles dont il jouit d'une immunité à l'encontre des poursuites pénales [engagées contre lui] en matière de presse.* »

Le garde des sceaux a estimé qu'on n'en avait pas fini « *de voir jouer le film « Main basse sur la presse »*, et il a affirmé que « *la liberté de la presse réclamée par certains était la liberté de faire des affaires dans la presse* ».

## EN BREF

### Paris capitale des congrès

Pour la cinquième année consécutive, l'Union des associations internationales, dont le siège est à Bruxelles, a classé Paris au premier rang des villes de congrès. Au cours de l'année 1983, la capitale française a accueilli 252 réunions internationales, contre 266 en 1982. Elle précède Londres, sa rivale traditionnelle, qui, elle aussi, enregistre une baisse de son activité : 235 contre 242.

Se félicitant, dans un communiqué, des résultats flatteurs enregistrés par la capitale, l'Office de tourisme de Paris relève toutefois que les grandes capitales européennes sont désormais confrontées à de nouveaux concurrents, tant à l'étranger (en Asie notamment) que dans leur propre pays, qui se disputent un marché globalement en augmentation.

### M. HERNU : le livre du général Copel est déjà dépassé

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a estimé, samedi 17 mars à Montauban, que « *le livre du général Copel est déjà dépassé. Il rouvre un débat qui vient un peu tard* » (*le Monde* du 17 mars).

« *Conformément au réglement militaire,* a dit M. Hernu, *le général Etienne Copel s'est mis en congé. Il n'a pas démissionné. Il est donc redevenu un citoyen qui s'exprime librement. Ses prises de position ne sont dirigées ni contre le gouvernement ni contre le ministre. Il apporte des éléments de réflexion : par exemple, qu'il faut un armement à rayonnements renforcés, ce que la loi de programmation française n'interdit pas si le président le décidait. Pour ce qui concerne les armements chimiques, je dois toutefois rappeler que la France a signé le texte international condamnant l'emploi d'armes chimiques.* »

● *Regroupement à Grenoble du Centre de recherche du service de santé des armées.* — M. Charles Hernu, ministre de la défense, a décidé de regrouper à Grenoble, sur l'emprise de l'ancien hôpital militaire, les divisions du Centre de recherche du service de santé des armées (CRESSA), jusqu'à présent dispersées entre Clamart (Hauts-de-Seine et Lyon.

« *L'éparpillement du CRESSA entre Clamart et Lyon entraine inévitablement des gaspillages et des doubles emplois* », a souligné M. Hernu, qui ajouté que la décision, « *qui va dans le sens de la politique de décentralisation* », a été prise en concertation avec les élus

### Epidémie de méningite en Côte-d'Ivoire et au Ghana

Une épidémie de méningite, qui sévit depuis plusieurs semaines, a provoqué la mort de plus d'une centaine de personnes, au nord de la Côte-d'Ivoire, dans la région de Korhogo. Cette épidémie est largement due à la sécheresse, qui favorise la dissémination du virus dans l'air. Une importante campagne de vaccination a été entreprise dans cette zone.

Le nord du Ghana est également touché : le nombre des victimes, indique-t-on de source ivoirienne, y atteindrait aussi la centaine. Ces mêmes sources signalent, enfin, de très nombreux cas d'hépatite virale dans le nord du Ghana.

### Action directe : six personnes écrouées

Après l'opération de police contre Action directe, le 15 mars, six membres présumés du groupe clandestin ont été inculpés et écroués. Il s'agit de Régis Schleicher, vingt-six ans, l'un des fondateurs du mouvement, inculpé de vol à main armée, de recel de vol, d'infraction à la législation sur les armes et d'association de malfaiteurs.

Régis Schleicher a de plus été inculpé de tentative de meurtre, étant soupçonné d'avoir blessé par balle, le 5 janvier 1982 à Paris, un squatter, M. Alain Carpentier. Helyett Bess, cinquante-trois ans, a été inculpée d'association de malfaiteurs, de falsification et usage de faux documents administratifs et de recel de vol. A Paris, Marie-Claire Voisine, trente-deux ans, secrétaire, et Gérard Delbet, instituteur, amis d'Helyett Bess, ont été inculpés de recel de vol et faux documents administratifs. A Avignon, Primavera Marti et Floréal Navarro-Tellez ont été respectivement inculpés de recel de malfaiteurs et de détention d'armes de guerre.

D'autre part, quatre personnes, dont trois membres présumés du « Parti communiste combattant » (COLP, émanation des Brigades rouges), ont été arrêtées samedi à Milan, indique l'AFP. La police française a collaboré avec les carabiniers et a participé aux interrogatoires des prévenus, qui entretenaient des liens étroits avec « Action directe ». Selon les enquêteurs italiens, les deux organisations tentent, en se groupant, de constituer une centrale subversive en Italie et en France. Les enquêteurs affirment que Régis Schleicher jouait un rôle important dans la coordination entre les deux groupes.

## LES ASSISES NATIONALES CONTRE LE RACISME

Il faut « *répondre à l'inquiétude réelle des Français sur le problème des immigrés* », a déclaré, dimanche 18 mars, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, qui s'adressait aux Assises nationales contre le racisme, réunies à la maison de l'UNESCO, à Paris. « *La majorité des Français n'est pas raciste,* a ajouté Mme Dufoix, *mais elle est inquiète sur l'avenir d'une société dont elle perçoit mal les profondes mutations économiques et sociales.* »

Pour le secrétaire d'État, la seule politique réaliste consiste à « *s'attaquer au problème du logement et de la formation* », en résorbant notamment les cités de transit et en assouplissant le système éducatif.

« *Même ceux qui préconisent un départ massif savent bien que ce n'est pas une solution, ni pour la France, ni pour les Français, ni pour les immigrés* », a affirmé Mme Dufoix. « *La France s'est toujours enrichie des différences et continuera à le faire.* »

Les Assises ont été marquées par une intervention passionnée de la cinéaste Farida Belghoul, d'origine algérienne. Contestant le thème choisi pour cette assemblée (« *Vivre ensemble avec nos différences.* »), elle en a défendu un autre : « *Vivre ensemble avec nos ressemblances, quelles que soient nos différences.* »

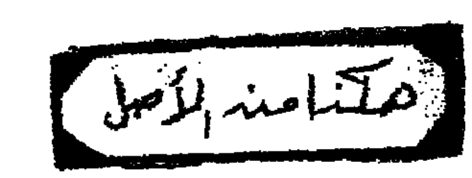
## Boeing veut lancer un concurrent de l'Airbus A-320 avec les Japonais

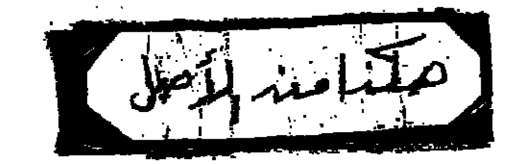
*La société Boeing a annoncé la signature,* avec plusieurs industriels japonais, d'une lettre d'intention prévoyant « *un éventuel développement conjoint d'un moyen-courrier de technique avancé et de taille moyenne* », autrement dit un concurrent direct de l'avion européen Airbus A-320 dont la construction avait été décidée trois jours plus tôt à Bonn par les gouvernements français, allemands, britanniques et espagnols.

Quatre sociétés japonaises sont intéressées au programme : Mitsubishi, Fuji Heavy Industrie, Kawasaki et Japanese Aircraft Development Corporation. Elles prendraient conjointement en charge 25 % du développement du projet, tandis que Boeing s'en réserverait 51 %, des conversations étant, selon le constructeur américain, en cours avec d'autres industriels pour la répartition des 24 % restants. L'industrie canadienne qui vient de refuser, après dix-huit mois de négociations, de s'associer au projet A-320, prétextant le faible volume et la technicité insuffisante des travaux offerts serait, dit-on, intéressée.

Quant à ce que pourrait être l'avion lui-même, on n'en sait pas grand chose. Son développement, dit-on à Seattle, sera fonction des besoins du marché et de l'évolution globale de la technologie, en particulier celle des moteurs. Il devrait, en toute logique, s'inspirer assez largement du projet « 7-7 » étudié avec discrétion depuis plusieurs années par Boeing. Sa mise en service « *pourrait intervenir à la fin des années 1980 ou au début des années 1990* », c'est-à-dire plusieurs années après celle du A-320.









# La capitale manque de policiers

La police parisienne est-elle encore capable de remplir les multiples missions qu'on lui assigne ? M. Jacques Chirac, maire de la capitale, ne le pense pas, qui réclame, depuis longtemps, et l'a fait notamment à l'occasion des élections municipales de 1983, un renforcement des effectifs. Nombre de conseillers de Paris ne le pensent pas non plus. Ils l'ont dit haut et fort lors d'un débat très animé qui eut lieu sur ce sujet à l'Hôtel de Ville, en juin 1983, après le meurtre d'un jeune Guadeloupéen dans le vingtième arrondissement.

Jusqu'ici, la préfecture de police faisait le gros dos. Cette fois, elle parle. M. Guy Fougier, préfet de Paris, vient d'adresser un rapport à son patron, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, pour déplorer la pénurie de personnel dont souffre, selon lui, ses services. M. Fougier n'est pourtant pas bavard. Il voit peu les journalistes et cultive même un certain goût du secret. Son rapport était confidentiel. L'essentiel en a néanmoins été divulgué le 19 mars par l'hebdomadaire *le Point*. Le préfet n'est à son poste que depuis neuf mois, mais il connaît bien la police de la capitale pour en avoir été le secrétaire général de 1977 à 1981.

Selon son rapport, les policiers parisiens ne sont plus en nombre suffisant pour assurer leur mission. Pourtant, leurs effectifs n'ont guère changé depuis dix ans (13 500 environ dans Paris intra-muros), alors que la population a diminué de 175 000 personnes. Mais, entre-temps, les conditions de vie des hommes en uniforme se sont améliorées. En 1972, ils accomplissaient 44 heures de travail par semaine durant 48 semaines. En 1984, grâce aux efforts de leurs syndicats, ils ne font plus, selon un rapport de l'inspection générale de l'administration, que 31 h 40 par semaine durant 47 semaines.

Ce chiffre ne représente qu'une moyenne, car chaque service a des horaires différents. Il est d'ailleurs *contesté* par les syndicats. M. Fougier lui-même n'ose pas le reprendre à son compte, puisqu'il évoque dans son rapport les *« 38 heures de travail hebdomadaire »* de ses hommes.

Mais que l'on se réfère à une statistique ou à une autre, les policiers sont inévitablement moins présents sur le terrain, ou, ce qui revient au même, présents moins longtemps qu'autrefois. Tout se passe comme si, depuis dix ans, les effectifs avaient été réduits, selon les deux hypothèses, soit de 2 200 hommes, soit de 4 500 hommes.

### La modernisation des techniques

Pendant que l'on améliorait les horaires de travail des policiers, on aurait pu maintenir et renforcer leur efficacité. On pouvait, par exemple, engager du personnel supplémentaire. Or, malgré les demandes réitérées des élus, cela n'a pas été fait. M. Fougier se plaint même de perdre 500 fonctionnaires cette année. On en a nommé 1 130, mais 1 630 sont sur le départ. Pas facile de recruter à Paris. Faute de logement, les policiers sont obligés d'habiter en banlieue. Ils préfèrent partir en province ou y retourner « pour vivre et travailler au pays ».

Cet exode a, lui-même, de sérieuses conséquences. Les gardiens de la paix, notamment, sont souvent de jeunes provinciaux qui montent à Paris pour y faire leurs classes – d'autres disent leur purgatoire. Ce sont leurs villes d'origine qui profiteront plus tard de leur expérience. Pas la capitale.

On pouvait aussi optimiser le travail policier en modernisant ses techniques : motorisation des patrouilles, moyens de liaison radio, recours à l'électronique et à l'informatique. C'est ce que l'on a tenté de faire pour les compagnies de circulation dont les effectifs, réduits de moitié depuis dix ans, ont été dotés de véhicules. Par ailleurs, le fonctionnement d'une centaine de carrefours est assuré par un ordinateur. Peine perdue : les voitures pie sont engluées dans les encombrements, et il suffit d'une panne de l'ordinateur sur un seul carrefour pour que tout le système tourne à la pagaille. En matière de police, on ne remplace pas des hommes par des machines.

Les conséquences de la situation dénoncée par les élus et, désormais, par le préfet de police lui-même sont visibles. La circulation parisienne est plus difficile qu'il y a dix ans. Si la criminalité n'a guère varié, la petite délinquance a augmenté dans des proportions importantes. Quatre chiffres sont avancés qui laissent rêveur. En 1972, on commettait à Paris 217 000 délits, dont 41 % faisaient l'objet d'une instruction en bonne et due forme et parfois d'une sanction. En 1983, le nombre des délits a dépassé 350 000, mais 16 % d'entre eux sont effectivement « traités ».

M. Fougier n'annonce pas d'amélioration, bien au contraire. Selon son rapport, la politique d'ouverture de nouveaux postes de police, le développement de l'îlotage et le renforcement de la sécurité dans le métro ne pourront être poursuivis.

MARC AMBROISE-RENDU.

## LES NOMINATIONS A LA POLICE JUDICIAIRE DE PARIS

**Les mutations de trois hauts responsables de la police judiciaire parisienne (*le Monde* daté 18-19 mars) entraînent plusieurs nominations. M. Robert Mesini est nommé directeur-adjoint de la PJ en remplacement de M. André Solères. M. Jean-Pierre Sanguy, qui était responsable du SRPJ de Marseille, est nommé sous-directeur chargé des affaires criminelles en remplacement de M. Mesini, et M. Marcel Morin, chef de la brigade criminelle à la place de M. Jacques Genthial.**

● **M. ROBERT MESINI : directeur adjoint**

[Nommé directeur adjoint de la police judiciaire (PJ) de la préfecture de police de Paris, M. Robert Mesini est né en février 1926, dans le Var. Commissaire de police en 1960, il a fait toute sa carrière en province jusqu'en 1982, successivement dans les services régionaux de police judiciaire (SRJP) de Marseille, Lille, Bordeaux et Lyon. Chef du SRPJ de Lyon en juin 1978, il fut nommé en mars 1982 sous-directeur des affaires criminelles à la direction de la PJ parisienne.]

● **M. Jean-Pierre SANGUY : sous-directeur des affaires criminelles**

[Nommé sous-directeur des affaires criminelles à la police judiciaire de la préfecture de police, M. Jean-Pierre Sanguy est né le 15 septembre 1933. Commissaire en 1963, il a fait sa carrière en province, étant notamment sous-chef du SRPJ de Lyon, puis chef du SRPJ de Marseille. Le service du commissaire Sanguy a notamment enquêté ces dernières années sur la tuerie d'Auriol, les circonstances exactes de la mort de René Lucet et d'autres grandes affaires marseillaises.]

● **M. Marcel MORIN : chef de la brigade criminelle**

[Nommé chef de la brigade criminelle, M. Marcel Morin est né le 29 octobre 1931 à Sétif (Algérie). Entré à la préfecture de police de Paris en 1957 comme commissaire, il fut d'abord affecté à la brigade de la voie publique de la PJ parisienne, puis adjoint du chef de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), chef de la onzième et ensuite de la sixième brigade territoriale. A partir de 1971, il se spécialise dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Nommé au SPRJ de Marseille comme chef de la brigade des stupéfiants, il participe à la chute de la « french connection ». De retour à Paris, il commande la première brigade territoriale avant de prendre la tête de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP).]

## *Incident dans un « fast food » des Champs-Elysées*

Un affrontement a eu lieu le samedi 17 mars à Paris, au Burger King, situé 84, avenue des Champs-Elysées, entre des militants CFDT et des vigiles accompagnés de chiens. Entendant *« faire respecter les droits des salariés dans un secteur non atteint par la crise »*, des membres du syndicat CFDT de l'hôtellerie ont occupé l'établissement, en réclamant *« un verre d'eau et la liberté syndicale »*.

*« A ce jour,* déclare le syndicat, *et malgré plusieurs interventions auprès de l'inspection du travail, nous n'avons pas réussi à faire respecter la législation »* : panneaux d'affichage déplacés, absence d'informations économiques et sociales au comité d'établissement, problème de douches et de vestiaires, pas de service de cantine pour le personnel obligé de consommer tous les jours les mêmes hamburgers que ceux que l'on sert aux clients : tels sont les griefs des serveurs et des cuisiniers, en majorité immigrés. »

Toutes ces revendications apparaissent *« déraisonnables »* aux yeux de la direction générale des Burger King, qui souligne qu'il y a *« plus de trois mille cinq cents établissements de ce type dans le monde et aucun problème »*. Il faut être en France, ajoute-t-elle, pour que les employés réclament le droit de se mijoter des petits plats. A ces employés, on a proposé des tickets-restaurants, mais la participation des intéressés aurait été de 10 F, ce qu'ils ont refusé, en mettant en avant la modicité de leurs salaires, qui ne dépassent guère le SMIC.

Les méthodes de la société Burger King paraissent pour le moins surprenantes. Samedi matin, trois vigiles accompagnés de chien, dont deux étaient dépourvus de muselières, ont d'abord laissé entrer les manifestants. Puis ils les ont suivis dans l'établissement, où, très vite, des incidents ont eu lieu, alors que les militants CFDT réclamaient *« un verre d'eau »*, usant ainsi *« du droit de tout consommateur »*. Un membre du bureau du Syndicat de l'hôtellerie, M. Pierre Delavand, a été frappé au visage. Il s'est effondré, un peu plus tard, sur le trottoir des Champs-Elysées et a dû recevoir des soins.

La CFDT, qui a décidé de porter plainte, n'exclut pas, après cette occupation symbolique, d'organiser des actions similaires *« dans un restaurant de luxe, un hôtel ou un self-service »*. Après l'incident, les vigiles de la société de surveillance ont été retirés par la direction – il y a eu *« un moment d'énervement »*, a-t-elle indiqué à l'AFP, – et, en échange de l'ouverture de négociations, les militants cédétistes ont quitté le restaurant.

J. B.

L'EXPLOSION DEVANT UN CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN

## Les auteurs de l'attentat de Marseille ont pris le risque de tuer

**L'attentat, par explosif, commis le 17 mars, à Marseille, devant un centre culturel arménien, a fait deux blessés. Le Mouvement de la jeunesse d'origine arménienne de France a appelé à une manifestation, lundi 19 mars, à 18 heures, sur la Canebière.**

De notre envoyé spécial

Marseille. – Les auteurs, pour l'instant anonymes, de l'attentat commis, samedi 17 mars, à Marseille, contre un centre culturel arménien, ont pris le risque de tuer. L'explosion n'a blessé que deux passants, mais une quarantaine d'enfants fréquentant ce centre auraient pu se trouver à proximité de l'engin à la minute où la déflagration a eu lieu. Celui-ci avait été placé dans une poubelle métallique fixée au sol, entre les numéros 65 et 67 des allées Léon-Gambetta (premier arrondissement). Le 65 est le siège de l'Association pour le développement culturel et artistique des jeunes d'origine arménienne de France, qui occupe le rez-de-chaussée et le sous-sol de l'immeuble.

L'explosion a eu lieu vers 16 heures 30, selon les témoignages. L'un des deux passants blessés a été grièvement touché, mais son état n'inspire pas d'inquiétude. Il s'agit de M. Aïssa Hédir, soixante et un ans, de nationalité française. Plusieurs véhicules en stationnement ont été gravement endommagés, ainsi que la vitrine de l'horlogerie-bijouterie située au 67. Ses propriétaires, M. et Mme Mahikian, sont d'origine arménienne, mais ce ne sont pas eux qui étaient visés estiment selon les enquêteurs.

Au moment où l'explosion a eu lieu, une quarantaine d'enfants de huit à treize ans auraient dû sortir du centre culturel où ils avaient répété, comme chaque samedi, des danses folkloriques arméniennes. Plusieurs étant absents ce jour-là, la répétition avait pris fin à seize heures quinze au lieu de seize heures trente. Avant de se disperser, certains enfants s'étaient arrêtés quelques minutes sur le trottoir. Les derniers venaient à peine de s'éloigner quand la déflagration a eu lieu. *« Il aurait pu y avoir dix morts et vingt blessés »*, disent les policiers.

### 50 000 personnes

L'enquête permettra de déterminer la puissance et la nature de l'explosif utilisé. Les policiers, qui ont procédé sur place aux premières investigations, n'ont pas trouvé de trace de minuterie. Si cela se confirmait, l'hypothèse d'un acte criminel commis délibérément à cette heure-là devrait être écartée. Les enquêteurs excluent en effet que la bombe ait été mise à feu à distance. Il s'agit plutôt, selon eux, d'un engin artisanal quoique puissant. Dans tous les cas, l'explosion aurait pu être meurtrière. Les allées Léon-Gambetta sont très fréquentées, spécialement le samedi après-midi.

M. Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'intérieur, s'est rendu sur les lieux peu après l'explosion. Il s'est refusé à *« tirer des conclusions »* sur cet *attentat* qu'il a seulement qualifié d'*« acte criminel »*. M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui assistait au congrès de la *Ligue* des droits de l'homme le lendemain, s'est aussi rendu sur place.

La communauté arménienne, qui compte cinquante mille personnes à Marseille est divisée sur les mobiles de l'attentat. La Jeunesse d'origine arménienne de France (JAF), dont le local était visé, n'en voit aucun et se refusait, à chaud, à l'attribuer à quiconque. Son président régional, M. Gérard Mihranian, nous a déclaré que son organisation n'avait jamais reçu de menace d'aucune sorte. Rien, selon lui, ne laissait redouter cet *« odieux attentat »*. Pour le Mouvement national arménien (MNA), M. Gilbert Minassian a, en revanche, estimé, immédiatement après l'explosion, qu'il s'agissait d'un *« acte commis par des officines fascistes téléguidées par le gouvernement turc »*.

La JAF se définit comme une *« association qui n'a cessé depuis sa création de demander une solution pacifique au problème national arménien »*. Dans la communauté arménienne, on la situe au centre gauche. Elle entretient des liens avec l'Arménie soviétique où elle organise, depuis 1961, des voyages pour ses adhérents. Il s'agit avant tout d'une association artistique et culturelle dont les enquêteurs s'expliquent mal pourquoi elle a été spécialement visée.

B. L. G.

Le Monde

# culture

## MUSIQUE

### « LA DAME DE PIQUE », à Lille

## Maléfices sur l'Opéra du Nord

Drame du *fatum* qui obsédait Tchaïkovski, *la Dame de pique* a scellé le destin de l'Opéra du Nord ou du moins de son équipe actuelle, qui a présenté en guise d'adieu un honorable spectacle avec une distribution très remarquable.

La reconstruction des activités lyriques dans le Nord en 1979 ne s'est pas passée dans d'excellentes conditions. L'idée d'un syndicat *intercommunal était séduisante* : l'Atelier lyrique de Tourcoing a été une grande réussite artistique, sinon financière, sous la direction de Jean-Claude Malgoire ; le Centre chorégraphique de Roubaix n'en est encore qu'à ses débuts ; mais l'Opéra de Lille n'a jamais disposé vraiment des ressources nécessaires pour remplir sa mission, qui était de rénover le répertoire et de conquérir un nouveau public, comme à Lyon ou à Strasbourg.

Il est resté assis entre deux chaises, essayant de diversifier un répertoire trop restreint et offrant quelques spectacles audacieux (tels *Boris Godounov* par Petrika Ionesco, *Lohengrin* par Numa Sadoul, etc.), propres à faire grincer des dents le public habituel, à côté de spectacles traditionnels (avec beaucoup d'opérettes) sur lesquels on ne pouvait compter pour attirer la nouvelle génération des mélomanes, actuellement plus intéressée par la Monnaie de Bruxelles.

Peut-être M. Elie Delfosse, un directeur de qualité mais appartenant à une époque passée de l'activité lyrique, n'aurait-il pas dû accepter cette *mission impossible*. La tâche de son successeur, M. Jean-Pierre Le Pavec, qui a brillamment réussi au Festival de Saint-Denis, ne sera pas aisée (*le Monde* des 1[er] *février et 11 mars*). Sans doute faudra-t-il un jour en arriver à une « transfusion de sang complète » (selon l'expression de Jean Goury), à l'image de celle réalisée à Lyon par Louis Erlo, pour donner à l'agglomération lilloise l'opéra moderne qu'elle mérite.

### Travail consciencieux

Un bon travail a cependant été accompli par le Centre de production de *Lille* comme l'a prouvé cette *Dame de pique* : l'orchestre, né dans des conditions fort difficiles, atteint à une qualité satisfaisante, avec des cordes souples, parfois même moelleuses, et certains très bons solistes dans les vents, tandis que les chœurs, plus inégaux, remplissent en général correctement leur office.

Depuis son premier *Boris Godounov*, fort insolite, que nous verrons à l'Opéra de Paris le 28 avril, Petrika Ionesco semble s'être assagi. Rien qui puisse choquer dans cette présentation de l'œuvre de Tchaïkovski, mais rien non plus qui soit de nature à enthousiasmer. Le metteur en scène ne semble guère s'être investi dans ces personnages conventionnels, aux rapports assez schématiques : un travail consciencieux de mise en images, qui ne s'accorde qu'imparfaitement avec cette partition souvent baignée d'émotion dans son romantisme fantastique. On regrettera que le film onirique, très échevelé, de l'apparition de la comtesse morte à Hermann contredise le caractère uni et dépouillé du récitatif chanté.

Mais cette réalisation assez molle est heureusement relevée par d'excellents chanteurs : Wieslaw Ochmann, Hermann à la voix soutenue et incisive, aux couleurs sensibles traversées par une sorte de veine d'acier, où se lit le drame qui l'entraîne de l'amour vers la folie à travers l'enfer du jeu ; Natalia Troitskaya (Lisa), grand soprano russe, qui a quelque chose de la plénitude et de la coloration sombre d'une Vichnevskaya, sans être investie de la même puissance dramatique ; Krystina Szostek-Radkova, comtesse impressionnante, dont l'air de *Richard Cœur de Lion* est le point culminant du spectacle ; Jean-Charles Gebelin, superbe basse uruguayenne, *qui fait de Tomsky* un personnage essentiel du drame ; l'excellente Pauline de Julia Marpozan, au timbre prenant, malgré quelques défauts de justesse ; Edouard Tumagian (Eletski), et presque tous les seconds rôles.

Cet ensemble d'une belle homogénéité doit sans doute beaucoup à la direction musicale très soignée du chef bulgare Rousslan Raytcheff, même si ce dernier ne peut faire oublier le souffle épique et passionné d'un Rostropovitch.

Les décors d'Hervé Boutard offrent de vastes architectures dix-huitième siècle un peu anonymes, à l'exception des puissants arcs-boutants d'acier (dignes de la tour Eiffel) du pont sur la Néva, autour desquels se déroule curieusement la scène enfantine du Jardin d'été, dans une obscurité qui dément l'*enthousiasme des promeneurs* : « *Enfin, grâce à Dieu, une journée ensoleillée ! Des journées de printemps aussi radieuses, on n'en avait pas vu depuis longtemps.* » Est-ce *encore un des maléfices qui planent* sur l'Opéra du Nord ?

**JACQUES LONCHAMPT.**

★ Prochaines représentations les 20, 23 et 25 mars. Coproduction avec les Opéras du Rhin et de Marseille, les Théâtres de Nancy et de Rouen.

### LES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

## *Affaires à suivre*

*(Suite de la première page.)*

Ils font partie de ce vaste programme annoncé en juin 1982 par le ministre de la culture, qui ne comportait pas moins de soixante-douze *mesures pour ce secteur « sinistré »* (ce qui était tout à fait vrai, et l'est nettement moins aujourd'hui).

L'idée était réjouissante : imaginez chacune des vingt-deux régions, y compris les *DOM-TOM*, en train de se constituer une collection d'art contemporain, alors que, jusque-là, celles qui en avaient se comptaient sur les doigts de la main ! Mais il *n'est pas sûr qu'on* y *ait vraiment* cru. Or il semble que cela prenne : les chiffres attestent, pour le moment en tout cas.

Pour amorcer la pompe, l'Etat, en 1982, a réparti 22 millions de francs entre les régions, selon les besoins estimés, donnant là où les choses risquaient de bien se passer d'emblée, c'est-à-dire là où l'on enregistrait déjà une présence de l'art contemporain : 1,9 million pour Ile-de-France, Provence - Côte - d'Azur et Rhône-Alpes, tandis que six grandes régions étaient dotées de 1,2 *million* et *les treize autres* de 700 000 francs. Les participations régionales ont, dans l'année, atteint 4 millions de francs.

En 1983, le principe prévu de la parité a été atteint : le total de la participation régionale étant de 16 millions *de francs et celle de* l'Etat de 17 millions de francs. Pour 1984, les dotations régionales n'ont pas encore toutes été votées, mais les quelques budgets adoptés semblent montrer une légère augmentation des dotations sur lesquelles l'Etat s'alignera, même si cela devait lui fendre le cœur de distribuer ses largesses pour quelque chose qui est en train de lui échapper.

*Il ne faut évidemment pas se leurrer*. Tout ne marche pas partout comme sur des roulettes. Dans plus d'un d'endroit, les élus se font un peu tirer l'oreille. Mais ailleurs, il *semble admis – au-delà des clivages politiques* – que les FRAC sont partie intégrante – voire sont le nouveau vecteur – d'une politique culturelle décentralisée. Une belle victoire *pour les arts plastiques, qui n'ont* jamais été autant à l'honneur.

### Le Gac champion

La réussite d'un FRAC dépend beaucoup du doigté des conseillers artistiques régionaux (il y en a un par région, employé à plein temps, il faut bien ça), qui n'ont pas été trop mal choisis dans l'ensemble, et auxquels incombe la tâche d'articuler la relation entre Paris et les élus, entre les élus qui composent le conseil d'administration des FRAC (et disposent) et les comités techniques d'achat (qui proposent). Ceux-ci sont constitués en général des conservateurs, d'enseignants, et d'une ou deux personnes étrangères à la région. Toujours est-il qu'à ce jour, sur vingt-deux FRAC, seize sont devenus opérationnels et que deux mille cinq cents œuvres ont été achetées.

Qu'a-t-on acheté ? Pas forcément ce à quoi les plus mauvais esprits s'attendaient. Rhône-Alpes n'est pas le seul FRAC plus que présentable. En Bretagne, dans le Nord - Pas-de-Calais, dans les Pays de Loire, en Picardie, les acquisitions sont assez importantes pour qu'on s'en rende compte.

*Ainsi, devinez qui* est le champion des achats, en figurant dans sept FRAC ? C'est Jean Le Gac. Pas mal, et *plutôt inattendu. En deuxième* position, figurant dans cinq régions, viennent Bernard Pagès et, c'est plus étonnant, Francis Limérat, un bon artiste (mais enfin !) qui n'a pas eu de *manifestations exceptionnelles ces* derniers temps. Puis viennent Alberola, Boltanski, Olivier Debré, Degottex, Hantaï, Urs Luthi et Henri Michaux, dans quatre FRAC.

On ne peut vraiment pas dire qu'il se dégage une tendance quelconque, ni qu'une génération soit plus favorisée qu'une autre. Dans trois FRAC, on retrouve Bioulès, Clarebout, Martin Barré, Cueco, Hélion, Morellet, Reigl, Tal Coat, Télémaque et Robelin. *Ceux qui sont achetés deux fois* ou une, ce sont les jeunes et quelques étrangers qui coûtent cher (Zakanitch, Ruckriem, Flanagan...)

Il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions, et surtout pour mesurer la cohérence des achats par région, et si oui ou non il y a une spécificité des fonds. On peut cependant constater un souci commun d'échapper à la dimension régionale, ce qui ne veut pas dire qu'on ne fasse pas attention aux artiste qui ont des attaches en province, notamment les jeunes.

On remarque aussi dans plusieurs FRAC que se dessine une politique *tout à fait justifiée, soucieuse* d'ancrage historique (c'est le cas du FRAC Bretagne, qui amorce sa collection autour du poète et critique d'art Charles Estienne, un Breton qui fut l'ami de Breton). *On peut encore* mesurer l'écart qu'il y a entre certains FRAC, par exemple entre celui du Nord-Pas-de-Calais, qui vise d'emblée le niveau international, en *achetant des œuvres de Burgin*, Sol Lewitt, Richard Long, Rainer, Anselmo, Fabro, Paolini, (mais pas seulement bien sûr), et celui du Limousin, qui rassemble des porcelaines ou des céramiques (pas seulement non plus). Enfin, il faut noter le souci d'articuler les fonds autour de grandes pièces d'artistes majeurs, et celui d'entamer une relation avec les pays voisins : *l'Italie*, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Suisse, la *Belgique notamment*.

De tout cela peut sortir du bon, sort déjà du bon, des effets stimulants, pour les artistes, pour les galeries de province, qui osent plus *qu'avant prendre le risque d'exposer* de l'art actuel.

### Avantages et maladresses

*Si, du côté des achats*, cela ne va pas si mal pour le moment, restent des problèmes à résoudre, et notamment celui des lieux de réserve et d'accueil, où les conditions de *conservation, de sécurité et de bonne* présentation seront assurées. Car on ne peut évidemment faire circuler les œuvres indéfiniment, ce que l'on avait un peu oublié, semble-t-il, au *départ, n'imaginant peut-être pas* que les FRAC se lanceraient dans l'achat de pièces d'importance dignes de musées, où elles finiront bien par trouver leur place.

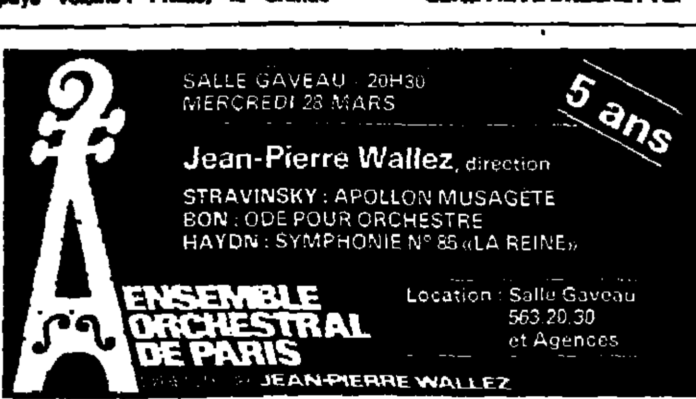
*Cette histoire des FRAC* est finalement positive, qui crée un situation originale, fait éclater des barrières et des conventions, désenclave les régions. Autant qu'elle peut agacer, *parce que des maladresses ont été* souvent commises – acheter est un métier, et ce sont souvent des « bleus » qui traitent avec marchands et artistes. Parce qu'on aurait pu *imaginer bien d'autres solutions que* celle-là comme stimulant de la création artistique : en faisant un peu plus confiance à certains conservateurs et responsables de centres *d'art, qui, depuis longtemps, se battent* comme de beaux diables pour tirer trois sous ici et là afin d'acheter de l'art contemporain.

Parce qu'on aurait pu rêver d'une *structure propre à chaque région*, tenant mieux compte de sa réalité et de ce qui existait ou n'existait pas avant la mise en place des fonds. Ou encore parce qu'on s'étonne que, en dehors des FRAC, ne sorte pas grand-chose quant au besoin d'éducation artistique (en liaison avec l'éducation nationale), quant à la construction ou l'aménagement d'ateliers d'artistes, quant aussi à la commande publique, qui pourrait tout de même être autre chose que cette ridicule série de portraits de grands hommes, dont Georges Pompidou est le premier à faire les frais, main sur la couture du pantalon au pli impeccable, quelque part dans les *jardins des Champs-Elysées (sculpture de Derbré)*.

Passons. Et revenons aux FRAC, qu'il ne faut sûrement pas brûler, maintenant qu'ils existent et que quelque chose est en train de naître autour d'eux.

**GENEVIÈVE BREERETTE.**






## CINÉMA

### CLOTURE DU FESTIVAL DU RÉEL

## Un document exceptionnel : « Notre nazi », de Robert Kramer

Le sixième Festival international de films ethnographiques et sociologiques du Centre Georges-Pompidou s'est achevé dimanche avec la projection, en *première française*, du *Temps*, de Johan Van Der Keuken. Le jury, présidé par Ruy Guerra, a attribué le Prix cinéma du réel à *Silver Valley* (Etats-Unis), de Michel Negroponte, Peggy Stern et Mark Erder. Le Prix des trois mondes est revenu *ex aequo* à *Fala Mangueira* (Brésil), de Frederico Confalonieri, et à *Canne amère* (Haïti), ouvrage collectif ; le Prix du court métrage à *Tony's Ground* (Grande-Bretagne), de Nick Clark. Mais l'événement de *la manifestation aura été la présentation* en avant-première mondiale du nouveau film de Robert Kramer, *Notre nazi*.

Robert Kramer est ce cinéaste *américain totalement indépendant*, et indépendant d'abord d'Hollywood, à qui on doit, au tournant des années 60 et 70, des films comme *Ice* et *Milestones*, portraits d'une Amérique saisie par la contestation. Peu après la révolution des œillets, il part pour le Portugal vérifier comment *marche une révolution* : prophétique malgré lui, il n'arrive pas à matérialiser de manière convaincante le projet, le « réel » auquel il est toujours si sensible ne se plie pas à son *imaginaire, ne l'inspire pas vraiment*. Il s'établit alors en France.

Il a connu entre-temps Thomas Harlan, le fils aîné de Veit Harlan (l'auteur du *Juif Süss*), qui travaille *depuis des années à un projet ambitieux* sur l'Allemagne. Hanté par une sorte de cauchemar familial et malgré la collaboration attentive de personnes aussi différentes qu'Yvette Biro (Hongrie) et Edith Kramer (venue de la Pacific Film Archive de Berkeley), Thomas Harlan achève seulement aujourd'hui ce *Départ*, où il règle ses comptes avec une enfance marquée au fer rouge de l'idéologie. Il a *demandé à Robert Kramer de suivre et de commenter*, avec sa caméra, le tournage à Paris, en studio. Les deux films devraient se retrouver à Cannes.

*Notre nazi*, titre du travail de Robert Kramer, confronte en permanence *un ancien officier SS, dignitaire* du régime, aujourd'hui gracié par la justice ouest-allemande, qui a sur la conscience la mort de milliers de personnes en Lituanie pendant la guerre. *Thomas Harlan*, qui crée un film à partir du témoignage de ce vieillard, si bien élevé, et l'équipe du film (dont l'opérateur Henri Alékan), partie prenante à ce tournage. Robert Kramer *démonte* le processus terrible par lequel une réalité volontairement effacée du conscient d'un individu remonte à la surface.

Aucune œuvre à notre connaissance, *et certainement pas Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans Jurgen Syberberg, n'a avec tant de lucidité mis à nu les rouages du crime, osé aller si loin, si durement, pour révéler, *dans la plus parfaite tradition* brechtienne, mais une tradition complètement réinventée pour le cinéma, comment le mal absolu, la peste brune, se sont un jour emparés des esprits. Pour Robert Kramer, « *la bête immonde* » rampe toujours à l'affût.

**LOUIS MARCORELLES.**

### MAX DEUTSCH et « LE TRÉSOR », de Pabst

## Le premier film symphonique

Dès ses débuts, le cinématographe a fait appel à la musique ; *d'abord, dit-on, pour couvrir* le bruit du projecteur et accompagner, comme dans la pantomime, l'évolution silencieuse des acteurs, puis pour préciser le climat *de l'action et agir, à son* insu, sur la sensibilité du spectateur. Parmi les premières partitions écrites spécialement on a coutume de citer *l'Assassinat du duc de Guise* (1908) de Saint-Saëns qui, à soixante-quinze ans, ne dédaignait pas le rôle de pionnier.

Dans le cadre des *manifestations* du Festival de musique de Francfort, le Musée du film allemand a entrepris de présenter des films historiques accompagnés de leur musique originale. C'est ainsi qu'est né, il y a deux ans, le projet de rendre au film de Pabst, *Der Shatz* (le Trésor), la symphonie que Max Deutsch (1892-1982) avait *composée en* 1923 et dont il avait conservé la partition. Le musée en fit l'acquisition et établit un matériel, mais encore fallait-il rétablir une synchronisation *entre l'image et le* son, car les minutages ne correspondaient pas toujours, soit que des coupures aient été faites dans le film ou que la musique se *poursuivît lors des changements* de bobine ; il fallait, en outre, déterminer la vitesse exacte des images.

Le professeur Volker Scherliess, à qui était confiée cette tâche, a résolu ces problèmes avec un *rare discernement*. Un orchestre de vingt-quatre instrumentistes, tous étudiants en musique à l'université de Trossingen et réunis pour la circonstance par *leur président*, Frank Golischewski, a pu alors se mettre sérieusement au travail sous la direction d'Andreas Weiss, un œil sur la partition, l'autre sur l'écran.

Donné pour la première fois à Francfort à l'automne dernier, ce film concertant où la *musique ininterrompue, exécuté en direct*, confère une dimension lyrique et symbolique à l'histoire d'une course au trésor dans la vieille demeure d'un fondeur de cloches, effectue actuellement une petite tournée avec la collaboration du Goethe Institut. *On l'a vu* d'abord au Centre culturel André-Malraux de Vandœuvre-les-Nancy, puis à Bruxelles, et, avant d'aller à Toulouse le 22 mars, il sera projeté à Paris ce lundi 19 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Dans cette vaste fresque symphonique, qui dépasse, par sa *facture et ses proportions*, ce qu'on entend ordinairement par « musique de film », le compositeur n'a pas cherché particulièrement à innover. Disciple viennois de Schoenberg, Max Deutsch a pris ses modèles dans le vaste réservoir de chefs-d'œuvre qui s'offraient à lui : les symphonies de Malher, les poèmes symphoniques de Strauss, et surtout *Pelléas et Mélisande* ou la *Symphonie de chambre* de Schoenberg, avec la citation d'une célèbre chanson *Du lieber Augustin* que ce dernier avait précisément utilisé dans son deuxième quatuor. Pourtant, loin d'être une pâle démarcation de modèles aussi prestigieux, cette musique de circonstance témoigne d'un souffle dramatique, d'une générosité d'inspiration, d'une invention orchestrale – les instruments sont traités en solistes et le piano occupe une place très originale – qui font regretter que Max Deutsch ait détruit, peu de temps avant sa mort, la plupart de ses œuvres plus récentes, et confirme ce qu'on avait pu ressentir le 29 février dernier salle Cortot, à l'audition de sa musique pour *la Fuite* de Tristan Tzara.

Sans vouloir faire une violence posthume à un musicien qui ne souhaitait pas passer à la postérité comme compositeur, on peut souhaiter que *Der Schatz* puisse faire régulièrement l'objet d'une projection avec orchestre et devienne un classique de cette forme si rare d'association, puis qu'un enregistrement de la partition accompagne le film dans les autres circonstances.

Les recherches du Deutsches Film Museum, qui ne se limitent pas à cette résurrection spectaculaire, permettent également de voir à Paris *Zur Chronik von Grieschuus* d'Arthur von Gerlach, musique de Gottfried Huppertz (1925) et *Richard Wagner* de Carl Froelich, musique de Giuseppe Becce (1913) : dans les deux cas il s'agit de partitions pour piano seul qu'interprétera en direct Joachim Bärenz (les 20 et les 22 mars à 19 heures).

**GÉRARD CONDÉ.**

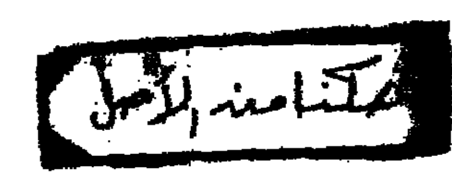
★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ce lundi 19 mars à 15 heures.

■ **UNE MISSION SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES.** – Inspecteur des finances (née le 2 novembre 1956), M[me] Frédérique Bredin vient de se voir confier une mission sur le financement des industries culturelles au ministère de la culture. Cette nomination fait notamment suite au départ de M. Beck, conseiller technique chargé du cinéma auprès de M. Lang.

théât[...]

LES SPECTACLES NOUVEAUX

cin[...]



# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ — Vinaigriers (707-77-75), 19 h et 21 h.

DOM JUAN — Théâtre 347 (874-44-30), 20 h.

*CELLE QUI MENT* — Bastille (357-42-14), 19 h 30.

LA DEMOISELLE — La Forge (371-71-89), 20 h 30.

MER D'ADIEUX — Gennevilliers, *Théâtre (793-26-30), 21 h.*

PAS DE CITROUILLE POUR CENDRILLON — Blancs Manteaux (887-15-84), 20 h 15.

LA JOURNÉE D'UNE RÊVEUSE — Conservatoire (246-12-91), 20 h 30.

### *Les salles subventionnées*

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

TEP (364-80-80) : Cinéma, 20 h : Rétrospective Achternbusch. (Voir festivals cinéma.)

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-Animations : 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création ; 18 h 30 : l'Ecole de Vienne. — Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, à 13 h : A Zenune ; Benares ; 16 h : Fela, musique au poing, de J.-J. Flori ; 19 h : la Guerre d'un seul homme, de E. Corakinsky. — Théâtre Danse : 19 h : les Derniers Feux.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts, 20 h 30 : Boris Christoff (Moussorgski, Stravinski), 18 h 30 : *Ensemble orchestral de Paris, J.-P. Wallez, Y. Chiffoleau, Ph. Bride.*

### *Les autres salles*

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h : Dom Juan ; 18 h 30 : les Sincères ; 21 h : le Président Haudecœur.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manerf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34) II. 18 h 30 : la *Dentelle du cygne* ; 20 h 15 : Six heures plus tard. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres, 20 h 30 : François-Ier le magnifique.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.



## *Lundi 19 mars*

### *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

### *La danse*

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

### *Le music-hall*

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Groupe folklorique de la Maison du Mexique.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dahan.

MAISON D'AUSTERLITZ (570-70-27), 20 h 30 : Classées X (chanson française).

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Reno.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

### *Les concerts*

Lucernaire, 19 h 45 : J. Kaleb.

FIAP, 20 h 30 : F. Bouriet (Beethoven, Schubert, Schumann...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M.C. Girod (Chopin, Ravel).

Ranelagh, 21 h : L. Laskine, M. Nordmann (Bach, Petrini, Bochsa...).

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Mozart, Debussy, Ravel).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalès (Vivaldi).

Salle Cortot, 20 h 45 : S. Taniel (Beethoven, Bartok, Chopin).

### *Jazz, pop, rock, folk*

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Youval Micenmacher (percussion solo).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern.).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Cargo Cult.

FORUM (297-53-47), 21 h : King Kurt.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Worthy et A. Sanders.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sphère.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Vieux Truc.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 22 h 30 : F. Richard, J. Vanasse, M. Saulnier, B. Tocane.

SAVOY (277-86-88), 21 h : B. Sellam Quartet.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic.

### *En région parisienne*

MASSY, Centre P.-Bailliart, 21 h, concert spectacle de musique informatique.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.

# cinéma

*Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.*

### *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h : Borom Xam Xam, de M. Dores ; Sept nuits et sept jours, de M. Dores ; 19 h : Dedans et dehors, de H.H.K. Schoenherr.

### *Les exclusivités*

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Bergère, 9e (770-77-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert *(H. sp.), 14e (321-41-01).*

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

*CARMEN (Esp.) : (v.o.)* : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CHRISTINE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DANIEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

## LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme Opéra, 2e (742-97-42) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (359-04-67) 70 mm ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) 70 mm.

COMME SI C'ÉTAIT HIER, film belge de Myriam Abramowicz et d'Esther Hoffenberg : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COPAINS D'ABORD, film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — *V.f. : Lumière, 9e* (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ENFER DE LA VIOLENCE, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount *Orléans*, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FEMMES DE PERSONNE, film français de Christopher Frank : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan Pathé, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON, film français de Serge Le Péron : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE LÉOPARD, film français de Jean-Claude Sussfeld : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LOCAL HERO, film américain de Bill Forsyth, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette Pathé, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94). — V.f. : Français Pathé, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LE TEMPS SUSPENDU, film hongrois de Péter Gothar, v.o. : Logos, 5e (354-52-34) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; *UGC Convention, 15e* (828-20-64).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-*01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES









# SPECTACLES

**JACQUES MESRINE** (Fr.) (**) : *Hollywood Boulevard*, 9e (770-10-41).

**JAMAIS PLUS JAMAIS** (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LE JOLI CŒUR** (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

**LE JOUR D'APRES** (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

**KRULL** (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

**LOUISIANE** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

***LE LÉZARD NOIR*** (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

**LE MARGINAL** (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**MEGAVIXENS** (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**PLANETE DES FEMMES** (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**REBELOTE** (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**LE ROI DES SINGES** (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

**LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-30).

**RUE BARBARE** (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**SCARFACE** (A, v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96)

**LE SECRET DES SÉLÉNITES** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

**SOB** (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

**STAR 80** (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

***STAR WAR LA SAGA*** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles : L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TCHAO PANTIN** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan (241-77-99).

**TENDRES CHASSEURS** (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

***TOOTSIE*** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA TRAGÉDIE DE CARMEN** (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

***TRAHISONS CONJUGALES*** (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TRICHEURS** (Fr) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.). Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

**UN SON PETIT DIABLE** (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

***UN FAUTEUIL POUR DEUX*** (A. v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

**LA VILLE BRULÉE** (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**LA VILLE DES PIRATES** (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

**WEN KUUNI (LE BON DIEU)** (Hte-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

## *Les grandes reprises*

**AU-DELA DU RÉEL** (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

**BARRY LINDON** (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

***CERTAINS L'AIMENT CHAUD*** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA** (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

**LA COURTISANE** (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

**DANS LA VILLE BLANCHE** (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

***LE DERNIER TANGO A PARIS*** (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

***LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS*** (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**DÉTRUIRE DIT-ELLE** (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

**LES DIABOLIQUES** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**DON GIOVANNI** (Ang., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

**ERASERHEAD** (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

**EUROPE 51** (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

**FENETRE SUR COUR** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

**FURYO** (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR** (Fr.) (**) (Hsp) : Denfert, 14e (321-41-01).

**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Champolion, 5e (354-51-60).

**JÉSUS DE NAZARETH** (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**JE NE SUIS PAS UN ANGE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

**JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND** (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

**LA LUNA** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**LOLITA** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**LUDWIG VISCONTI** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

**MARK DIXON DÉTECTIVE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

***MIDNIGHT EXPRESS*** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**MOLIÈRE** (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**LE MINISTÈRE DE LA PEUR** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**ONIBABA** (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**ORFEU NEGRO** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**PAIN ET CHOCOLAT** (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**OUTLAND** (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

**LA PARTY** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**LA PASSION DE JEANNE D'ARC** (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**LE 7e SCEAU** (Sué., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**LE SECRET *DE* VERONIKA VOSS** (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

***SHINING*** (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

**UNE FEMME DISPARAIT** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA VEUVE JOYEUSE** (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**LE VOLEUR DE BICYCLETTE** (It., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).





# COMMUNICATION

## Lundi 19 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Cinéma : le Cygne.**
Film américain de Charles Vidor (1956), avec G. Kelly, A. Guinness, L. Jourdan, A. Moorehead. (Rediff.)
*En 1910, une princesse d'Europe centrale est fiancée à un prince qui lui manifeste peu d'attention. Afin de provoquer sa jalousie, elle se laisse courtiser par le précepteur de ses frères, et en tombe amoureuse. Cette comédie sentimentale, tirée d'une pièce hongroise, est – images, décors, costumes – un fort joli spectacle. Grace Kelly, qui allait devenir princesse de Monaco, rayonne de tout son charme.*

**22 h 25 Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
*Le carnet américain : aux Etats-Unis à la rencontre de J. Williams, J. Goldblum, K. Kline et Tom Beranger ; Carrol Ballard et son film* Un homme parmi les loups, *un entretien avec le metteur en scène de* l'Etalon noir.

**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2




**20 h 35 Le Grand Echiquier.**
*De J. Chancel.*
*Avec la cantatrice Julia Migenes-Johnson, « ou les multiples visages de Carmen », qui a fait ses débuts à l'âge de trois ans dans* Madame Butterfly, *l'interprète de la comédie musicale* South Pacific. *Accompagnée par l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo (dir. L. Foster), elle sera entourée de R. Raimondi, J. Reiss, J.-P. Lafont, Maurice Béjart...*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : la Chambre verte.**
Cycle François Truffaut (1977), avec F. Truffaut et N. Baye.
*A la fin des années 20, dans une petite ville de province, un homme, traumatisé par l'hécatombe de 1914, entretient le souvenir de sa femme, morte dans une chambre de sa maison. Il rencontre une jeune fille avec laquelle il organise un culte des morts dans une chapelle désaffectée. D'après des thèmes empruntés à trois nouvelles de Henry James, une œuvre extrêmement personnelle de Truffaut, sur la survie par la mémoire affective. Un ton, un style très beaux, très forts et quelque peu insolites. Truffaut acteur ajoute au film une part de mystère.*

**22 h 10 Journal.**

**22 h 30 Thalassa.**
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Ecole de l'Hydro, école de la marine marchande du Havre.

**23 h 15 Paroles de régions.**
FR3 Alsace : Comment Strasbourg vit sa vocation européenne.

**23 h 40 Avec le temps : Héléna.**
Emission de Ménie Grégoire.

**23 h 35 Prélude à la nuit.**
Sonate en sol mineur, *de J.-S. Bach, interprétée par Pierre Barbizet au piano et Jean-Pierre Rampal à la flûte.*




### FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.**
**17 h 11 Les voyages du professeur Lorgnon.**
**17 h 22 Cabaret : Anne Vanderlove.**
**18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**18 h 30 Sports.**
**18 h 54 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.**
**19 h 49 Dessin animé : Gédéon.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 « Cinq minutes d'arrêt »**, de C. Viret. Avec N. Borgeaud, R. Crouzet, F. Bouffart...
**21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux :** La vie de Moïse interprétée allégoriquement par un Grec du quatrième siècle.
**22 h 30 Nuits magnétiques :** Des pauvres dans la rue.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert :** *Peuplier*, de Cornilios ; *Malédiction pour piano et orchestre*, de Liszt ; *Analogique A*, de Xenakis ; *Aus aller Welt stammende*, de Kraûze par l'Ensemble 2e 2m, dir. Y. Prin, sol. J.-F. Heisser, piano.
**22 h Les soirées de France-Musique :** un clin d'œil ; œuvres de Gabrielli, Vivaldi, Rebel, Schumann, Schreker.

## Mardi 20 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 30 TF1 Vision plus.**
**12 h Le rendez-vous d'Annik.**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Portes ouvertes.**
Le magazine des handicapés.
**14 h Série : Un grand amour de Balzac.**
**14 h 55 Exils : Portugal et Pologne.**
(Diffusé le 16 mars).
**15 h 45 Santé sans nuages.**
Magazine médical.
**17 h Histoires naturelles.**
*Les championnats de pêche en mer à Quiberon.*
**17 h 30 Le village dans les nuages.**
**17 h 50 Série : Holmes et Yoyo.**
**18 h 15 Presse-citron.**
Nouveau magazine des adolescents.
**18 h 25 Hip hop.**
(Diffusé le 18 mars).
**18 h 45 Variétés Jour J.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Les petits drôles.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord.**
**20 h 35 Les mardis de l'information.**
Magazine de la rédaction de TF 1 d'A. Denvers.
*Cinq reportages :* L'Argentine, le retour à la démocratie, *sur les lieux de détention, sur les traces des disparus ;* Paris-XIIIe ou Chinatown-sur-Seine ? *Pékin à Paris, le trafic de drogue ;* Taiwan le dépeçage des supertankers : *un énorme chantier naval ;* Voulez-vous changer de look : *améliorez votre propre image de marque ;* Le Gabon de Bongo : *une conversation avec le président.*
**21 h 55 Ballet-théâtre : Guignol.**
D'A. Nicolais, par sa troupe de théâtre. Réal. L. Godevais. Avec G.-W. Otte, J. Wilsom Sayre, J. Auyang...
*Une suite de tableaux en couleurs, des gestes géométriques, un exercice de style signé par le grand chorégraphe américain Alwin Nicolais et dix danseurs.*
**22 h 5 Caméra une première : le Rat.**
D'E. Huppert, avec J.-L. Bideau, H. Duc, A. Rosier, E. Huppert...
*Peut-on rompre avec ses rats pour suivre un amant ? Une étrange histoire d'amour filmée avec cruauté et précision par Elizabeth Huppert.* (Lire notre article ci-contre.)
**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45).
**13 h 35 Feuilleton : l'Instit.**
**13 h 50 Aujourd'hui la vie.**
Les enfants d'Ali.
**14 h 55 Série : Hunter.**
**15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.**
**16 h 50 Entre vous.**
De L. Bériot. Histoire de l'eau en Provence.
**17 h 45 Récré A2.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).**
**20 h 40 Cinéma : le Feu follet.**
Film français de Louis Malle (1963), avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau (N.).
*Sorti d'une clinique de Versailles où il a fait une cure de désintoxication alcoolique, un homme, qui n'a plus le goût de la vie, revoit d'anciens amis. Ils ne peuvent rien lui apporter. Remarquable adaptation d'un roman de Drieu La Rochelle (l'époque et quelques détails ont changé), dans une écriture cinématographique rigoureuse. Tragédie intérieure d'un être désespéré, phénomène du suicide. Et Maurice Ronet dans un de ses plus grands rôles.*
**22 h 30 Magazine : Lire, c'est vivre.**
De P. Dumayet. « Un cœur simple », de G. Flaubert.
*Un conte de l'auteur de Mme Bovary. Un texte d'une somptueuse simplicité, l'histoire de Félicité, servante au grand cœur, lue et commentée par Pierre Dumayet et dix invités. Un exercice à mi-chemin entre l'autobiographie et l'ethnologie.* (Lire notre article ci-contre.)
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma : les Routes du Sud.**
Film français de Joseph Losey (1977), avec Y. Montand, Miou-Miou, L. Mallet.
*L'engagement politique d'un intellectuel quinquagénaire, fils de réfugiés espagnols, est contesté par son propre fils, tandis que sa femme, partie en mission clandestine à la place d'un militant antifranquiste, est tuée dans un accident de voiture. Les doutes du scénariste Jorge Semprun et de Yves Montand apparaissent dans cette réflexion sur le nazisme, le stalinisme, la création littéraire et cinématographique. La réalisation de Losey ne colle pas au sujet. Et cela donne, malheureusement, un film ennuyeux et raté.*
**22 h 15 Journal.**
**22 h 40 Paroles de régions.**
FR 3 Alsace : le concordat, le dialecte à l'école.
**22 h 50 Avec le temps : Louis.**
Emission de Ménie Grégoire.
**23 h Prélude à la nuit.**
*Ma mère l'Oye*, de M. Ravel, cinq pièces enfantines pour piano à quatre mains, interprétées par Daniel Gourdon et Vlado Perlémuter.

### FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

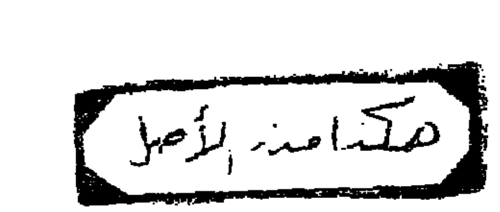
**17 h 5 Cinéma italien : Ce merveilleux automne.**
Film de Mauro Bolognini.
**18 h 55 Court métrage.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.**
**19 h 49 Dessin animé : Gédéon.**

### FRANCE-CULTURE

**14 h 47 Les après-midi de France-Culture :** A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 16 h 25, Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
**18 h 30 Feuilleton :** La chanson des Nibelungen.
**19 h 25 Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30 Sciences :** Les états limites et leur thérapie psychiatrique.
**20 h Dialogues :** Mais parlez-moi d'amour, avec Julia Kristeva et Hector Bianciotti.
**21 h 15 Les musiciens français contemporains :** Georges Hugon.
**22 h 30 Nuits magnétiques :** David Gascoyne ; actualité du surréalisme.

### FRANCE-MUSIQUE

**15 h D'une oreille l'autre :** œuvres de Puccini, Prokofiev, Mahler.
**18 h 5 L'imprévu.**
**19 h 00 Le temps du jazz :** feuilleton : portrait d'un musicien, par A. Gerbert.
**20 h Premières loges :** œuvres de Wagner par R. Verdière, ténor.
**20 h 30 Concert :** *Variations pour orchestre sur un thème de Haydn*, de Brahms ; *trois préludes*, de Pfitzner ; *Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur*, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. E. Leinsdorf.
**22 h 34 Les soirées de France-Musique :** à 23 h 10, Jazz club (en direct du New Morning) : le groupe Sphère.



## LES INDUSTRIES DE L'AUDIOVISUEL

# « Le gouvernement a choisi la logique de la création », *nous déclare M. Jack Lang*

**Grève des artistes-interprètes, concurrence tendue entre les nouveaux médias (câble, quatrième chaîne, vidéo), négociations difficiles autour de la diffusion des films, remise en question des contraintes qui pèsent sur le service public : devant l'explosion du système audiovisuel, les principaux partenaires semblent se réfugier dans des positions corporatistes. Chacun réclame plus de souplesse et de libéralisme pour son propre compte mais admet difficilement que le concurrent bénéficie des mêmes avantages.**

**Dans l'entretien ci-dessous, M. Jack Lang, ministre de la culture, rappelle la nécessité d'un rôle régulateur de l'État pour assurer l'équilibre entre les exigences des systèmes de diffusion et la sauvegarde de la création.**

*« Le mouvement de grève du 15 mars des artistes interprètes et des techniciens du spectacle témoigne d'une grande inquiétude sur la situation de la création. N'est-ce pas paradoxal au moment où l'on parle de développer les industries culturelles ?*

– Cette grève traduit une revendication salutaire : préserver les droits de la création et des créateurs. Si l'on veut développer en France les industries de la culture, il faut d'abord reconnaître les particularités du métier d'artiste ou de technicien. L'intermittence du travail est une des dimensions de cette profession, un risque assumé, et elle requiert une certaine contrepartie financière. Loin d'être anachroniques ou marginales, les professions du spectacle donnent l'exemple de cette mobilité et de cette souplesse que certains prônent aujourd'hui pour l'ensemble des travailleurs.

» Donner aux artistes le droit et les moyens de vivre : c'est aussi le sens du projet de loi que le gouvernement transmet cette semaine au Conseil d'Etat. Ce projet vise à garantir notamment la rémunération des interprètes pour les utilisations secondaires des œuvres et établit une redevance sur la copie privée. Il faut bien en revenir à un adage simple : les artistes ne vivent pas seulement d'amour et d'eau fraîche ! Sous peine de faire mourir la création, on ne peut pas consommer gratuitement les œuvres d'art.

» Une seule question reste alors à résoudre : qui paye ? Le contribuable ? L'abonné ? La publicité ? Il faut choisir. On ne peut à la fois vouloir un pays vivant et créatif et refuser par facilité ou par complaisance tout effort financier.

*– Les réseaux audiovisuels semblent pour le moment plus soucieux de resserrer leurs coûts, d'alléger leurs charges. Chacun à sa manière proteste contre les contraintes imposées par l'Etat et réclame plus de liberté...*

– Beaucoup se parent du drapeau de la liberté pour mieux étouffer la liberté. Deux logiques sont en compétition : la logique de la diffusion pour consommateurs passifs ; la logique de la création. La logique de la diffusion tend à rendre la création esclave d'une demande préfabriquée. Elle exige une rotation rapide des œuvres, un remboursement accéléré de l'investissement, un emballement inflationniste qui est source de raréfaction des œuvres originales au bénéfice d'œuvres standardisées répondant à un désir standard. C'est une logique meurtrière de l'art. Le gouvernement a choisi une autre logique : la logique de la création. Le temps est son maître-mot : temps de la formation des artistes, temps de la fécondation et de la naissance des œuvres, temps parfois plus long encore de la rencontre entre les œuvres et leur public.

Le choix est simple : acceptons-nous de devenir une société de consommateurs passifs de produits fabriqués par d'autres ou préférons-nous rester une société inventive mobilisant toutes ses ressources de créativité ? Ce n'est pas un choix théorique. Deux modèles concrets nous sont offerts : le modèle italien par lequel, au nom de la liberté, on a détruit le cinéma ; le modèle français que nos voisins d'Europe citent souvent en exemple.

### Cinéma et nouveaux médias

» Au moment même où en France les partisans de la dérégulation réclament la privatisation de la télévision ou l'abolition des délais de protection des salles de cinéma, sur le bureau du président François Mitterrand arrive d'Italie une lettre signée notamment d'Alberto Moravia, de Federico Fellini, d'Ettore Scola, de Michelangelo Antonioni, de Laura Betti, d'Umberto Eco, par laquelle trente hommes et femmes de culture italiens demandent la création d'un espace audiovisuel européen conçu selon le modèle français et approuvent la politique culturelle du gouvernement français.

*– L'affrontement des deux logiques que vous décrivez est particulièrement sensible dans les rapports entre le cinéma et les nouveaux médias, que ce soient la quatrième chaîne payante ou la vidéo.*

– La France est devenue le deuxième producteur cinématographique du monde occidental. Pourquoi bouleverser un équilibre nécessairement fragile ? L'accord entre Canal Plus et la profession cinématographique a mis fin à une guerre fratricide et je m'en réjouis. Quant au problème du délai vidéo, il illustre la manière dont l'opinion publique peut être parfois abusée par le discours de la facilité. Il faut avoir le courage de regarder les réalités économiques en face. Sacrifier sur l'autel de la sortie rapide en vidéo l'existence des salles qui diffusent plus lentement les films en profondeur priverait la production nationale de recettes complémentaires indispensables à son amortissement toujours difficile. En tuant ainsi la poule aux œufs d'or, la vidéo limiterait à terme ses propres sources d'approvisionnement aux seuls films étrangers déjà amortis et à quelques rares produits nationaux standardisés sur lesquels se concentreraient les investissements. Le renouvellement du patrimoine d'images français serait définitivement compromis.

*– Vous ne reviendrez pas sur le décret qui fixe à un an le délai de diffusion vidéo?*

– Ce décret n'a rien d'une décision arbitraire. Il bénéficie d'une double légitimité. Il est issu d'un article de loi qui a été voté à l'unanimité par le Parlement – ce n'est pas si fréquent! – et qui fixe le principe de la chronologie de la diffusion. Le texte du décret lui-même a, en outre, été élaboré à la demande de la profession du cinéma unanime. Le conflit sur le délai vidéo n'est donc pas un conflit entre un ministre et tel personnage. C'est un conflit qui oppose d'un côté toute une profession soutenue par l'ensemble des groupes politiques français et de l'autre côté une poignée de diffuseurs.

» Ce texte n'est pour autant pas gravé dans le marbre. Et nous sommes prêts à l'adapter en fonction des évolutions et à la demande des professions du cinéma avec lesquelles nous travaillons la main dans la main.

» Par ailleurs, nous souhaitons pouvoir également collaborer avec les professionnels de la vidéo pour doter leur profession d'un statut, leur permettre de mieux contrôler la remontée des recettes, et nous leur avons déjà apporté une aide financière dans leur combat contre la piraterie. Les portes du ministère de la culture leur sont ouvertes. Mais au lieu de se crisper sur une conception corporatiste de la liberté, les professionnels de la vidéo doivent comprendre que le rôle de l'Etat est de faire coexister les libertés. Que diraient-ils si l'Etat, au nom de la liberté de la télévision, supprimait le délai de diffusion des films à l'antenne?

### La piraterie vidéo : un véritable vol

*– On accuse pourtant le délai vidéo de favoriser la piraterie...*

– C'est absurde. Les pays voisins qui ne disposent pas d'une réglementation équivalente connaissent un taux de piraterie bien supérieur au nôtre et, en France même, de nombreux films sont piratés avant même leur sortie en salle, comme le montre l'instruction en cours.

» La piraterie est un véritable vol des créateurs qui doit être réprimé avec une extrême sévérité. Le gouvernement a décidé de frapper fort et de porter un coup d'arrêt à cette forme de délinquance. Je peux d'ailleurs vous dire que les prochains jours verront le démantèlement d'autres réseaux importants. Le projet de loi sur les droits des auteurs et des artistes-interprètes comprend aussi un sensible renforcement des peines contre les pirates.

*– Votre action est surtout centrée sur la sauvegarde du cinéma français. Ne négligez-vous pas les autres formes de production audiovisuelle ?*

– Les industries de programme ont été retenues par le gouvernement comme un objectif prioritaire du IXe Plan. Nous avons créé l'Institut de financement des industries culturelles et nous tenons à ce que le plan de câblage de la France soit accompagné, selon le vœu du président de la République, par un développement parallèle des programmes. C'est dans ce sens que nous avons mis en place récemment, avec le ministère de l'industrie, un fonds de soutien à l'industrie des programmes. Doté d'un crédit budgétaire de 110 millions de francs pour 1984, et de 250 millions de francs pour 1985, ce fonds sera alimenté progressivement par une taxe perçue sur les recettes des nouveaux médias.

» Ces sommes seront attribuées sous forme d'avances remboursables à des producteurs d'œuvres audiovisuelles achetées par les nouveaux réseaux. Un système de coefficient permettra de financer plus particulièrement les fictions, les dessins animés et les pilotes de nouvelles émissions. Des majorations favoriseront l'utilisation d'innovations technologiques et la création d'un marché français des droits dérivés. De plus, l'IFCIC pourra apporter sa garantie pour les crédits consentis aux producteurs bénéficiaires des avances remboursables.

*– Le développement de la création audiovisuelle est lié aujourd'hui à un amortissement des œuvres sur un marché plus large que la France. Comment sortir de l'Hexagone?*

– Nous avons déjà travaillé à élargir l'assise de la production audiovisuelle française. Le principe du fonds commun de coproduction franco-allemand, qui a permis par exemple la réalisation d'*Un amour de Swann*, a été récemment étendu au Canada et le sera bientôt au Danemark.

» Nous souhaitons l'élargir à toute la CEE et nous essayons d'obtenir des résultats concrets au niveau européen avant la prochaine réunion, au mois de mai, des ministres de la culture. Le directeur du Centre national du cinéma visite en ce moment les ministres des différents pays pour essayer de rapprocher les volontés nationales. Si ces pays acceptaient de fixer des règles de diffusion pour les œuvres cinématographiques et télévisuelles européennes, un premier pas serait accompli vers la constitution de cet espace audiovisuel européen nécessaire au développement de la création. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

# COMMUNICATION

## A VOIR

## La fille aux rats

Elisabeth Huppert porte une robe de petite fille et elle a l'air évanescent, échappé, libre, d'une gamine qui ne sait pas que ses seins ont grandi dessous, qu'elle a des jambes avec des cuisses. Elle peut s'accroupir dans un square pour ramasser des miettes avec une pelle, lever les yeux pour regarder un homme en face; elle n'a pas les mêmes pudeurs que les autres, ni les mêmes répulsions. Elle aime bien les rats par exemple, elle en a des centaines en liberté chez elle, masse grouillante, qu'il faut nourrir chaque jour, mais elle va rencontrer un homme (Jean-Luc Bideau), devenir une femme, puis autre chose.

Il y a du Hitchcock dans le film d'Elisabeth Huppert, un conte fantastique qu'elle a écrit, réalisé (et dont elle est la principale interprète) pour la télévision. La *première scène, qu'on ne racontera* pas bien sûr, frappe juste et fort. On sait que ce qui va se passer peut être pire que prévu.

Il s'en est fallu de peu que *le Rat* soit un grand film; il ne l'est pas, mais ce n'est pas un film ordinaire. Ce qui frappe, c'est la netteté des choses, comme s'il n'y avait pas d'ombre. On dirait que les objets sont rincés, nettoyés par l'ironie. Les images sont d'une propreté clinique, elles donnent un relief étrange au côté souterrain, obscur des désirs qui s'affrontent. Elisabeth Huppert a mis en scène deux personnages d'espèces différentes — un homme, une femme — et regardé la sorte de destruction qui s'opère (qui prend possession de l'autre qui perd, qui gagne ?). Il y a la parabole évidente : on est toujours le rat de quelqu'un; d'autres plus secrètes sur la régression, la métamorphose, le mimétisme et le rétrécissement.

Malheureusement, il ne tient pas la route une heure, il bascule vers le milieu dans le procédé. On assiste alors au développement d'une idée, c'est elle qui fait durer le film, et ce n'est plus intéressant. Reste une œuvre loufoque, avec une mécanique sophistiquée, mélange de distance glacée, de folie inquiétante et de ruse. Film d'introversion, qui finit par se « montrer ».

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Le Rat*, téléfilm, mardi 20 mars, 22 h 05.

## Cœurs obscurs

Parole aux cœurs généreux, à tous ceux qui n'eurent que rarement la possibilité de parler parce que leur vie fut écrasée sous le poids de la soumission. *Qui sont-ils ? Des « gens de maison »*, tout juste des individus, des hommes, des femmes à tout faire qui firent la cuisine, lavèrent le linge et restèrent fidèles à leur maître. Des vies, tête baissée, semblables à celle de Félicité, la servante, le personnage d'*Un cœur simple*, premier des *Trois Contes* de Flaubert.

Pour ce dernier numéro de « Lire c'est vivre », dix anciens serviteurs ont parcouru ce texte et leur vie sombre remonte à la surface. Signalons que ce spectacle réalisé par Hervé Baslé et orchestré par Pierre Dumayet, on ne peut plus discret, est aussi peu spectaculaire que possible. Des tableaux dépouillés de la vie *quotidienne dans la province* ancestrale chère à l'auteur de *Madame Bovary*, des témoignages bruts, des silences fixes, rêveurs qui disent *« Oui, Monsieur. A votre service, Madame. C'est trop ce que vous me donnez, vous êtes trop bonne. »* Cœurs obscurs, cœurs d'or qui, comme par miracle, ont eu la parole.

MARC GIANNESINI.

★ « Lire c'est vivre », A 2, mardi 20 mars à 22 h 30.

## TRIBUNES ET DÉBATS

### LUNDI 19 MARS

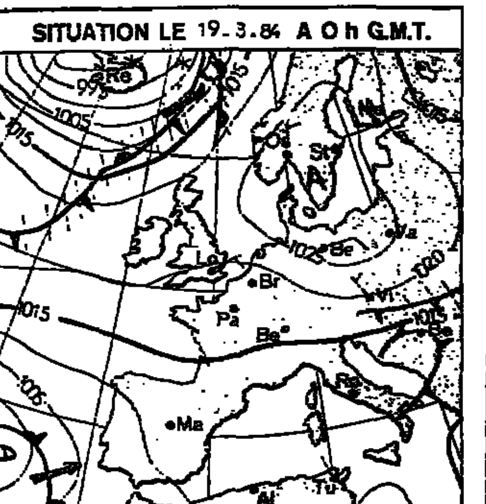
— *M. Jacques Chirac*, président du RPR, maire de Paris, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

● *Radios libres : 95.2 gagne contre NRJ.* — La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, vendredi 16 mars, l'ordonnance de référé du 14 décembre 1983, condamnant la radio locale privée parisienne 95,2, à la suite de la plainte de la station NRJ, pour une publicité publiée dans le journal *Libération*. La cour a estimé qu'il n'y avait pas lieu à condamnation et que NRJ devrait supporter les frais de la procédure.

# INFORMATIONS

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-III-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 mars à 0 heure et le mardi 20 mars à 24 heures.**

La dépression du large du Portugal continue de diriger de l'air relativement chaud et humide sur les régions méditerranéenne.

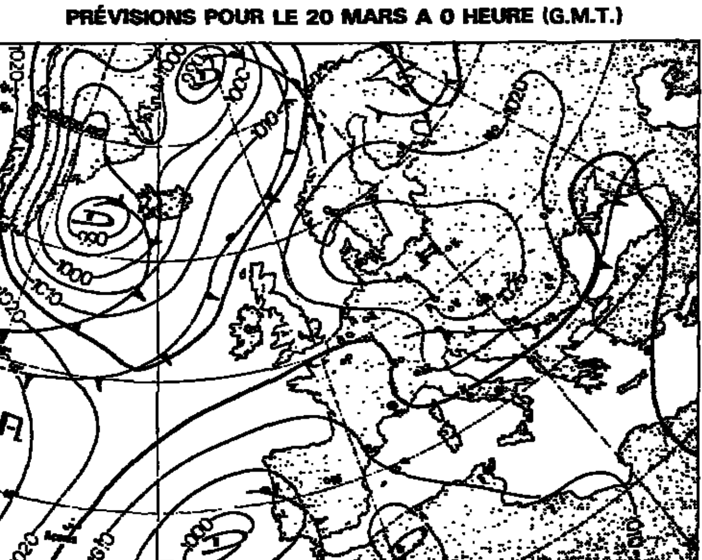
**Mardi** : Du Nord au Bassin parisien et au Centre, le temps sera brumeux avec des brouillards locaux le matin. Ensuite assez beau temps au cours de la journée, des nuages à caractère orageux envahissant le ciel par le sud, l'après-midi.

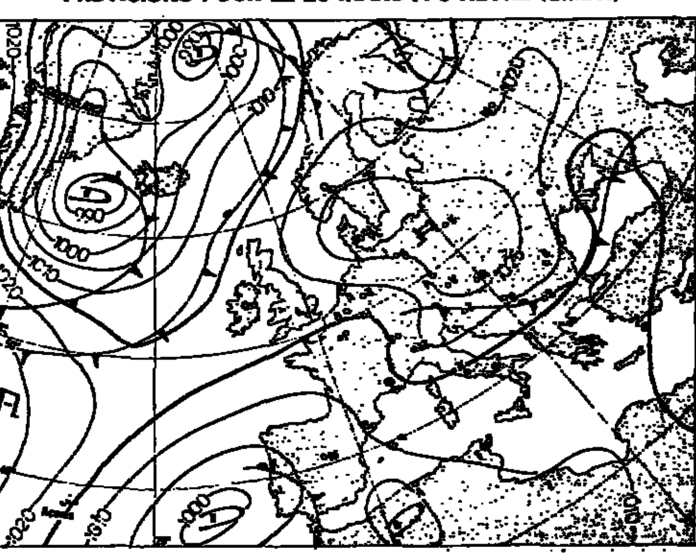
Les régions côtières, près de la Manche connaîtront un temps brumeux le matin et souvent couvert l'après-midi, les apparitions de soleil étant rares.

*Du Nord-Est au Sud-Est, beau temps* ensoleillé, après disparition des brumes matinales en Alsace et en Lorraine. L'Aquitaine connaîtra un temps nuageux avec quelques éclaircies le matin. Des averses à caractère orageux se produiront ici et là. En fin de journée le ciel se recouvrira par le sud avec l'arrivée de quelques faibles pluies. Les températures minimales varieront de — 3 degrés en Lorraine à — 1 degré sur le Bassin parisien et de 1 degré à 4 degrés sur la moitié sud du pays. Les températures maximales atteindront 8 à 10 degrés près des côtes de la Manche, 12 à 15 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 017,1 millibars, soit 762,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

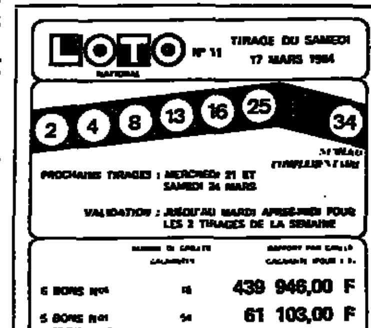




Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second le *minimum* de la nuit du 19 au 20 mars) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 9 et — 3 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 13 et — 4 ; Dijon, 12 et — 2 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 15 et — 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 13 et — 2 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 13 et — 1 ; Marseille-Marignane, 14 et 3 ; Nancy, 10 et — 4 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6 ; Paris-Montsouris, 10 et 2 ; Paris-Orly, 9 et — 1 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 10 et — 2 ; Tours, 7 et — 2 ; Toulouse, 14 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 4 degrés ; Amsterdam, 7 et — 2 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 4 et — 6 ; Bonn, 11 et — 1 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 23 et 9 ; îles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 3 et — 3 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 19 et 12 ; Genève, 12 et — 2 ; Jérusalem, 12 et 6 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 6 et 1 ; Luxembourg, 8 et 0 ; Madrid, 11 et — 1 ; Moscou, — 5 et — 14 ; Nairobi, 13 (mini) ; New-York, 6 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, — 2 et — 11 ; Tozeur, 25 et 11 ; Tunis, 19 et 7.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*



LOTO NATIONAL N° 11 — TIRAGE DU SAMEDI 17 MARS 1984

2 4 8 13 16 25 — 34

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 21 ET SAMEDI 24 MARS

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

| | | |
|---|---|---|
| 6 BONS NOS | 16 | 439 946,00 F |
| 5 BONS NOS + COMPLÉMENTAIRE | 54 | 61 103,00 F |
| 5 BONS NOS | 3 0?? | 3 265,00 F |
| 4 BONS NOS | 1?? ??? | 78,00 F |
| 3 BONS NOS | ? ??? ??? | 7,50 F |
| 3 BONS NOS + COMPLÉMENTAIRE | | 15,00 F |

## CULTURE QUAND TU NOUS TIENS !

TOURNER LA PAGE. — Une fête de la poésie le 22 mars, une semaine nationale du théâtre du 24 au 31 mars : par ces deux actions du mois du Livre, le ministère de la culture espère promouvoir des actions de qualité dans le plus grand *nombre de lieux en France.*

★ **Renseignements et propositions auprès de la Direction du livre, ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01. Tél. 296-46-21.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3670**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | ■ | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | ■ | | | | |
| IV | | ■ | | | | | | | |
| V | | | | | | ■ | | | |
| VI | | | ■ | | | ■ | | | |
| VII | | | | | ■ | | | | ■ |
| VIII | | | | | | ■ | | ■ | |
| IX | | ■ | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | | | ■ | |
| XI | | | | ■ | | | ■ | | |

### HORIZONTALEMENT

I. — S'il souhaite la mort de quelqu'un, c'est évidemment pour son bien. — II. Ce qu'on fait avec les vieux bouquins. — III. Bien vrai. Un travailleur étranger. — IV. L'État le plus peuplé d'Afrique. — V. Saint, à Rome. Prénom arabe. — VI. Matière qui sert parfois à faire des filets. Pronom. Récipient pour le chimiste. — VII. Un grand diviseur. Partie de la flûte où il y a les trous. — VIII. Ne sont pas du tout reconnaissants. — IX. Enguirlander par exemple. — X. Doivent évidemment pouvoir supporter quelques coups dans les fesses. — XI. Pas annoncée. Possessif. Est difficile à atteindre quand il s'en va de la poitrine.

### VERTICALEMENT

1. Qui commence à avoir de l'argent de côté. — 2. Pour faire le trottoir. Me rendrai. Article. — 3. Peut servir à faire des bières brunes. Comme la terre pour un chien. — 4. A besoin d'être éclairée quand on est dans le brouillard. — 5. Pronom. Peut provoquer un arrêt de courant. Dommage. — 6. Donne un coup de main. Roue. — 7. Fréquentes chez celui qui va bientôt déménager. — 8. Qui se présente comme une voûte. — 9. Fait une nouvelle apparition. Petit quand il n'y a pas le feu.

**Solution du problème n° 3669**

*Horizontalement*

I. Chronométrage. — II. Ilien. Saloir. Ta. — III. Nord. Minuter. Is. — IV. Sus. Cari. Onega. — V. Usurier. Toge. — VI. Intarissable. Et. — VII. Liesse. Io. Ré. — VIII. Le. Sissonne. Cal. — IX. Lev. Étendard. — X. Trôner. Orée. Uri. — XI. Iota. Ars. Péon. — XII. Os. Gibecière. In. — XIII. Nice. Orres. Té. — XIV. Sel. Coup. Ipomée. — XV. Récit. Émeu. Us.

*Verticalement*

1. Instillations. — 2. Clou. Nie. Rosier. — 3. Hirsute. Lot. Clé. — 4. Red. Sassenage. — 5. On. Cursive. Ci. — 6. Mariés. Rabiot. — 7. Osiris. Se. Ré. — 8. Manies. Otoscope. — 9. Élu. Rainer. Ir. — 10. Toto. Bonneterie. — 11. Rien. Ede. Repu. — 12. Arrêter. Peso. — 13. Go. Écrue. Mû. — 14. Étiage. Adroites. — 15. As. Étal. Innée.

GUY BROUTY.

## SERVICE NATIONAL

### RECENSEMENT DE LE CLASSE 1986

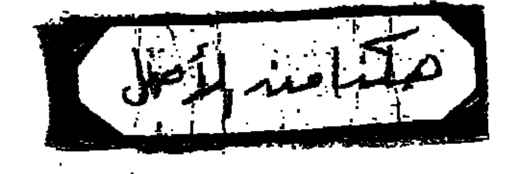
*Le ministère de la défense communique :*

Les jeunes gens nés en avril, mai, juin 1966 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 30 avril 1984. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dipenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux du service national. Les jeunes gens doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu pour bénéficier de cette information.

Ceux qui ne satisfont pas aux obligations de recensement risquent d'être exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires).

Ceux qui, nés avant le 1er avril 1966, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.





# « SERVICES »

## TROISIÈME AGE

### Quand prendre sa retraite n'est pas si simple

**Dans quelques semaines, la nouvelle *« retraite à soixante ans »* va fêter son premier anniversaire. Le 1er avril 1984. A son actif : des pensionnés heureux. A son passif : des situations résolues par la règle commune, mais qui mériteraient certainement une réponse plus indulgente.**

*Par exemple, la loi veut que l'attribution de la pension s'accompagne pour les salariés de la « rupture définitive de tout lien professionnel avec l'employeur ».*

La majorité des salariés n'ont qu'un seul employeur. Pour eux, pas de problèmes. Ils fournissent une attestation signée par le chef d'entreprise. Libres à eux, une fois pensionnés, de retravailler pour une autre société, à condition de verser leur *« contribution de solidarité »*.

Mais, pour d'autres, ce n'est pas toujours si simple. Et la rigueur de la loi peut les inciter soit à la fraude, soit au travail clandestin.

Les demandes de renseignements qui affluent auprès de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse ou des « services vieillesse » des caisses régionales d'assurance-maladie tendent à le prouver.

Il s'agit, par exemple, des travailleurs ayant une *« petite activité secondaire »*. C'est le cas d'un ouvrier d'usine logé en contrepartie d'un gardiennage ou de travaux de jardinage dans une propriété ou un petit immeuble, et qui est plus ou moins faiblement « dédommagé » pour ce « travail ». Aujourd'hui, pour percevoir sa pension en toute légalité, il devra, également, quitter ce deuxième « emploi » et déménager ! Sans que son départ suscite pour autant l'embauche d'un jeune ou d'un chômeur.

Autre situation à dominante « sociale » : celle des assistantes maternelles — les anciennes « nourrices ». Leurs employeurs sont les familles qui leur confient les enfants. Pour toucher sa pension, l'assistante maternelle devra donc renoncer à la garde des enfants dont elle a actuellement la charge. Les parents devront se mettre en quête d'une nouvelle gardienne. Et la nourrice cherchera d'autres enfants à surveiller. Si la loi est respectée, les enfants ne gagnent rien à ces changements d'environnement.

Encore plus triste : le dilemme posé aux assistantes maternelles employées par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales pour élever des enfants dont les parents ne peuvent assumer l'éducation. En *l'occurrence, ces femmes* devront choisir entre leur pension ou leur rôle de mère adoptive auprès d'enfants placés chez elles depuis plusieurs années.

Autres situations complexes : celles des travailleurs aux *« activités multiples »* ou aux *« activités en alternance »*.

Dans le premier cas, on trouve les « extras » de l'hôtellerie et de la restauration. Ils ont souvent plusieurs dizaines d'employeurs par an. Comment vérifier qu'ils *refuseront effectivement et définitivement* toute prestation auprès d'un de ces employeurs occasionnels, certes, mais fidèles à solliciter leurs services ?

Même question pour les saisonniers. Ils alternent leurs activités, hiver (remontées mécaniques) et été (les récoltes et les vendanges). Entre-temps, ils s'inscrivent comme demandeurs d'emploi. S'ils demandent leur pension pendant une de ces périodes de chômage, l'administration *ne leur demandera pas* — et pour cause — une attestation de cessation d'activité. Ils pourront donc, en toute impunité, reprendre, la saison suivante, leur poste auprès d'un de leurs anciens employeurs.

La loi doit s'appliquer de la même façon pour tous. Mais, déjà des « exceptions » ont été prévues. Par exemple, pour les artistes et les créateurs, ou encore, pour les ex-dirigeants salariés de société. Ils peuvent être autorisés à devenir — bénévolement, s'entend — membre du conseil de surveillance ou membre du conseil d'administration de leur ex-entreprise. Ils ne perçoivent aucune rémunération, mais ils peuvent être défrayés des dépenses occasionnées par des déplacements, des voyages effectués à l'occasion de cette activité...

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, instruit de ces situations peut-être marginales mais vitales pour les intéressés, étudie, dit-on, les solutions à même de satisfaire les intérêts collectifs et individuels. Si la circulaire ministérielle survient avant le 1er avril, elle pourra figurer à l'actif de ce bilan du premier anniversaire.

CHRISTIANE GROLIER.

## TRANSPORTS

### UNE « CARTE INTÉGRALE » EN RÉGION PARISIENNE

A partir du 1er mai, un nouvel abonnement à libre circulation va être créé en région parisienne : la carte intégrale.

Composée d'une carte nominative gravée avec photographie intégrée et d'un coupon magnétique, la carte intégrale permet de voyager librement pendant douze mois en première ou en seconde classe sur les lignes des réseaux RATP, SNCF et APTR (transporteurs privés) à l'intérieur des zones carte orange.

Son prix correspond à celui de 10,8 coupons mensuels de carte orange. Il peut être réglé par prélèvement mensuel ou trimestriel sur compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne. Pour ces formules de paiement échelonné, l'abonnement est renouvelé automatiquement au bout d'un an. La carte intégrale peut également être réglée en une seule fois à sa souscription, l'abonné bénéficiant de la garantie de prix pendant un an.

Exemples de prix : pour un an en zone 1 et 2, 1 320 F en deuxième classe ; 1 980 F en première, si l'on opte pour le paiement en une seule fois. Ce qui met le coupon mensuel à 110 F au lieu de 122 F en deuxième classe.

● *Pour les salariés, la carte intégrale est remboursée à 50 % par l'employeur* comme les coupons mensuels ou hebdomadaires de la carte orange. En cas de perte ou de vol, la carte et le coupon magnétique pourront être remplacés une seule fois contre paiement d'une indemnité fixée à 72 F couvrant les frais.

● *Comment l'obtenir ?* La carte intégrale doit être demandée un mois à l'avance (au plus tard le 1er avril pour une validité partant le 1er mai) au moyen d'un formulaire inclus dans un dépliant disponible dans les points de vente carte orange depuis le 17 mars. La demande est adressée par poste à Carte intégrale contact, 118, rue du Mont-Cenis, 75880 Paris Cedex 18, accompagnée d'une photographie et d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne (ou d'un chèque du montant de la carte pour les *abonnés optant pour le règlement en une fois*).

L'abonné recevra sa carte et le coupon magnétique sous étui. Un échéancier des prélèvements sera adressé avant la première opération sur le compte à débiter. En cas de modification des tarifs, un nouvel échéancier lui sera communiqué.

● *Un service après vente.* A tout moment, l'abonné pourra changer de zone ou de classe ou même résilier sa carte.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 18 mars :

DES DÉCRETS

● Relatif à la conservation des valeurs confiées à la Caisse des dépôts et consignations.

● Portant dispositions transitoires en matière de pensions de vieillesse.

● Fixant les attributions de l'inspecteur général de l'armement et des inspecteurs de l'armement.

● Modifiant le décret du 17 mai 1974 portant statut particulier des corps militaires des médecins, des pharmaciens chimistes, des vétérinaires biologistes des armées, des officiers des corps techniques et administratifs des armées et des administrateurs des affaires maritimes.

## PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 MARS

« Hôtel de Beauvilliers », 15 heures, 75, rue du Temple, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail, Mme Lépany.

« Le Marais », 15 heures, 11, rue Payenne, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Academia).

« Les appartements du Louvre », 14 h 30, porte Denon (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Arts conférences).

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine (B. Czarny).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'atelier d'un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

## BREF

### COLLOQUE

**FRANCE-CHINE.** — L'Association des amitiés franco-chinoises organise à Paris un colloque sur le thème « Vingt ans de relations politiques, diplomatiques, culturelles et économiques entre la France et la Chine ». Ce colloque, placé sous la présidence de M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France, rassemblera tous ceux qui ont eu, hier, une pratique des relations entre la France et la Chine, quelle qu'en soit la forme et ceux qui, aujourd'hui, participent au renforcement de ces relations. Le 23 mars au Palais du Luxembourg, le 24 mars au musée Guimet.

★ **Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 236-44-30.**

### DOCUMENTATION

**UNE ENCYCLOPÉDIE DES ARMES.** — Les Éditions Atlas (tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris CEDEX 15) viennent d'entreprendre la publication de nouvelles séries paraissant chaque semaine en fascicules. L'une concerne l'informatique (ABC informatique), l'autre les armes (*Encyclopédie des armes*).

L'*Encyclopédie des armes* comprendra 120 chapitres avec photos, dessins et planches.

### ECHANGE DE VUES

**CHOMAGE ET COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES.** — Une rencontre sur le chômage, les chômeurs et les communautés chrétiennes aura lieu mardi 20 mars de 9 h 45 à 17 h au centre Saint-Paul. M. Maurice Paget, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, parlera du chômage comme phénomène massif et de ses conséquences sociales. Le Père Gérard Marle, des Fils de la Charité, et le pasteur J.-P. Cavalié animeront une « table ronde » sur les responsabilités des communautés chrétiennes.

★ **Partage, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy. Tél. : 737-74-76.**

## ÉCHECS

### La finale du Tournoi des prétendants

#### LE REPOS DES « GUERRIERS »

La cinquième partie du Tournoi des prétendants, qui a lieu à Vilnius (URSS), opposant les deux Soviétiques Vassili Smyslov et Garry Kasparov, a été reportée au mardi 20 mars sur la *demande de Smyslov, mené* 3 à 1. Chaque joueur a droit à deux *time out* (reports de partie) au cours du match prévu en seize parties.

Le combat continue. Alors que Kasparov, avec les noirs, a fait le *break* en prenant le « service » de Smyslov, ce dernier devrait — pendant son repos — affûter ses engagements émoussés et, surtout, retrouver la sérénité des grands champions de tennis, l'indulgence envers leurs propres fautes. Eux, comme Borg, savent que l'erreur n'est pas seulement humaine, mais simplement une question de statistique et qu'il faut se concentrer toujours sur les jeux à gagner et non sur les points perdus.

A la veille de son soixante-troisième anniversaire, Smyslov, ce grand chercheur d'harmonies échiquéennes, essaiera d'oublier aussi la tourmente schizophrénique propre aux combattants d'échecs en détresse : le cerveau même qui a été battu doit composer avec cette dure réalité.

LASLO NÉMETY.



# LE CARNET DU Monde

### Naissances

M. et Mme Jean-Marc HAINIGUE ont la joie d'annoncer la naissance de

**Marie-Hélène,**
le 10 mars 1984, à Nantes.

« Les Jardins de Villiers »,
72610 Le Chevain.

Simon et Françoise
**MARTI CAMPREDON**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alexa,**

le 23 février 1984, à Aix-en-Provence.

Ambassade de France en Algérie,
Alger.

**Ariane**

est venue au monde, sans façons, avec dix jours d'avance sur le printemps.

Agnès Säal et Pascal Ory, Paris.

### Mariages

— Le docteur
**Jeanine ELBAZ-CAILLARD**
et
**Didier KLEITZ**

sont *heureux de faire part de* leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 17 mars 1984.

3, avenue de Villiers,
75017 Paris.

### Décès

— Mme Pierre Chamaillard,
née Cécile Adam,
a l'immense douleur de faire part du décès de sa fille

**Valérie CHAMAILLARD,**

survenu le 11 mars 1984, dans sa vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale de Laon, suivie de l'inhumation au cimetière de Samoussy, le 15 mars 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue du Cloître,
02000 Laon.

— M. et Mme Jean-Claude Cousin
Et leur famille
ont la douleur de faire part du décès de *leur fille*

**Caroline.**

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin d'Amiens le mardi 20 février, à 11 heures.

— Annette et Jean Lorenceau,
leurs enfants et petits-enfants,
Sonia Debeauvais,
ses enfants et petits-enfants,
Jeanine Dessau,
Nina, Laurence et Clara Dessau,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

**Anna DESSAU,**
née Drechsel,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenue le 12 mars 1984, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
7, rue Alexandre-Cabanel,
75015 Paris.
87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— Mme Philippe Fournier,
Mme Anne Fournier,
M. et Mme Nicolas Fournier-Calabuig,
Sylvie et Valentine
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Philippe FOURNIER,**

leur époux, père et grand-père,
survenu le 12 mars 1984, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu *dans la plus* stricte intimité.

102, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.



— Nous apprenons la mort de notre confrère

**Pierre LHOSTE,**
journaliste, écrivain
et producteur de radio,

décédé, vendredi 16 mars 1984, à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées mercredi 21 mars, à 14 heures, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne.

[Né le 28 mai 1913 à Hanoï, Pierre Lhoste commence sa carrière en 1932 dans la presse écrite à « la Dépêche de Constantine ». En 1950, il entre à la RTF, où il devient producteur en 1953. On lui doit de très nombreuses interviewes, dont une série de deux cent cinquante entretiens avec Sacha Guitry. Il collaborait à plusieurs émissions, notamment, depuis 1967, au « Magazine » de France-Culture.

Pierre Lhoste était également l'auteur de plusieurs ouvrages, dont « Pantruche » (1953), « Leur dernier quart d'heure » (interviewes de personnalités sur leurs préoccupations essentielles face à la mort), « les Crimes célèbres » (1972) et « Conversations avec J.-M. G. Le Clézio » (1972).

Homme de grande finesse, Pierre Lhoste avait su maintenir autour de lui jusqu'à son hospitalisation, au début du mois de mars, un réseau d'amitiés fidèles.]

— Mme René Palaci,
son épouse,
M. et Mme Jean Palaci,
Frédéric et François,
Le docteur et Mme Andrée Cazieux,
*Hélène* et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. René PALACI,**

survenu à Toulouse le 15 mars 1984, *dans sa quatre-vingt-huitième année.*

Les obsèques ont eu lieu le 17 mars 1984 en l'église Notre-Dame de Villeréal (Lot-et-Garonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Hubert Pélissonnier,
M. et Mme Yves Pélissonnier,
M. et Mme Gabriel Robin,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Pélissonnier,
Bénédicte, Hombeline, Pierre et Catherine Pélissonnier, Nicolas, Claire, Frédéric et Philippe Pélissonnier, Valérie et Gilles Robin,
ses petits-enfants,
Loïc et David Pélissonnier,
ses arrière-petits-enfants,
*ont la douleur de faire part du rappel à* Dieu de,

**M. Marcel PÉLISSONNIER,**
ingénieur général
des ponts et chaussées (e.r.),
président de section honoraire
au conseil général
des ponts et chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 16 mars 1984, en sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mercredi 21 mars, à 8 h 30.

Une messe suivie de l'inhumation dans le caveau de famille sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église de Fleury-sur-Duche (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.
*Ni fleurs ni couronnes.*

— La direction et le personnel de la société Degremont ont la douleur de faire part du décès de

**Bernard RAULT,**
directeur,

survenu à Rueil-Malmaison, le 15 mars 1984, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 mars 1984, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Louveciennes (78).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme John Gard Urbanek,
son épouse,
*M. Jean Gard Urbanek,*
Mlle Jacqueline Gard Urbanek,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. John URBANEK,**
directeur de Matra LTIS à Nantes,

survenu, dans sa cinquante-neuvième année, *le 16 mars* à Paris, après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 mars, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

2, rue Debrousse,
75116 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Les familles Weil et Magnin, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

**Olivier WEIL,**

survenu le 4 février 1984, à l'âge de vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le 21 mars 1984, au cimetière du Père-Lachaise.

Rendez-vous porte principale, à 14 h 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
6, rue Félix-Faure,
75015 Paris.
97, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

### Remerciements

— Monique Pinol-Douriez,
Carmen, Philippe, Raphaël, Hélène,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux parents et amis qui leur ont manifesté tant de marques de sympathie lors du décès de

**M. Luis-Eugenio PINOL,**

survenu à Aix-en-Provence, le 13 février 1984,

les prient de trouver ici le témoignage de toute leur reconnaissance.

### Anniversaires

— Le 11 février, à Paris, a été célébré le centenaire de

**Mme Jacob de S. BESSIS**
(Monastir),
née Aurélie Moatti,

dans la joie et en présence de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-*petits-enfants.*

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de

**Jean-Michel CARLES,**
le 20 mars 1980,

tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

— Pour le premier anniversaire du décès de

**Jeanne SALLE,**
née Soumy,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

### Avis de messes

— Mme Georges Wakhévitch,
son épouse,
Mme Jean Armanet,
sa sœur,
M. Michel Wakhévitch,
son frère,
Et leurs familles
feront célébrer la messe de quarantaine pour

**Georges WAKHÉVITCH,**
membre de l'Institut,

dans la cathédrale orthodoxe, 12 rue Daru, jeudi 22 mars à 18 h 40.

### Communications diverses

— Au quatrième Salon du livre, les éditions Colbo (stand no 10) exposent la nouvelle Bible bilingue (trois volumes sous coffret). Il s'agit de la seule édition bilingue (hébreu-français) actuellement disponible dans le monde.

La prochaine conférence proposée par le CERCLE ERNEST-RENAN, Centre de critique biblique et d'histoire du christianisme, se tiendra mercredi 21 mars 1984 à la Société des Gens de Lettres de France, Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14e (métro Saint-Jacques). Précédée à 15 heures d'un colloque « Christianisme, puis islamisme », elle sera prononcée à 16 heures par Gilbert Brunet, premier *vice-président* du cercle, docteur en Sciences des religions (Paris-Sorbonne) sur le thème « Une religion en essor ».

Le Monde

# sports

RUGBY

## Le « gran slam » écossais

**A Edimbourg, les pubs de Rose-Street *ont fermé samedi soir 17 mars longtemps* après l'heure légale. Des milliers d'Ecossais fêtaient dans un fleuve de whisky et de bière le premier granr chelem de l'équipe du Chardon depuis 1925, tandis que des centaines de *supporters français oubliaient dans les* mêmes breuvages le quatrième grand chelem tricolore avorté. Par un après-midi très frais, l'équipe d'Aitken avait en effet battu celle de Rives 21-12. Un essai avait été marqué dans chaque camp, mais un arbitrage à sens unique *du Gallois Jones* avait permis à l'arrière Dods de passer cinq pénalités, alors que l'ouvreur Lescarboura avait réussi seulement un drop et un but. A *Londres*, les diables rouges gallois avaient montré au même moment qu'ils étaient aussi sur la voie du redressement *rugbystique*. *L'ailier* Hadley avait en effet marqué un superbe essai au quinze de la Rose après une très belle combinaison des trois quarts. Au total 24-15, les Anglais inscrivant cinq pénalités de l'arrière Hare, tandis que les Gallois avaient passé quatre pénalités de l'arrière Davies et deux drops de l'ouvreur Dacey. Sans les bavures d'arbitrage d'Edimbourg, cela aurait été une superbe finale pour ce Tournoi des cinq nations 1984 qui a vu la cuiller de bois revenir à l'Irlande avant que les Ecossais ne réussissent le deuxième « gran slam » de leur histoire.**

### *Qu'avez-vous fait Mr. Jones ?*

De notre envoyé spécial

Edimbourg. – « *Que faites-vous, Mr. Ellis ?* » Cette question a été posée un beau jour de 1823, par les professeurs de la High School de Rugby, à un élève qui avait saisi à *pleines mains un ballon de football* pour marquer. Elle a fait naître un jeu irrationnel, ovale, qui n'est qu'interrogations. Entre la lettre et l'esprit, on cherche depuis lors une vérité. *Un siècle et demi de rugby* n'a été que la succession d'interpellations de cet ordre. Après le choc Ecosse-France, qui valait finale du Tournoi des cinq nations, pour un *grand chelem, sur la pelouse* de Murrayfield, on posait d'ailleurs à l'arbitre une question : « *Qu'avez-vous fait au rugby Mr. Jones ?* ».

Cette interpellation s'imposait après que le trente et unième homme du terrain eut tout bonnement oublié de surveiller les quinze joueurs en blanc, les Ecossais, pour s'inquiéter exclusivement des quinze porteurs du maillot bleu, les Français. Winston Jones souhaitait-il, par son comportement aberrant, démontrer qu'un homme seul ne peut pas avoir l'œil sur trente gaillards qui s'ébattent sur un demi-hectare de pré ?

Abus de confiance, tromperie sur l'*arbitrage. Voilà ce qu'on pourrait* reprocher à Winston Jones. Car ce fut une attention très particulière que porta l'arbitre gallois aux Français. On aurait dit une attention de « *maton* », *si justement il n'était pas* gardien de prison dans le civil. Quel crime contytre le rugby avait commis le quinze du coq, pour qu'il ne vît pas Jean-Pierre Rives aplatir dans l'en-but le ballon recentré par Bégu à la quatrième minute ? En revanche, la'rbitre ne passa pas le moindre soupir aux tricolores.

Manifestement, Winston Jones qui dirigeait pour la première fois un match du Tournoi des cinq nations, était entré sur le terrain avec un préjugé défavorable envers l'équipe de Rives.

Dès le premier coup de sifflet de Winston Jones : il accordait une pénalité aux Ecossais à 22 mètres des poteaux français. Que s'etait-il passé ? Le troisième ligne centre Orso avait plaqué un Ecossais qui chargeait comme un taureau. Celui-ci était tombé sur le ballon. Théoriquement, il y avait pénalité pour la France. Mais l'arbitre estima que le Niçois avait commis une brutalité en plaquant, et il offrit sur un plateau le but à Dods. On jouait depuis deux minutes. *Il fallut* attendre la fin de la première mi-temps pour que Lescaboura fût mis à son tour en position de tir, sans succès d'ailleurs.

#### Vingt et une pénalités à huit

Au total il accorda vingt et une pénalités à l'Ecosse contre huit seulement à la France. *Un déséquilibre* suspect. Pendant les quarante premières minutes l'équipe du Chardon ne remit plus les pieds dans le camp français. Les Écossais restèrent acculés à leur en-but, sur la défensive. Winston Jones ne les vit pourtant pas commettre plus de trois irrégularités. En revanche, il suivait les faits et gestes des Français avec l'*attention d'un biologiste qui vient* de découvrir sous son microscope le virus de la peste ou celui du choléra. C'est ainsi qu'il a vu la mêlée française, qui, d'un formidable coup de rein, avait repoussé le pack écossais derrière sa ligne, commettre une irrégularité et qu'il renvoya les deux packs à 5 mètres. L'idée de sanctionner le troisième ligne qui avait plongé *sur le ballon* avant qu'*il* ne soit sorti des jambes des avants français ne l'effleura pas.

Plus tard, il apparut que l'attitude de Winston Jones relevait de l'obsession maladive. Il fit, en effet, avancer de 10 mètres des pénalités accordées aux Ecossais parce que Rives lui avait demandé l'explication de sa décision et que Dintrans avait fait avec les bras un geste de dépit. Ces deux pénalités permirent à Dods six minutes avant la fin du temps réglementaire de ramener l'Ecosse à égalité 12-12.

Sur la touche, les assesseurs de l'arbitre l'encouragèrent d'ailleurs dans la voie de la sévérité à l'encontre des Français. Ainsi, l'un d'eux signala une brutalité du pilier Dospital alors que pour une fois Winston Jones venait de donner l'avantage aux Français. C'était d'autant plus scandaleux que vingt minutes auparavant il n'avait rien trouvé à redire sur la manière dont Gallion avait été *mis K.-O.* par Paxton. *L'ardeur* du jeu aurait pu laisser supposer que le demi de mêlée toulonnais avait percuté malencontreusement de plein fouet le troisième ligne écossais. Le *magnétoscope devait démontrer* impitoyablement le contraire : après avoir saisi le ballon de la main gauche, l'Ecossais avaitenvoyé son coude droit dans la figure du Fran*çais qui fonçait aussi pour attraper* la balle. Sorti sur une civière, celui-ci a mis de longues minutes pour retrouver ses esprits. Paxton n'avait peut-être pas prémédité son coup. *Le doute était néanmoins* permis, car Gallion avait déjà été l'objet d'une agression sournoise en première période après avoir marqué le seul essai français de la partie. Res*tait que son geste aurait pu avoir* des conséquences dramatiques. Dès lors Winston Jones aurait dû se montrer impitoyable. Non seulement il n'en a rien été, mais encore les Français *allaient-ils* être paralysés par les tracasseries de l'arbitre au point de concéder encore 9 points – un essai transformé et une pénalité – avant le coup de sifflet final.

#### Consternation

Dans les vestiaires français, c'était la consternation après le match. « *Il y a des choses que je ne comprends plus dans l'arbitrage. Il va falloir que je me recycle* », disait le président Albert Ferrasse. « *Difficile de s'exprimer dans de telles conditions* », notait philosophiquement Codorniou, le centre aux pieds *de vent qui n'avait pas pu faire souf*fler la tempête des trois-quarts. « *Avec un arbitrage pareil, on a un sentiment d'impuissance* », déclarait Berbizier, qui avait remplacé à la mêlée Gallion. « *Je n'ai pas compris la faute qui m'a été reprochée sur mon placage* », déplorait Orso. « *Je suis écœuré* », ajoutait Dintrans, qui s'en voulait de surcroît pour ne pas avoir *réussi* ses lancers en touche. « *Aujourd'hui McEnroe serait devenu fou. Et encore, nous avons eu de la chance. Il ne nous a pas collé d'amende* », commentait Rives, trouvant encore la ressource de plaisanter.

Le capitaine du quinze français, qui venait de manquer *le* train du troisième grand chelem de sa carrière, ajoutait cependant : « *Les Écossais avaient les moyens de nous battre, mais ils ne nous ont pas battus. Ils ont gagné.* » Nuance considérable. Certes, dans quelques années il ne restera que le souvenir du score, 21-12, et du premier grand chelem réalisé par l'équipe du Chardon depuis 1925. On ne se demandera plus si Winston Jones a pesé dans ce succès acquis sur la lancée d'une triomphale triple couronne.

Pourtant, en quittant samedi Murrayfield, dans l'ivresse de cette victoire, soixante-dix mille Écossais préféraient oublier les cadeaux *empoisonnés de l'arbitre gallois*. Car, après trois lustres de défaites noires, le quinze écossais, lentement mené à maturité par John Telfer en remplaçant les fermiers des High*lands par des ouvriers des Borders*, avait de bons atouts pour faire sa quatrième levée. La botte de l'arrière Dods d'abord, qui fut redoutable à portée des poteaux. Les chandelles du *demi d'ouverture* Rutherford qui favorisent les regroupements où l'ardeur guerrière écossaise fit merveille. La pression enfin de la troisième ligne Leslie-*Paxton-Calder*, qui joua sur le rythme des All Blacks et qui signa l'essai écossais lors d'une touche au *ras de la ligne française à la* soixante-dix-septième minute. Avec de telles cartes, on pouvait comprendre que, dépit de leur option *récente* pour le jeu déployé, les Ecossais aient fait, samedi, totalement l'impasse des attaques des trois-quarts. Sur leur terrain, devant leur public, *le désir de vaincre* pouvait faire la différence, d'autant que les Français n'alignaient pas la formation *idéale qui avait* passé cinq essais aux Britanniques, deux semaines auparavant.

#### Fébrilité

Terrassé par une poussée de fièvre, deux jours avant le match, Erbani avait laissé un trou dans la troisième ligne française. Plutôt que de faire appel au Biterrois Lacans, *les sélectionneurs* firent glisser Orso de la deuxième ligne au poste de numéro huit. On retrouvait donc un Joinel à l'aile, un poste pour lequel il n'a pas tout à fait les jambes, tandis *que Haget*, en retraite de l'équipe de France depuis un très bel essai aplati en 1980 contre l'Ecosse, se retrouvait aux côtés de Condom. Un choix dangereux quand il s'agit d'affronter un pack aussi dynamique que celui de l'Écosse.

La poussée des avants français fut dévastatrice en première mi-temps, mais elle s'enfonça dans le vide durant la seconde. Les Australiens avaient déjà posé aux tricolores le même problème lors de leur tournée, l'automne dernier. Mais, à l'époque, Dospital et Dubroca ne calaient pas la première ligne. Avec l'assentiment complice de Winston Jones, Aitken et Milne purent donc faire écrouler et tourner les mêlées à leur *guise jusqu'à écœurer le pack fran*çais.

Derrière lui, pendant l'heure qu'il resta sur le terrain, Gallion eut, comme à l'accoutumée, du génie en attaque comme en défense. Mais à l'*ouverture, son complice* Lescarboura se révéla moins inspiré que lors des trois précédents matches du tournoi. Le Landais passa un drop magistral de 35 mètres à la minute. *Cela lui a permis de devenir le meil*leur marqueur de l'histoire du tournoi (54 points). Toutefois, il eut du mal, pendant la seconde mi-temps, à trouver les touches qui auraient *ramené les Ecossais dans leur* camp. Lescaboura distribua le jeu à contre-temps, provoquant de fausses notes chez les trois quarts, qui appelaient le ballon quand ils le bottaient.

Il est vrai que les « chariots de feu » de l'attaque française furent trop fébriles durant le premier tiers de la *partie. Sella particulièrement.* Le centre agenais fit à son ailier Bégu une passe inutile au début du match, alors qu'il n'avait qu'à se baisser pour aplatir. « *Je n'avais pas vu la ligne* », avoua-t-il piteusement dans les vestiaires. Par manque de rigueur donc, les attaquants *qui*, avaient déjà gâché plusieurs occasions lors du match contre l'Angleterre, ne concrétisèrent pas l'écrasante domination territoriale française de la première période : 9-3. Cela s'avéra un peu court. Malheureusement, on ne saura jamais comment la situation aurait évolué *si l'arbitre n'avait pas donné vingt et* un coups de poignard dans le dos des Français.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

## Le douzième Milan-San-Remo de Moser

*Il y a deux mois presque jour pour jour, Francesco Moser battait le record du monde de l'heure en parcourant 51,151 kilomètres sur la piste de Mexico. Le champion italien, qui s'était préparé scientifiquement, utilisait pour la circonstance un matériel qualifié à juste titre de révolutionnaire*

*L'utilisation d'une bicyclette conventionnelle, en tous points comparable à celle de ses adversaires, n'a pas empêché Moser de remporter samedi 17 mars, et de manière fort brillante, Milan-San-Remo, la plus populaire des classiques italiennes. Détail remarquable : il a obtenu dans cette épreuve un succès qu'il convoitait depuis douze ans, c'est-à-dire depuis ses débuts professionnels.*

*Pour gagner sur la Riviera dix ans après Felice Gimondi, son prédécesseur dans la galerie des « campionissimi », le routier transalpin a spéculé sur sa virtuosité. Il s'est détaché dans la descente du Poggio, un obstacle situé à cinq kilomètres de l'arrivée, alors que deux Français, Marc Madiot et René Bittinger, occupaient le commandement en compagnie de l'Irlandais Stephen Roche et du Belge Govaerts. Reprenant la tactique qui avait réussi à Eddy Merckx, puis à Roger de Vlaminck, il a creusé un écart décisif et conservé 20 secondes d'avance grâce à ses talents de poursuiteur. Au nombre des grands battus il faut citer Bernard Hinault, victime d'une chute dans le secteur du Turchino, Anderson, auteur d'une longue échappée malheureusement inutile, et Sean Kelly, qui se contenta d'enlever le sprint du peloton pour la deuxième place. Marc Madiot, premier Français, s'est classé onzième.*

*En s'adjugeant Milan-San-Remo à sa douzième tentative, Francesco Moser a mis fin à une tradition. Par le passé, le vainqueur de la Primavera sortait systématiquement d'une épreuve par étapes. Mais, de toute évidence, il a recueilli les fruits de la préparation extrêmement méthodique qu'il avait expérimentée au Mexique pour son record de l'heure, et il a sans doute bénéficié de l'excellent climat moral dans lequel il évolue depuis plusieurs mois.*

J.A.

FOOTBALL

## *Les « Lions indomptables » du Cameroun gagnent la Coupe d'Afrique*

**La quatorzième Coupe d'Afrique des nations de football, organisée en Côte d'Ivoire, a pris fin dimanche 18 mars à Abidjan avec le premier succès dans cette compétition de l'équipe du Cameroun victorieuse de sa *rivale nigériane* 3-1. Un couronnement qui confirme le rôle prédominant des Camerounais sur le continent noir après leur participation à la dernière Coupe du monde avec les Algériens et leur qualification pour les prochains Jeux de Los Angeles en compagnie des Egyptiens et des Marocains. Dans la finale pour la troisième place, disputée samedi à Abidjan, l'Algérie avait battu l'Egypte 3-1.**

De notre envoyé spécial

Abidjan. – Pour assurer le plein succès de cette fête du football africain, le président Houphouët-Boigny n'avait pas lésiné sur les moyens : il avait invité gratuitement la population d'Abidjan au stade qui porte son nom. Malgré une chaleur lourde (plus de 30 degré sous abri et 90 % d'humidité de l'air), cinquante mille spectateurs s'étaient entassés dans les tribunes pour attendre le dénouement de l'épreuve. Un affrontement royal entre les « Lions indomptables » du Cameroun et les « Green Eagles » (aigles verts) du Nigeria.

Face aux *vieux lions, dont* certains comme Roger Milla ou Théophile Abega portent le maillot camerounais depuis plus de dix ans, les Nigérians n'alignaient que deux joueurs de plus de vingt-deux *ans*. Dans cette touffeur, les aiglons étaient d'ailleurs les premiers en action, virevoltant sur le terrain au point de faire tourner la tête aux vieilles carcasses. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que James Etokebe s'échappait sur son aile gauche. Son centre était victorieusement repris de volée par Mudashiru Lawal, le vétéran de l'équipe nigériane.

Dans ses buts, Joseph-Antoine Bell, le plus sollicité des Camerounais, tentait d'éviter la curée. Acculés en défense, les « Lions indomptables » allaient pourtant saisir l'une des rares occasions qui s'offraient *à eux pour égaliser* à la trente-quatrième minute sur coup-franc du Cannois Ibrahim Aoudou.

Ayant appris à se craindre, les deux équipes tardaient à réengager les hostilités en seconde mi-temps. Au moment où les aiglons semblaient devoir profiter de leur meilleure condition physique, les « *Lions* indomptables » leur portaient un coup mortel, à neuf minutes de la fin du match, sur une charge de leur capitaine Théophile Abega, après un une-deux avec Roger Milla. Dès lors les aiglons étaient terrassés et Ernest Ebongue transformait la victoire en festin en inscrivant un troisième but, quatre minutes plus tard. Les « Lions indomptables » peuvent enfin régner sur le continent africain.

#### Les conditions des professionnels

Depuis plus de vingt ans qu'ils participent aux compétitions africaines, les footballeurs camerounais avaient dû se contenter de lauriers avec leurs clubs : le Canon de Yaoundé, *trois fois vainqueur* de la Coupe des champions en 1971, 1978 et 1980, et de la Coupe des vainqueurs de coupe en 1979 ; l'*Union* de Douala, qui s'est imposée dans la Coupe des champions 1979 ; et le Tonnerre de Yaoundé, qui a gagné la Coupe des coupes 1975.

Avant de se mettre en valeur en devenant la deuxième équipe d'Afrique noire à se qualifier pour la Coupe du monde de football, en 1982, après le Zaïre en 1974, les « Lions indomptables » n'avaient *jamais réussi à exercer* une domination au plan continental, même en 1972 où ils durent se contenter de la troisième place de la Coupe d'*Afri*que, organisée dans leur pays. Le bilinguisme officiel entre le Cameroun occidental anglophone et l'oriental francophone, la cohabitation entre musulmans et catholiques, et l'origine ethnique des principaux clubs ont sans doute freiné la constitution d'une équipe nationale forte.

*Toutefois*, le rendement de cette équipe a surtout été tributaire de la présence et du comportement des professionnels exilés. Depuis Zacharie Noah, le père de Yannick, au jeune *N'Jo Lea ou* Gaby Abossolo, nombreux ont été les Camerounais tentés par le professionnalisme, surtout en France. Confronté à cet exode, le ministre des sports, M. Ibrahim Mbombo Njoya mène, dans ce domaine, une politique libérale. « *Je n'incite pas, mais je n'empêche pas les joueurs de tenter leur chance. Tout ce que je demande c'est que des accords soient signés entre les clubs et la Fédération camerounaise pour qu'ils soient disponibles pour les compétitions internationales. Mais ma politique consistera de plus en plus à me passer des professionnels.* »

Deux mois après sa *nomination* en juin 1983, M. Mbombo Njoya avait déjà dénoncé les « *conditions inadmissibles* » des professionnels. La préparation de la Coupe du monde 1982 avait coûté 420 *millions* de francs CFA (8 400 000 F) au précédent gouvernement. Le montant des primes aurait atteint 30 millions de francs CFA (600 000 F).

Avec l'approbation du comité technique composé de six anciens professionnels regroupés autour de Noah et d'Abossolo, choisis *par* le ministre des sports pour seconder l'entraîneur national, le Yougoslave Rade Ojnanovic, tous les professionnels avaient néanmoins été rappelés pour la Coupe d'Afrique. Financièrement, leur participation n'aurait pas posé de problème. « *Les primes de match fixées à l'avance étaient les mêmes pour tous*, indique M. Mbombo Njoya. *Les professionnels comme les autres toucheront en plus un manque à gagner qui correspond exactement à ce qu'ils auraient perçu dans leurs clubs respectifs.* »

L'avant-veille de leur premier match, les professionnels de la sélection ont pourtant rendu visite au ministre des sports à son hôtel. « *Il n'y a pas eu de tractations*, affirme ce dernier. *J'ai dit à mes joueurs : vous êtes comme des militaires qui iraient à la guerre défendre leurs couleurs, leurs frontières. Ils n'exigent rien. On va d'abord se battre. Si la nation est contente, les militaires reçoivent des décorations. Vous, vous aurez les primes de match convenues.* »

« *Bien sûr*, ajoute-t-il, *s'ils gagnent la Coupe d'Afrique, le chef de l'Etat fera sans doute un geste à leur retour à Yaoundé.* » Au soir de leur qualification pour la finale, M. Paul Biya a déjà commué en détention à perpétuité la peine de mort récemment prononcée par contumace contre son prédécesseur, M. Ahidjo. Les Camerounais, qui n'ont pu voir le sacre de leurs footballeurs, car la télévision ne sera pas installée avant 1986, n'ont pas fini d'entendre parler de leurs nouveaux *héros*.

GÉRARD ALBOUY.

## *RÉSULTATS*

### *Athlétisme*

48 HEURES DE MONTAUBAN

*Le coureur de fond Ramon Zabalo a battu le 18 mars, à l'occasion des* « 48 heures sur piste de Montauban », *la meilleure performance mondiale de la distance parcourue dans une épreuve de ce type, avec 420 kilomètres (ancien record : 384 kilomètres).*

### *Basket-ball*

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale 1

*(vingt-cinquième journée)*

| | |
|---|---|
| *ESM Challans b.AS Villeurb. | 108-93 |
| *ES Avignon b. Caen BC ..... | 92-80 |
| JA Vichy b. *AS Monaco ... | 79-67 |
| SCM Le Mans b. * Lyon .... | 119-102 |
| *CSP Limoges b. EB Orthez .. | 91-81 |
| Tours BC b. *Reims CB ..... | 90-82 |
| *Stade Français b. Ol. Antibes | 83-80 |

Classement. – 1. Limoges, 67 pts ; 2. Antibes, 65 ; 3. Stade Français, 64 ; 4. Le Mans, 62 ; 5. Orthez, 58 ; 6. Villeurbanne, 53 ; 7. Avignon, 49 ; 8. Vichy, 46 ; 9. Challans, Caen, Tours, 42 ; 12. Monaco, 41 ; 13. CRO Lyon, 35 ; 14. Reims, 34.

### *Football*

COUPE DE FRANCE

*(Huitièmes de finale aller)*

*Division I entre eux*

| | |
|---|---|
| *Monaco-Nancy .............. | 2-0 |
| *Rouen-Laval ................. | 1-0 |
| *Lens-Strasbourg ............ | 1-0 |

*Division I contre division 2*

| | |
|---|---|
| Mulhouse (2e) b. *Bordeaux (1re) | 1-0 |
| *Nantes (1re) et Lyon (2e) ....... | 0-0 |
| *Metz (1re) b. Besançon (2e) ..... | 4-0 |
| *Cannes (2e) b. Sochaux (1re) .... | 3-0 |
| *Toulon (1re) b. Guingamp (2e) .. | 2-0 |

*(Les matches retour auront lieu les 20 et 21 mars.)*

### *Judo*

CHAMPIONNATS D'EUROPE FÉMININS A PIRMASSENS (RFA)

*Moins de 48 kilos.* – 1. Briggs (G.-B.) ; 2. Boffin (Fr.) ; 3. Friedrich (RFA), Diaz (Esp.).

*Moins de 52 kilos.* – 1. Horvat (Aut.) ; 2. Montaguti (It.) ; 3. Sacramento (Esp.), Heuselmans (Hol.).

*Moins de 56 kilos.* – 1. Bell (G.-B.) ; 2. Winkelbauer (Aut.) ; 3. Philipps (RFA), Rodriguez (Fr.).

*Moins de 61 kilos.* – 1. Rottier (Fr.) ; 2. Wahnsiedler (RFA) ; 3. Di Toma (It.), Hughes (G-B).

*Moins de 66 kilos.* – 1. Deydier (Fr.) ; 2. Hartl (Aut.) ; 3. De Kok (P.-B.), Lieckens (Belg.).

*Moins de 72 kg* : 1. Classen (RFA) ; 2. Cicot (Fra) ; 3. Haydon (G-B) ; Antoine (Bel).

*Plus de 72 kg* : 1. Van Ulen (P-B) ; 2. Lupino (Fra) ; 3. Arsenovic (You) ; Motta (Ita).

*Toutes catégories : 1. Lupino (Fra) ; 2. Motta (Ita) ; 3. Bradsham (G-B) ; Kutz (RFA).*

### *Natation*

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER A SCHILTIGHEIM

*Six records de France ont été établis sur le 50 m brasse, dos et papillon, et cinq records ont été améliorés – 100 m, 200 m libres messieurs par Caron, 200 m brasse par Pato, 800 m libre par Laurence Bensimon, et relais 10 × 100 m libre par les dames du CN Antibes – au cours des championnats nationaux d'hiver. Le Rouennais Caron, âgé de dix-sept ans, et la Parisienne Laurence Bensimon ont, à cette occasion, gagné leur sélection pour les Jeux olympiques de Los Angeles.*

### *Rugby*

CLASSEMENT DU TOURNOIS DES CINQ NATIONS

1. *Ecosse, 8 pts* ; 2. France, 6 ; 3. Galles, 4 ; 4. Angleterre, 2 ; 5. Irlande, 0.

### *Ski alpin*

STENMARK BATTU EN SUÈDE

*A Are : slalom géant* : 1. Enn (Autriche) ; 2. Strolz (Aut.) ; 3. Stenmark (Suède) ; 4. Girardelli (Lux.) ; 5. Gaspoz (Suisse).

*Slalom spécial* : 1. *Girardelli* ; 2. Gruber (Aut.) ; 3. Halvarsson (Suède) ; 4. *Stenmark. 5. Heidegger* (Aut.).

### *Tennis*

TOURNOI DE ROTTERDAM *(250 000 dollars)*

*Demi-finales :*

Lendl (Tch.) b. Edberg (Suè.), 6-3, 2-6, 7-6.

Connors (E-U) b. Anders (Suè.), 6-4, 6-4.

*Finale :*

Lendl-Connors, 6-0 et interruption du *match sur une alerte à la bombe dans le* stade, reprise éventuelle de la partie après Wimbledon.

TOURNOI DE METZ *(75 000 dollars)*

*Demi-finales :*

Gunnarson (Suè.) b. *Dickson (E-U)*, 2-6, 7-6, 6-2.

Krishnan *(Inde) b.* Mecir (Tch.), 7-6, 7-5.

*Finale :*

Krishnan b. *Gunnarson*, 6-3, 6-3.

### *Tennis de table*

Classement aux championnats de France (à Orléans)

*Simple messieurs* : Patrick Renversé; *Double messieurs* : Secretin-Gernot; *Simple dames* : Béatrice Algrall; *Doubles dames* : Nadine Daviaud-Muriel Monteux.

Le Monde

# ECONOMIE

## L'ECU est-il une monnaie ?

ON s'étonnera sans doute dans l'avenir du rôle exorbitant que l'on veut faire jouer aux unités de compte monétaires. Cela s'explique sans nécessairement se justifier toujours par l'inflation mondiale et l'instabilité des changes qui en résulte. Ce qu'une monnaie toute seule ne peut plus faire, un cocktail de monnaies ne pourrait-il l'accomplir, puisque la formule consiste à calculer entre elles une sorte de valeur moyenne pondérée ? Si, à la suite du FMI, qui a introduit cette pratique (en établissant tous ses comptes en droits de tirage spéciaux ou DTS), les autres institutions financières ainsi que les banques et – pourquoi pas ? – les agents économiques eux-mêmes, multinationales et sociétés d'exportation et d'importation, prenaient l'habitude de contracter en unités de compte composites, le monde ne retrouverait-il pas par ce biais une partie au moins des avantages de la stabilité ?

La méthode est d'autant plus attirante qu'elle ne coûte apparemment aucun effort, sinon d'habitude et d'adaptation. Qu'on jette un rapide coup d'œil sur nos graphiques. On verra que depuis 1979 la valeur du *DTS en dollars a baissé d'environ* 25 %, ce qui est beaucoup moins que la dévalorisation du mark et du yen, pour ne pas parler de celle du franc, par rapport à la devise américaine pendant la même période. De même l'ECU, dont il sera plus particulièrement question dans cet article, calculé en francs et en marks, a par définition enregistré des variations *beaucoup plus faibles que celles qui* ont eu lieu entre ces deux devises au *cours des cinq premières années de* fonctionnement du SME.

A cette première considération s'en ajoute une autre pour expliquer la véritable fascination qu'exercent les unités de compte et leur virtualité sur les dirigeants politiques et *leurs experts.* Sous couvert des avantages réels ou supposés, présentés par les unités de compte, ils préconisent l'émission de monnaies nouvelles, assorties des mêmes caractéristiques. Ainsi peuvent-ils, le cas échéant, – ce qui est déjà le cas *pour le DTS, pas encore pour* l'ECU, – se donner une source supplémentaire, quoique marginale, de création de moyens de paiement, tout en prétendant œuvrer pour la stabilité. Le Fonds va dans cette intention proposer (mais heureuse*ment sans doute ne pas obtenir* grâce à l'opposition des Etats-Unis et de la RFA) au *mois* d'avril *prochain* à Washington une nouvelle émission de DTS. C'est un espoir similaire que nourrissent les hommes politiques européens, et la Commission de Bruxelles, chaque fois qu'ils envisagent – ce qui paraît à première *vue une noble ambition pour* la CEE – d'*« élargir le rôle international de l'ECU »*.

### Deux sortes d'ECU

On force à peine la réalité, et on rend plus facile l'analyse, en soutenant qu'il existe présentement non pas une mais deux catégories d'ECU *(l'Europe n'en est pas plus riche* pour autant !), possédant chacune son circuit, pratiquement sans point de communication l'une avec l'autre. L'élargissement auquel il vient d'être fait allusion aurait notamment pour conséquence de faire cesser cette segmentation, accentuée encore par le fait que le circuit privé de l'ECU est lui-même fragmenté, et menacé constamment d'éclatement.

Rappelons d'abord en quelques mots les principaux traits de l'ECU officiel qui a succédé en mars 1979 à l'UCE (unité de compte européenne), apparue en 1975, et les fonctions qu'il remplit au sein du système monétaire européen. Pour déblayer un terrain déjà suffisam*ment complexe sans cela, disons que* les signataires de l'accord monétaire européen de décembre 1978 ont, pour des raisons de présentation, cherché à grossir artificiellement le rôle de l'ECU, en lui attribuant des missions qui seraient aussi bien rem*plies sans lui* (et dont l'opinion publique comprendrait mieux la finalité si on ne faisait pas jouer les potiches à cet instrument par ailleurs parfaitement neutre).

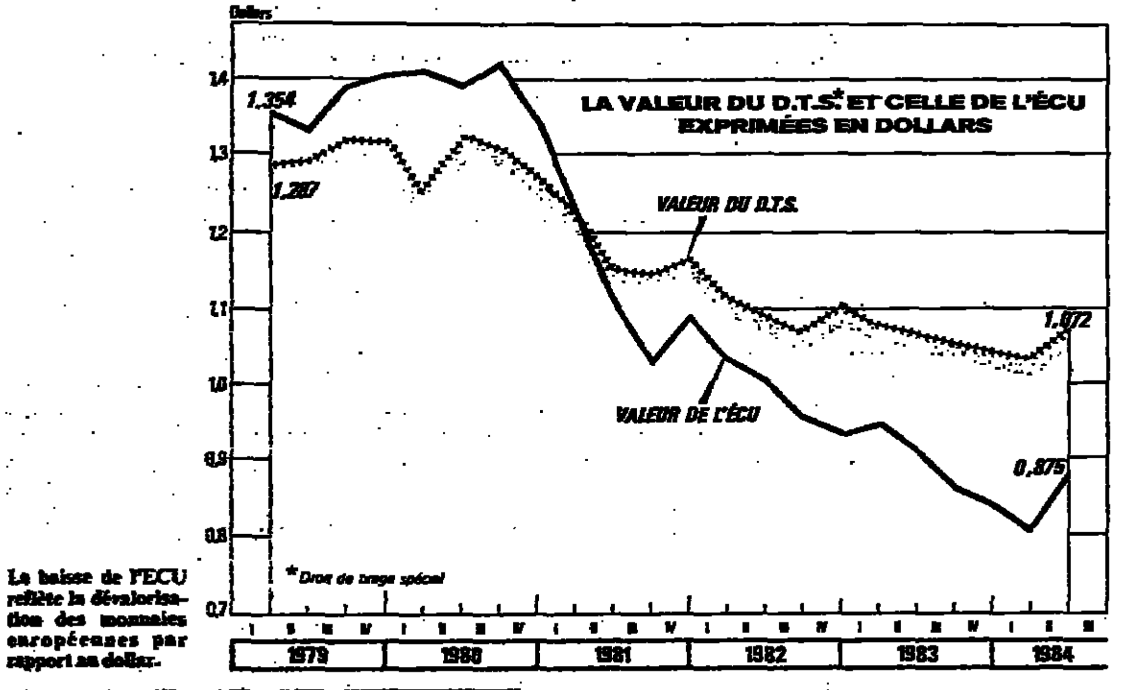
Il est dit, par exemple, que l'ECU sert d'unité de référence pour établir les parités entre les monnaies européennes. On ne voit pas en réalité ce que l'on gagne en définissant la va*leur du franc comme égale à tant* d'ECU, et la valeur du mark comme égale à tant, d'où il résulte, seule chose qui importe, que le mark vaut à Paris 3,0850 F. L'ancien « serpent monétaire » était composé d'une « grille de parités » entrecroisées, établie exactement de la même façon que la grille du SME, et cela sans le secours d'un ECU. A cette critique, il convient d'ajouter un ar*gument de fond. C'est une faute lo*gique que de considérer l'ECU, défini à partir des monnaies du SME, comme une unité de référence de ces mêmes monnaies. Dans les mauvais dictionnaires, on voit pareillement le pigeon défini comme une *sorte de colombe, et la colombe* comme une sorte de pigeon.

Pas seulement symbolique est au contraire le rôle d'actif de réserve exercé par l'ECU au sein du SME. La règle est que chaque pays signataire de l'accord monétaire européen *du 5 décembre 1978 (les dix pays de* la CEE à l'exception de la Grèce, étant entendu que la participation de la Grande-Bretagne n'est que très partielle, puisque la livre, qui continue à flotter, n'est pas incluse dans la grille des parités) « dépose », *comme nous* l'expliquons dans la légende de notre tableau, auprès d'un compte commun baptisé FECOM, 20 % de ses réserves en or et en devises.

En contrepartie, la banque centrale de chaque pays participant reçoit *à due concurrence des ECU* dont la valeur est calculée selon une formule qui se trouve reproduite dans notre tableau de la p. 22. Tous les six mois, la valeur des réserves ainsi déposées fait l'objet d'une nouvelle estimation : on en calcule le montant *tout simplement* en multipliant la quantité par un prix de référence, qui est pour le dollar le cours constaté deux jours avant la nouvelle période semestrielle, et pour l'or une moyenne des cours constatés à Londres pendant les six mois précédents.

**PAUL FABRA.**

*(Lire la suite page 22.)*




La baisse de l'ECU reflète la dévalorisation des monnaies européennes par rapport au dollar.

## L'influence des forces du désordre

EN décidant d'émettre, pour *un usage strictement* personnel, des ECU en contrepartie de 20 % de leurs réserves d'or et de dollars, les neuf pays (1) signataires de l'accord monétaire européen de décembre 1978 (qui a donné naissance au SME) n'ont pas fait œuvre véritablement novatrice. Leur dispositif reste, au contraire, au moins *théoriquement*, le jouet des forces de désordre. Théoriquement, car dans la réalité son rôle est, fort heureusement, serait-on tenté de dire, des plus limités.

Deux phénomènes, qui sont l'un et l'autre des manifestations de l'inflation mondiale (et probablement sa meilleure mesure), ont depuis une bonne douzaine d'années complètement bouleversé l'évolution des réserves de change officielles. L'un est la for*midable augmentation des avoirs* en devises (surtout des dollars) accumulés par les banques centrales pour deux raisons : premièrement – c'est le cas des banques centrales d'Europe et du Japon – à la suite des considérables rachats de dollars (la dernière vague d'interventions massives date des années 1977 et *1978, quand le dollar était en* grande faiblesse) ; deuxièmement, en conséquence des em*prunts contractés sur le marché* de l'eurodollar par beaucoup de pays, riches ou pauvres. Au total, les avoirs en devises auront *été* depuis 1971 multipliés par onze ou douze. C'est dans les mêmes proportions qu'aura augmenté pendant ce laps de temps le prix de l'or, l'autre phénomène qui aura profondément affecté et *l'évaluation et*, pour les pays *qui* possédaient d'importantes réserves métalliques (ce qui était le cas des pays du SME à l'exception du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande), la répartition des réserves de change.

Le montant des ECU mis à la disposition des banques centrales participant au SME dépend ainsi de deux facteurs liés directement au dérèglement monétaire général : la création de dollars par le jeu des déficits et la fièvre intermittente de l'or. Les gouverneurs de banque centrale *font leur possible pour atténuer* les à-coups, d'où, par exemple, la relative stabilité qui apparaît dans notre tableau du montant des ECU émis contre dollars. Cette stabilité est en partie le résultat de l'ingéniosité statistique. Mais celle-ci ne peut masquer l'essentiel des variations.

De fortes variations dans le montant des réserves disponibles pourraient constituer un élément supplémentaire d'inflation pour l'Europe, si l'*ECU était* réellement la chose importante qu'une lecture superficielle de *son acte de naissance pourrait* laisser croire. On a beau affirmer, en effet, que l'émission d'ECU ne crée pas de nouvelles liquidités, puisque leur montant ne fait que remplacer, dans le bilan des instituts d'émission concernés, l'or et les devises (dollars) qu'ils représentent, cela n'est vrai qu'aussi longtemps que les ECU *ne servent pas de support au dé*veloppement des crédits que s'ouvrent mutuellement les participants au SME. Or seulement une toute petite partie des réglements intra-SME consécutifs aux interventions sur les marchés de change, s'effectuent par des transferts d'ECU (voir notre article ci-contre) : 10 % tout au *plus*.

**P. F.**

(1) Tous les pays de la CEE à l'exception de la Grèce.

POINT DE VUE

## Un projet pour l'Europe

par E. ALPHANDERY et A. FOURÇANS (*)

L'EUROPE *stagne pour* de multiples raisons. Mais il y en a une qu'il convient de mettre au premier plan : le rôle dominant donné aux appareils administratifs et politiques plutôt qu'aux citoyens eux-mêmes. L'Europe se fera pour beaucoup sous la pression des opinions publiques, par « la base » plutôt que par le sommet. Ou *elle ne se fera pas.*

Alors, comment relancer le processus d'intégration ? Comment s'y prendre pour déclencher un mouvement irréversible vers l'unité européenne ?

Une condition *sine qua non*, même si elle n'est pas unique : la mise en place d'une monnaie européenne. Tant qu'elle n'existera pas, les disparités entre les monnaies saperont les fondations de la « maison Europe », l'acquis communautaire sera *périodiquement* remis en cause. Exemple typique de cet état de fait : celui de la politique agricole commune. Pour compenser les mouvements entre les monnaies, on a créé les montants compensatoires monétaires (MCM) qui conduisent à subventionner les exportations des pays à monnaie forte et à taxer les exportations des pays à monnaie faible. *Ils avantagent ainsi* l'agriculture de pays comme l'Allemagne au détriment de pays tels que la France. Ce qui ne manque pas de créer de très fortes tensions, tant économiques que politiques, entre ces deux pays piliers de l'Europe.

Aussi, non seulement pour préserver l'acquis communautaire mais également pour assurer la dynamique *européenne*, la marche vers l'unité monétaire européenne (UME) est indispensable.

Le système monétaire européen (SME) ne va pas assez loin pour répondre aux véritables défis que pose l'union monétaire européenne, et donc l'unité européenne. Si les systèmes jusqu'à présent proposés n'ont pas concrétisé les espoirs qu'ils avaient soulevés, c'est, pour beaucoup, parce qu'ils sont entachés du même vice de forme : ils donnent trop de pouvoir aux technocrates et aux politiques, et pas assez aux citoyens.

Il existe un moyen pour renverser cette tendance : *introduire une monnaie parallèle européenne* pouvant être substituée librement, par les agents économiques, aux autres monnaies de la Communauté.

Dans ces circonstances, c'est le jeu du marché qui déciderait de l'implantation et du *développement* de cette monnaie au sein des différents Etats membres. Le mouvement vers l'unité monétaire européenne aurait alors beaucoup moins de chances d'être bloqué tant par les *bureaucraties que par* les systèmes politiques. Les citoyens seraient seuls juges de la plus ou moins grande opportunité de détenir la monnaie parallèle, donc de la vitesse à laquelle l'unité monétaire doit se faire.

### Une bonne base de départ

Or cette monnaie européenne existe, même si elle n'en est qu'à ses premiers balbutiements : c'est *l'ECU (European Currency Unit)*. Certes, ses utilisations sont encore très réduites. Certes, de multiples contraintes et réglementations bloquent son essor. Mais, à partir de cette base de départ, il est possible d'élaborer un plan pour passer de la situation actuelle à l'objectif final : une monnaie européenne unique.

Pour cela, nous proposons de procéder en trois étapes *(1)* :

● La première consisterait à étendre les utilisations actuelles de *l'ECU. Il faut savoir que depuis* quelques mois l'ECU se développe de plus en plus auprès des grandes entreprises et des banques. Il vient parmi les premières devises traitées sur le marché des changes. Un nombre croissant de contrats commerciaux sont libellés en ECU. Pour aller plus loin, les Etats devraient donner l'exemple : émission d'obli*gations en ECU, marchés publics* libellés en ECU, comptabilisation en ECU de certaines parties des budgets nationaux, etc. Diverses institutions devraient non seulement avoir l'autorisation mais être encouragées, si nécessaire, à utiliser la monnaie parallèle : *les entreprises à émettre* des obligations en ECU, les banques et les institutions financières à ouvrir des comptes d'épargne et à prêter dans cette monnaie.

L'ECU pourrait également être utilisé pour comptabiliser un maximum de transactions journalières entre les citoyens d'un même pays. Autrement dit, chacun pourrait employer *l'ECU* comme *unité de référence aux achats, même si* l'on peut penser que des petites transactions resteraient libellées en monnaie nationale.

Il faut préciser qu'à ce stade l'ECU n'est pas une monnaie au sens plein du terme : il ne sert pas de véritable moyen d'échange, mais seulement d'unité de compte (et de réserve de valeur). D'ailleurs, il *n'existe ni billets ni pièces en ECU*, pour la bonne et simple raison qu'il n'y a pas de banque habilitée à en créer. Il n'y a donc pas création monétaire en monnaie parallèle.

Cette première étape possède toutefois un énorme avantage : elle permet à chacun de raisonner en ECU afin, progressivement, de faire rentrer ces derniers dans les mœurs. Elle *donne en outre aux institutions* financières, bancaires et industrielles la possibilité d'instaurer des systèmes de gestion et d'organisation nécessaires à une large utilisation de la monnaie parallèle.

### Une banque centrale européenne

● On peut penser qu'au bout d'un certain temps les citoyens seront tellement habitués à l'usage de l'ECU que les pouvoirs politiques seront poussés à aller de l'avant et à créer les institutions monétaires donnant *vie* à une véritable monnaie européenne. C'est notre deuxième étape.

Ici, l'objectif est de transformer l'ECU en véritable moyen d'échange, donc en une monnaie au sens complet du terme. Mais, pour qu'une telle opération soit possible, il est indispensable qu'un accord entre les Etats membres, du type traité de Rome, permette d'instaurer une banque centrale européenne qui serait l'émanation des banques centrales de chaque pays européen (ou une émanation de l'actuel FECOM).

A ce stade, des billets et des pièces en ECU pourraient être mis en circulation, de même que les banques pourraient ouvrir des dépôts à vue en ECU. Pour éviter tout risque *de dérapage inflationniste*, les banques devraient toutefois être soumises à des contraintes (système de réserves obligatoires égales à 100 % de leurs dépôts en ECU) les empêchant de créer des ECU *ex-nihilo*.

### Un stock de monnaie inchangé

Ce système est nécessaire pour que, dans cette période qui reste de transition, la création d'ECU ait pour contrepartie une stérilisation de monnaie *nationale* du *même montant*, et donc qu'elle ne vienne pas augmenter le stock *total* de monnaie européen. La création d'ECU ne se ferait qu'en *échange* des monnaies nationales. Le stock total de monnaie européen dépendrait toujours, et uniquement, des politiques monétaires conduites par les différents États.

Mais, pour assurer le succès de cette étape, et du plan proposé, non seulement le contrôle des changes devrait être supprimé, mais le taux de change entre l'ECU et les monnaies nationales devrait être flexible – du moins dans les marges de fluctuation déterminées par le SME. Cette flexibilité relative est nécessaire pour éviter que la monnaie des pays *les plus inflationnistes ne soit* trop rapidement remplacée par la monnaie parallèle, ce qui ne manquerait pas de provoquer des réactions brutales des gouvernements concernés, et donc de mettre en péril la marche vers l'unité monétaire européenne.

En outre, pour éviter que certains pays, telle l'Allemagne, ne mette des contraintes au *développement de* l'ECU par crainte d'un dérapage inflationniste, le traité de création de la banque centrale européenne devrait introduire des règles, et des moyens, pour mettre en œuvre et faire appliquer des normes cohérentes de création monétaire.

● *Pour* minimiser les problèmes associés à la coexistence de deux monnaies, il faudra, le plus vite possible, passer à la troisième étape de notre plan : mettre en place *l'ECU monnaie européenne unique*. Les monnaies (restantes) de chaque pays devront alors être retirées de la circulation, les banques centrales indépendantes seront dissoutes ou obtiendront un statut du type de celui de chacune des Federal Reserve Banks américaines, la banque centrale européenne prenant alors tous les attributs d'une autorité monétaire à part entière avec tous les instruments y afférant. Cette banque centrale européenne devrait avoir un statut assurant son indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, *dans le style de ce qui se passe* pour les tribunaux.

Bien sûr, à ce stade, l'unité monétaire européenne est faite. Les mesures de cette troisième étape exigent donc un degré d'intégration politique important. Chaque pays aura perdu sa souveraineté monétaire propre, qu'il exercera collégialement avec l'ensemble des ses par*tenaires européens*.

Il est évident qu'avant d'en arriver là la route sera longue et semée d'embûches. Mais nous sommes confiants que ces embûches pourront être contournées ou levées. En outre, le pragmatisme de notre plan, sa progressivité et le pouvoir qu'il donne aux citoyens devraient faciliter son application et donc la mar*che vers* l'unité monétaire européenne ; et, de là, vers l'unité européenne tout court.

(*) Respectivement, député de Maine-et-Loire et professeur d'économie à l'ESSEC.

(1) Pour une description détaillée, voir E. Alphandéry et A. Fourçans : « l'ECU : stratégie pour une Europe en crise », revue *Banque*, mars 1984.

# L'ECU est-il une monnaie ?

(Suite de la page 21.)

Ce qu'il faut retenir de ce dispositif est que les ECU émis au profit des banques centrales concernées représentent, valeur pour valeur, les dollars et l'or dont ils sont la contre partie. *Il n'y a pas à ce stade, à création de nouvelles liquidités.* Supposons que d'une période trimestrielle à l'autre, la *quantité* d'or et de dollars détenus à titre de réserves par les huit banques centrales (la Banque nationale de Belgique fait office de banque centrale pour le Luxembourg) n'ait pas changé (ce qui, *dans la réalité, est le cas pour l'or*, comme on le voit dans notre tableau). Dans cette hypothèse, le montant global des ECU émis dépendra uniquement de l'évolution du prix du dollar, d'une part, et du cours de l'or, d'autre part. Comme *la valeur de l'unité d'ECU est calculée* tout à fait indépendamment par référence au panier des neuf monnaies (huit, si l'on considère que le franc belge et le franc luxembourgeois n'en font qu'un), l'ajustement se fera par le nombre d'ECU émis. Autrement dit, le montant global d'ECU officiel est parfaitement déterminé. *Le facteur décisif* est depuis quelques années la variation du prix de l'or *(voir notre tableau)*. Il s'agit là d'un point essentiel dû à l'importance des stocks métalliques de la plupart des pays concernés (la Grande-Bretagne étant la principale exception). *On n'en prend pas conscience parce que, et cela n'est pas un hasard, les statistiques* concernant l'évolution des contreparties de l'ECU ne sont pas publiées. La publication de ces statistiques ferait ressortir un phénomène que le Fonds monétaire, pour des raisons idéologiques, tient par-dessus tout à minimiser : du fait de la hausse de l'or, dont le prix a été *multiplié par presque douze en* treize ans – une hausse qui n'a pas d'autre origine que l'inflation mondiale et donc l'incompétence collective des gestionnaires des monnaies,

### Le poids relatif des monnaies réévaluées a augmenté : *mark allemand plus florin représentent désormais près de la moitié de l'ensemble*

| Formule de composition de l'ECU (1) | | Pondération | |
|---|---|---|---|
| | Coefficients | Au moment de la création du S.M.E. (13 mars 1979) | *au 14 mars 1984* |
| | | % | % |
| Mark allemand | 0,828 | 33 | 37,1 |
| Franc français | 1,150 | 19,9 | 16,7 |
| Florin | 0,286 | 10,5 | 11,4 |
| Lire | 109 | 9,5 | 7,9 |
| Francs belge et luxembourgeois | 3,80 | 9,6 | 8,3 |
| Couronne danoise | 0,217 | 3,1 | 2,7 |
| Livre irlandaise | 0,00759 | 1,1 | 1 |
| Livre sterling | 0,0885 | 13,3 | 14,9 |
| | | 100 | 100 |

(1) Par exemple, à la date du 14 mars 1984, on constatait à Paris les cours suivants :
1 DM = 3,0845 F ; 1 florin 2,7285 F ; 1 lire = 0,004957 F ;... 1 livre sterling = 11,5870 F.
Le cours de l'ECU ce jour-là se déduisait (moyennant des ajustements minimes) de la formule :
1 ECU = (0,828 × 3,0845 F = 2,5539 F) + (1,15 × 1 F = 1,15 F) + (0,286 × 2,7285 F = 0,7803 F) + (109 × 0,004957 F = 0,5403 F) + ... (0,0885 × 11,5870 F = 1,0254 F) = 6,87456 F.

**Le droit de tirage spécial (DTS) émis par le FMI est établi selon une formule du même type, faisant intervenir les cinq monnaies suivantes : dollar, mark allemand, franc français, livre sterling, yen.**

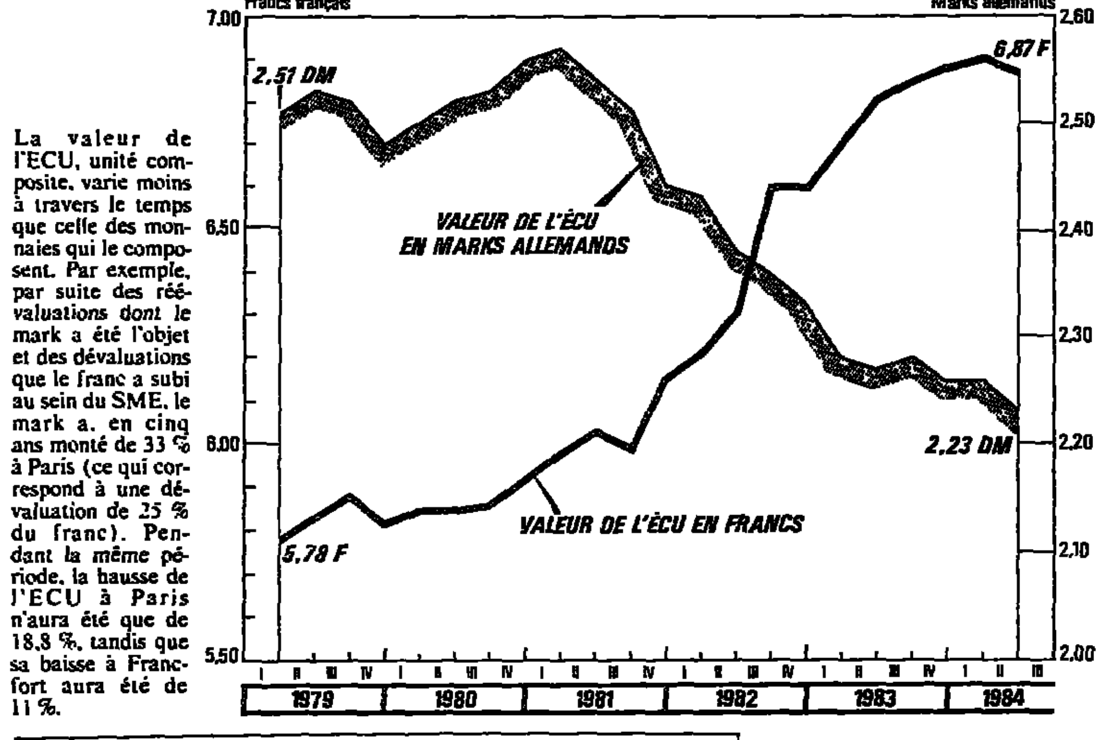
**1 DTS = 0,54 dollar (c'est-à-dire 0,54 × cours du dollar) + 0,46 mark + 34 yens + 0,74 franc français + 0,071 livre sterling. Le cours actuel est de l'ordre de *1 DTS = 8,50 francs ou encore* 1 DTS = 1,072 dollar.**

**Il en résulte qu'actuellement la pondération du dollar est de *50,6 %* ; celle du mark *de 16,7 %* ; celle du yen de 15 % ; celle de la livre de 9,6 % et celle du franc de *8 %*.**

## EN CINQ ANS

## La valeur de l'ECU en francs a monté de18,8 %, exprimée en marks, elle a baissé de 11 %.

La valeur de l'ECU, unité composite, varie moins à travers le temps que celle des monnaies qui le composent. Par exemple, par suite des réévaluations dont le mark a été l'objet et des dévaluations que le franc a subi au sein du SME, le mark a, en cinq ans monté de 33 % à Paris (ce qui correspond à une dévaluation de 25 % du franc). Pendant la même période, la hausse de l'ECU à Paris n'aura été que de 18,8 %, tandis que sa baisse à Francfort aura été de 11 %.




## A CAUSE DE LA HAUSSE DE L'OR DEPUIS 1979

### La part des ECU émis en contrepartie des réserves métalliques excède très largement la part émise en contrepartie des réserves en dollars

| | Cours *du dollar* en ECU | Cours *de l'or once* en dollars à Londres | Millions *d'onces* en dépôt au FECOM (1) | ECU (en milliards) émis | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | en contrepartie d'or | en contrepartie de dollars | |
| Avril 1979 | 0,75 | 165 | 80,7 | 13,3 | 10 | 23,3 |
| Janvier 1980 | 0,70 | 259 | 85,5 | 22,2 | 10,7 | 32,9 |
| Janvier 1981 | 0,89 | 447 | 85,6 | 38,3 | 10,9 | 49,2 |
| Janvier 1982 | 0,94 | 368 | 85,7 | 31,6 | 10,7 | 42,3 |
| Janvier 1983 | 1,04 | 480 | 85,7 | 37 | 10 | 47 |
| Janvier 1984 | 1,24 | 370 | 85,7 | 42,3 | 10,6 | 52,9 |

(1) Fonds européen de coopération monétaire : l'or n'est pas déposé physiquement au FECOM (géré par la Banque des règlement ou BRI à Bâle), mais simplement inscrit sur ses comptes (le FECOM n'est rien d'autre que ce compte).

**Les ECU *détenus* par les banques *centrales* des pays participant à l'accord monétaire européen leur sont remis en contrepartie des dépôts d'or et de devises (dollars) qu'elles ont effectués – sous forme d'opérations de « swaps » renouvelables tous les trois mois – auprès du FECOM. Elles doivent ainsi déposer auprès du FECOM 20 % de leurs réserves métalliques et de leurs réserves en dollars. Tous les pays de la CEE, à l'exception de la Grèce, mais la Grande-Bretagne comprise, contribuent à la création des ECU et en détiennent.**

– la principale composante des réserves internationales est à nouveau constituée par le métal précieux. Une constatation gênante quand *toutes les réformes faites sous* l'égide du Fonds monétaires ont visé à « démonétiser » l'or.

L'une de ces réformes a précisément consisté dans la promotion abusive (et du reste ratée) du DTS comme pierre angulaire du système – ce qui revient à dire que le fondement des cinq monnaies qui composent le panier du DTS n'est pas autre chose que ces cinq monnaies elles-mêmes. Par contraste avec l'ECU, le DTS est créé *ex nihilo. Périodiquement les cent* quarante-six pays du FMI décident *une « allocation » qui consiste à distribuer* un certain montant de DTS au proprata de l'importance relative (mesurée par un « quota ») de chaque pays membre. Les pays créanciers qui finalement font les frais de l'opération essayent bien de freiner des quatre fers, mais le mouvement de fuite en avant dans l'émission de nouveaux moyens de paiement est presque irrésistible.

### Un pouvoir libératoire limité

A quoi servent les ECU ainsi portés par les banques centrales européennes à leur bilans respectifs ? *Essentiellement à régler leurs* comptes au sein du SME. Comme on le sait, les banques centrales en question sont amenées, pour maintenir le cours de leurs monnaies respectives à l'intérieur de la « grille des parités », à intervenir sur le marché. Cela conduira par exemple, dans les périodes de faiblesse du franc (*nous ne sommes pas dans une* telle période), la Banque de France *à vendre des dollars ou des marks* sur le marché pour racheter des francs ; ces devises étrangères, elle pourra les emprunter à la Bundesbank. La charte du SME prévoit que le pays créancier est tenu d'accepter – mais seulement pour les interventions à la marge financées par des crédits à très court terme de banque centrale à *banque centrale* – à concurrence de 50 % de la dette *totale, le remboursement par transfert d'ECU*. Ce type d'intervention *ne représente* que 20 % des interventions totales, le paiement en ECU étant donc limité à 10 % environ de l'ensemble des interventions (moins, si l'on tient compte du fait que toutes ne sont pas financées par des crédits). Jusqu'à maintenant, l'histoire de l'ECU officielle peut se résumer : beaucoup de bruit pour pas grand-chose.

A une exception près, les pays débiteurs ont pu s'arranger pour que les transferts d'ECU ne dépassent pas la part émise en contrepartie de dollars, autrement dit que le transfert d'ECU n'implique pas un transfert d'or. Le désir de chaque institut d'émission de conserver *jalousement* son stock métallique intact explique pourquoi, en *dépit du vœu exprimé* unanimement par eux d'élargir le rôle intra-SME de l'ECU, aucun n'a jusqu'à aujourd'hui proposé formellement de porter le pouvoir libératoire de l'ECU (pouvoir très faible, *étroitement limité aux relations réciproques* des banques centrales participant au SME) à plus de 50 %.

### Un processus à éviter

*On pourrait évidemment imaginer* que le montant des ECU officiel *ne soit pas rigoureusement fixé* dans les conditions que nous avons décrites. Dans la pratique cela pourrait se faire si l'on autorise les banques centrales (ainsi que d'autres institutions financières) extérieures au SME à détenir des ECU – et à s'en servir dans des conditions à déterminer, par exemple pour régler leurs soldes débiteurs à l'égard de tel ou tel pays du Marché commun. Mais *que signifierait un tel « élargissement »* ? Il ne pourrait se produire que si la CEE décidait, sous une forme ou sous une autre, d'émettre des emprunts libellés en ECU, afin, comme le font les Trésors publics nationaux, de financer par ce biais une partie de ses dépenses. Facilité indéniable, mais, comme son nom *l'indique, moyen aisé, trop aisé*, de s'engager dans une politique de déficit intérieur et extérieur, avec toutes les conséquences, moins agréables à la longue, qu'implique une telle complaisance.

### Le marché privé

Encore une fois, la seule chose qui importe aux banques centrales européennes, sous le régime actuel du SME, est le montant global dont elles disposent d'ECU. Ce qui intéresse au contraire le marché privé *des ECU est l'évolution de la valeur* unitaire de l'ECU ; la relative stabilité *de la valeur unitaire* de cet instrument est un atout important, correspondant à une indexation.

Il est bien clair que lorsque un *emprunteur – une banque*, une grande société du secteur public ou du secteur *privé, selon le cas* – lance sur le marché international des capitaux une émission en ECU, il n'a aucun droit à recueillir une part, fût-elle minime, des réserves en or et en devises des pays du SME, qui servent de contreparties aux émissions officielles d'ECU. L'emprunteur en question cherche simplement, par ce moyen, de séduire des investisseurs qui peuvent être intéressés à souscrire *des obligations libellées* en une unité de compte relativement stable.

Les souscripteurs en question n'auront vraisemblablement pas d'ECU à leur disposition, mais, contrôle des changes mis à part, rien n'est théoriquement plus facile que de fabriquer des ECU : il suffit de se procurer les marks, francs, lires, livres sterling... dans la proportion indiquée par la formule de composition de cette unité composite. De même, l'emprunteur n'aura vraisemblablement pas l'usage des ECU en tant que tels : il convertira le produit de l'emprunt dans la ou les monnaies de son choix. On parlera alors de l'« éclatement » de l'opération, ou *encore de la « sortie » hors de* l'ECU.

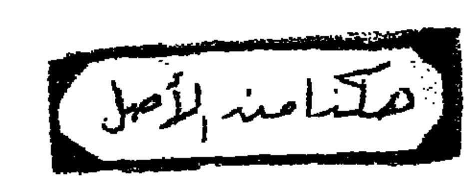
Dans la plupart des pays, y compris depuis mai 1982 en France, l'ECU est considéré comme une devise : autrement dit, la réglementa*tion applicable pour les opérations* en dollars ou en n'importe quel autre monnaie étrangère est aussi applicable pour les opérations en ECU. Par exemple, en France, les sociétés peuvent emprunter en ECU. En Belgique, les résidents peuvent librement se faire ouvrir des comptes en ECU. Il existe toutefois une exception, et de taille (on dit qu'elle sera sous certaines conditions très strictes levée *d'ici quelques mois*) : *un grand* pays interdit les opérations privées en ECU. Il s'agit de l'Allemagne fédérale, dont la monnaie est pourtant la principale composante de l'ECU. La raison est qu'un contrat libellé en ECU est assimilé à une clause d'indexation, ce qui est du reste conforme à la réalité, et que l'indexation est sévèrement prohibée en RFA.

Dans l'état actuel du marché, les ressortissants d'un pays à monnaie faible et à taux d'intérêt élevé ont intérêt à emprunter en ECU. C'est *ainsi* que 20 % du commerce extérieur de l'Italie est financé par des crédits en ECU à courte échéance. L'emprunteur italien gagne ainsi sur le taux d'intérêt (10 % en ECU au lieu de 25 % sur l'eurolire) tandis qu'il ne risque guère d'ici à l'échéance de voir sa monnaie nationale se déprécier par rapport à l'ECU, d'un pourcentage supérieur à ce qu'il économise sur le taux de l'intérêt (tel est l'avantage présenté *par une unité de compte, ramenée à* ses justes proportions). La multipli*cation des opérations en ECU fait* que désormais des banques peuvent emprunter en ECU et *affecter* le produit de l'opération à la constitution d'actifs eux-mêmes libellés en ECU. Cependant le marché, malgré le grand essor qu'il a connu depuis quelques mois – 1 milliard d'émissions depuis le début de l'année contre 1,8 milliard pour l'année 1984 tout entière – est loin d'être « bouclé ». Une sorte de chambre de compensation devrait bientôt voir le jour entre un petit nombre de banques spécialisées afin de limiter les *cas d'« éclatement »*. *L'objectif de* ses promoteurs, dont le Crédit lyonnais *est un des plus actifs*, est de faciliter la création d'un véritable marché *monétaire (portant sur des* crédits à court terme), en l'absence duquel on ne peut espérer un développement durable des émissions obligataires, (car les émetteurs ont en général besoin de placer à court terme le produit de leur emprunt avant de l'affecter à son emploi final).

Ces marchés recevraient évidemment une impulsion décisive si, à côté d'émissions à caractère privé, on voyait la Communauté européenne lancer à son tour et régulièrement des émissions publiques en *ECU. Mais serait-ce là nécessairement* un « progrès ».

PAUL FABRA.





*POINT DE VUE*

LE F.M.I. PRIS A SON PROPRE PIÈGE

# Les illusions d'une politique de vérité des prix au Maroc

par NAJIB AKESBI (*)

LE service de la dette de la France, pour excessif qu'il *soit, ne risque pas de conduire* à affamer le citoyen français. Or, c'est bien ce qui est en train d'arriver, dans un nombre sans cesse croissant de pays dits « en voie de développement ».

Oui, on s'est presque « accoutumé » à apprendre la mise en œuvre d'un « programme » du FMI dans tel pays... par les nouvelles sur les émeutes de la faim qui ne tardent *pas à suivre ! Mais quand on sait que* la plupart de ces pays — devenus véritables « colonies » du FMI — en sont réduits à n'emprunter que pour rembourser les intérêts de leur dette (1); quand on constate que les immenses sacrifices demandés aux populations de ces pays (pour dégager les ressources nécessaires au remboursement de cette dette) peuvent être « annulés » par une hausse *de quelques points du dollar ou des* taux d'intérêt (2), alors on se dit : les dés sont pipés.

Ça ne peut pas durer. Cela ne saurait durer, parce que, de plus en plus, le déshérité des bidonvilles de Sao-Paulo ou de Casablanca fait le lien entre le prix de son pain qui aug*mente et les conditions qui, de* l'extérieur, sont imposées à son pays.

Au Maroc, on peut évaluer l'alourdissement du service de la dette en 1983, du seul fait de la hausse du dollar, à 1 milliard de dirhams (3), soit environ deux fois la somme qui *aurait été nécessaire pour permettre* à la « caisse de compensation » de continuer à soutenir les prix des produits de base, dont la hausse a conduit aux *événements* que l'on sait...

Evitons tout malentendu. Il n'est pas question de noircir là pour blanchir ailleurs. Souligner l'évidente importance des facteurs externes ne doit pas pour autant servir à édulcorer l'ampleur des « responsabilités internes ». L'objet du présent article *est précisément de montrer combien les responsabilités sont largement* partagées.

Son objet est aussi, et pour nous en tenir à un seul aspect des programmes du FMI, d'affirmer ceci : en imposant la « vérité des prix », les FMI-boys ne font pas seulement *preuve d'une incroyable méconnaissance* des véritables problèmes du tiers-monde, ils font également preuve d'inconséquence caractérisée. *C'est que la politique de subvention* des prix des denrées alimentaires de base est avant tout le pur produit de la faillite d'un modèle de développement qu'eux-mêmes n'ont cessé de « recommander ».

A grands traits, on peut dire que ce modèle repose sur deux piliers essentiels : un *modèle d'accumulation*, d'une part, et un *modèle de répartition*, d'autre part.

*Le premier* a cherché à fonder la croissance économique sur le double primat de l'entreprise privée et de l'extraversion tous azimuts. Au prix notamment d'un endettement extérieur massif, tout a *été mis en œuvre* pour permettre au capital privé de façonner les structures de toute une économie *non en fonction des* besoins internes, mais des caprices de la demande externe : infrastructures, codes des investissements, subventions, accords de coopération avec la CEE... Tout, et surtout une terrible pression sur les salaires et les revenus de la paysannerie, sous prétexte de favoriser la « compétitivité » des produits exportés. C'est là qu'on en arrive au modèle de répartition.

## Plate-forme d'exportation ou économie d'importation ?

Celui-ci, fondé sur le vieux postulat qu'il faut commencer par enrichir quelques-uns pour pouvoir ensuite *redistribuer aux autres*, engendre une politique qui porte les inégalités sociales à un degré qui tient de l'absurde.

D'une part, une infime minorité *accapare — notamment sur le* compte du budget de l'Etat — des richesses fabuleuses qu'elle consomme et consume, place à l'étranger, *mais très rarement investit* pour créer des emplois et distribuer des salaires. De l'autre, l'immense majorité, qui chaque jour *s'appauvrit un peu plus, accablée par* le chômage qui s'étend, les revenus qui stagnent ou baissent, l'inflation qui galope, les prélèvements de toute sorte *qui se multiplient*.

Lorsque le modèle *d'accumulation* a commencé à produire ses effets, permettant l'accroissement de la *production destinée à l'exportation*, celle *destinée au marché interne*, corrélativement, perd du terrain ; l'engrenage est enclenché.

Alors que les marchés extérieurs deviennent de moins en moins accessibles derrière les barrières protectionnistes qui se multiplient, condamnant l'appareil productif édifié à grands frais à une sous-*utilisation désastreuse de ses capacités* ; alors que le marché intérieur ne peut prendre le relais, faute de *taille ou de pouvoir d'achat suffisants*, les besoins internes vitaux, en denrées alimentaires notamment, ne trouvent plus la production locale capable de les satisfaire.

*La situation peut alors se résumer* en cette terrible équation : le pays en est à produire ce qu'il ne consomme *pas (ou peu), et à consommer ce qu'il* ne produit pas (ou peu). Le Maroc, qui fut jadis un des greniers céréaliers de la France, importe aujourd'hui 30 millions de quintaux de blé, au moment même où ses oranges, ses tomates et autres chemises lui restent sur les bras. Bref, promis à être une *« plate-forme d'exportation »*, le voilà devenu un pays à « économie d'importation »...

Economie d'importation au moment où importer devient une opération ruineuse. Les cours flambent et les coûts s'alourdissent : ceux des denrées qu'il faut importer, ceux du *dollar* avec lequel il faut payer et ceux des emprunts qu'il faut contracter *pour* les acquérir. Dans ces conditions, il n'y avait pas trente-six solutions. Ou la « vérité des prix » était aussitôt appliquée, et alors, outre les risques de déstabilisation politique, ce sont les fondements *mêmes du modèle économique* qui risquaient d'être sapés à la base.

Sur ce plan, Ricardo, avant même Marx, avait fait preuve d'une admirable clairvoyance : doit être évité tout ce qui est de nature à pousser les travailleurs à revendiquer des augmentations *de salaire*, peser sur les *profits et, partant, limiter les possibilités* d'investissement du capitaliste... Or, laisser augmenter les prix, c'était acculer les travailleurs à accentuer leurs revendications salariales, et les entreprises exportatrices à voir leur compétitivité internationale compromise.

*Les gouvernants étaient d'autant moins enclins à se résoudre à cette issue qu'ils devaient tenir compte de* deux autres facteurs essentiels : d'une part, au Maroc, il existe tout de même des organisations démocratiques capables d'encadrer des luttes revendicatives *et*, de ce fait, leur donner plus de chances d'aboutir; d'autre part, les responsables *eux-mêmes*, depuis des années, déploient des trésors de séduction pour attirer les investisseurs étrangers, *lesquels se déterminent avant* tout précisément en fonction de facteurs tels la stabilité politique, le climat social, *le coût de la main-d'œuvre*...

## Les risques de chaos

*Restait donc la solution de la* « caisse de compensation ». Ainsi approchée, celle-ci apparaît comme une composante fondamentale du « système », engendrée par les modèles d'accumulation et de répartition. C'est parce que le premier détourne la production vers l'exté*rieur et le second les revenus vers la* minorité que ce « mode de régulation » spécifique à dû voir le jour.

Sa fonction principale est de permettre à la minorité de continuer à prospérer et à la majorité de vivoter, évitant toute rupture d'un certain équilibre social. En s'intercalant entre le *capital et* la *force de travail*, l'Etat agit en tant que médiateur d'un genre particulier : au moment où il continue à tout aménager *au profit* de la première, il veille néanmoins à redistribuer juste assez de subsides pour permettre à la seconde de garder la tête au-dessus de l'eau.

*Ce faisant, l'Etat ne fait que prendre* à sa charge une partie du coût de la force de travail dont il décharge le capital (et au-delà de celui-ci, oui ! le consommateur étranger...). La subvention par habitant que l'Etat assure au travailleur et à sa famille, ce n'est au fond que ce « complément » de *salaire que le capital n'a pas lui-*même assuré.

Ne pourrait-on, en définitive, inverser l'énoncé du problème et se demander : qui subventionne qui ? Quand *on sait que* la *plus grande* part des recettes fiscales de l'Etat est collectée sous forme précisément de taxes à la consommation, à commencer par les produits qui sont *justement censés être « subventionnés »*, il est permis d'en conclure que la véritable redistribution est, là comme ailleurs, plutôt à rebours : les prélèvements, c'est pour les masses, les véritables subventions, c'est pour le capital.

*Alors ?* Une chose est en tout cas certaine, c'est que, face à un tel engrenage, les remèdes imposés par le FMI traitent le mal par une thérapeutique qui se révèle pire que le mal lui-même. Au nom d'une doctrine qui relève d'un autre âge, le FMI — devenu à proprement parler la nouvelle *« puissance coloniale »* de cette fin de vingtième siècle — est non seulement en train d'enfoncer le tiers-monde dans le chaos économique et financier, mais aussi de faire le lit de bouleversements sociaux dont, hélas, il y a fort à craindre que seuls en bénéficient çà et là les adeptes des divers totalitarismes et autres doctrinaires de l'intolérance.

C'est cette dimension du problème qu'il faut aujourd'hui aussi redouter et dont le Nord devrait s'inquiéter tout autant que le Sud. Ceux qui, activement ou non, plaident en faveur du respect des droits de l'homme dans le tiers-monde devraient savoir que des situations comme celles qui sont créées sous le diktat du FMI peuvent aussi ruiner certaines velléités de démocratisation, fût-elle toute relative...

Lutter pour les droits de l'homme, c'est aussi lutter contre tout ce qui contribue à créer les conditions de leurs violations.

(*) Enseignant à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan-II à Rabat.

(1) En 1982, les seuls intérêts payés par le tiers-monde pour sa dette extérieure — *soit 60 milliards de dollars* — représentent l'équivalent de trois fois l'« aide publique au développement » et *presque autant que le total de ses importations* alimentaires.

(2) Selon M. Lamfalussy, de la BRI, *une hausse de 1 % des taux d'intérêt* représente une surcharge de près de 5 milliards de dollars. Cf *l'Expansion* du 23 septembre 1983, pp. 17-19.

(3) 1 DH = 1,03 F.

# A travers l'économétrie de l'emploi et du chômage

par DANIEL VITRY (*)

L'ASSOCIATION d'économétrie appliquée vient de tenir son onzième colloque à l'institut de mathématiques économiques de l'université de Dijon. Plus de trente communications ont été présentées à cette occasion sur le sujet : « Emploi et Chômage ; modélisations et analyses quantitatives » (1). La conférence inaugurale de Marc Nerlove a porté sur « la réponse des prix et de la production à des chocs inattendus de la demande », en utilisant des données d'entreprises françaises et allemandes de la période 1974-1982. L'enjeu théorique et pratique de la question est considérable. Sur le plan théorique, on a actuellement *deux types d'analyse des perturbations* des marchés. D'un côté se situe un courant issu des relectures de la théorie générale de Keynes, d'où il ressort que des variations de la demande se traduisent d'abord par des variations des quantités produites *avant d'entraîner des variations de* prix ; les prix sont rigides à court terme. De l'autre côté, on a la théorie des anticipations rationnelles d'où il ressort que si l'information est parfaite, les entreprises peuvent s'adapter immédiatement aux variations de la demande ; il n'y a que l'insuffisance de l'information qui puisse empêcher l'équilibre.

Le modèle présenté permet de montrer que les entreprises françaises et les entreprises allemandes ne réagissent pas de la même façon ; ainsi par exemple les anticipations sur les prix et sur la production varient dans le même sens en Allemagne ; ou bien encore les entreprises allemandes qui estiment que leurs stocks sont trop faibles par référence à la normale ont une propension plus forte que les autres à augmenter leurs prix. Aucune de ces deux relations n'est évidente dans le cas de la France. Dans les deux pays cependant, les variations non prévues de la production sont très liées aux variations non prévues de la demande mais celles-ci ne sont pas liées à des variations non prévues des prix. Ainsi la thèse de l'ajustement par les quantités plutôt que par les prix est confortée.

Patrick Artus a présenté une analyse statistique des relations entre « la capacité de production, la demande de facteurs et l'incertitude sur la demande » en utilisant des données trimestrielles françaises de la période 1965-1981. L'intérêt de ce papier est de développer une thèse soutenue il y a peu par Edmond Malinvaud. Dans les analyses traditionnelles, les capacités de production d'équilibre à long terme finissent toujours par être adaptées aux débouchés des entreprises. Au contraire, si on prend en compte l'incertitude qui entoure l'évolution de la demande que les entreprises vont chercher à satisfaire, l'égalité des capacités de production à long terme et des débouchés n'est plus *nécessairement réalisée*.

Deux points sont essentiels dans la construction du modèle. Le premier est le caractère aléatoire de la demande anticipée ; le second est l'analyse de la technique : on suppose qu'au moment où les entreprises décident d'investir, elles ont la possibilité de choisir une technique de production caractérisée par un nombre d'hommes par machine ; mais une fois l'équipement installé la technique ne peut plus être modifiée.

*Les tests réalisés* montrent que les rendements d'échelle sont légèrement décroissants : lorsque le nombre de machines et d'hommes employés augmentent simultanément de 10 %, la production n'augmente que de 9,5 %. Le progrès technique *est élevé pendant cette période* : 3,5 % par an.

Pour l'emploi, on peut diviser la période 1965-1981 en deux sous-périodes : au cours de la première sous-période, 1965-1973, l'emploi qui aurait résulté de la pleine utilisation des capacités de production est toujours inférieur à l'emploi d'équilibre *de long terme ; au cours de la seconde* sous-période au contraire, 1974-198..., l'emploi correspondant à une pleine utilisation des capacités de production est toujours supérieur à l'emploi d'équilibre de long terme. Cela veut dire que depuis le premier *choc pétrolier, les entreprises* estiment que leur capacité de production et leurs effectifs sont trop élevés. Du reste, quand on regarde les réponses des entreprises aux enquêtes de conjoncture, on retrouve la même rupture : avant 1974, elles *estimaient leurs capacités de* production insuffisantes alors qu'après 1974 les entreprises jugent leurs capacités de production trop importantes.

## La théorie des contrats implicites

Sur le même thème de la demande de travail par les entreprises, Brigitte Dormont et Patrick Sevestre ont présenté un « papier » : « *Modèles dynamiques de demande de travail : spécification et estimation sur données de panel.* » Ils présentent un modèle plus riche que les modèles traditionnels de demande de travail ; dans ces modèles, en effet, l'embauche permet de réduire une partie de l'écart entre le niveau désiré d'emploi par les entreprises et le niveau observé de l'emploi. Le modèle présenté ajoute à cette explication *traditionnelle de la demande* de travail les variations du stock désiré de capital et prend même en compte de façon implicite le degré d'utilisation des facteurs de production. Les différents estimateurs utilisés permettent de penser qu'une *augmentation de la production de* 1 % conduit à une augmentation de la demande de travail de 0,35 % environ.

Sur le thème du fonctionnement du marché du travail J. Lesueur et G. Benhayon se sont intéressés à : « *La théorie des contrats implicites et le marché du travail.* » La théorie des contrats implicites dans les relations de travail est apparue il y a sept ou huit ans ; elle repose sur une idée très simple : les travailleurs ont une aversion prononcée pour le risque de mise au chômage. Les entreprises s'engagent à assurer une certaine stabilité de leur emploi, moyennant en contrepartie de leur part l'acceptation d'un salaire moins élevé. La diminution du salaire joue en quelque sorte le rôle d'une prime *d'assurance contre le risque de perte* de l'emploi. Dans la sagesse populaire, la moindre rémunération des fonctionnaires n'est-elle pas justifiée par la garantie de l'emploi ?

Les entreprises offrent donc des contrats « salaire-sécurité de l'emploi ». *Entre le salaire et la sécurité* de l'emploi, on peut définir un taux de substitution qui est la prime de risque que le travailleur accepte de payer pour améliorer sa sécurité d'emploi. On établit alors un résultat important : le taux de salaire *d'équilibre est indépendant du niveau* de la demande que l'entreprise cherche à satisfaire par sa production.

## Les conventions collectives en Allemagne et en France

Les auteurs ont testé leur modèle sur des données françaises. Pour faire des comparaisons de résultats, ils ne disposaient que d'une seule étude faite par l'OCDE il y a quinze *ans sur la relation salaire et fluidité* de la main-d'œuvre. Or les résutats de cette étude n'étaient pas encourageants pour la thèse des contrats implicites puisqu'il était démontré que la fluidité de la main-d'œuvre diminuait lorsque le salaire augmentait.

Anne Bucher a présenté la communication suivante : « *Marché du travail et stabilité des fonctions d'emploi : le cas de la France et de la République fédérale d'Allemagne* ». Il s'agit d'expliquer les différences entre les vitesses d'ajustement sur le marché du travail. On ne doit pas oublier que la politique *contractuelle est beaucoup plus développée* en République fédérale qu'elle ne l'est en France. Chez nos voisins, en effet, les entreprises et les syndicats négocient directement. Le développement de la politique contractuelle peut s'apprécier par le nombre de conventions signées : en 1970, il y en avait dix fois plus en Allemagne qu'en France, *intéressant* 90 % des salariés contre 50 % seulement en France. En 1980, cependant, le nombre de salariés couverts par une convention était passé à 80 %. Une autre différence importante sépare la France et l'Allemagne, c'est la rapidité de la diffusion des acquis conventionnels, qui est beaucoup plus grande en *République fédérale qu'en France, pour* au moins deux raisons : la syndicalisation plus forte outre-Rhin et une clause de « paix sociale » incluse dans les contrats. La politique contractuelle a pu contrôler le marché du travail en Allemagne beaucoup plus qu'en France.

Les champs couverts par les conventions collectives ne sont pas identiques dans les deux pays. En Allemagne, l'ensemble des conditions de travail, salaire et durée du travail compris, en font partie, ainsi que la *répartition des gains de productivité*, aussi bien en période d'expansion que de récession. En France, les conventions collectives fixent moins une politique des salaires qu'une indexation sur le SMIC. Tous ces facteurs institutionnels expliquent que les ajustements de l'emploi ont pu se répartir sur les salaires et sur les effectifs en République fédérale, alors qu'en France l'ajustement ne s'est fait que sur les *effectifs*.

Du point de vue économétrique, le travail d'Anne Bucher a consisté à examiner comment les politiques de contrôle du marché du travail avaient permis de faire évoluer le marché du travail dans les deux pays. La période retenue va du deuxième trimestre 1963 au deuxième trimestre 1980. Le point de départ du modèle est une fonction de demande d'emploi dans laquelle les entreprises cherchent à adapter leurs effectifs à un niveau désiré, compte tenu des conditions de la production et du progrès technique, de la demande anticipée de produit et du rappport entre le taux de salaire et le coût d'usage du capital.

Les tests montrent qu'en République fédérale l'emploi constaté est une bonne mesure de la demande de *travail ; la vitesse d'ajustement* des effectifs au niveau désiré est très rapide : un an seulement. Dans le cas de la France, le modèle ne fait pas apparaître des résultats très fiables. Il semble s'en dégager toutefois que la vitesse d'ajustement de la *demande de travail est de* deux ans.

Passons maintenant à une analyse des déterminants du chômage, présentée par Henri Sneessens : « *Sous-emploi keynésien contre sous-emploi classique dans les économies occidentales ; un essai d'évaluation* ». Il s'agit d'analyser en France, en République fédérale d'Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, à la lumière de la théorie contemporaine du déséquilibre ou encore du rationnement par les quantités, dont Edmond Malinvaud est l'un des pionniers. On suppose que les prix et les salaires ne sont pas assez flexibles pour permettre l'équilibre de l'offre et de la demande sur chaque marché. On distingue alors deux types de chômage : le chômage keynésien et le chômage classique. Le premier est dû à une insuffisance de la demande de biens qui incite les entreprises à ne pas développer leurs productions et donc à restreindre l'embauche. Le second est dû à une insuffisante rentabilité du capital. Si le chômage est de type keynésien, il faut stimuler la demande, par exemple en augmentant les salaires, mais cette mesure sera catastrophique si le chômage est de type classique puisqu'elle conduira à une diminution de la rentabilité du capital, déjà trop faible. Connaître le type de chômage en face duquel *on se trouve est fondamental*.

L'idée du modèle consiste à comparer l'emploi potentiel et l'emploi observé ; l'emploi potentiel est celui qui correspondrait à la pleine utilisation du capital. Lorsque l'emploi potentiel est *supérieur à l'emploi* observé, cela signifie que les capacités de production *ne sont pas* utilisées à plein rendement, le chômage est donc de type keynésien. L'écart entre l'offre de travail par les individus et l'emploi potentiel correspond au contraire à un chômage classique, car il provient d'un développement *trop faible des capacités* de production. La détermination de l'emploi potentiel joue donc un rôle crucial dans cette analyse.

Pour déterminer l'emploi potentiel, l'auteur suppose que les entreprises prennent deux types de décisions, celles du long terme et celles du court terme. Les décisions pour *le long terme portent sur la capacité* de production, la technologie à retenir et donc les investissements ; elles sont prises en cherchant à minimiser les coûts de production. Les décisions pour le court terme portent sur la production, la durée du travail et le niveau de l'emploi. Les capacités de production sont fixes à court terme ; leur niveau permet de *connaître l'emploi potentiel*.

Les résultats des tests économétriques *sont très nets : l'écart entre* l'offre de travail par les individus et l'emploi potentiel *tend à s'accroître* dans tous les pays analysés depuis les années 60 ; cette tendance est cependant moins forte aux Etats-Unis et plus forte au Royaume-Uni que dans les autres pays. Certes, on constate que l'emploi reste inférieur à son niveau potentiel au cours des toutes dernières années, ce qui révèle un chômage keynésien. Mais le chômage classique est très important ; en 1982, en effet, le chômage classique représente les deux tiers du chômage en France, les huit neuvièmes *du chômage au Royaume*-Uni. Aux Etats-Unis, le chômage classique ne représente que moins de la moitié du chômage ; cette proportion tombe à deux neuvièmes en République fédérale.

En conclusion, Edmond Malinvaud a souligné les grands progrès faits par l'économétrie ; les techni*ques réputées les plus difficiles il y à* dix ans sont maintenant d'usage courant, comme *par exemple* le traitement de données qualitatives. Tirant les leçons des rapports présentés, Edmond Malinvaud a fait observer que, du côté de la demande de travail, la méthodologie n'est pas remise en cause : l'embauche est un *processus d'ajustement des quan*tités existantes de facteurs aux quantités désirées ; c'est la détermination de ces quantités désirées qui pose encore quelques difficultés. Du côté de l'offre de travail par les individus, on butte sur la difficulté qu'il y a à séparer ce qui relève des contraintes de ce qui relève des *choix des individus. En concluant*, Edmond Malinvaud a souligné que les plus grandes difficultés proviennent cependant du manque de très nombreuses données ; c'est ainsi, par exemple, qu'on ne sait que très peu de choses sur des questions aussi essentielles que les coûts humains de chômage.

(*) Professeur à l'université Paris-II.

(1) Les documents sont disponibles à l'*adresse suivante* : *Association d'économétrie appliquée*, 16, rue Chateaubriand, 75008 Paris.

UNE ÉTUDE DU CERC

# Qui gagne et qui perd au jeu de la retraite ?

L*ES régimes de retraite* des différentes catégories professionnelles fournissent des pensions inégales et demandent des cotisations inégales. Mais on ne peut établir de lien entre les deux. C'est ce qui ressort de l'étude réalisée par le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), en comparant notamment des « cas-types » correspondant à des carrières complètes et homogènes dans chaque régime (1).

**● QUELLE PART DU DERNIER SALAIRE REPRÉSENTE LA RETRAITE ?**

Ce sont les régimes dits « statutaires » – fonction publique et assimilés – qui sont les plus avantageux sous cet angle. Pour un fonctionnaire ou un salarié de la SNCF, la retraite complète après trente-sept ans et demi d'activité dans le même *statut atteint 75 % du dernier* salaire, quel que soit le montant de celui-ci, un peu moins en fait pour les hauts fonctionnaires qui touchent des primes importantes, car celles-ci ne sont pas comptées dans le salaire.

Ailleurs, plus le revenu en fin d'activité est élevé, moins la part assurée par la retraite est importante. Ainsi, dans le régime général des salariés du privé, la retraite représente *plus de 70 % du dernier salaire pour* les non-cadres, et à peine 50 % pour les cadres. Pour les « contractuels » de l'Etat et des collectivités publiques, la proportion décroît de 64 % pour un salaire brut équivalant au plafond de la Sécurité sociale, à *51 % pour un salaire égal à 2,8 fois* le plafond. Pour les artisans, elle descend de 70 % à 40 % du revenu fiscal à mesure que celui-ci s'élève ; pour les commerçants, de 80 % à 30 %. Pour les médecins conventionnés, elle va de 64 % chez un généraliste à revenu relativement « faible » (178 000 F par an), à 31 % pour un spécialiste à revenus élevés (343 000 F). De façon générale, les régimes de non-salariés offrent des « *taux de remplacement* » inférieurs à ceux des salariés.

Conclusion du CERC : « *les systèmes de retraite ont notamment pour effet de réduire les écarts de la hiérarchie des revenus* », ramenant celle-ci dans le secteur privé de 1 à 6,7 pour les salaires, à 1 à 4,2 pour les pensions. Cette conclusion diffère *des résultats obtenus* par une enquête récente du CREDOC sur un échantillon de retraités (*le Monde* du 17 janvier). Cela tient à ce que l'étude du CERC compare des carrières-types complètes (et sans changement de catégorie, par exemple sans passage du statut de non-cadre à cadre, de salarié à indépendant). D'autre part, certains cadres supérieurs peuvent bénéficier d'accords d'entreprise ou de systèmes de retraites supplémentaires facultatifs. Pour comparer les situations réelles, il faudrait connaître les carrières les plus fréquentes.

**● QUEL A ÉTÉ L'EFFET DE L'ABAISSEMENT A SOIXANTE ANS DE L'AGE DE LA RETRAITE POUR LES SALARIÉS ?**

Si l'on compare la situation de personnes ayant cotisé trente-sept *ans et demi et cessant leur activité* au même âge, on constate que ceux qui partent entre soixante et soixante-cinq ans gagnent cinq à trente points de leur salaire antérieur par rapport à la situation avant la réforme ; à soixante-cinq ans, la situation est identique ; après, elle est moins favorable. Mais il faut *aussi tenir* compte des durées de cotisation : dans les régimes de retraites complémentaires (ARRCO pour les non-cadres, AGIRC pour les cadres), plus l'on part tard, plus on accumule de points. Le « manque à gagner » si l'on part cinq ans plus tôt en cinq ans peut être de trois points sur les retraites pour les non-cadres, de trois à cinq pour les cadres.

**● COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR « RÉCUPÉRER » *LE MONTANT TOTAL* DES COTISATIONS VERSÉES ?**

*Le délai varie en fonction inverse* du « *taux de remplacement* » du revenu : cinq ans pour les *médecins*, un à huit ans pour les agriculteurs, sept à dix pour les fonctionnaires et les employés de la SNCF, notamment en raison de l'apport considérable des employeurs pour ces derniers.

Ce « *délai de récupération* » décroît donc aussi à mesure que le revenu s'élève : dans le secteur privé, il passe de 9,2 années pour le non-cadre payé 41 000 F par an en fin de carrière à 8,7 années pour celui payé 75 640 F, 8,9 ans pour le cadre à 110 000 F annuels, 8,8 ans pour celui payé 275 000 F.

## Une rentabilité impossible à calculer

Evidemment ceux qui vivent plus longtemps tirent un « *bénéfice relatif* » plus élevé de leurs cotisations. Si l'on tient compte de la durée de vie moyenne par catégorie socio-professionnelle, on constate que les artisans, les commerçants ne reçoivent de retraites *que pendant trois* ou quatre ans après avoir « remboursé » les cotisations, les médecins neuf, les cadres du privé pendant plus de dix ans et les non-cadres huit.

En fait, la « rentabilité » des différents régimes de retraites est très difficile à établir : on ne peut comparer *vraiment* les cotisations aux pensions, puisqu'il s'agit dans tous les cas de retraites « *par répartition* », c'est-à-dire où chaque personne en activité cotise non pour elle-même mais pour celles qui sont déjà à la retraite.

Les inégalités résultent de différences complexes entre les régimes. Partout le montant des pensions est calculé à partir des même paramètres – *revenu antérieur*, durée d'activité, âge de départ à la retraite – mais la façon dont ceux-ci sont pris en compte varie d'un régime à l'autre. Certaines retraites sont forfaitaires, comme celles des agriculteurs, ou la retraite de base des mineurs, d'autres proportionnelles aux rémunérations, d'autres enfin calculées en « points » (à partir des cotisations) selon des formules elles-mêmes différentes selon les institutions auxquelles adhèrent les entreprises.

## Une poussière d'institutions

Le montant et les bases des cotisations ne sont pas moins variables. Les cotisations reposent sur le traitement indiciaire (sans primes) pour les fonctionnaires et salariés du secteur public, sur le salaire brut pour *ceux du privé*, le *revenu professionnel* déclaré ou estimé pour les travailleurs indépendants et un « revenu cadastral » fixé de façon assez arbitraire pour les agriculteurs. Elles s'appliquent tantôt à la totalité du revenu, tantôt à des tranches définies par rapport au plafond de la Sécurité sociale (chez les salariés) ou des catégories de revenus (chez les indépendants). Chez les salariés, le taux et le montant de la part « salariale » et de la part « patronale » varient considérablement, notamment dans les régimes complémentaires ; chez les *fonctionnaires*, l'apport de l'Etat correspond à 24 % de la masse salariale la cotisation des intéressés étant de 6 %.

Enfin, les fonctionnaires ne reçoivent qu'une seule retraite, alors qu'ailleurs se juxtaposent une retraite fournie par un « *régime de base* » et une ou deux retraites « *complémentaires* » (mais non moins obligatoires).

C'est la combinaison de tous ces facteurs qui explique le montant des retraites. *Or il n'existe pas moins* de cinq cent quatorze institutions de retraite différentes (dont trois cent quatre-vingt-sept pour les retraites complémentaires). De surcroît, les régimes de base ne fonctionnent pas de manière autonome : l'Etat a imposé depuis 1974 une « *compensation* » généralisée entre les principaux régimes afin d'assurer un équilibre mis parfois en péril par l'évolution démographique : le régime général, celui des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat et celui des agents des collectivités locales versent aux régimes des agriculteurs, des commerçants, des mines, des artisans et de la SNCF.

Aussi, contrairement à ce qui s'est passé pour l'assurance-maladie, il n'y a guère eu d'harmonisation entre les régimes, si l'on excepte « *l'alignement* » des cotisations des régimes de base des artisans et des commerçants sur le « régime général » des salariés du secteur privé.

Raison de plus pour mettre un peu d'ordre dans cette « mosaïque » anarchique ? La complexité du système a incité plutôt les auteurs de l'étude à la prudence. Ils estiment souhaitable un rapprochement des taux de cotisation et une participation des *régimes complémentaires* à la « *compensation* ». Mais ils se gardent de donner des indications aux éventuels réformateurs. Au contraire, ils jugent nécessaire, avant toute réorganisation, une réflexion sur le « *taux de remplacement* » du revenu souhaitable, le partage à prévoir entre la protection sociale et la prévoyance, individuelle ou collective sur la part de la répartition et de la capitalisation, sur les principes mêmes sur lesquels doit se fonder une compensation entre les régimes et le degré d'autonomie qui doit être laissé à *ceux-ci (à la fois* pour des questions de principe, et pour des raisons d'efficacité).

GUY HERZLICH.

(1) Comparaison *des régimes de sécurité sociale. – II. Les régimes de retraite*, sous la direction d'Alain Foulon. « Documents du CERC », n° 68. Documentation française, 43 F. L'étude complète celle réalisée sur l'assurance-maladie et les prestations familiales (*le Monde* du 9 avril 1983).

# GRAND PRIX DE L'INITIATIVE




Les quatre compagnies d'assurances qui composent notre Groupe PRÉSENCE mettent ensemble un fonds de 4 MILLIONS de francs au service de l'effort national pour soutenir les créateurs et chefs d'entreprises qui veulent innover. La France a en effet besoin d'hommes et de femmes qui sachent oser, créer, produire, vendre et gérer, bref ENTREPRENDRE.
Nous voulons y participer.

<u>A qui s'adresse ce grand prix ?</u>
A ceux et à celles qui veulent soit créer soit développer leur propre entreprise.
Nous leur offrons :
- Une aide financière allant jusqu'à quatre fois la somme qu'ils engagent et pouvant même atteindre 2 millions de francs.
- Une assistance pendant deux ans dans les domaines financier, juridique et comptable.
- Un appui moral et relationnel.

<u>Comment devenir lauréat ?</u>
En s'adressant à l'un des 1.350 agents généraux du Groupe PRÉSENCE (La Providence, Le Secours, Présence Vie, Le Foyer). Ils sont répartis dans toute la France. Ils vous remettront un dossier de candidature qui devra parvenir à "PRÉSENCE INITIATIVE" 65, rue de la Victoire, 75009 PARIS, avant le 28 avril 1984. Un jury, composé en majorité de personnalités ayant réussi la création de leur entreprise, étudiera les dossiers sortis d'une première sélection et désignera les lauréats entrepreneurs qui recevront publiquement en octobre 1984, le GRAND PRIX DE L'INITIATIVE.

**groupe présence**

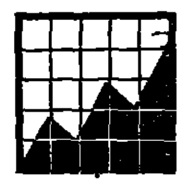
***la providence*** ***le secours*** ***présence vie*** ***le foyer***

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

WANG

**La Bureau ma tique et les Six Technologies**

- dans le monde un C.A. de plus d'un Milliard et demi de $ 28.000 personnes.
- en France un C.A. de 300 Millions de Francs - 400 personnes près de 3.000 systèmes installés.

L'accroissement de nos ventes et la diversification de nos produits nous amènent à restructurer notre **Distribution** et à rechercher un

## DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Reportant au Directeur Administratif et Financier, le titulaire du poste prendra en charge :

- La distribution des gros matériels, de l'acceptation de la commande à la distribution physique.
- *L'animation et la coordination de deux services* sous sa responsabilité : un service gestion des commandes et un centre de distribution, lui permettront d'atteindre ces objectifs.

*Les candidats de formation* supérieure (école de commerce) posséderont un bon niveau d'anglais.
Ils auront une expérience similaire dans le secteur distribution de préférence dans une multinationale. L'aptitude à l'utilisation des outils informatiques sera un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature à Brigitte RISCHARD
*WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX*

bleu

---

Importante société internationale en pleine expansion, nous abordons une phase de décentralisation impliquant une nouvelle organisation et la mise en place de nouveaux systèmes d'informatique répartie.

Pour élaborer au sein d'une équipe projet notre plan informatique, puis prendre en charge la direction *informatique, nous souhaitons rencontrer notre futur*

## DIRECTEUR INFORMATIQUE
## 300 000F +

LE PROFIL

- 30 ans minimum, de formation ingénieur grande école scientifique ou commerciale.
- Une expérience de chef de service informatique, de chef des études informatiques ou de responsable de projets informatiques importants.
- *La connaissance des matériels et des concepts IBM ainsi que de la micro-informatique.*
- La maîtrise du COBOL et des compétences en gestion des études, en bases de données en télécommunication.

... Mais aussi le sens des contacts et de la communication.

LES RESPONSABILITES

- Il aura notamment en charge :
  - la définition de la politique informatique (y compris la bureautique et les télécommunications),
  - l'élaboration du plan informatique annuel,
  - la définition des conditions techniques de développement de la micro-informatique,
  - le conseil aux utilisateurs.

*Si vous souhaitez devenir notre* **directeur informatique**, *pour en savoir plus sur ce* poste, téléphonez du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au (1) 296.15.16 (précisez la référence 203) ou en écrivant à **ALLO-CARRIERES**, en précisant sur l'enveloppe la réf. 203/M - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

**(1) 296.15.16**

MEDIA PA

---



## Secrétaire général...
### pour participer au développement d'un spécialiste de grand renom de la mode et de l'environnement

*L'originalité et la qualité de nos créations nous permettent de nous affirmer sur le marché national* et *international*. Nous souhaitons pour assurer notre rapide développement nous adjoindre un Secrétaire Général. La Direction Générale se réservant la création et le commercial, il a la responsabilité de la gestion de la Société : personnel (20 personnes), prévisions, comptabilité, trésorerie... ainsi que le suivi administratif, fiscal et financier des accords passés avec les «licenciés» (France et étranger).

Ce poste doit intéresser un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESC, IEP, Option Finance/ Comptabilité), sensible aux produits «de marque», bénéficiant d'une expérience de gestion globale informatisée vécue dans un secteur d'activité commerciale et internationale. De précises notions juridiques (droit des affaires, droit international) seraient particulièrement appréciées.

Il ou (elle) maîtrise l'anglais, possède si possible une bonne connaissance de l'allemand ou de l'italien, est disponible pour des déplacements occasionnels.

Lieu de travail : Paris.

*Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur candidature sous réf.* KB 322 M.



SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

— *MEMBRE DE SYNTEC* —

SOUKILS

---

**BRANCHE BATIMENT**

## Direction d'un centre de profit

Le Groupe **GREGGORY S.A.** (600 personnes) recherche :

Un **INGENIEUR** qui soit commercial par vocation et gestionnaire par intérêt, pour lui confier le développement d'une application sur chantiers de produits bâtiment réputés, fabriqués par la Société. En 1983, le C.A. de cette unité était de 22 millions ; le marché est ouvert.

Dans un premier temps, ce dirigeant portera ses efforts sur le développement du service commercial et la rentabilité des travaux en repensant la structure et l'organisation actuelles.

Notre offre s'adresse en priorité à un **INGENIEUR** jeune ayant 5 à 10 ans d'expérience technique et commerciale. Aidé et soutenu par le Groupe, il pourra réaliser ses ambitions professionnelles de responsable. Sa rémunération de départ motivante évoluera en fonction de ses propres résultats.

Ecrire sous réf. 48 à M. A. Dannenberger qui vous assure la discrétion.
CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

---

Filiale régionale d'une importante société française d'équipement automobile recherche

## DIRECTEUR COMMERCIAL

Le titulaire du poste aura pour mission de développer les ventes d'un produit technique nouveau, appliqué principalement aux domaines de l'automobile française, européenne, et connexes de l'industrie.

A ce titre, il devra, en coopération avec la société mère, élaborer et appliquer une stratégie commerciale.

*Le candidat devra justifier d'une expérience réussie de* cinq à six ans dans le domaine commercial.

Préférence sera donnée à Ingénieur ou Technicien capable de maîtriser parfaitement le produit et ses applications diverses.

*Parfaitement* bilingue anglais, allemand apprécié.

Le poste est basé en métropole régionale (Franche-Comté) avec voyages fréquents France et étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à : *Jean-Pierre* DORNIER, Consultant, 6, avenue de Bourgogne, 25000 BESANÇON.

---

## Immobilier de loisir

Un important groupe financier se diversifie dans l'immobilier de *loisir* et recherche pour cette activité son

## DIRECTEUR FINANCIER

chargé de la mise en place et du suivi de l'ensemble de la fonction financière, contrôle de gestion, trésorerie, comptabilité, présentation des dossiers aux banques, création de tours de table...

Vous êtes diplômé d'études supérieures et vous avez une expérience réussie de plusieurs années d'une direction financière dans l'immobilier, les SCI n'ont plus de secrets pour vous (finance, fiscal, juridique).

Ce poste clé dans notre groupe ne peut convenir qu'à un homme ayant une conception très opérationnelle *de la fonction et* beaucoup d'ambition.

Poste basé à NICE.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération *actuelle sous la référence* 403.138 M (*à mentionner sur l'enveloppe*).



**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

---

## DIRECTEUR DE VILLAGE DE VACANCES *HF*
### SUR LA COTE ATLANTIQUE (Proximité BORDEAUX)

Une association du Tourisme Social, souhaite confier la Direction de deux *de ses Villages (800 lits)*, à *un professionnel confirmé du secteur hotelier ou* para-hotelier.

Sur la base d'une solide formation en techniques hotelières et en gestion, une expérience comparable vous a permis de vérifier vos qualités d'animateur au plan du personnel, d'organisateur et de gestionnaire rigoureux. Une très bonne réceptivité aux problèmes d'accueil de clientèles variées (familles, groupes divers...) nous parait en outre indispensable pour réussir dans ce contexte.

Votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et rémunération actuelle, est à adresser rapidement sous la réf. 2689 LM à OCS qui transmettra.



**29, Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX**
**91, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS.**

---

## SECRETAIRE GENERAL

Notre Groupe est devenu en dix ans un des grands européens dans son domaine : le conseil *en recrutement de cadres et de dirigeants. Le développement de notre* CA (50 millions en 1984), la complexité de nos structures (16 sociétés), nos projets de diversification nécessitent la création d'un poste de Secrétaire Générale. *Rattaché au Président*, il constitue un service (véritable équipe) qui prend en charge l'ensemble des questions comptables, fiscales, juridiques et administratives. Il *termine l'implantation d'un système informatique (Nixdorf). La gestion du personnel* (environ 100 personnes) est également de son ressort. Il bénéficie du conseil des cabinets extérieurs français ou étrangers qui connaissent parfaitement notre organisation. Il est membre du Comité de Direction.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel qui outre ses excellentes connais*sances théoriques justifie d'une expérience d'au moins* 5 ans acquise, pour partie au moins, dans une *société de services*. Son potentiel personnel lui permet de progresser avec le Groupe. Mobile et disponible il peut voyager *facilement* (déplacements de courte durée). Il maîtrise la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2/062 BW. à :

**EGOR S.A**
8, rue de Berri 75008 Paris.

**egor**

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

---

**Laboratoire pharmaceutique en constante progression**
**C.A. 150 millions de F.**
*filiale d'un groupe international*
recherche son

## directeur financier
### 300 000 F +

Il aura en charge la finance, le contrôle de gestion, la comptabilité et animera une équipe de 15 personnes.

De taille humaine, l'entreprise offre d'intéressantes perspectives *d'évolution à court terme du fait de son fort dynamisme, de son taux* de croissance et de ses projets de développement.

Ce poste très complet *s'adresse à un jeune Directeur Financier qui après* une première expérience souhaite voir s'étendre ses responsabilités. De formation HEC, ESSEC, SUP de CO, Ecole de Gestion ou équivalent, il possède une bonne connaissance du reporting et de la comptabilité anglo-saxonne.

Une très bonne pratique de l'anglais est indispensable.

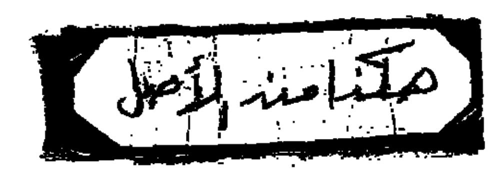
Adresser lettre manuscrite, C.V., *photo sous réf. 8262 à notre Conseil en* Recrutement - SELEPHAR - 77, rue du Château 92103 BOULOGNE.



---

## DIRECTEUR COMMERCIAL

- A *PARIS*. Sté organisatrice de salons et d'expositions C.A., multiplié par 2,5 en 3 ans — jeune équipe de 20 personnes.
- Pour : définir et animer la stratégie commerciale des salons, soutenir chefs de produits.
- Ecr. sous nº 7.652 (avec C.V., photo, prétentions). Le Monde Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.









## emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

### CHEF DU SERVICE COMPTABLE

**MARTINIQUE**

Cette Société, basée à FORT DE FRANCE, importe et commercialise aux ANTILLES près de 30.000 produits (matériel T.P., véhicules, matériaux divers, électroménager...) et en assure le service après vente. CA + 140 MF., 120 pers., 3 points de vente. Pour assurer l'exploitation et le développement du Service Comptable (effectif actuel : 4 pers.), elle recherche un Cadre Comptable, de formation supérieure, DECS ou niveau expertise, 30 ans environ, *justifiant d'une expérience de 5 ans minimum. Au delà de sa fonction d'encadrement et d'animation, il aura à mettre* en œuvre le nouveau plan comptable et à développer des méthodes de gestion plus performantes (comptabilité analytique, budgétaire...). La comptabilité est actuellement traitée sur IBM 43.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 216 M à :

**Jean-Claude Maurice Rhône-Alpes.**

Immeuble "Le Président" - 3, avenue Condorcet - 69100 VILLEURBANNE

AFCOREM

---

Filiale d'un important groupe français
du secteur tertiaire présent dans 50 pays
recherche
pour sa D.I.O. implantée à MADRID des

### INFORMATICIENS H/F A TOUT NIVEAU

- *LE DIRECTEUR INFORMATIQUE ET ORGANISATION*
- DES CHEFS DE PROJETS DB/DC
- DES ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- DES HOMMES SYSTEME MVS

- Vous êtes de nationalité ESPAGNOLE,
- Que vous soyez débutant formé à l'informatique ou confirmé dans la conduite de projet ou le système, nous sommes en mesure de vous proposer des postes évolutifs correspondant à vos ambitions.

Adressez rapidement votre candidature (C.V. + prétentions) sous réf. 4314 M à :
**PUBLISCOPE JUNIOR,** 13 rue Royale 75008 PARIS, qui transmettra.

---

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour
L'AFRIQUE DE L'OUEST

### CONTROLEUR DE GESTION

- âgé d'une trentaine d'années
- formation supérieure de commerce ou équivalent
- expérience professionnelle de 5 ans minimum
- anglais lu, parlé et écrit couramment.

Ce poste offre une rémunération intéressante plus les avantages habituels de l'expatriation et de larges *possibilités d'évolution* au sein d'un groupe de dimension internationale.

Priorité d'intérêt aux candidats ayant déjà exercé leur activité professionnelle en Afrique.

Envoyer C.V., et photo sous réf. 90127 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

UNIVERSITY OF SOUTHAMPTON
SCHOOL OF MODERN LANGUAGES

### LECTURESHIP IN FRENCH

Applications are invited from candidates qualified in the political, social and intellectual history of 20 th Century France.

Salary on scale £7190 x £45 (15) - £14,125 per annum. The initial salary will depend on qualifications and experience and will be within the range £7190 - £8975 per annum.

Further particulars may be obtained from Mrs. E.C.P. Sears, Staffing Department, The University, Southampton S09 5NH to whom applications (7 copies from U.K. applicants) should be sent not later than 4 April, 1984. Please quote ref. 2504/A/LM.

---

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

## emplois régionaux

Le CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES INDUSTRIELLES est un des tous premiers organismes de formation continue de FRANCE. Ses 200 ingénieurs et ses 1300 intervenants extérieurs réputés sont au service des entreprises dans toutes les régions.

Son établissement de **STRASBOURG** recherche

### des CONSULTANTS-FORMATEURS en MANAGEMENT
### des CONSULTANTS-FORMATEURS en INFORMATIQUE

s'intégrant à une équipe créative et motivée, ils doivent être capables, *dans un cadre d'autonomie importante*, de concevoir, réaliser et commercialiser des actions de conseil et de formation de haut niveau pour des entreprises de la région.

Formation supérieure et expérience industrielle exigées.

Envoyez votre candidature : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Alain GAUTHIER Directeur Régional

CESI EST - 35, rue de Verdun 67000 Strasbourg

---

### responsable de production

TOURAINE

Une PMI produisant des flacons de plastique (170 personnes - CA 62 Millions de Francs), filiale d'un groupe national important, recherche son Responsable de Production.

Chargé d'assurer l'ensemble de la fabrication, il devra développer la productivité et améliorer la qualité tout en respectant les délais prévus. Pour cela il coordonnera l'ensemble du processus logistique : lancement, ordonnancement, essais, approvisionnements... *Encadrant environ 150 personnes, il saura diriger, animer, conseiller et* former. Véritable bras droit du Directeur Général il interviendra dans les décisions d'investissement et de développement, il saura être conseiller technique auprès de la clientèle et il participera aux travaux de recherche sur des techniques nouvelles.

Dans quelques années, il devra se préparer à une promotion au poste de Directeur Général.

Pour assumer les responsabilités de ce poste, nous recherchons un Ingénieur Généraliste ayant acquis une expérience de la transformation de matières et une bonne maîtrise des automatismes. Dynamique et de forte personnalité, il saura s'intégrer dans une équipe solide et diriger des professionnels. Une expérience de l'extrusion ou de l'injection plastique serait un atout important. Nous étudierons *également les candidatures de techniciens supérieurs spécialisés.*

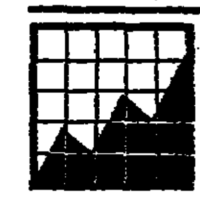
Organisation et Publicité



Veuillez envoyer votre dossier de candidature complet sous la référence RP/LM/M84 à notre Conseil,

**Gilles Delalandre Consultants**
45, rue Traversière - 37000 TOURS

---



## DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

### directeur général adjoint

TISSUS DE DECORATION

Nous sommes un important Editeur-Grossiste dans le domaine des tissus de décoration haut-de-gamme. Nous avons consacré nos efforts au développement commercial et à la création de nouveaux produits. La taille de notre entreprise nécessite aujourd'hui le recrutement d'un Directeur Général adjoint. Dans un premier temps celui-ci se verra confier la définition et la mise en place des structures, *des procédures et des moyens logistiques adaptés à nos besoins.* Il prendra ensuite la responsabilité générale de l'entreprise. Ce poste convient à un diplômé d'une école de gestion (ESC, IEP, par exemple) ayant une excellente expérience de gestion et d'organisation acquise dans une PME. Des possibilités d'évolution existent pour un candidat de valeur.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre courrier sous référence 353.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

---

Le GROUPE ELRING à FELLBACH,
près de STUTTGART (Allemagne),
s'est hautement spécialisé dans les techniques d'étanchéité en milieu industriel.

*Nos partenaires d'affaires sont surtout* les constructeurs automobiles en Allemagne et en France. 2 500 collaborateurs contribuent à la qualité des joints et bagues d'étanchéité ELRING, ainsi qu'à notre succès sur le marché.

Notre filiale PROCAL (LANGRES - Haute-Marne), 700 personnes recherche son

### Directeur administratif

pour la succession de l'actuel titulaire du poste appelé à une nouvelle fonction au sein du *Groupe.*

Responsable des Services Comptables, Gestion du Personnel, Informatique et Organisation, Achats et Magasins (au total 40 personnes), c'est un diplômé d'études supérieures d'environ 45 ans, en possession d'une bonne pratique de l'allemand.

L'ouverture au dialogue, la capacité à déléguer et l'aptitude à motiver sont déterminantes pour réussir dans notre entreprise.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous référence 3973/M à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

*40, rue du Tivoli*
67000 STRASBOURG

managing

---

### GROUPE DOUX

Premier exportateur européen de volailles avec 2000 personnes, 6 usines, 2 milliards de C.A. réalisé à 97 % à l'export, le groupe DOUX constitue le potentiel *européen le plus important de la* filière avicole.

Son activité couvre la production de poussins, la fabrication d'aliments pour le bétail, l'abattage et le conditionnement de volailles, le transport maritime.

*Nous recherchons actuellement un*

### RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Rattaché au président, ce cadre âgé de 30 ans environ, disposant d'une formation supérieure sera chargé des actions de toute nature visant à favoriser une meilleure information entre le groupe DOUX et les différents publics avec lesquels il est en contact. Cette mission concerne aussi bien les *publics extérieurs à l'entreprise que le personnel y* travaillant.

Envoyer C.V. + lettre + photo à l'adresse suivante : **DOUX SA,** Siège Social, BB 84, BP 22, 29150 CHATEAULIN.

SCORE

---

SOCIÉTÉ DE MOULAGE MATIÈRES PLASTIQUES DE LA RÉGION PARISIENNE

recherche

### UN DIRECTEUR DE FABRICATION

Le candidat retenu, agé d'au moins 35 ans, aura accumulé une grande expérience tant dans la conception des outillages de grandes séries que dans leur utilisation intensive.

*Un curriculum vitae manuscrit très détaillé est indispensable pour un premier entretien.*

*Écrire en précisant bien la référence No 284802 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS - qui transmettra*

---

Pour filiale industrielle
en cours de création en Egypte

FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS
ET SERVICES GROS ŒUVRE
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche

### LE DIRECTEUR DE LA FILIALE

*De formation supérieure, justifiant d'une expérience de* direction et une connaissance de l'industrie bâtiment-travaux publics et du monde arabe.

Le candidat devra être parfaitement bilingue anglais-français.

Les qualités de réalisateur et d'animateur seront prépondérantes.

Rémunération, fonction de l'expérience et des capacités.

Adr. lettre man. et C.V. à CR2, Etabliss. André MURE, 57, cours Albert-Thomas, 69424 LYON, CEDES 3.

---

### LYON ingénieur mécanicien + profil commercial

Vous êtes débutant ou presque et vous souhaitez avoir une vie professionnelle active, sur le terrain, au contact de constructeurs de *matériels de transport*, de T.P., de levage et manutention, de bateaux, de groupes électrogènes, etc..

Le premier fabricant mondial indépendant de moteurs diesel vous offre cette possibilité, dans sa succursale française. Vous y trouverez de bonnes conditions de travail, une formation *permanente*, des contacts internationaux, une excellente rémunération et des possibilités de promotion en France et à l'étranger.

*Merci d'envoyer votre CV. photo, sous la réf. BM3 à :*



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

# Créer ou adapter des logiciels sur mini et micro-ordinateurs

Répondre aux besoins de nos marchés européens et, plus généralement, extérieurs aux Etats-Unis, c'est la mission de notre Departement Développement Software. Son équipe basée au siège européen du Groupe près de NICE, souhaite s'élargir à un

## Ingénieur logiciel expérimenté

ayant 1 à 5 ans d'expérience en logiciels de type système sur mini ou micro-ordinateurs. (Réf. IDSD/0384/1M1

## Ingénieur logiciel débutant

ayant de préférence suivi un stage sur micro ou mini-ordinateur. (Réf. IDSD/0384/1M2)

Votre rôle : adapter, mettre en œuvre, tester des logiciels de type système : système d'exploitation, communications, gestion de périphériques et terminaux. Goût du travail technique en équipe, précision, ténacité et autonomie vous permettent d'œuvrer au sein de l'équipe et en liaison avec les départements Documentation, Assurance-Qualité voire avec d'autres équipes Projet américaines. Ingénieur diplômé(e) option informatique, vous connaissez les logiciels de type système (système d'exploitation, transmission de données, temps réel). La programmation en langage Assembleur et si possible un autre langage, de haut niveau, vous serait un atout de même que la connaissance des matériels INTEL 8088/8086 et de MS/DOS ou CP/M. Ces postes vous ameneront à prendre ultérieurement la responsabilité d'un sous-ensemble dans un projet, puis celle de chef de projet. L'environnement de travail qui sera le vôtre implique une bonne pratique de la langue anglaise.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée, sous réf. du poste choisi à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY




---

# Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

## Rejoignez notre équipe de développement Télécom...

Soyez bien : vous possédez une formation supérieure en électronique, une spécialisation dans le domaine de l'informatique, de bonnes connaissances de la logique ainsi que des méthodes et outils de développement. Vous parlez l'anglais couramment.
A Annecy, vous participerez au développement et aux tests d'interfaces de communications basées sur des micro-processeurs.

Soyez bien, prenez contact sous réf. M 88 avec la Direction du Personnel DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Z.I. DES CLAISINS - 74000 ANNECY LE VIEUX.

N° 1 de l'informatique interactive

digital

Curriculum

---

## La Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour un de ses clients appartenant à l'un des premiers groupes français d'Assurances

# INFORMATICIENS

Les candidats auront une formation supérieure (licence, maîtrise, DEA, etc.).

Les postes offerts permettront l'acquisition d'une expérience professionnelle diversifiée. Le travail portera sur des applications spécifiques aux assurances, et s'exercera dans un contexte technique avancé : matériel BULL 64 DPS et DPS 7, TDS, IDS 2, système PAC.

Une formation complémentaire est assurée.

Lieu de travail : LE MANS.

Envoyer lettre manuscrite, CV. photo et prétentions sous réf. AB/FF2 à Michèle FARINEAU, CGI - 27, rue de Tolbiac - 75013 PARIS.

HAVAS CONTACT

cgi

---

**INRA**
cherche
**INGÉNIEUR**

Chromatographie Phase Gazeuse, Micro-informatique. Bases de Biochimie.
Ecrire INRA, LSCDA, rue de la Géraudière, 44072 NANTES Cedex.

---

**COMPTABLE DYNAMIQUE**

expérience entreprise et Cabinet souhaitée deux ans mini, pour mission de Conseil Assistance et Contrôle dans P.M.E. recherché par Société NANTAISE Expertise, Conseil, Gestion, Informatique.
C.V. et prétentions
Ecr. s/nº 7.643 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Etablissements d'un Groupe leader dans produits matières plastiques région SUD-OUEST recherche

**TITULAIRE DUT ou BTS GC**

Grande possibilité pour déplacements fréquents.
Anglais souhaité.
Adr. C.V. détaillé sous réf. 2728 à MÉDIA SYSTEM, 15, rue Rivals, 31000 TOULOUSE, qui transmettra.

---

Association recherche :
Directeur et animateur socio-cultural confirmés, postes permanents pour centre de vacances et colloques, 250 lits, région montagne. Ecrire avec curriculum vitae au journal. s/nº 7.647 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---



# LA PASSION DE LA SÉCURITÉ EN ÉLECTRONIQUE

**Notre succès en électronique et micro-électronique passe par la qualité de nos produits et surtout par celle des hommes qui composent nos équipes.**

Dans le cadre de notre expansion nous recherchons pour NANCY

- **Techniciens Supérieurs** - D.U.T. ou B.T.S. électronique avec une expérience en microprocesseurs pour étude d'appareils électroniques au sein du Service Recherche et Développement Postes évolutifs.
- **Analyste programmeur** - D.U.T. ou Maîtrise informatique avec une expérience réussie en informatique industrielle. Connaissances Hardware microprocesseur 80/85 appréciées.
- **Cadre acheteur** - Excellent négociateur, connaissant la distribution des composants électroniques. Assurera également la recherche de sous-traitants. Pratique de l'anglais souhaitable.
- **Cadre technico-commercial** Dynamisme et références dans la vente de matériels de sécurité électroniques indispensables.

Merci d'adresser C.V. détaillé + photo et prétentions à notre conseil.
Discrétion et réponse assurées.

seteca INTERNATIONAL

ASPECTS CONSEILS
Dimensions Humaines
Boîte postale 3917
54029 NANCY CEDEX

aspects conseils

ASPECTS CONSEILS PUBLICITÉ

---

fnac
MARSEILLE

recherche

# Responsable département Librairie

NOUS recherchons, en effet, un nouveau collaborateur pour lui confier la responsabilité de ce département.

Aidé par le directeur du magasin, sa première tâche sera de comprendre ce qu'est la Fnac et sa politique commerciale, dont le premier impératif est d'accompagner loyalement le client dans ses achats.

Coordinateur et animateur d'une équipe de vendeurs, placée sous sa responsabilité, il devra faire en sorte que chacun d'eux se sente partie prenante de cette politique et y adhère.

Professionnel de la librairie, il possèdera une expérience qu'il souhaite développer.

*Nous vous demandons d'adresser votre lettre de candidature à Emmanuel DESAINT - Fnac, 101, rue du Cherche-Midi – 75006 PARIS.*

---

**Important organisme national aménagement et habitat**

*recrute pour son agence Rhône-Alpes*

**UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES ÉCONOMISTE**

Conduire pour le compte d'Organismes :
- des missions de conseil en gestion et programmation financières ;
- des études de marché du logement.

*Minimum 3 ans d'expérience et une bonne connaissance de l'informatique.*

**UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES CONFIRMÉ (E)**

DANS LA CONDUITE D'ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES

Monter des opérations d'urbanisation nouvelles et réhabilitation de quartiers anciens ou d'habitat social.

Diplôme d'un 3e cycle en Aménagement et Urbanisme, et 5 ans d'expérience minimum.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions avant le 30 mars
à REGIE-PRESSE, sous le nº 284.911 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

# Gestion de production haut niveau

**Toulouse**

**Chef de service** - Cette entreprise en plein développement (plus 30 % de croissance annuelle), filiale de deux grands groupes internationaux, a pour vocation de devenir un des équipementiers leaders en systèmes électroniques automobiles. Elle recrute, pour sa direction des approvisionnements un chef de service responsable de l'ensemble de la gestion de production. En liaison directe avec le directeur des approvisionnements, il aura comme mission de concevoir et de mettre en place un système de gestion de production sophistiqué faisant entrer en jeu les méthodes modernes type "Just in time", "Kamban", etc... Il disposera pour ce faire d'une solide équipe de 10 personnes dont il assurera lui-même, en partie, le recrutement ainsi que d'un outil informatique adapté. Nous recherchons un ingénieur de haut niveau, diplômé d'une grande école, pouvant déjà justifier d'une expérience de la fonction dans une entreprise de fabrication en grande série. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération, d'un niveau élevé, sera fonction de l'expérience. Ecrire à D. DELRIEU en précisant la référence A/T7029M.




71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

dans le cadre du redéploiement de la Machine-Outil Française Lourde

MFL BERTHIEZ saint-étienne

recherche pour son bureau d'études mécaniques

# INGENIEURS MECANICIENS CONCEPTEURS

chargés dans un premier temps, de suivre l'évolution des techniques d'usinage et de construction, de proposer de nouvelles solutions et de conseiller les clients.

**FORMATION :** Ecole d'Ingénieurs Mécaniciens.

**EXPERIENCE :** - 3 à 5 ans en bureau d'études de préférence dans un secteur proche de la machine-outil.
- Connaissances en calculs de structures par éléments finis.

Adresser candidatures avec C.V. à **BERTHIEZ SAINT ETIENNE** - Service du Personnel - s/réf. I.M.C. - B.P. 119 - 42003 **SAINT ETIENNE** CEDEX.

---

*IMPORTANTE SOCIÉTÉ A VOCATION INTERNATIONALE*

*recherche*
*pour son établissement du HAVRE*

# *UN CONTROLEUR DE GESTION*

***Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, 4 à 5 ans d'expérience dans le contrôle de gestion, comptabilité et micro-informatique.***

***Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 71567 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra***

---

*Important groupe français de matériaux de construction recherche pour l'une de ses filiales spécialisée dans le négoce*

# *responsable administratif et financier*

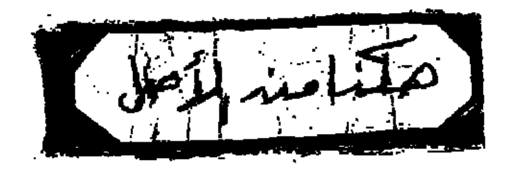
*Sous la responsabilité du directeur de la société et en relation avec les directions fonctionnelles du groupe, le titulaire devra assurer la totalité de la fonction comptabilité, gestion, administration du personnel, trésorerie,...*

*Poste basé à VALENCE.*

*De formation ECOLE DE COMMERCE ET DE GESTION OU DECS, le candidat devra justifier d'une première expérience de responsabilité comptable.*

*Poste évolutif dans le groupe.*

*Adresser lettre manuscrite, c.v. photo et prétentions sous référence 6571 à AXIAL PUBLICITE 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transm.*









## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**Notre entreprise industrielle de transformation de matières plastiques, basée dans l'AIN (180 p. – 150 MF de CA/an) renforce sa position sur son marché grâce à ses moyens financiers et à sa politique d'investissements. Voulez-vous participer à ce développement? Nous cherchons, pour compléter notre équipe de direction :**

### un ingénieur, directeur de production (réf. 938 LM)

Vous animez nos ateliers (80 p.) et améliorez nos outils de production que vous adaptez à de nouveaux produits.

**Ingénieur A.M. par exemple, depuis 5 ans au moins responsable de fabrication dans une entreprise transformant des matières plastiques, vous êtes prêt à devenir le véritable gestionnaire d'une unité de production.**

### un responsable des achats (réf. 939 LM)

Vous gérez un budget de 80 MF en négociant prix et délais avec nos fournisseurs, en France ou ailleurs.

**Ingénieur chimiste, votre expérience dans un service achats nous intéresse, si vous avez l'étoffe d'un "manager".**

### un ingénieur technico-commercial (réf. 940 LM)

Vous prospectez et développez notre clientèle d'entreprises, en trouvant de nouvelles utilisations pour nos produits.

**Ingénieur de formation, vous savez gérer vos ventes en étant plus qu'un vendeur, animer une équipe et participer à la conception d'une stratégie commerciale. Notre direction commerciale est à votre portée.**

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

## Chef du personnel H.F

**ORLEANS**

L'IGIRS - Institution Générale Interprofessionnelle de Retraite des Cadres -effectif 212 personnes (66 % de personnel féminin)- recrute son **Chef du Personnel** (homme ou femme).

Il(elle) sera chargé(e) de l'ensemble des aspects de la fonction : paie informatisée et administration du personnel, recrutement et gestion, relations avec les représentants du personnel, conseil à la hiérarchie en matière de législation sociale, gestion du budget de formation continue. Il(elle) contribuera activement au climat social de l'entreprise.

Ce poste s'exerce en relation constante avec la Direction et les Chefs de service concernés. Il implique une solide expérience de *la Fonction Personnel et une connaissance approfondie de la législation générale du travail.*

L'activité principale est au siège de l'IGIRS à Olivet, mais des déplacements périodiques sont à prévoir dans les Délégations Régionales (principalement à Paris).

*Merci d'adresser votre candidature, en précisant sur l'enveloppe* la référence AM/IG/CP/2884, à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui le transmettra en toute discrétion.

MEDIA PA

---

Chambéry

## RESPONSABLE SERVICE-CLIENTS ET LOGISTIQUE

Cette entreprise performante étudie, fabrique et commercialise une gamme complète de produits techniques destinés à la fois aux marchés professionnels et grand public. Son effectif est de 1000 personnes. Leader sur son marché, elle connaît une croissance constante et des résultats économiques exceptionnels. Pour son usine de Chambéry (250 personnes), nous proposons le poste de Responsable «Service-Clients».

*Rattaché au Directeur d'Usine et dans le cadre d'une large délégation*, le titulaire du poste assume les missions suivantes : il est responsable des expéditions et de la gestion des transports, il gère l'ensemble des magasins et des stocks et planifie les fabrications de l'usine en liaison avec la direction logistique de la société.

Il dirige un ensemble de 50 personnes et il est en relation fonctionnelle constante avec les responsables de fabrication, les délégations commerciales et le siège de l'Entreprise. *Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune Cadre diplômé* (école d'ingénieur, ou école de commerce) dont l'expérience d'au moins trois années s'est déroulée dans un poste de nature similaire, ou dans des fonctions de *gestion, d'organisation ou de coordination liées à la production. Outre la rigueur* inhérente au poste, nous privilégierons aussi les qualités relationnelles et de négociation.

*Le poste est basé à Chambéry.*

Les conditions offertes, la notoriété de l'entreprise et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14600 J, à :

**EGOR INDUSTRIE**
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

---

Toulouse

## 1 RESPONSABLE VENTES EXPORT



*Filiale de RENAULT et BENDIX ALLIED USA*, RENIX est spécialisée dans l'électronique automobile. Créée en 1979 son effectif de *900 personnes est en pleine croissance.* Son CA est d'ores et déjà de 350 millions de francs.

Au sein de la Direction Commerciale et sous l'autorité directe du Directeur Commercial, ce *Responsable* sera plus spécialement chargé des ventes à l'exportation.

Il aura pour tâches : la prospection, le développement et le suivi de la clientèle, l'identification des besoins Clients, l'étude de la concurrence, etc...

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Electronicien d'environ 32 ans faisant état d'une expérience d'au moins 5 ans en milieu industriel et ayant pratiqué le *Marketing* et/ou la vente dans l'International pendant plusieurs années. La maîtrise de la langue Anglaise et la connaissance du Français sont obligatoires. Parmi les qualités requises : homme de contact et de communication, organisé, méthodique, autonome, rompu à la négociation en milieu international.

Le poste est basé à Toulouse. Les conditions offertes, la croissance exceptionnelle et les perspectives du poste sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 20/845 I, à :

**EGOR MIDI-PYRENEES**
*Le Sully - 1 place Occitane*
31072 Toulouse Cédex.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

---

Importante société française,
filiale d'un groupe international
recherche pour le siège social au Havre

## CHEF DE PROJET I.B.M. 43 XX

Responsabilités :
Mise en place d'un système de gestion intégré y compris réseau de télétraitement.

Missions :
- Adaptation du système conçu à l'échelon international.
- Planification et suivi de la mise en place.
- Formation des utilisateurs du système.

Profil :
- Formation supérieure.
- Expérience d'au moins 5 ans d'informatique de gestion dans un environnement I.B.M.
- Anglais courant exigé.

Rémunération attrayante.

Adresser C.V. à n° 4131 HAVAS, B.P. 1366, 76065 LE HAVRE Cedex, qui transmettra.

---

VILMORIN
recrute

## UN ADJOINT POUR SON CONTROLEUR DE GESTION

Ce jeune débutant (H.F.), sera chargé d'études économiques et de l'exploitation des données de la comptabilité analytique.

Le poste s'adresse à un diplômé école supérieure de commerce ou niveau équivalent, DECS souhaité.
Poste à pourvoir rapidement - région d'ANGERS.

Ecrire avec C.V. et photo
VILMORIN - 49250 LA MENITRE

---

Chambre Régionale d'Agriculture
Poitou-Charentes
recherche

## CHARGÉ DE MISSION AGRO-ALIMENTAIRE

pour aider les entreprises du Poitou-Charentes à développer leurs ventes, notamment à l'exportation (missions commerciales, réceptions d'acheteurs, etc.).
- Formation commerciale ou agronome.
- Expérience promotion ou vente de produits agro-alimentaires.
- Anglais courant.

Adr. C.V., prétentions et photo à C.R.A. Poitou-Charentes, 234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf, 86034 POITIERS CEDEX.

---

Le Centre Hospitalier régional de RENNES
Recherche

## UN INGÉNIEUR BIOMÉDICAL

Concours sur titres ouvert aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur.
Renseignements et conditions d'admission à concourir par téléphone au (99) 54-29-11 ou par courrier à la Direction du Personnel
C.H.R. 35033 RENNES CEDEX.

---

CENTRE SOCIAL
recherche

## UNE ASSISTANTE SOCIALE

Ayant expérience animation globale dans ZUP.
Spécialités d'animation appréciées.

## UN ANIMATEUR TECHNIQUE

(MÉCANIQUE)
Exp. de mécanicien exigée.
Ecr. avec C.V. au B.A.S.
Mairie de Miramas
13140 MIRAMAS.

---

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COMMUNIQUÉ DE LA DIVISION BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE DE RANK XEROX

# SI EVOLUTION IL Y A C'EST ICI ET MAINTENANT



## DIVISION BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE : 35 % DE CROISSANCE ANNUELLE.

*Rank Xerox prend fermement position sur un des créneaux porteurs d'avenir :* l'informatique au niveau où elle cède le pas à la bureautique pour optimiser la gestion de l'information et l'organisation du bureau. Créée en 1981, la DSBI connaît une remarquable expansion avec croissance moyenne annuelle de 35 %. Il faut dire que la DSBI bénéficie du savoir-faire technologique et commercial d'un groupe puissant.



### IMPRIMANTE A LASER : PEUT-ON PARLER DE SUCCES ?

*Produits vedettes dans le domaine des périphériques à haut niveau technologique, les imprimantes à laser connaissent actuellement le taux de placement le plus élevé du marché.*

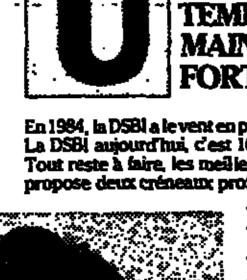
La DSBI commercialise les Xerox 9700 et 8700 à haute ou moyenne vitesse, pouvant fonctionner en mode autonome ou connecté sur gros Systèmes, ainsi que les Xerox 2700, mieux adaptées à des applications de bureau, et prévoit d'élargir prochainement ce qui constitue déjà la gamme la plus étendue du marché.

### BUREAUTIQUE : DES REFERENCES DANS TOUS LES SECTEURS.

L'adaptabilité : un maître-mot de l'expansion Rank Xerox. la gamme des produits bureautiques est conçue pour apporter une réponse adaptée à des besoins précis. Les solutions vont d'une réponse ponctuelle à la notion de réseau qui permet de connecter entre eux des postes de travail réparti.

### OPTIMISER : UN MOT-CLE DANS LE GROUPE XEROX.

Les efforts de 5500 chercheurs, un budget consacré à la recherche de l'ordre de 10 millions de F par jour et une remarquable cadence d'innovation technologique. Avec ces atouts, Rank Xerox a pour objectif avoué d'atteindre le 1er rang dans la commercialisation d'une gamme élargie d'imprimantes électroniques et de matériel bureautique.



## UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENTS SOUTENUE POUR MAINTENIR UNE CROISSANCE FORTE.

En 1984, la DSBI a le vent en poupe. Elle a la volonté et les moyens de la croissance. La DSBI aujourd'hui, c'est 160 personnes. Seulement (commerciaux, support). Tout reste à faire, les meilleures places sont à prendre. Rank Xerox vous propose deux créneaux professionnels :

### INGENIEURS COMMERCIAUX
réf : D. LM 67

**Vous parlez anglais et vous avez deux ans d'expérience dans le secteur de la vente des petits ou gros systèmes de gestion.** Après une formation initiale, vous serez chargé de prospecter, gérer et accroître le parc existant. Un tempérament de *fonceur* stimulé par la vente de produits nouveaux et techniquement intéressants vous permettra d'évoluer dans une ambiance dynamique et anti-routinière.

### INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
réf : D. LM 68

● **Imprimante à laser.**

**Une formation d'ingénieur (électronique, informatique, télécommunications) et 2 ans d'expérience** dans un environnement informatique. Anglais. Vous serez l'interlocuteur technique, responsable de A à Z de l'étude, de la mise en route des applications et de la maintenance des systèmes. Autonome, vous «en voulez». La perspective de fournir une **réelle prestation d'ingénieur** sur un matériel de pointe est un atout de plus pour évoluer dans un groupe leader.

● **Réseaux.**

**DUT d'informatique, expérience des télécommunications, connaissance IBM et gros systèmes.** Vous assurerez les démonstrations des produits, étudierez la faisabilité des propositions, démarrerez les applications, et assurerez le suivi du compte. Capable d'écoute et de dialogue, vous êtes l'*interlocuteur technique, relais indispensable du commercial.*

### PROFITEZ DU «BOOM SYSTEMES» LES 1ERS.

La division Bureautique et Informatique est une entreprise active sur un marché neuf ; il y a des places à prendre. Rapidement. Faites vos preuves au sein d'une équipe motivée, Rank Xerox sait reconnaître la valeur individuelle.

Merci d'écrire en précisant la référence du poste choisi à Michel TAPPERT
Service Recrutement, Rank Xerox, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

média-system

# RANK XEROX

---

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES
*recherche pour sa direction comptabilité générale*

## JEUNE DIPLOMÉ HEC-ESSEC SUP DE CO PARIS

Il aura éventuellement une première expérience de l'entreprise.

*Ce poste qui nécessite* le goût de la comptabilité, de l'organisation et des liaisons avec l'informatique, présente des perspectives d'évolution.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions (sous réf. J.D.) à N. 3746
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

**Important institut de sondage**

recherche

*pour la région parisienne*

## UN(E) RESPONSABLE TERRAIN

AYANT EXPÉRIENCE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
*RÉGIE PRESSE*, N° T 44.741 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

# Soyez bien !

*Tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe Informatique mondial.*

*Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...*

*Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, sur des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.*

## *Ingénieurs Commerciaux Expérimentés.*

*Soyez bien : vous possédez une formation commerciale ou technique supérieure, 3 à 5 ans d'expérience commerciale en Informatique, la volonté de participer à notre développement sur toute la France et la capacité de prendre rapidement des responsabilités.*

*Dans le cadre de grands groupes ou de secteurs économiques, vous dialoguerez avec "ceux qui décident", vous participerez à leurs plans informatique et vous leur proposerez une véritable solution.*

*Soyez bien : faites votre choix entre Strasbourg, Lille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Paris et prenez tout simplement contact avec le Département des Ressources Humaines et Développement*
*2, rue Gaston Crémieux B.P. 136-91004 Evry Cedex.* N° 1 de l'informatique interactive

digital

# BANQUE SPÉCIALISÉE
## (à fort potentiel de développement)

**FILIALE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE NATIONALISÉ A VOCATION INTERNATIONALE**
***recherche pour son Siège à PARIS-Centre***

# ADJOINT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
## organisateur & comptable de ht niveau (poste voulu évolutif)

**COORDINATEUR**
**entre les COMPTABILITÉS générale et analytique, l'INFORMATIQUE (arrivée imminente d'un ordinateur) et les OPÉRATIONNELS, IL MAITRISERA TOUS LES CIRCUITS INTERNES (complexes dans le secteur financier), SERA L'ORGANISATEUR « MAISON » ET METTRA EN PLACE LES OUTILS APPROPRIÉS D'AIDE A LA DÉCISION.**

**Réelle opportunité qui requiert**
- **une formation COMPTABLE supérieure : EXPERTISE ou niveau**
- ***une EXPERIENCE (5 à 8 ans)***

**COMPTABILITÉ-ORGANISATION**
***avec utilisation courante de l'INFORMATIQUE, acquise dans le secteur financier d'une BANQUE, dans un organisme financier ou en CABINET D'ORGANISATION ou d'EXPERTISE avec applications bancaires et financières.***

**S.C. GARANTIT UNE DISCRÉTION ABSOLUE.**
**Lettre manusc., C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 7071 à**




# Développer le commercial France-Export de l'une des grandes agences de presse mondiale...

Tel est le défi que nous vous lançons. Couvrir en temps réel, 24 H/24, l'actualité à l'échelle de la planète, voilà le métier qu'exercent avec la passion de ceux qui vivent au coeur de la réalité, les 2000 collaborateurs que nous sommes dans 166 pays. Dans ce monde de communication qui est le nôtre, et où notre réseau satellitaire totalement informatisé est installé sur les cinq continents, notre volonté de développement nous amène à rechercher :

## Responsable commercial France

Rattaché au Directeur des Affaires Commerciales à qui vous rapportez, votre mission est d'une part de concevoir, à partir de l'analyse de nos marchés et produits, les actions qui accroîtront nos résultats, d'autre part, d'animer sur le terrain votre équipe de vente couvrant l'hexagone.

La trentaine, ou un peu plus, de formation commerciale *supérieure, avec un passé réussi dans la vente* opérationnelle de produits de service, si vous vous sentez attiré par le métier des «news», vous pouvez être des nôtres (réf. 2903M).

## Responsable commercial Export

Rattaché, au même titre que votre alter-ego France, au Directeur des Affaires Comerciales, votre action se déroule dans le monde entier où vous intervenez en homme de marketing, en stratège, en organisateur et en animateur de votre vaste réseau de vente.

«International and business minded», parfaitement bilingue français-anglais, de formation commerciale *supérieure, la trentaine ou un peu plus, si votre passé* international vous a préparé à vendre un produit de service dans un marché très concurrentiel, écrivez-nous. (réf. 2904M).

Votre compétence : nécessaire ; votre personnalité : primordiale. Si vous n'êtes pas actif par besoin vital, souple, convaincant, disponible et mobile, abstenez-vous ; nous risquerions de ne pas nous entendre.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence indiquée, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



**Bernard Julhiet Psycom**

Membre de Syntec

SOURCES

# *Adjoint au directeur des services financiers*
## *à fort potentiel*

***Paris*** ***250.000 ±***

Une société leader de son marché - 2 milliards C.A. - appartenant à un groupe international important offre une très intéressante opportunite de *développement de carrière à un cadre financier, de formation supérieure* HEC - ESSEC - MBA.

Dans un premier temps, en relation fonctionnelle avec les services financiers, il devra proposer une politique d'amélioration de la trésorerie à court *terme et une politi[illegible] financement à moyen et long terme.*

Il optimisera la ge[illegible]n des actifs et notamment des investissements et acquisitions.

Ce po[illegible]idement vers des responsabilités opérationnelles.

Sa [illegible]cités pour une Direction Financière se sont confirm[illegible]expérience de 3 à 5 ans environ, si possible dans u[illegible]nglo-s[illegible]ne

*U[illegible] de gestion trésorerie sera un atout.*

[illegible] la langue anglaise est indispensable pour évoluer dans le groupe.

**Merci d'[illegible]sser votre dossier en toute confidentialité sous [illegible]ce 299/2 à SODERHU**
**22, [illegible]ugustin - 75002 PARIS.**

***[illegible]BRE DE SYNTEC***

*Soderhu*

# LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

recherche

# FISCALISTE

Il sera chargé, au sein de la Direction juridique et fiscale, de traiter de la fiscalité du réseau, de ses organismes et des produits offerts à la clientèle.

*La fonction* implique une collaboration étroite avec les *spécialistes* d'autres disciplines, une aptitude à la conception et à la redaction ainsi qu'au dialogue avec les fiscalistes des organismes *regionaux et locaux du réseau.*

De formation supérieure, il aura une *excellente* maîtrise de la fiscalité appuyée d'une expérience acquise au sein du service fiscal d'un réseau financier, d'un cabinet de conseil ou d'un groupe de sociétes. Une bonne pratique de la fiscalité des groupements et de la comptabilité est *indispensable.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions sous reference M 19 au CENCEP
Direction Juridique et Fiscale - 5, rue Masseran 75007 PARIS

Organisation et Publicité

# Chef de Projet




Pour sa **Direction Organisation Informatique,** le ***Crédit Commercial de France*** recherche un Chef de Projet.
De formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), vous possédez une expé*rience professionnelle de 3 à 5 ans qui vous a permis de conduire une* étude ou contact des utilisateurs et d'en assurer la réalisation.

Nous vous proposons :
- de valoriser votre expérience en travaillant dans un environnement *informatique moderne (gros système IBM, réseau de mini-ordinateurs,* temps réel, base de données),
- d'étendre votre connaissance et *d'accroître votre goût de la négociation* par de nombreux contacts avec les utilisateurs.

*Après une intégration dans l'une des équipes du* **Département Organisation et Informatique,** votre carrière pourra évoluer au *sein d'autres départements de notre entreprise.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 19
à Crédit Commercial de France - Direction des Carrières
103 Champs Elysées - 75008 PARIS.

# INGENIEUR D'AFFAIRES INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Ingénieur confirmé, vous avez de 5 à 10 années d'expérience dans l'ingénierie d'affaires industrielles à dominante informatique. Une bonne connaissance des systèmes informatiques industriels sera appréciée.

*Nous vous proposons de prendre la responsabilité de la* gestion et du suivi de nos affaires.

Au contact du client, éventuellement groupement d'entreprises où vous pourrez jouer le rôle de chef de file, en liaison avec nos équipes de réalisation, vous aurez à faire valoir vos capacites d'autonomie et de décision.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 0108 à *E. PICARD ou N. VIAUD - Direction du Personnel*
CERCI - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois *(proche RER).*

**Cerci**
Filiale JEUMONT-SCHNEIDER

Axial Publicité

*La Banque Hervet, dans le cadre de son développement, renforce ses unités d'exploitation, et recherche pour son réseau Paris-Province*

# EXPLOITANTS (H/F)
## Classe V, VI

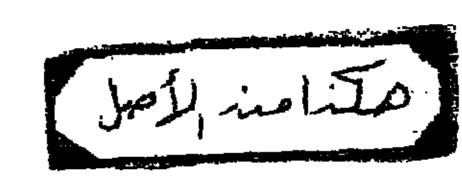
pour prendre en charge et développer par des actions de prospection un portefeuille de clientèle d'entreprises (réf. 205) ou de particuliers (*réf. 206*).

Soucieux d'assumer dans un contexte autonome et évolutif des responsabilités propres, vous souhaitez *valoriser au sein d'une structure performante votre expérience d'au moins* 3 années d'exploitation commerciale ou d'une clientèle de particuliers.

Esprit d'initiative, *sens des relations humaines : des qualités essentielles qui viendront en* soutien soit d'une formation initiale supérieure et/ou bancaire soit d'une solide expérience bancaire.

D. MARCADET *vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, c.v.,*
et prétentions (en précisant la référence du poste et l'affectation géographique choisies)
à la Direction des Relations Sociales et du Personnel
BANQUE HERVET, 127, av. Charles-de-Gaulle,
92201 NEUILLY-SUR-SEINE.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**L'EQUIPE**

# Chef du personnel et des services administratifs

Le journal L'EQUIPE cherche son futur chef du personnel et des services administratifs. Rattaché directement à l'Administrateur général, il traite l'ensemble des problèmes de personnel et est chargé plus particulièrement de la gestion administrative des 350 salariés fixes. En outre, il *gère tous les dossiers assurances de la* société et supervise les services généraux. Il dirige une dizaine de collaborateurs. Ce poste très attrayant, car il demande de concevoir, mettre en place des procédures non utilisées jusqu'alors, convient à un candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure (droit ou équivalent) ayant acquis une solide expérience de la fonction dans *une entreprise de taille moyenne (milieu de la presse apprécié). Une* très bonne connaissance de la législation sociale, une grande pratique des relations avec les partenaires sociaux sont exigées. Merci d'adresser rapidement lettre man., C.V. et prétentions sous la référence 3049/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

# Animateur national

## groupement grossistes électro-ménager

**180.000 F**

Nous sommes un important groupement national en électro-ménager. Nous souhaitons engager un Animateur qui assurera toutes les relations entre les fabricants et le groupement, négociera les objectifs en liaison avec nos adhérents, préparera et animera de nombreuses réunions, orchestrera les campagnes publicitaires. Il devra d'autre part se montrer très créatif et dynamique, pour aider au développement d'une chaîne volontaire déjà bien implantée. Ce poste intéresse un candidat d'au moins 35 ans, diplômé d'une école commerciale, ayant une expérience approfondie par exemple de Chef de Ventes de produits blancs et connaissant parfaitement les circuits de distribution. Un tempérament d'homme de terrain et de vendeur est indispensable. *Poste basé à Paris, nombreux déplacements à prévoir.* Le salaire prévu pour 1984 pourra être assorti par la suite d'une formule d'intéressement. Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion s/réf. 11692/M à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

## Micro-injection

# Responsable Contrôle Qualité

DYNAMOLD INTERNATIONAL, filiale de DYNA INTERNATIONAL, leader mondial de pièces miniatures de précision, produit dans son usine de Melun 250 Millions de pièces par mois. Elle créé des outillages, lance 100 nouveaux produits par an. *Les gammes de fabrication sont contrôlées par micro-processeurs. Afin de dévelop*per et perfectionner ses méthodes de contrôle, elle crée le poste de Responsable Contrôle Qualité. Ayant pour objectif d'éliminer les retours, il anticipe, grâce à une organisation efficace, les possibilités d'écarts de cotes (au centième), contrôle la qualité des outillages, moules et pièces. Ce poste convient à un spécialiste du contrôle qualité dimensionnel, ayant l'expérience des productions en très grandes séries, désireux de s'intégrer à une petite équipe au sein d'une entreprise de taille humaine. *Lieu de travail : Melun. Adresser lettre man. et C.V. détaillé, s/réf. 23684/M* à Mme FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

**minis et micros** – informatique électronique

# Journaliste technique

Minis & Micros, première publication professionnelle française de micro-électronique et micro-informatique renforce son équipe rédactionnelle et cherche un journaliste technique. Celui-ci contribuera à l'élaboration de la revue par une information permanente auprès des constructeurs et professionnels de l'informatique, *une participation aux manifestations et conférences et la rédaction d'articles.* Ce poste s'adresse à un bon technicien de l'informatique ou de l'électronique, *soucieux d'actualiser et d'approfondir ses connaissances,* ayant une aptitude à la rédaction. La pratique de l'anglais est nécessaire. De réelles possibilités d'évolution sont offertes au sein du Groupe Tests, premier groupe français de presse informatique. Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 1078/M à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

- Sélé-CEGOS PARIS, 204 Rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Tél. (1) 620-63-04,
- Sélé-CEGOS RHONE ALPES, 2, rue du Musée Guimet, 69006 LYON Tél. (7) 889-70-12,
- Sélé-CEGOS MEDITERRANEE, 35, rue Pastorelli, 06000 NICE Tél. (93) 62-39-40,
- Sélé-CEGOS ATLANTIQUE, 44 Boulevard Guist'hau, 44000 NANTES Tél. (40) 35-70-51

**sélé CEGOS**

ABIDJAN – ATHÈNES – BARCELONE – BRUXELLES – LIBREVILLE – LISBONNE – LONDRES – MADRID – MILAN – NEW YORK – SAO PAULO – TUNIS – TURIN

---

# *Ingénieur système en climatisation*

Un très important groupe international a étudié un système de gestion technique centralisé pour le bâtiment (régulation, climatisation, énergie).

En Franc[illegible] plusieurs installations ont déjà été réalisées.

Pour [illegible] le développement de l'activité et suivi de nouveaux projets, il recherche [illegible] ayant une expérience de chantier en climatisation, chauffage et [illegible] apprécié.

[illegible] spécifique, en partie aux USA, sera assurée.

[illegible] : Région Parisienne. Déplacements province ou Europe possibles. [illegible] importantes au sein du groupe.

[illegible] adresser votre dossier en toute confidentialité [illegible] 289/R à SODERHU 22, [illegible]-Augustin - 75002 PARIS.

[illegible] MEMBRE DE SYNTEC

*Soderhu*

---

Fife est connu comme leader fabriquant des appareils de contrôle pour l'industrie : systèmes automatiques de *guidage, d'observation de bandes – SCAN-A-WEB et de* contrôle de mesure – CAMTRON.

FIFE recherche un

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

intéressé à la position d'ingénieur des ventes et à coopérer avec nos clients dans l'industrie des matières plastiques, du papier, de l'impression, du film, de l'emballage et des métaux.

Le secteur à pourvoir est le Nord de la France, Région parisienne comprise. Domicile de préférence à Paris ou bien jusqu'à 80 km environ.

Les conditions requises sont :
- une bonne formation technique ;
- un diplôme d'ingénieur en électro ou mécanique ;
- une expérience de la vente depuis 2 ans min. ;
- une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous prions d'adresser votre candidature avec photo à :




Fife Europe GMBH
Fifestrasse 1
Postfach 12 40
D-6233 Kelkheim/Frankfurt
Tél. : 19-49-6195/3018.

---

# • Fiscaliste

Votre mission consiste à prendre en charge tous les problèmes fiscaux de notre entreprise, filiale d'une multinationale américaine. Elle englobe les relations avec les administrations publiques, les conseils juridiques externes et le rôle interne de conseil auprès des différents services commerciaux.
Agé de 30 ans environ, vous avez déjà une première expérience réussie de 3 - 4 ans en audit ou dans les services fiscaux d'une entreprise. Réf. M 1931

# • Gestionnaire du parc informatique

Vous aurez à assumer la responsabilité de la gestion financière et physique du parc de machines de la société, *ainsi que de la facturation location et maintenance* du parc installé. Animant une équipe de 3 personnes, vous serez en liaison permanente avec les services opérationnels de l'entreprise.
Notre exigence : une expérience confirmée de la gestion administrative et financière (quelque soit le secteur d'activité) et une bonne maîtrise de la comptabilité.
Réf. M 1932

Pour ces deux postes, basés au Siège, des perspectives d'évolution sont offertes à un candidat de valeur ayant de bonnes connaissances techniques et un sens aigu de la communication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste à : MEMOREX - Département des Relations Industrielles - 3 à 5, rue Maurice Ravel - 92300 Levallois.

**MEMOREX**
- *une gamme complète de* **périphériques compatibles IBM**
- *la garantie du deuxième* **constructeur mondial** *de l'informatique*

---

Pour faire face à l'expansion de ses activités
RESEAUX A COMMUTATION DE PAQUETS COMPAC,
le Département RESEAUX ET SYSTEMES recherche

# *ingénieurs d'affaires confirmés*

Expérience requise dans les domaines suivants :
- Réseaux à commutation de paquets (X 25)
- Architectures télématiques
- Systèmes temps réels microprocesseurs.

Une bonne expérience professionnelle associée à des qualités d'intégration aisée dans une équipe dynamique nous permettrait de vous confier d'importantes responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature à TRT - Direction du Personnel
5, Avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

**TRT** – *L'une des 1ères Stés françaises d'électronique professionnelle*

---

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche pour son bureau de PARIS (17e)

# ASSISTANTS EXPÉRIMENTÉS et RESPONSABLES DE DOSSIERS

Expérience en cabinet exigée.
Possibilité d'évolution rapide.

Ecr. avec C.V. et prétent. s/réf. 8740 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

Dans le cadre des activités

# GENIE VLSI

**BULL SYSTEMES lance le grand projet VLSI français.**
**Pour constituer une équipe qui en assurera la responsabilité, il recherche des**

# INGENIEURS GRANDES ECOLES ELECTRONIQUES

(ou équivalent), débutants ou ayant une première *expérience en conception de circuits intégrés.*
Si vos compétences concernent les domaines de(s)
- la *microélectronique* MOS
- l'utilisation de programmes CAE et la simulation électrique
- tests et diagnostics sur circuits intégrés.

Lieu de travail : les Clayes sous Bois (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en *précisant la référence 106 M à*

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

**Bull**

LEVI TOURNAY

---

**VDM**

Société française de commercialisation, filiale d'un important groupe *de la métallurgie en Allemagne Fédérale* propose, à vous qui êtes un homme de bon contact humain, dynamique, sachant convaincre, aimant le commercial, le technique, acceptant de fréquents déplacements.

Le poste de :

# RESPONSABLE DE VENTE

en rapport direct avec la *gérance* et les usines.

Langue maternelle française, l'allemand parlé est indispensable

Industries clientes : Chaudronnerie fine, chimie, pétrochimie, construction navale, aviation, off-shore, déssalement d'eau de mer, nucléaire, production + stockage d'énergie.

Produits : Tôles, tubes, raccords en NICKEL et alliages de nickel, aciers très spéciaux, tubes en titane.

Poste à responsabilité avec rémunération correspondante.

*Adresser C.V., lettre manuscrite à : VDM*
*100, Bureaux de la Colline - Saint-Cloud Cedex - Tél. : 602.87.89*

bleu

---

*Importante Société Commerciale Paris*

recherche

# ASSISTANT (E) DE GESTION

Formation Comptable Exigée.

Expérience souhaitée.

Salaire annuel brut offert :
100.000 F environ.

Adresser curriculum vitae et candidature à :
RÉGIE PRESSE - Sous nº T 044781 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS




**Nous sommes une des premières sociétés mondiales de géophysique appliquée à la recherche pétrolière** (5000 personnes au total dont 2000 en France).

Pour notre siège social (91-MASSY), nous recherchons notre futur

## RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

*La préférence sera donnée à un candidat diplômé de l'Enseignement* Supérieur **(Grande École, Droit...)**, ayant une expérience professionnelle confirmée de la fonction, menée de préférence dans un environnement international, avec gestion de personnel expatrié sur chantier.

Après formation auprès du titulaire actuel du poste, l'intéressé :
- aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes liés à l'administration du personnel en France.
- participera à la mise en œuvre de la politique du personnel et aux négociations avec les partenaires sociaux.
- assurera également l'animation et le contrôle de la gestion du personnel employé localement par la société dans différents pays (anglo-saxons en particulier). ANGLAIS courant indispensable.

Les candidatures sont à adresser à la Direction du Personnel - COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE - 6, rue Galvani - 91301 MASSY Cedex.

HAVAS CONTACT

---

## Débutants, réussissez dans l'informatique

***Nous sommes la filiale informatique d'un important groupe (13.000 personnes). Notre mission est la conception, la réalisation et le suivi des systèmes informatiques de gestion du groupe.***
**Nous recherchons de jeunes diplômé(e)s de**

# maîtrise ou DEA scientifique

**Nous vous proposons un stage de formation intensif et *rémunéré* de 5 mois aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données...), stage débutant le 2 mai 1984.**

***A l'issue de ce stage, vous participerez activement, dans l'une de nos équipes, au développement de projets importants et variés sur un matériel de haut de gamme IBM (2500 terminaux répartis sur toute la France).***

**Vous êtes vraiment dédié(e) à faire de l'informatique votre métier : réalisez cet objectif avec nous.**

**Adresser votre candidature (CV + photo) sous la référence M 271 à GIE, Direction du Personnel, Tour Franklin, 92081 Paris la Défense, Cedex 11. (Lieu du stage et du travail).**

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

---

**Une belle opportunité :**

## Assister notre Director of Finance Europe

De notoriété internationale, d'origine anglo-saxonne, nous sommes un des leaders dans le domaine de la construction mécanique. CA Europe 217 M$. 12 implantations dans 8 pays. *Pour notre* **Direction Financière Européenne**, basée à Paris La Défense, nous recherchons notre **Controller Finance pour l'Europe.**

Vous êtes chargé d'établir les résultats consolidés de nos différentes filiales à l'aide de l'informatique, de vérifier la fiabilité et l'exactitude des états financiers, de participer à l'établissement des budgets, d'effectuer l'analyse des écarts par rapport aux budgets, et en liaison avec les contrôleurs locaux, d'améliorer et de faire évoluer nos procédures en veillant à leur conformité avec celles du groupe. Par ailleurs, vous effectuez périodiquement différentes missions de contrôle interne ou d'audit.

Jeune diplômé d'une école supérieure de gestion (HEC, ESSEC, Sup de Co) Expert Comptable ou MBA, l'idéal voudrait que vous ayez une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet international d'audit ou au contrôle de gestion d'un groupe international. A 30 ans environ, vous êtes disponible, «results oriented» et bilingue anglais-français. (Référence M 30203)

## Adjoint au Chef des Services Comptables

Nous recherchons également pour notre groupe en France (4 unités industrielles, 1000 personnes, CA de 500 MF dont 60% à l'export) **l'Adjoint de notre Chef Comptable.**

Chargé de coordonner la comptabilité des sociétés du groupe, il établit le reporting mensuel, effectue les différentes analyses de comptes et les déclarations fiscales. Il participe activement à l'informatisation des procédures internes.

Ce poste opérationnel convient à un jeune professionnel de la comptabilité, ayant, si possible, 5 ans d'expérience de la comptabilité acquise au sein d'un groupe anglo-saxon, titulaire d'un DECS et connaissant bien la gestion informatique. *Une bonne pratique de l'anglais et de bonnes qualités* relationnelles faciliteront son intégration. (Référence M 30303).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence à Rudoph von Raesfeldt - **TEG** - 18 place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management — *division de SYSTEMA*

DESSEIN

---

## La Compagnie Générale d'Informatique

(ou premier rang des S.S.I.I. françaises par le développement et les résultats) recherche pour *la promotion de ses activités de conseil et d'assistance à PARIS, un*

# INGÉNIEUR COMMERCIAL

Le candidat sera de formation supérieure. Il aura une expérience technique ou commerciale. Il sera capable de prendre en charge des **négociations de haut niveau.**

*Il sera rattaché à un Directeur responsable de ces activités dans le secteur tertiaire.*

Soutenu par des équipes solides disposant de références nombreuses et de qualité, il abordera un marché diversifié et pourra y élargir ses responsabilités.

Le développement très rapide de la CGI offre l'opportunité d'une évolution de carrière et de rémunération intéressante.

Candidatures ou demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à Madame Nadia NASTORS
réf. 103 - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS

HAVAS CONTACT




---

WANG

**La Bureautique et les six Technologies**
- dans le monde un C.A. de plus d'un Milliard et demi de $ *28.000 personnes.*
- en France un C.A. de 300 Millions de F. - 400 personnes près de 3.000 systèmes installés.

L'accroissement de nos ventes nous amène à rechercher un

## ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

auquel sera confiée la GESTION DES CONTRATS DE VENTE et notamment :
- Assistance des Ingénieurs Commerciaux et Directeurs d'Agence dans l'élaboration de certaines clauses *particulières de contrats de vente.*
- Liaison entre les différents services concernés pour tous problèmes liés au statut et à l'évolution d'une commande.
- Centralisation des dossiers et établissement de statistiques.

La fonction nécessite un goût pour l'organisation, la gestion, et la coordination et conviendrait à un candidat *débutant de formation supérieure (Droit, Sciences Éco, École de commerce)* ou IUT avec quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature à Brigitte RISCHARD
WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

bleu

---

## cadre classe VII

### GESTION CLIENTELE PRIVEE

Nous sommes l'une des premières banques de dépôt françaises privées (total de bilan : 1,2 Milliard de Francs, 12 agences). Le Directeur du département Gestion de fortune (6 personnes) recherche un adjoint. Celui-ci participera activement au développement de la clientèle privée, et s'appuyant sur une réelle connaissance des titres et fonds de placement, il jouera un rôle de conseil auprès de nos clients. Il supervisera également le service administratif. Ce poste s'adresse à un professionnel de ce secteur d'activité, possédant un entregent personnel, une grande disponibilité et prêt à grandir avec nous. Le poste est à pourvoir dans le 8è arrondissement. Le salaire peut être élevé pour un collaborateur performant.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. C 302.83 M à *notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS*




*MEMBRE DE SYNTEC*

Organisation et Publicité

---

## financial controller

### BANLIEUE SUD

Notre développement en Europe est *conforme à notre leadership aux USA. Nous sommes la filiale française* (180 pers.) d'une grande multinationale américaine de renom. Nous produisons et commercialisons des produits destinés au monde chirurgical. Comme notre Groupe, nous connaissons une forte expansion. De fait, nous exportons plus de 85 % de notre production.
Notre Directeur Général recherche son Financial Controller.

Vous assurez la supervision classique des tâches liées à votre fonction :
- comptabilité générale et **analytique** - reporting,
- trésorerie, banques,
- analyse financière,
- *juridique, fiscal, etc.*

Votre réussite à ce poste vous conduira à évoluer et à prendre d'autres responsabilités au sein de notre société en *plein développement tant sur le plan français qu'international.*
Vous avez une formation supérieure (MBA, HEC, ESSEC, SUP de CO...) et une expérience confirmée dans une *fonction analogue. Par ailleurs, vous connaissez la comptabilité anglo-saxonne et vous parlez parfaitement* l'Anglais.

Merci d'adresser C.V., prétentions, sous référence JP 40 à notre Conseil qui étudiera votre dossier confidentiellement

**COGEPLAN** *Finances* — Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

---

Société d'ingénierie de tout premier plan développant des techniques de pointe, filiale d'une importante société industrielle, recherche

# Jeunes ingénieurs

### ENSAM, ENSEEIHT, ENSEM, ENSIEG, ENSMA.

Nous vous proposons de prendre en charge l'étude et le développement d'équipements *industriels faisant* appel aux disciplines suivantes : électrotechnique, hydraulique, méca-*nique, thermique, analyse* numérique.
Nous vous offrons :
- *de puissants moyens informatiques* en calcul scientifique,
- de larges possibilités de formation complémentaire,
- d'intéressants développements de carrière au sein de la société et de *sa maison*-mère.

Le lieu de travail se situe en proche banlieue Sud. A terme des postes en province ou à l'étranger peuvent-être proposés.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV et photo, sous réf.3952 à *Média-System, 104 rue* Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

---

## Ingénierie Informatique et Télécommunications

Une des plus importantes sociétés d'ingénierie informatique, filiale de Thomson Télécommunications recherche pour son Département *mini* et *micro-informatique* temps réel.

### Chefs de projet

Diplômés Grande Ecole ou DEA, vous avez une expérience dans la conception et la réalisation de logiciel et systèmes informatiques.
Nous vous offrons la responsabilité totale d'un projet dans les domaines suivants :
- *Télécommunications* • *Réseaux*
- Micro-informatique
- *Logiciel de base* • *Intelligence artificielle*
- Contrôle de Processus.

### Ingénieurs Logiciels

Vous interviendrez suivant votre affinité ou votre expérience sur des projets faisant appel aux techniques des applications temps réel sur mini et micro-ordinateur.

### Ingénieurs Systèmes

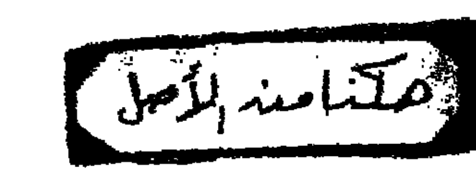
DEC/RSX 11 M - SOLAR/RTESD
68000/UNIX - 8086/RMX-86

Les candidats retenus trouveront au sein de notre entreprise des possibilités de formation et d'évolution qui sauront les satisfaire

**answare** — Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf. ICA/23 - 135 rue de la Pompe - 75116 Paris

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT



Traitement de surface industriel

## INGENIEUR CHIMISTE RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Cette Société, filiale d'un puissant groupe multinational, étudie, fabrique et commercialise une gamme variée de produits de traitement de surface destinés à des applications industrielles. Elle propose aujourd'hui le poste d'Ingénieur Chimiste, Responsable de la Recherche et du Développement.
Dans le cadre d'une large autonomie, il participe à la définition des nouveaux produits en liaison avec les services commerciaux. Il détermine les programmes de recherche et en assure la réalisation. Il apporte une très importante assistance technique au réseau de vente. Il gère ses budgets, ses investissements et ses effectifs composés de Techniciens spécialisés. Il est en relation fonctionnelle constante avec la Fabrication.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Chimiste, spécialisé dans le traitement de surface industriel. Diplômé ou autodidacte, son expérience s'est déroulée de préférence dans un laboratoire ou dans un service recherche et développement.
Le poste est basé dans la banlieue Est de Paris. Les conditions offertes et les perspectives de carrière sont de nature à motiver un candidat de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14538 E. à :

**EGOR INDUSTRIE**
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

---

GROUPE INTERNATIONAL INFORMATIQUE

Nous sommes un puissant Groupe International du secteur Informatique. Notre développement nous amène à renforcer la Direction du Contrôle Interne (25 p.), à notre Siège de Paris.
Nous recherchons un

## AUDITEUR OPERATIONNEL CONFIRME

Il mène, en France et à l'Etranger, des missions d'audit variées et complexes qui lui permettent de mettre en valeur son expérience.
Il évolue ensuite, soit au sein de cette Direction, soit dans la Direction Financière du Groupe ou d'une de ses filiales.
Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, Maîtrise...), une expérience de 3 ans d'audit en Cabinet ou dans un important Groupe Industriel et le désir de franchir aujourd'hui une étape.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25874 E. à :

**EGOR S.A.**
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

---

## ORGANISATEUR FINANCIER

Nous sommes un Groupe international qui produit et distribue une gamme complète de produits domestiques, universellement réputée. En France, nos unités de production, notre réseau de 600 points de ventes, nous assurent une position dominante sur plusieurs marchés.
Notre Direction Financière recherche un jeune cadre pour prendre en charge, au sein de notre Siège de Paris, l'évolution de nos systèmes d'information financiers et comptables.
En liaison étroite avec les autres divisions de la Direction Financière, notre Direction Informatique et les utilisateurs opérationnels, il mène à bien, de leur conception à leur mise en œuvre, les projets visant à doter l'entreprise d'un système de gestion évolutif et efficace.
Vous avez une formation solide : Grande Ecole commerciale ou maîtrise de gestion + DESS, une expérience de 3 ans des opérations financières et comptables.

Vous cherchez un poste qui utilisera vos qualités d'imagination, de réalisation et de négociation.
Vous souhaitez une évolution rapide de vos responsabilités et une diversification d'expérience.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25/1018 B. à :

**EGOR S.A.**
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor




---

Dans le cadre du développement de ses activités une Chambre de Commerce et d'Industrie recherche

## un Consultant

désireux de participer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à des missions de diagnostic, de développement, d'assistance aux PMI de la région, et intéressé par la mise en œuvre des techniques nouvelles.

Ce poste conviendrait à un candidat, 28 ans minimum, diplômé d'études supérieures et disposant de quelques années d'expérience acquises soit en entreprise, soit en cabinet conseil.

Ce poste s'adresse à des candidats jeunes, dynamiques, capables de prendre des initiatives et surtout désireux d'œuvrer à l'expansion d'une région.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 140 à C. K.
22, rue de l'Assomption 75016 Paris

LEVI TOURNAY




Chantal Kenvyn

---

Nous sommes une SOCIETE ALLEMANDE D'ELECTRONIQUE qui produit des SYSTEMES DE POSITIONNEMENT ELECTRIQUES et HYDRAULIQUES ainsi que des BANCS D'ESSAI pour l'INDUSTRIE AUTOMOBILE et AERONAUTIQUE.
Nous recherchons pour notre FILIALE FRANCAISE (Banlieue Est de Paris), un

## *ingénieur diplômé* expérience exigée 3 à 4 ans

disponible rapidement, ayant de très bonnes connaissances en électronique avec dominante dans la TECHNIQUE DE L'AUTOMATISATION ET DES MICRO-PROCESSEURS.
Nous lui demandons :
- de mettre en service et de suivre nos installations auprès de la clientèle,
- de développer la partie technique de nos offres,
- de mettre au point le software spécifique à notre clientèle en complément du software existant.

Nous lui offrons :
un domaine d'activités autonome et une rémunération en fonction de ses compétences.

**ANLATRON** Merci d'adresser lettre de candidature avec CV complet, photo et prétentions à ANLATRON S.A.R.L.
Centre d'Activités Tertiaires de Rosny 2
93118 ROSNY SOUS BOIS.

---

# Mettre en place un réseau international d'ordinateurs et de terminaux... en se mettant au vert !

## Ingénieur système expérimenté

Vous êtes : ingénieur diplômé, 5 ans d'expérience en logiciel de base IBM (famille 43 XX, DOS/VSE, CICS, SNA/VTAM)
votre mission consistera à :
- préparer les choix techniques et l'adaptation des ressources informatiques,
- conseiller les études et la production,
- mettre en place le réseau de terminaux (200),
- administrer les systèmes de base,
- participer à la conception et à la mise en œuvre de l'exploitation,
- définir les méthodes de travail et leur application.

## Chefs de projet

Vous êtes également ingénieur ou diplômé de l'enseignement supérieur et avez 2 ans d'expérience en organisation ou analyse.
Vous connaissez une ou plusieurs méthodes d'analyse (MERISE, AXIAL, PAC...).
Vous serez l'interlocuteur des services utilisateurs et réaliserez :
- la conception des cahiers des charges (gestion, de production, logistique...),
- l'analyse fonctionnelle,

vous assurerez aussi la mise en place et le suivi des systèmes, formerez et conseillerez les utilisateurs.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) à HUTCHINSON - Direction des Relations Sociales - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

**hutchinson**

---

# Gestion juridique: un patron



L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie recherche le

## CHEF DU SERVICE CONTRATS

Il sera responsable :
- de la rédaction, du contrôle et du suivi des conventions passées avec des organismes publics, collectivités locales, régions et entreprises... (environ 7000 en 1983)
- de la gestion de la comptabilité
- des engagements.

Il apportera son assistance aux autres services de l'agence et animera une équipe de 15 collaboratrices.
Cette fonction requière : • une formation juridique supérieure • l'expérience du secteur public ou para-public • un tempérament de patron.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 402 121 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 115, rue du Bac - 75007 PARIS

---

BANQUE

Ayant son Siège à Paris, recherche pour son DEPARTEMENT du NEGOCE INTERNATIONAL

## L'ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT

De formation universitaire ou Grandes Ecoles de Commerce, ayant 10 ans d'expérience bancaire internationale, dont 5 ou 6 années dans le financement du Négoce International.

Il rejoindra une équipe de 25 personnes où il devra faire valoir des qualités commerciales et une aptitude à l'encadrement. Une expérience des opérations de compensation serait très appréciée.

Bien entendu, l'anglais est exigé et l'espagnol ou une autre langue étrangère souhaitée.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

## UN CADRE CLASSE "V"

Responsable d'un groupe de travail de 8 à 9 personnes pour l'exécution d'opérations de Négoce International.
De formation universitaire et bénéficiant d'une expérience de 3 ou 4 ans dans fonction similaire, le candidat doit posséder des qualités d'organisation, de relations et de sens commercial et avoir une très bonne connaissance théorique et pratique des opérations documentaires, cautions, opérations de change au comptant et à terme, avances en devises et transferts ou rapatriements de fonds.
De bonnes connaissances générales de la réglementation des changes et du mécanisme des opérations de caisse seront très appréciés.
Anglais lu, écrit et parlé exigé.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V., photographie et prétentions sous référence 90516 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

---

LE DÉPARTEMENT DE BIOMÉTRIE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

recrute

## UN INGÉNIEUR 2 A

Cet ingénieur diplômé d'une Grande Ecole ou titulaire d'une thèse de 3e cycle devra avoir acquis une spécialisation en Analyse Numérique.

Il devra être intéressé tant par les aspects méthodologiques que par les applications et la mise en œuvre des calculs numériques sur ordinateur.

Il sera affecté à JOUY-EN-JOSAS après une période de formation complémentaire à COMPIÈGNE.

Adresser candidature à :
SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DE BIOMÉTRIE
C.R.Z. - 78350 JOUY-EN-JOSAS.

*Date limite de candidature : 30 MARS.*

---

## CHEF SERVICE METHODES CENTRALES

**80 km Ouest Paris**

Une société française (1.000 personnes - CA 380 millions de francs), spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes hydrauliques, électrohydrauliques et mécaniques destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial,...), recherche UN CHEF DE SERVICE METHODES CENTRALES pour sa ligne de produits Electrohydraulique. Sous l'autorité du Directeur du Département Méthodes et Achats, il sera chargé d'assurer et piloter, pour sa ligne de produits, les travaux de mise en production des produits nouveaux avec définition et gestion du dossier technique (nomenclatures, gammes, modes opératoires,...), calcul des prix de revient, études des outillages, standardisation, automatisation et optimisation des moyens de production. Il aura également un rôle de coordination et d'animation pour l'ensemble des fonctions qui concourent à la réalisation des produits de la ligne électrohydraulique. Il participera à la définition de nouveaux investissements. Il coordonnera, animera et dirigera les activités d'une quinzaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, obligatoirement de formation Ingénieur (type A & M ou équivalent), possédera l'expérience d'une fonction Méthodes acquise dans une société du secteur mécanique de précision, hydraulique ou électronique. Ecrire sous référence 664/M à :

**GRH conseils**
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



**Dun & Bradstreet France**
**Leader Mondial de l'Information aux Entreprises**

## *VOTRE JOB : ENCADRER, FORMER, ANIMER LA FORCE DE VENTE DES SERVICES ISSUS DE NOTRE BANQUE DE DONNEES MARKETING*

*Au sein de notre Division Marketing Entreprise, vous reporterez au Directeur de Division, vous aurez à diriger une Force de Vente pour développer les services issus de notre Banque de Données : Fichiers, systèmes de prospection, études, Image de marque, diagnostics commerciaux, etc...*

*Vos interlocuteurs : les Directions Commerciales et Marketing.*

*NOUS RECHERCHONS* **UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE.**

*30-35 ans, ayant une expérience du management de préférence dans la vente de services liée au Marketing direct entreprises. Anglais souhaité.*

*La rémunération sera liée à vos performances. Elle sera composée d'un fixe + commissions et primes sur objectifs. Dans notre groupe international vos perspectives d'évolution sont réelles.*

*Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) à :*

Dun & Bradstreet France
*Direction du Personnel*
*17 avenue de Choisy*
*75643 PARIS Cedex 13.*

Publiscope Junior

---

# PERKIN-ELMER

Leader en équipements de fabrication de semi-conducteurs, recherche pour sa Division SEMI-CONDUCTOR EQUIPMENT GROUP (SEG)

## 5 TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Niveau DUT/BTS

Ils seront responsables de la mise en route et de l'entretien de nos matériels de dépôt sous vide, et OMNI-ETCH, matériel de gravure pour la fabrication de circuits intégrés.
Ils auront une expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum dans le domaine des techniques du vide et de l'électronique.
*La connaissance de l'anglais (parlé et écrit) sera indispensable. Ils seront basés à Lyon et à Paris.*
Nous offrons de réelles possibilités de promotion, une rémunération motivante et un véhicule de fonction.
Veuillez adresser de toute urgence votre C.V. en Anglais, ou téléphoner à notre agence lyonnaise à l'attention de Monsieur Berger - PERKIN-ELMER SA FRANCE - SEMI-CONDUCTOR EQUIPMENT GROUP - 191 C avenue Saint-Exupéry 69500 BRON Tél. : 16 (7) 801.29.35

Organisation et Publicité

---

# de la technique au technico-commercial

Vous avez développé et installé des systèmes industriels incluant une partie informatique.

Vous souhaitez évoluer vers des responsabilités plus étendues.

Devenez ingénieur d'affaires dans le département systèmes techniques clés en main de **SEMA**.

Vous assurerez :
- la recherche des affaires nouvelles,
- les relations avec les clients,
- le choix et la mise en oeuvre des moyens,
- le suivi technique et financier des affaires,
- le respect des plannings et des objectifs.

*Ecrivez sous la référence 10489/01 ou téléphonez à Marie-Christine Guillain :* **Sema-Sélection 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE - tél. : 657.13.00 poste 25.25.**

**sema selection** Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

---

Organisme format., ch. PROFESSEURS RUSSE, CORÉEN, JAPONAIS, ALLEM. et ANGLAIS Tél. : 226-52-30.

---

# *Soyez bien !*

*Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.*

*Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...*

*Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.*

## *Rejoignez notre équipe Marketing Mini Informatique.*

*Soyez bien, vous êtes actuellement ingénieur commercial ou marketing et possédez une excellente connaissance d'une famille d'ordinateurs. Vous parlez l'Anglais. Vous serez chargé d'apporter aux responsables Marketing Produits et Marchés les informations sur la concurrence et les marchés, et de les assister dans l'élaboration de leur stratégie et la définition des argumentaires de vente.*

*Soyez bien, adressez votre candidature à Jean Alexis BAYART, Direction Marketing - sous Réf. M89 DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.*

N° 1 de l'informatique interactive

**digital**

Curriculum

---

*SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS*

recherche pour son centre de Recherche du **BOUCHET (Essonne)**, un

# INGENIEUR

Formation : ENSMA, ENSI, INSA, etc. et/ou universitaire 2ème cycle.

Débutant ou quelques années d'expérience.

Domaines d'activités :
- recherche sur les caractéristiques optiques des fumées,
- acquisition et traitement de mesures (forces, pressions et températures),

Une expérience ou une formation complémentaire en mesures optiques sera appréciée.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SNPE, Centre de Recherche du Bouchet, B.P. 2, 91710 Vert Le Petit Référence à rappeler I.T.P. 84/09.

---

# Mobil®

recherche pour son Siège Social de **PARIS LA DEFENSE**

# AUDITEUR INTERNE

De formation supérieure, HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent + DECS complet, vous êtes rompu aux différents aspects de la comptabilité par **2 à 3 ans d'expérience pratique.**

La fonction occasionnera de nombreux déplacements en France et en *Afrique. Elle ouvre de réelles possibilités d'évolution pour une* personne de valeur.
Anglais indispensable.

Adresser sous référence 89945, lettre manuscrite, CV et photo à MOBIL OIL FRANCAISE-Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9

---

**SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS A L'EXPORTATION**
recherche pour son **siège parisien**

# *UN INGENIEUR D'AFFAIRES*

Il participera au développement de l'activité du service « **traitement de l'information** ».

Chargé de **l'ingénierie commerciale** et de **la vente**, particulièrement dans les domaines suivants :
— systèmes et automatismes,
— robotique,
— conception assistée par ordinateur.

Profil : **ingénieur de formation ou universitaire scientifique** expérimenté ou intéressé par les domaines indiqués ci-dessus.

40 ans environ.

Il sera amené à effectuer de fréquents voyages à l'étranger.

*Rémunération proposée 210 000 F / an.*

Adresser candidature manuscrite et C.V. sous réf. 9166 à **VALENS CONSEIL**, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.

---

FILIALE
GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

# INGENIEUR COMMERCIAL

## Débutant ou 2ᵉ emploi
## 130.000 F. +

Le candidat sera diplômé d'une école de commerce ou équivalent et aura la volonté de concrétiser rapidement ses connaissances théoriques au contact des professionnels du secteur automobile.

Sa mission : développer le C.A. de la vente des pièces de 2ème équipement dans le réseau des constructeurs automobiles.

Le candidat retenu sera dynamique et disponible.

Il se verra offrir de réelles possibilités d'évolution dans notre groupe.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 90383 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q. tr.

---

# LES EDITIONS FERNAND NATHAN

recherchent dans le cadre de leur **Département Classique**, le

## DIRECTEUR ADJOINT OPERATIONNEL H/F DES REVUES PEDAGOGIQUES

*Il assure les fonctions d'un* **EDITEUR DE PRESSE**, chargé de la réalisation et du développement des revues existantes **ou à créer**, destinées en priorité au **monde enseignant**, à savoir, aujourd'hui :

*« Le Journal des Instituteurs », « Education enfantine », « Nouvelle Revue Pédagogique », « Documentation par l'image », « Education et informatique ».*

**Le candidat, de formation supérieure, allant et passionné, s'intéresse aux problèmes d'éducation et de formation. Il maîtrise tous les aspects de la publication d'une revue.**

Avec le responsable de la rédaction :
- *en étroite liaison avec le comité de direction du département auquel il* participe, il définit les orientations de chaque revue,
- il concourt à la recherche des auteurs et rédacteurs extérieurs et à l'animation des différents comités de rédaction,
- il dirige les personnes chargées de la réalisation pratique des revues ; il fixe et fait respecter les plannings de production ; avec les services marketing, il assure la promotion,
- responsable de la bonne gestion des revues, il élabore les budgets et en assure le suivi.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé et en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 466 M à Denis JOUSSET

**plein emploi**
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

---

# INGENIEUR INFORMATICIEN

**U***ne importante SSII, filiale d'un grand groupe nationalisé située au centre de PARIS,* recherche un Ingénieur Informaticien pour participer à la mise en place de progiciels de gestion financière et de comptabilité.

**D**e formation supérieure (MIAGE), vous avez au moins 5 ans d'expérience acquise dans un environnement IBM ou BULL sur moyens et gros systèmes et une bonne compétence en comptabilité et en gestion (niveau certificat comptable ou DECS).

**V**otre mission sera de : • participer à la négociation de nouveaux contrats • définir la prestation • assurer l'implantation technique et fonctionnelle du produit • gérer techniquement et économiquement les contrats.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre Conseil, sous réf. 1391. Information téléphonée sur nos opportunités de carrière, 24 h/24 au (1) 742 86.50

**INFORAMA** *carrières*
*la technologie par les hommes*

média system

7 rue Pasquier 75008 Paris tél. (1) 742.14.40. Lyon - Lille - Toulouse.

---

UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE PARIS 8ᵉ

souhaite accueillir dans son département **CONTENTIEUX IMMOBILIER**

# Gestionnaire de recouvrement

**Formation Maîtrise de Droit** **H/F**

Une première expérience professionnelle serait un atout.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 9161 à TELEX P.A. JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

---

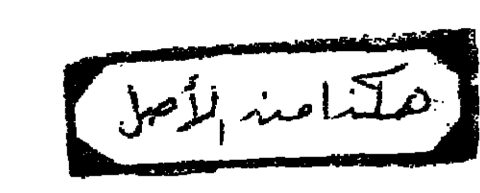
# Pour assister le Directeur de la Communication

***d'un des tout premiers groupe de Presse et d'Edition,*** *nous* recherchons une candidate de formation supérieure ayant déjà exercé des responsabilités dans ce domaine. Très autonome et d'une grande disponibilité, habituée aux contacts à tous niveaux, elle bénéficiera d'une large délégation pour organiser, gérer -et parfois animer-des réunions, séminaires, voyages (Anglais souhaité) et autres manifestations. Pragmatique, rigoureuse et attentive aux aspects pratiques et esthétiques de sa fonction, elle doit également avoir acquis une excellente aisance relationnelle, y compris dans les négociations avec les fournisseurs et prestataires de services. Enfin, *elle participe à la rédaction d'un bulletin d'information bi-mensuel et à* diverses activités promotionnelles. Ce poste est basé à Paris, dans un cadre particulièrement agréable. Un statut cadre et une rémunération attractive sont prévus.
ORION vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 403 289 M.

**35, rue du Rocher 75008 Paris**




AFCOREM



**FOXBORO**

*Instruments et Systèmes Informatiques Gestion et Régulation de Procédés Industriels A LA POINTE DU PROGRÈS AU NIVEAU MONDIAL recherche des*

## ingénieurs d'application

*Pour la mise en œuvre de ses systèmes numériques de contrôle/commande de processus industriels diplôme ENSI, INSA, DÉBUTANT A 3 ANS d'expérience :*

*Formation : automaticien, connaissances générales en processus chimiques (ou réciproquement)*
*Maîtrise de l'anglais, haut niveau de rigueur technique et d'analyse - autonomie, initiative, sens des responsabilités. Formation à nos produits assurée. Lieu de travail :*
*a) Saint-Ouen-L'Aumone - ZI de Cergy Pontoise)*
*b) Lyon (Caluire)*

*Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :*
*FOXBORO France S.A. - BP 741*
*95004 CERGY-PONTOISE CEDEX*
*à l'attention de M. Ph. GENEVE*

bleu




IEP INTERNATIONAL

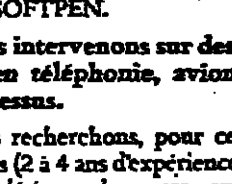
Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel en pleine expansion de 70 personnes.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

**Nous intervenons sur des projets d'ingénierie *en téléphonie, avionique, contrôle de* processus.**

Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. M 79 B à :
**I.P.I. - 26, rue du Renard**
**75004 Paris.**



# Consultant chez Ernst & Whinney Conseil : un métier d'avenir

Ernst & Whinney est l'un des grands cabinets internationaux d'audit, de fiscalité et de conseil (22000 personnes et 300 bureaux dans 70 pays). Pour faire face à notre expansion rapide (50 % par an), nous recherchons des consultants souhaitant intégrer une équipe jeune et dynamique. Ils participeront au développement de nos activités et seront amenés à prendre très rapidement des responsabilités.

## Consultants en Informatique

Vous êtes actuellement un Informaticien «opérationnel» confiant dans votre domaine de compétences mais désireux de *dépasser la simple maîtrise des techniques informatiques pour vous orienter vers* un cadre plus large : le Conseil en Organisation et en Gestion. Nos consultants participent à des projets de conception et de mise en place de systèmes d'information dans de grandes organisations. Ils assurent l'intégration des techniques informatiques, bureautiques et télématiques, en *tenant* compte des *changements qui en résultent pour l'organisation et les méthodes de travail.*
Les candidats que nous retiendrons sont diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (avec option Informatique), débutants ou possédant plusieurs années d'expérience acquise dans une SSII, dans les services informatiques d'une grande entreprise ou dans un cabinet d'Audit et de Conseil.

## Consultants en Gestion Financière et Comptable

Nos consultants participent à des missions de conception et de mise en place de systèmes comptables et d'information de gestion. Ils sont ainsi amenés à effectuer des travaux d'organisation financière et comptable, de mise en place de systèmes informatisés de gestion, d'évaluations et d'investigations. Les candidats que nous retiendrons sont diplômés d'une Grande Ecole de Commerce, titulaires du DECS et possèdent une expérience de plusieurs années acquise au sein d'une Direction *Financière ou dans un Cabinet d'Audit et de Conseil.*

## Auditeurs Informatique

Nos consultants sont amenés à intervenir sur des missions d'audit et de conseil en informatique. Ils participent à l'évaluation des performances de services informatiques, notamment dans le domaine de la sécurité. Ils effectuent aussi des revues de l'organisation, des procédures et des applications informatiques. Les candidats que nous retiendrons sont diplômés d'une Grande Ecole de Commerce et possèdent une expérience de plusieurs années acquise de préférence dans un cabinet d'audit. *Une formation complémentaire à l'informatique et à l'audit sera dispensée.*

Nous vous remercions d'écrire en précisant le poste choisi à Eric Roudil, Responsable de l'activité Conseil d'ERNST & WHINNEY *en France, qui étudiera confidentiellement votre candidature :*
ERNST & WHINNEY Conseil 150, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

AFCOREM

**E&W Ernst & Whinney Conseil**

**BANQUE INTERNATIONALE**
**Siège PARIS**
*recherche*

## ANALYSTE DE CREDIT

**(niveau cadre)**
**pour son département du crédit**

**FONCTION :**
Analyse des dossiers de crédit avant présentation au Comité de Crédit. Cette analyse portera tant sur l'appréciation financière de l'entreprise que sur le montage technique des opérations proposées.

**PROFIL :**
Diplômé de l'enseignement supérieur ayant une bonne formation bancaire (deux ans environ), acquise de préférence dans le Département International d'une banque. Excellente connaissance de l'*anglais* indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 7649
à *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS
qui transmettra.

**Hartmann et Braun France**

SPÉCIALISTE INSTRUMENTATION
ET SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES
MESURE/RÉGULATION/AUTOMATISMES

recherche

## UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialisé dans la vente de matériels d'analyse de gaz, régulation et mesure.

- Poste à pourvoir à BAGNOLET (93) ;
- Activité sur région parisienne étendue ;
- Salaire attractif pour candidat motivé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° T 044.705 M – RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

**Organisme financier parisien de grande notoriété (600 personnes)**

nous souhaitons accueillir notre

## Chef de personnel

pour lui confier la mise en oeuvre de notre politique sociale.

Au delà des aspects classiques de la fonction (Administration du Personnel, Gestion des Carrières, Relations avec les partenaires sociaux), vous veillerez à la motivation du personnel et à son expression et serez le conseil de l'encadrement.

De formation supérieure, vous avez complété vos connaissances par l'expérience de la fonction dans *une grande entreprise du secteur bancaire de préférence.*

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite et salaire souhaité) sous réf. CPC/8/LM à *notre conseil qui garantit toute discrétion.*

AFCOREM

**Raymond Poulain Consultants**
**74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**

Clinique privée moderne de 160 lits,
***RÉGION PARISIENNE,*** *cherche*

## UN GÉRANT ADMINISTRATIF

Avec une grande expérience, dynamique, environ 45 ans, bien préparé à collaborer dans une expansion planifiée en France.

**Nous offrons :**
- une position permanente ;
- un salaire en fonction des résultats obtenus ;
- des conditions agréables ;
- un contexte extraordinaire.

Nous vous prions d'adresser votre curriculum vitae sous n° 7.635 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

## Ingénieurs projets

**AetM-INSA-ENI...**

Dans le cadre de ses projets orientés vers l'amélioration de la productivité et la mise en place d'activités nouvelles dans ses usines, **3 M FRANCE** recherche pour son département **ingénierie** des ingénieurs projets :

**Missions :**
- *Etude et réalisations de projets* d'équipements automatisés de production et de conditionnement comprenant : études techniques, évaluation des coûts, élaboration du cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en service, gestion financière des projets.
- Frequents contacts avec nos usines et nos fournisseurs.

**Profil :**
- Formation supérieure ingénieur électromécanicien ou équivalent.
- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Bonnes connaissances de l'Anglais.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail : Cergy-Pontoise (95). Adresser CV, photo et prétentions à Bernard KUNERTH, sous réf. BK/42.

média-system

**3M FRANCE**
Boulevard de l'Oise.
95006 Cergy-Pontoise Cédex.

**3M**

**Rowntree Mackintosh**

1500 personnes
C.A 1000 MF

*Lion*
*Nuts*
*Smarties*
*After Eight*
*Quality Street*
*Kit Kat*
*Rêve Noir*
*Friolles*
*Lanvin*
*Menier*
*Les Trésors...*

**Leader sur le marché français du chocolat**
renforce son département ingénierie en intégrant :

## ingénieurs projets industriels

pour prendre en charge l'ensemble du processus d'étude et de réalisation des projets confiés.
- il s'agit de postes à réelles responsabilités dans un secteur en constante évolution, où des personnalités de valeur peuvent se réaliser.
- Aptitude au dialogue, capacité d'innovation, *pragmatisme,* goût des réalisations pluridisciplinaires sont des qualités requises.
- une formation type CENTRALE, A.M... et une *expérience* de 3 ans minimum sont nécessaires, doublées d'une bonne connaissance de l'anglais.

- *L'un des postes est basé à* **DIJON** ; l'autre à **NOISIEL** (20 minutes de Paris) nécessite des connaissances plus particulières en électricité et automatisme.

Adresser lettre manus., CV (photo) et prétentions **en précisant la localisation souhaitée** à Michel DASSE, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., Noisiel, 77428 Marne la Vallée Cedex 2.

média-system

## Analyste + responsable de projet

Près de 7 000 personnes, deux milliards de CA, un siège parisien et huit établissements de province : c'est le cadre d'envergure, mais restant quand même à taille *humaine, où nous vous proposons de poursuivre votre carrière d'informaticien.* A la Société Nationale des Poudres et Explosifs, dans une structure Etudes d'une vingtaine de personnes, nous confions la responsabilité des projets à des analystes confirmés autour desquels sont constituées des équipes adaptées à la taille de ces projets.

Vous avez cette expérience d'analyste et nous voulons vous confier habituellement cette responsabilité de projet : responsabilité qui va de l'étude d'opportunité *jusqu'à la fourniture à l'utilisateur d'un «système» complètement testé et* accompagné de toute la documentation nécessaire. Nous avons en perspective rapprochée la révision de notre système de contrôle de gestion et le traitement de la gestion de production ; d'autres champs d'activité sont à démarrer à moyen terme. Et le tout, naturellement, dans le cadre d'un développement du temps réel.

Ingénieur de formation (informaticien de base ou non), vous avez aujourd'hui quatre ou cinq années d'expérience de projet et peut-être déjà celle d'en avoir conduit ; vous avez une bonne pratique du Cobol. Et vous êtes intéressé(e) aussi par tout ce qui touche la méthodologie. Voilà un poste, à Paris, qui vous permet d'avoir une certaine vision d'ensemble de l'entreprise et à partir duquel une *évolution dans et hors informatique* est possible. *Partant(e) ? Sans tarder,* écrivez, sous référence 138 216M, aux consultants de SIRCA qui examineront rapidement votre candidature ; précisez-leur votre rémunération actuelle.



**Sirca**
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

*MEMBRE DE SYNTEC*

## Inspecteur du cadre

Importante Société d'Assurances à forme mutuelle, ayant un réseau de 500 Agents et dont le Siège se situe à Paris, recherche pour animer un réseau existant : Inspecteur du Cadre IARD.
Circonscriptions : 91, 92, 94 et Sud du 77.

- Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans la fonction d'inspection (*contrôles financier, technique, animation/production,* recrutement, formation).
- Vous pouvez *justifier de connaissances juridiques.*
- Vous êtes dynamique, disponible, doté d'auto-discipline, de *diplomatie, mais aussi de fermeté et de rigueur.*

Vous nous intéressez.
Merci de nous adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 3496 à



**IMPACT DEVELOPPEMENT**
*Monceau Commercial Building*
38, rue de Lisbonne 75008 PARIS

publival

## GENIE LOGICIEL

IEP INTERNATIONAL

*Vous êtes **ingénieur Réseaux,** ajoutez le génie* ***logiciel*** *à vos compétences en entrant dans la société qui a créé le 1^er outil de CAO de logiciel français (SOFTPEN).*
*Nous vous formerons à nos méthodes de spécification et de conception structurée par objets/types abstraits pour le réalisation de vos projets dans le domaine des réseaux (X25, HDLC,...).*
*Adressez-votre candidature avec C.V. sous réf. M 79 à :*

*I.P.I. 26, rue du Renard, 75004 Paris*



*SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS*

C.A. 2,6 Milliards de F. - 700 personnes - 7 Usines

La Direction des Relations extérieures crée à Paris le poste de

## CHARGE D'ANALYSE MARKETING

Relevant du Responsable Marketing Stratégique, il aura une activité de conseil auprès des directions fonctionnelles et des départements commerciaux en matière de plan marketing stratégique.

Il sera chargé de l'analyse des stratégies des concurrents et des positionnements.

*Il s'intégrera dans une équipe jeune.*

Le candidat a une formation commerciale supérieure et de 3 à 5 ans d'expérience de marketing.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à SNPE, Service du Personnel, 12, Quai Henri IV 75004 PARIS

# Cadre financier international

Un important groupe de travaux publics à vocation internationale, premier européen dans sa branche d'activité, recherche un cadre financier de fort potentiel. Rattaché au directeur financier dont il est destiné à devenir l'adjoint, son rôle consiste à définir et à négocier les montages financiers des affaires réalisées à l'étranger par l'entreprise et ses filiales. Ce rôle implique des contacts avec les banques, les organismes financiers et les administrations ; il suppose également des déplacements à l'étranger. Ce poste s'adresse à un diplômé de grande école de commerce ou équivalent, d'environ 30 ans, parlant anglais et ayant déjà une première expérience dans une société de TP ou d'ingénierie internationale ou encore dans une banque d'affaires. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences acquises, pourrait être de l'ordre de 200.000 francs. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5796M.




3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

# ASSURANCES GROUPE

## CADRE SUPERIEUR

Un Groupe d'Assurances Français de premier plan, recherche pour son Département

**ASSURANCES COLLECTIVES**

un cadre appelé à prendre rapidement la responsabilité hiérarchique des services de Gestion de ce Département.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, âgé de 35 ans environ, ayant une bonne technicité de la Branche Vie et faisant preuve de qualités d'organisateur.

Si vous désirez intégrer l'équipe de cadres de ce Département en forte expansion,

*Merci d'adresser à* COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui transmettra, *lettre, C.V. détaillé, photo sous référence no* 30763.




CONSEIL DE DIRECTION

recherche

# consultant organisateur-informaticien

Ce diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'environ 30 ans, aura nécessairement de 3 à 5 ans de pratique de la programmation et de l'analyse acquise soit en milieu SSCI, soit en entreprise. Apte à la conception et capable d'ouverture aux transformations des systèmes et des organisations, ce praticien de l'informatique devra pouvoir évoluer vers des missions d'organisation liées notamment à la mise en œuvre de moyens bureautiques et micro-informatiques (réseaux internes et externes). L'expérience concrète du dimensionnement d'applications et la connaissance d'équipements périphériques variés constitueraient, au départ, un atout.

# consultant logistique de haut niveau

Ce consultant de formation Grande Ecole sera associé aux missions de stratégie de distribution, de conception de centres de stockage et de système de transport ou de manutention, de simulation de processus, d'audits logistiques.

Les interventions que nous conférons à ces candidats et la croissance rapide des différentes activités du groupe O.A. et de ses filiales leur ouvriront de grandes possibilités de développement.

O.A Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à OUROUMOFF et ASSOCIES - 94 rue Lauriston 75116 PARIS

Organisation et Publicité

tecsi *TECHNIQUES ET SYSTEMES INFORMATIQUES*

GROUPE C.G.E.

Société de haute technicité focalisée sur les technologies avancées, recrute

# INGENIEURS CONSULTANTS

- RESEAUX ET PROTOCOLES
- MICRO-INFORMATIQUE
- GENIE LOGICIEL
- INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ayant 2/6 ans d'expérience acquise chez un constructeur, un grand utilisateur ou une SSCI et une solide compétence en Operating Systems et génie logiciel.

Vous trouverez à TECSI:

- Le cadre d'une société à l'échelle humaine (50 Consultants)
- Un environnement composé d'EXPERTS internationaux en architecture de système.
- Des responsabilités de projets ou d'intervention de haute technicité.
- Un développement personnel et professionnel propre au métier de Consultant.
- Une rémunération attractive.
- La possibilité d'être en mission en province (Strasbourg ou Bretagne).

Les personnes recherchées ont une formation d'ingénieur de Grandes Ecoles; une formation complémentaire américaine serait très appréciée.

Claudine FISBENNE vous remercie de lui écrire à TECSI-SOFTWARE 29 rue des Pyramides 75001 Paris ou de noter ce numéro d'appel 296.15.70.

# Machines automatiques conditionnement

pour industries pharmaceutiques, cosmétiques alimentaires, etc.

SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST PARIS

recherche

# INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ou niveau BTS électronique.

- Connaissances en automatismes.
- Anglais apprécié.
- Ayant au minimum 10 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipements.

Adresser curriculum vitae + photo à REGIE-PRESSE, sous nº T 044.761 M *85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

Société leader sur son marché

recherche

# RESPONSABLE ORGANISATION

chargé de conduire une réorganisation administrative *profonde de tous les secteurs de l'entreprise. Il s'agit en fait* de réussir l'implantation et l'intégration de l'informatique dans l'entreprise à partir d'un équipement important déjà existant.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat (35 ans min.) ayant pratiqué l'informatique de gestion, déjà doté d'une bonne expérience dans le domaine de l'organisation et susceptible, par son dynamisme, de participer à la mise en œuvre de réformes rapides.

Poste rattaché directement à la direction générale.

Région parisienne. Discrétion assurée.

Ecrire sous nº 7633, LE MONDE Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

# L'Institut de Prévisions Economiques et Financières pour le développement des Entreprises

## IPECODE

recrute pour élargir son équipe

**un jeune ingénieur économiste**

ancien élève des Grandes Écoles Scientifiques (X, Mines, Centrale, Ponts, ENSAE...)

L'intéressé aura à participer à des travaux d'analyse économique et de modélisation, spécialement dans le domaine des entreprises.

Des compétences en macroéconomie, en économétrie et en informatique sont nécessaires.

Adresser un curriculum vitae à Mme BABSKY, IPECODE 141, boulevard Haussmann 75008 PARIS.

# Futur Rédacteur en Chef

Notre jeune revue est spécialisée dans les technologies du futur.

Nous recherchons un collaborateur désireux d'entreprendre et de rejoindre notre petite équipe.

Vous avez des connaissances en biologie et de préférence une formation scientifique (ingéniérie agronome ou équivalent) et une première expérience significative de la fonction.

Vous possédez une excellente capacité à rédiger et vous savez dialoguer avec des chercheurs et des industriels.

Si ce message correspond à votre formation, écrivez-nous sous Réf. 334 à

CURSUS CONSEIL

94 rue Lauriston 75116 PARIS.

PME 250 millions de C.A., filiale d'un important groupe de services de dimension internationale offre un poste de :

# RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Assisté d'une petite équipe (10 P.), il sera chargé sous la responsabilité directe du P.D.G. de :

- la comptabilité générale et analytique;
- la fiscalité;
- l'établissement et le contrôle des budgets;
- la gestion de la trésorerie;
- les problèmes sociaux et relationnels.

Diriger, organiser, mais aussi maîtriser les réalités quotidiennes et contribuer à la réussite de l'entreprise par la pertinence de ses analyses et informations, tel sera le rôle de l'homme de terrain que nous recherchons.

Le poste basé à PARIS nécessite de fréquents déplacements de courte durée.

Evolution possible pour un candidat d'envergure ayant le profil d'un dirigeant.

*Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions + photo d'identité sous réf. (5 · RS · 894)*

Cabinet Conseil

Chantal GENTILHOMME

Qui vous garantit toute discrétion.

# *importante agence de publicité*

*située au cœur de paris*

## *recherche*

*pour la relève d'un départ à la retraite et pour faire face à son expansion*

## *directeur de production*

*Dans cette agence, de très bonne image, qui privilégie la qualité, la rigueur, le service aux annonceurs, il devra, en prise directe avec la direction générale et avec une équipe de collaborateurs compétents, prendre la responsabilité de l'ensemble de la production : trafic, exécution, fabrication, édition, gestion des travaux et relations avec clients et fournisseurs.*

*Pour être candidat, il faut avoir une solide expérience de la production, 10 ans au moins dont la moitié en agence, savoir travailler avec les moyens informatiques et avoir un sens de la qualité, une rigueur et des habitudes de travail en harmonie avec celles de l'équipe qui constitue l'agence. Référence 2549.*

## *chef de publicité débutant*

*Ce poste convient à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce (H.E.C., ESSEC, SUP. DE CO...) qui envisage de faire carrière dans la publicité.*

*Il devra collaborer directement avec un responsable de clientèle pour apprendre le métier de conseil et devenir progressivement chef de publicité chargé de budgets. Référence 2550.*




*Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département Recrutement du Comes. 19, rue de la Paix 75002 Paris. Discrétion et réponse assurées.*

# INGENIEURS D'AFFAIRES

**Notre point commun avec IBM... Les produits IBM.**

Vous avez une expérience de 2 à 4 ans dans la commercialisation de systèmes informatiques IBM.

Jeune responsable d'un «territoire», vous désirez diversifier votre acquis et mieux exprimer votre personnalité. Nous sommes leaser broker ; nous vous proposons d'étendre votre fonction au négoce et au financement au sein d'une structure souple où priment autonomie et individualité.

Vivre l'entreprise, vendre les produits performants que vous connaissez, bénéficier d'une rémunération très motivante (fixe + commissions) cela vous tente ! Alors contactez-nous.

Véronique Baron, MIPS,
57, rue Pierre Charon
75008 Paris. Réf. MG.

MIPS

Importante société de location de matériel technique recherche un

# Responsable de la gestion des comptes clients

afin de prendre en charge le service des recouvrements comprenant :

- l'évaluation des arriérés clients,
- L'intervention préventive auprès de la direction commerciale,
- la relance directe des clients,
- la facturation des pénalités,
- la gestion complète des dossiers jusqu'à la phase du contentieux,
- l'établissement des prévisions d'encaissement.

Cette fonction, rattachée au directeur de la trésorerie, conviendrait à une personne âgée de 28 à 34 ans, de formation comptable supérieure, ayant une expérience réussie du recouvrement des créances et de la gestion des comptes clients.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV sous référence 1623 M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

**GROUPE SIETAM**

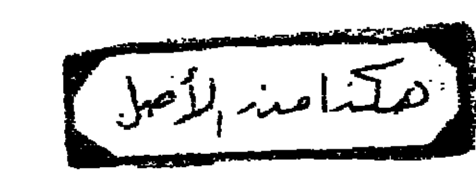
recherche

# INGENIEURS A.M. OU EQUIVALENT

pour bureaux d'études et unités de production région parisienne et province.

*Expérience demandée : 5 ans en B.E. ou production,* fabrication mécano-soudée et chaudronnerie.

Envoyer C.V., photo et prétentions s / réf. 1279 à **SIETAM** 42 / 48, avenue du Président Kennedy - 91170 VIRY-CHATILLON.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

## Responsable Achats Consommables Bureautique

Notre Société (250 personnes), leader dans son domaine, est filiale d'un très grand groupe anglo-saxon (5000 personnes en France).
Nos activités sont essentiellement liées à la distribution de produits finis auprès des Entreprises et Administrations.
Aujourd'hui, notre diversification nous amène à commercialiser des consommables liés à la bureautique. Dans ce cadre, nous recherchons un jeune Acheteur (minimum 27 ans) qui sera chargé de l'identification, de la sélection sur le plan européen de nouveaux produits et de la diversification de nos sources d'approvisionnement.
Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale, le candidat recherché a acquis une première expérience des achats qui lui aura permis d'affirmer ses qualités de négociateur.
Sa maîtrise de la langue anglaise, sa disponibilité, son dynamisme et son sens de l'organisation seront ses principaux atouts pour réussir dans la fonction.

Yves KERNEVEZ traitera de façon confidentielle votre candidature qui lui parviendra sous réf. M 344.



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

AFCOREM

## Responsable Administration Commerciale

La filiale d'un important Groupe Allemand spécialisé dans le domaine de la bureautique renforce ses structures et recherche son Responsable Administration Commerciale.

Sous l'autorité du Directeur Général, celui-ci se verra confier la responsabilité d'une équipe d'une quarantaine de personnes responsables du traitement et de la bonne marche de l'administration commerciale de la Société.

Outre ses responsabilités de management, il aura pour mission d'analyser les circuits administratifs existants et d'en optimiser le fonctionnement.

Doté de réelles qualités d'organisation, l'homme recherché aura acquis une solide expérience de l'administration commerciale dans un environnement fortement informatisé.

Son sens de l'animation et du contact, son goût de l'optimisation lui seront nécessaires pour réussir dans la fonction.

Le poste est basé en proche banlieue Ouest.

Yves KERNEVEZ traitera les dossiers de candidature (lettre + CV + prétentions) sous réf. M 334.



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

AFCOREM

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE A VOCATION NATIONALE RECHERCHE

### RÉVISEUR QUALIFIÉ

Pour LIMOGES, expérience en cabinet indispensable, DECS.
Ecrire avec C.V., IFFA, 5, rue de Téhéran 75008 PARIS.

---

LE CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL DE BECHEVILLE 78130 LES MUREAUX recrute par voie de concours des

### ÉLÈVES INFIRMIERS-ÈRES PSYCHIATRIQUES

(concours niveau BAC)
Etudes rémunérées
Pour tous renseignements s'adresser à M. Le Directeur du Centre d'Études et de formation du centre de Becheville 78130 LES MUREAUX.
Tél. : 474-72-23, p. 353 ou 366. Date du concours le 25 avril 84.

---

Etablissement scolaire banlieue sud recherche

### SURVEILLANTS D'INTERNAT

Plein temps et temps partiel.
Expérience souhaitée.
Motivation encadrement enfants en difficulté exigée.
Ecrire sous le nº T 044.782 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Labo recherches physique hautes énergies demande :

### INGÉNIEUR-SYSTÈMES

VAX/VMS
acquisition de données, réseaux (ETERNET, TECNETT, SNA), graphiques SGBD.
Ecrire avec C.V. et photo à M. HELFT, accélérat. linéaires, bât. 200, 91405 ORSAY.

---

La Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03 poste 42.

---

Société Gestion Études recherche pour Paris et déplacements

### INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS

expérience télécommunications aérospatiale transcodeur H. fréquence, cerveau électronique.
Tél. pour r.v. 770-71-72.

---

### Société chimique de taille moyenne implantée près aéroport Orly en pleine expansion

recherche

### SON RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Homme 40 ans environ, Titulaire DECS.
Expérience fonction nécessaire,
Informé problèmes consolidations.

Envoyer C.V., prétentions ss nº T 044.765 M
RÉGIE PRESSE
85, bis rue Réaumur, PARIS-2e.

---

Sté d'ETUDES de MARCHE recherche le futur

### ADJOINT
de son
### DIRECTEUR TECHNIQUE

Connaissances statistiques et informatiques.
Qualité de management grande force de travail.
Age indifférent.
Env. C.V., photo et prétentions ss nº 45196 HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS qui transmettra.

---

Nous sommes filiale d'un important groupe international.

Nous désirons développer les moyens et résultats d'un service informatique de création récente.
NOUS RECHERCHONS

### UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

capable, après formation complémentaire éventuelle, de s'intéresser à notre équipe de direction.

Nous souhaitons une expérience de 3 à 4 ans ou une formation informatique type IUT, MIAGE, langage Cobol, Basic. La connaissance des matériels Hewlett-Packard HP 250 constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature ou tél. pour rendez-vous à SGB, 150, route de Fontainebleau, 91200 Athis-Mons. 938-46-36, Mme BUREL.

---

## Ingénieur système
### de la maintenance à l'audit

Grande banque recherche pour sa division Audit Informatique de l'Inspection Générale un Ingénieur Système confirmé, désirant évoluer vers de nouvelles responsabilités d'

## Auditeur en Informatique

Au sein d'une équipe dynamique, il sera chargé de participer activement à des missions auprès des Centres Informatiques du Groupe, dans le but d'évaluer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des Systèmes mis en place. Il devra posséder une formation supérieure et une expérience de 5 années au minimum.

Ce poste basé à Paris nécessite des déplacements de moyenne durée en province (1/3 du temps).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manus. + photo) sous Réf. 1142 à CURRICULUM 26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

---

## Chantelle

Avec 1 200 collaborateurs, nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises de l'habillement et la première exportatrice de notre branche (50% du C.A. réalisé à l'export, 3 filiales à l'étranger).
Notre volonté de développement à l'exportation nous fait renforcer notre structure en créant le poste :

## ASSISTANT DU DIRECTEUR EXPORT

Responsable de l'activité commerciale et de son développement auprès de certains de nos clients et agents étrangers, vous aurez pour objectifs d'accroître les performances commerciales, de renforcer les relations clientèle, de suivre l'administration des ventes de votre zone.

Vous bénéficierez de la forte notoriété de notre marque et de moyens promotionnels importants.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous justifiez d'une expérience commerciale «terrain» de 2 ans minimum à l'exportation, de préférence au sein d'une société de biens de grande consommation.

Le poste, basé à Paris, implique, bien évidemment, des déplacements à l'étranger.

Adresser dossier de candidature (avec photo et rémunération actuelle) à la Direction du Personnel, 41 rue Greneta, 75002 Paris.

média-system

---

## Ingénieurs grandes écoles ou équivalent valorisez votre formation informatique

Société d'ingénierie informatique, nous devons notre progression à la notoriété de nos clients et à la compétence de nos collaborateurs.

Pour étoffer nos équipes, nous recherchons d'authentiques professionnels de l'informatique afin de participer à la conception et au développement de projets d'envergure auprès des grandes entreprises (télétraitement et bases de données).
Si vous êtes débutants (option informatique) ou avec une première expérience, nous vous offrons la possibilité d'approfondir vos connaissances et d'évoluer à la mesure de vos ambitions dans un environnement dynamique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions à Gérard MIARA.
Acor informatique,
26 rue Vivienne 75002 Paris.

ACOR Informatique

---

IMPORTANT ORGANISME de FORMATION propose ambiance confraternelle et rémunération intéressante à :

### ANIMATEURS

Minimum 3 ans d'expérience de pratique pédagogique, Maîtrise psycho-sociale ou équivalent. Pratique de l'entreprise appréciée pour vacations 40 jours /an environ : relations humaines, organisation du temps de travail, expression écrite, formation commerciale.
Adr. C.V. et ph. à M. HAMALIAN.

CSP
86, r. Lafayette, 75009 PARIS.

---

Organisme important rech. FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, poste 43.

---

CONSTRUCTEUR D'ANALYSEURS DE GAZ (proche banlieue sud) recherche :

### INGÉNIEURS et AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Expérience souhaitée pour visite et suivi clientèle industrielle, laboratoires, centres de recherches et universités.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à COSMA, Zone industrielle, 91430 IGNY.

---

## formation professionnelle

bte

Une carrière dans l'INFORMATIQUE DE GESTION

Le groupe BTE va former des

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SPECIALISATION EN GESTION DE PRODUCTION
Stage agréé par le Ministère de la Recherche et de l'Industrie sous le contrôle de l'A.F.P.A.
Durée : 30 semaines
dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4331 (COBOL, DOS/VSE, CICS, DL1)
- Stage en entreprise.

Niveau requis : BAC + 3 ou équivalent.

Adresser votre CV à BTE - Stages «Analystes-Programmeurs» - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Téléphone 780.72.65

---

### IFACE
### Formation de Formateurs
(stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.
Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris
Tél. 355.39.06 poste 1209

---

## secrétaires

SII Société informatique recherche

### DACTYLO + ANGLAIS

avec 2 à 4 ans exp. minim. pour réaliser des documents de qualité : courriers, notices avec organigrammes. Tél. pour r.-v. 583-14-46.

## représentation offres

Revendeur matériel informatique WANG recherche AGENT COMMERCIAL Secteur 06 et 83.
Très fort pourcentage.
Ecrire avec C.V. Agence Havas, 5, rue Ch.-Martin, 06800 Cagnes-sur-Mer Réf. nº 2238.

## représentation demandes

V.R.P.
(Bac B + gestion commerciale) recherche représentation dans produits de luxe. Tous secteurs fixe + % + voiture
Tél. 727-42-85, de 13 à 18 h.

---

Entreprise secteur tertiaire économique et social à ALBI (Tarn) cherche

### ANALYSTE-PROGRAMMEUR JUNIOR

de formation MIAGE, ENSA, IIE ou niveau équivalent.
COBOL, GAP 3, exp. prof. appréciée pour IBM 38.

Il aura la charge des analyses organiques et fonctionnelles, de la réalisation des programmes, lancements et tests.

Env. C.V., lettre manuscrite et prétentions à FRANÇOIS DOLLE CONSEIL La Védillerie, Les Cabannes 81170 CORDES.
Tél. (63) 56-01-71.
Discrétion garantie.

---

Très impt Groupe National à PARIS-LA DÉFENSE recherche pour son

### INFORMATIQUE DE GESTION

TITULAIRES D'UN D.U.T. INFORMATIQUE, D'UNE LICENCE INFORMATIQUE, D'UNE M.I.A.G.E.

Env. C.V. à M. CHARPENTIER B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

---

Importante Société Informatique Mº PONT DE NEUILLY Recherche

### TRADUCTEUR (TRICE)

Langue maternelle anglaise pour traduction technique de textes informatiques. Contrat à durée déterminée.
Envoyer C.V. et prét. à SESA 30, quai De Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX. Préc. réf. sur enveloppe 07LM.

---

Sté de commerce international recherche

### JEUNE CADRE EXPORT

Formation supérieure commerciale anglais + espagnol très couramment, célibataire — 50 % du temps voyages : Amérique, Asie, Afrique connaiss. vins et spiritueux.
Ecrire av. C.V. + photo à UNI-MARKET, 48, rue de Boulainvilliers, 75016 PARIS.

---

### ERIN

recherche pour réalisation de logiciel :
- informatique industrielle,
- logiciel de base (mini-micro).

### DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique, automatique, électronique.
Débutants à 3 ans d'expérience.

### DES DUT INFORMATIQUE

1 à 3 ans d'expérience.
Connaissance des matériels MITRA-SOLAR-DEC, langages LTR, FORTRAN, ASSEMBLEURS appréciés.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. s/réf. 5.473 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, Paris 9e, qui transm.

---

Société de services rech.

### INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R., SOLAR, PDP, 68000, 80/86...
pour grands projets.
Téléphone : 606-35-60.

---

Très impt Groupe National à PARIS-LA DÉFENSE recherche pour le développement de son

### RÉSEAU TÉLÉCOM.

(voix, données, images)

TITULAIRES LICENCE TÉLÉCOM. OU ÉQUIVALENT

Env. C.V. à M. CHARPENTIER B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

---

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## DEMANDES D'EMPLOIS — DEMANDES D'EMPLOIS

**ENTREPRISE DYNAMIQUE EMBAUCHEZ VOTRE DIRECTEUR INFORMATIQUE**

Il est AUTODIDACTE mais rompu à toutes les techniques INFORMATIQUES ET ORGANISATION : commande, facturation, statistique, prévisions commerciales, contrôle de gestion, prix de revient, comptabilité, base de données

20 ans d'expérience France et étranger dans filiale

Il fait fi des « A PRIORI D'ÉCOLE » en ÉCOUTANT les utilisateurs

Il a la réputation de tirer la « QUINTESSENCE » de son ordinateur

Lieu de travail indifférent France ou étranger

Ecrire sous n° T 044.536 M - RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

---

CADRE ADM. ET COMPTABLE DECS, 38 ans, cél. Afrique noire, 8 ans. Algérie 1 an, BTP, rech. emploi étranger. Anglais courant. Libre fin mars.
Ecr. s/n° 3.041 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF expérience nombreux secteurs, cherche poste respons. France ou étranger. Ecr. 6399 Agence Havas 33075 Bordeaux Cedex.

F. 43 ans, collaboratrice contentieux assurances, immobilier, secrétariat. Cherche poste dans société industrielle.
Ecrire sous le n° T 044.815 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉTRANGER. PHYSICIEN (5 ANS), 6 ans expérience dans le domaine des circuits intégrés, montages, école *commerce extérieur* (4 ans). Anglais, français, espagnol. Cherche poste intéressant.
Téléphone : 883-87-10.

DIRECTEUR COMMERCIAL MARKETING
Ingénieur diplômé CPA, 42 ans, profonde connaissance du monde industriel, recherche dans PME PMI position équivalente ou direction générale en biens d'équipements, produits ou services industriels.
Ecrire sous le n° T 044.745 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. recherche emploi responsable de magasin, 3 ans d'expérience, petite comptabilité, facturation. Tél. : 393-15-72.

Couple cinquantaine ayant déjà travaillé 20 ans en Afrique noire.
Lui : contremaître assimilé spécialiste machine à tisser.
Elle : chef d'atelier confection.
Cherche poste dans pays du Maghreb Maroc ou Tunisie.
Ecrire sous le n° T 044.788 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**ÉCRIVAIN PUBLIC**
50 ans, capacitaire en droit, expérience administrative et contentieuse rech. situation de cadre salarié. 366-38-97 de 14 à 18 heures.

Jeune Tunisien, 27 ans, HEC, doct. GESTION, arabe, français, anglais. Expérience (2). Etud. propos. intéressantes pour emplois aux pays du Golfe. BOUGHATTAS, 59, rue de l'Amiral-Roussin, PARIS-15e.

Ing. 38 ans. Form. TPE, exp. bât., VRD Urba Act coop. Maroc, collectivités locales. Disp. avril 84. c.v. s/dem. Et. ttes prop. Ecr. Chabenat, cité Zaza rue 18, n° 252. FÈS (Maroc).

**CADRE DE DIRECTION**
Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsable langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Etudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente. Ecr. s/n° 7.614 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE MONDE ÉVOLUE
LES FONCTIONNAIRES AUSSI
**EN DIRECT**
vous êtes, à l'étranger, une école des parents ou une société envisageant la scolarisation d'enfants.
Nous sommes un couple d'instituteurs avec expérience étranger.
DAILLOUX, 24, rue Champ-Gaillard, 71100 Chalon-s/Saône. Tél. : (85) 93-01-36.

J.F. 36 ans. BTS secrétaire, trilingue anglais, espagnol, solide expérience professionnelle, sens organisation, efficace, autonome, initiative, ch. poste responsabilités. T. 642-17-46.

J.H. 21 ans, dégagé O.M., titulaire BTS mesures physiques rech. emploi. Tél. : 583-78-79.

J.H., 25 ans, diplômé IEP Bordeaux, DEA Gouvernement local, préparation Doct. 3e cycle, étudierait toutes propositions d'emploi (préférence Paris).
Téléphone : (16) 53-36-07-14.

PROGRAMMEUR SUISSE, exp. en COBOL, BASIC et ASSEMBLER, cherche emploi France. Ecrivez M. Hurler. CH-8703 Erlenbach.

Vous avez besoin d'un FORMATEUR EXPRESSION COMMUNICATION RELATIONS HUMAINES
licenciée sciences de l'éduc., dipl. de formateur 16/26, expér. professionnelle, je suis celle que vous recherchez. énergique, dynamique
Ecr. s/n° 6.802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

10 ANS DE MISSIONS EN AMÉRIQUE LATINE

**DOCTEUR INGÉNIEUR INPG**

Ancien élève de l'Institut Auguste COMTE

Chef de projet - Contrats, Conseil, Assistance Technique - dans le cadre de programmes financés par des Organismes Internationaux (CEE, OEA, JUNAC...).

Offre son expérience

à groupe français désireux de s'implanter ou de se développer sur les marchés latino-américains.

Bonne connaissance du Commerce International - Pratique de la négociation à haut niveau avec responsables gouvernementaux et PDG d'entreprises.

Formation approfondie en métallurgie et d'une manière générale en organisation industrielle et gestion de la qualité.

Rendez-vous possible à Paris, jusqu'au 30 mars 1984.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE, sous n° 12.643 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Société de Service, (44 ans)
10 ANS DE TERRAIN. 10 ANS DE DIRECTION

Diplômé du CPA, conception économique libérale.
Rigueur et esprit de synthèse.
Aptitude à choisir et animer les hommes
recherche
**Direction d'une moyenne entreprise, ou Division autonome d'un groupe, présentant un projet à caractère de Challenge.**

Disponibilité France et étranger (voyages fréquents, voire expatriation).
Anglais courant.

Ecr. n° 89.807 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

---

**VOUS AVEZ BESOIN**
D'un manager, d'un négociateur de haut niveau, d'un homme de marketing

**HOMME 32 ANS, JE VOUS OFFRE**
mon expérience commerciale et marketing national et Nord-Américaine.
Je suis prêt à prendre un poste de responsabilités chez vous.

Ecrire sous n° T 044.672 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**LA CRISE ?**
**UN FORMIDABLE STIMULANT !**
*Moment privilégié où se forgent les caractères, où s'affirment les meilleurs...*

Cadre supérieur, gestionnaire de formation, généraliste de tempérament. Goût des performances appuyé sur background conséquent. Je suis peut-être votre homme pour gérer, développer, rentabiliser votre entreprise.

ÉCRIVEZ-MOI, NOUS EN PARLERONS.
RÉGIE-PRESSE, N° T 044 602 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

J.F., 22 ans, secrétaire sténodactylo, niveau B.T.S. rech. place intéressante sur Paris.
Ecr. s/n° 6 503 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE FEMME
FORMATION JURIDIQUE COMPTABLE
Anglais courant, 18 ans exp. P.M.E. dans fonction recouvrement *contentieux*, question jurid. des sociétés, rech. poste motiv. banl. sud ou portes sud Paris. Direct. rattaché à P.-D.G. ou D.G.
Ecr. s/n° 3.049 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PARENTS RECH. PR J.F. 17 ans, bonne présentation, sérieuse, place vendeuse magasin, avec si possible formation. Tél. le soir 001-06-77.

Homme 35 ans, expert comptable, diplômé, étudie toutes propositions (salariées).
Ecr. s/n° 3.021 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

*31 ans, attachée de direction*, 10 ans responsabilités auprès direction générale, services du personnel et commercial
recherche poste haut niveau connaissant sténodactylo, telex, anglais. Tél. : 845-04-86.

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

**CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE**
– 40 ans, collaborateur de la Direction Générale d'une grande banque française.
– Responsable de participations.
– *Formation financière et juridique* + expérience à l'étranger.
– Cherche poste similaire secteurs banques-industries ou autres.
– Disponibilité pour déplacements France et étranger.
Ecr. s/n° 3.015 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 43 ans cherche poste d'AGENT REVOUVREUR dans Sté de Factoring ou sim.
Ecrire sous le n° T 012.826 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EDITION PRESSE
J.F. 27 ans, DUT métiers du Livre très dynamique, passionnée édition 5 ans exp. cherche poste service éditorial fabrication édition/presse.
Ecr. s/n° 7.642 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
bilingue anglais
*avec expérience commerciale* et financière cherche situation comparable dans société région ouest Paris ou banlieue.
Intérim s'abstenir.
Ecr. s/n° 3.051 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans, langue maternelle anglais, maîtrise en anglais 13 ans d'expérience (formation continue, secondaire, universitaire) cherche poste prof. d'anglais, école/entreprise
B. DOWNES 8, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris.
*Téléphone : 633-24-45.*

Journaliste, 31 ans, 5 ans d'expérience (information sociale, société et culture) disponible rapidement, étudierait toutes formes de collaboration, presse écrite, parlée ou audiovisuelle. Tél. 280-05-39.

## cours et leçons

**MATH. PHYSIQUE**
VACANCES DE PAQUES
Stage intensif
du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril
**MATH CONTACT**
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

## propositions diverses

Les possibilités d'emplois à *l'ETRANGER sont nombreuses* et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

## automobiles

### ventes

*moins de 5 C.V.*

Collaborateur Citroën vd Visa Club, beige daim, nov. 82, modèle 83, 15.000 km. 30 000 F.
Téléphone : 959-05-31.

*de 5 à 7 C.V.*

R-5 CAMPUS
1983, 24.000 km
934-05-29 après 19 heures.

Part. vd Peugeot 305 S 1981 48.000 km, gris métal, glaces electr., toit ouvrant, jantes alu, fermet. portes électr. Méca, radio FM 2 h.p. Présent sport. Etat impeccable. Tél H. Bur. 770-21-09, le soir 771-64-91.

*de 8 à 11 C.V.*

AUDI 100 CD 5 P. diesel, type 43 CN1 du 23-3-82. Argus 67.000 F. VENDUE 58.000. Créd. possible 48 mois.
T. 909-52-28 apr. 20 h.

# L'immobilier

## appartements ventes




*1er arrdt*

APPARTEMENTS PRESTIGE
Immeuble neuf
Livraison Juillet 84
3 magnifiques duplex avec grandes terrasses plein sud.

3 P. 95 m² + terr. 65 m²
4 P. 115 m² + terr. 115 m²
5 P. 138 m² + terr. 70 m²

Sur place « Espace Baltard », rue Berger, face Forum des Halles (14 h-17 h, sf mercredi et dimanche). Tél. 296-15-63.

*2e arrdt*

Prox. Palais-Royal. 354-42-70.
**150 m² ASC. STAND.**

*4e arrdt*

NOTRE-DAME
Luxueux 3 P., cuis., bains impeccable, imm. p. de t. GARBI. 567-22-88.

*5e arrdt*

Part. vend petit 2 P., Mouffetard, clair, mans. poutres, équipé. 365.000 F. Visite les 16, 19, 20. Tél. 535-12-61, de 13 à 20 h.

*6e arrdt*

Bonaparte, 75 m². 354-95-10
**CARACTÈRE CALME.**

*13e arrdt*

F1, 30 m², tout confort, ensoleillé, libre, sur rue, 3e étage. Refait à neuf. 220.000 F. 458-05-58 (le soir).

*15e arrdt*

STUDIOS ET 2 P. tt équip. Nf ds pet. imm. rénové, près Pont Mirabeau, Pptaire 590-86-06.

*16e arrdt*

**IENA 200 M2**
ss vis-à-vis. 587-47-47, mat.

**MUETTE DUPLEX**
*Petit living + 2 chbres tt cft.* Matin : 567-47-47.

*17e arrdt*

**45 bis, AV. DE VILLIERS**
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. lundi-mardi 13 h 30-17 h.

*18e arrdt*

**SQUARE CARPEAUX**
Dans très bel imm. p. de t. 1900, asc., pptaire vd beau 3 P., tt cft, 73 m² + balc. Occupé dame seule. 500-54-00. 282-03-50.

*19e arrdt*

VANEAU, 60 m²
3 Pièces, cuisine, bains r.-de-ch., clair. 567-22-88.

*20e arrdt*

A VENDRE PARIS-20e
**STUDIO**
Cuis. amén. (nbr. plac.), salle d'eau, w.-c., séj. meubl. s. mes. (nbr. plac.), sur rue, ensoleillé.
PRIX : 138.000 F.
Tél. 322-99-76 11 h à 15 h.
020-16-28 15 h à 20 h.

*78-Yvelines*

**CHATOU R.E.R.**
Tr. bel appt s/jard., dble liv., 46 m² + 2 chbres + terrain. 12 m², box, cave, urgent. 1.070.000. 605-10-08.

*Particulier vend PARLY-2*
APPARTEMENT TYPE 2
Deuxième et dernier étage. 2-3 pièces, 72 m². Loggia vitrée, 12 m². Porte blindée, cave, park. ext. Prix 470 000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13

*94 Val-de-Marne*

**SAINT-MANDÉ ZOO SPLENDIDE 8 P.**
Tt cft, soleil, balc., asc. parkg. 2.900.000. 344-07-13.

*Province*

**BANDOL**
Part. vend T1 36 m² + loggia + terrasse + stand sur plage. T. : (91) 37-75-17 h. b.

## appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant. 15e-7e arrts
APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

*Recherche 1 à 3 pces Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux* PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

## villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C).

## locations meublées demandes

*Paris*

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
**562-78-99.**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

## locations non meublées offres

*Paris*

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

## locations non meublées demandes

*Paris*

URGENT
Collaborateur du journal recherche appts, grand studio ou 2 pces. 3.000 F environ charges comprises, 19-21 h. Téléphone : 371-28-54.

Pour importante BANQUE FRANÇAISE, personnel et dirigeant muté rech. APPTS PARIS ET ENVIRONS. Prendre contact : 504-01-34.

*Région parisienne*

*Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti* 889-89-66. Tél. 283-57-02.

## maisons individuelles

Dans village provençal près de Manosque 04100 tr. ensoleillé, maison de village 3 niveaux, sur cave voûtée + courette et véranda, 230 m² + garage 60 m², 750.000 F. S'adr. à M. PICAL Georges 04130 VILLENEUVE Téléphone : (92) 78-42-91.

## pavillons

78 ST-GERMAIN-EN-LAYE
Maison de ville neuve, 5 pces, garage double, frais de notaire 2,8 % environ. 980.000 F (prêt conventionné 90 %) possibilité location vente
Téléphone : 563-78-10.

78 ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Maison Kaufman et Broad, grand standing, sur 2.200 m² de terrain, maison plain-pied *7 pièces, double garage.* 1.650.000 F. Tél. 563-78-10.

A vendre, Fontenay-sous-Bois (94), 2 pavillons
1) Un pavillon de 4 pces, cuisine, tout confort, cave, terrasse, buanderie, chauffage central au gaz, 80 m².
2) Un pavillon de 2 pces, cuisine, chauffage électrique 35 m² Terrain 170 m².
Tél. 029-73-75, ap. 20 h.

## villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P. Jard., pptaire. 590-86-06.

## propriétés

A vendre ville HÉDÉ (35) 20 km de Rennes, vers SAINT-MALO, très belle maison contemporaine, salon, séjour, 4 chbres, cuisine, réserve, bibliothèque, salle de jeu, abri-auto, bâtiment séparé, terrain 720 m² : 820.000 F. Agence MASSE 35190 TINTÉNIAC
Téléphone : (99) 68-02-20.

## viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

**F. CRUZ - 266-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

## forêts

Sarthe, 120 ha résineux avec *maisons. S'adresser agence* Girma. 37600 Perrusson. Tél. (47) 59-10-47.

## Immobilier d'entreprise et commercial

### bureaux — bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RC. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de sté
G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11
64, r. Crimée, 19e. 607-62-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
**355-17-50.**

**Domiciliations : 8e-2e**
SECRÉTARIAT, TÉL. TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
**ACTE S.A. 359-77-55.**

**CRÉATEURS d'entreprise !**
disponible à Paris et Province
**SIÈGES SOCIAUX**
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
**CONSTITUTIONS STÉS**
prix compétitifs, délais rapides
**ASPAC 293.60.50+**

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Téléph., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
**ACTE : 562-66-00.**

Plein centre Paris, quartier La Boétie, un bureau à louer, *+ téléphone, secrétariat, etc.* Tél. SADORC - 265-50-48.

**DOMICILIATION**
Champs-Elysées-Boulogne à partir 120 F HT/mois
**SIÈGES SOCIÉTÉS**
LOCATION BURX MEUBLÉS
**PERMANENCE TÉL.**
Telex, Secrétariat, Constr., Stés
**PARIS FLASH BURX 825-11-90**

**DOMICILIATIONS 16e, CHAMPS-ELYSÉES**
140A 340 F PAR MOIS
**CIDES — 723-82-10**

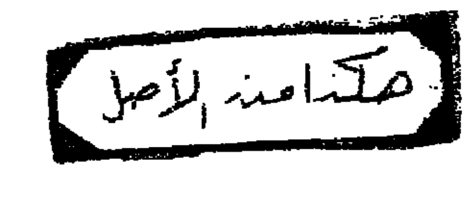
BUSINESS BURO
Loue bureau individuel et antenne sté. 346-00-55.

### boutiques

*Ventes*

**FG POISSONNIÈRE**
dans imm. rénové à vendre murs de bout. + appt occupés très bon rapport. 282-03-50.



Le Monde

# économie

## LE SOMMET DES DIX A BRUXELLES

# A la recherche d'un accord sur le financement de la Communauté

*(Suite de la première page.)*

Ce débat sur lequel se focalise l'attention risque d'être compliqué par les trois problèmes budgétaires connexes suivants :

● *La compensation budgétaire britannique pour l'année 1983.* Elle a été fixée à Stuttgart à 750 millions d'ECU (5,1 milliards de francs), les Britanniques exigeant qu'elle leur soit payée sans tarder. Se dérober, soulignent-t-ils, serait faire preuve d'une insigne mauvaise foi. Les autres pays membres, et plus particulièrement la France et l'Italie, renâclent en expliquant qu'ils ont fait préciser, dès Stuttgart, que le versement de cette compensation était subordonné à un accord d'ensemble. L'affaire est embarrassante : le lien, s'il a bien existé effectivement dès l'origine, dans les esprits, ne figure dans aucun des textes approuvés par les Dix. Mme Thatcher risque d'être entendue si elle proclame qu'il a été inventé après coup. A Stuttgart, pour engager la négociation, comme le voulait le chancelier Kohl, les Français ont accepté d'agir de la sorte. Est-il opportun, même tactiquement, de continuer à affirmer ce qui n'est pas tout à fait exact ?

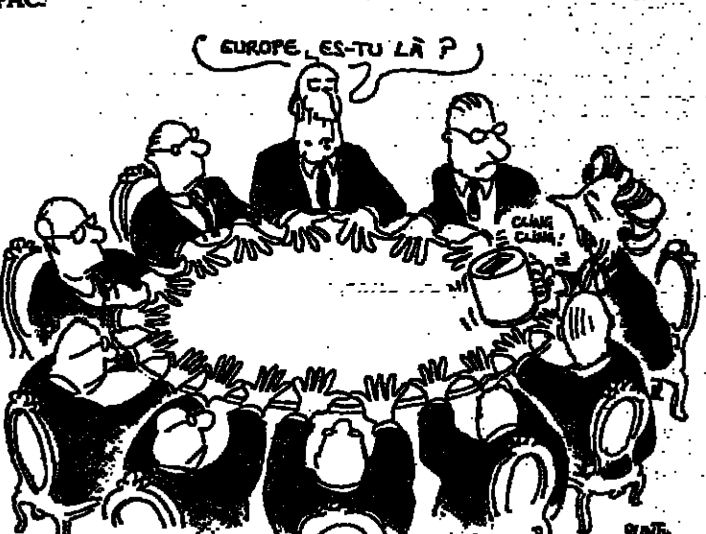
● *Le financement des dépenses de la Communauté en 1984 et en 1985.* Le problème se pose en tout état de cause : compte tenu des délais que nécessite la ratification par les parlements nationaux, une augmentation des ressources propres, en admettant qu'elle soit décidée, ne peut pas devenir effective avant au moins dix-huit mois. Or les dépenses de la Communauté en 1984 dépasseront d'environ deux milliards d'ECU (13,8 milliards de francs) les crédits qui sont inscrits au budget. Le *« trou »* promet d'être du même ordre en 1985. Différentes formules techniques existent pour passer ce cap difficile. Mais elles nécessitent la complicité de tous. Le problème ne pourra pas être éludé.

● *Le cas allemand.* La RFA, contributeur net important, estime avoir droit, elle aussi, à compensation et entend pour le moins ne pas avoir à participer aux remboursements qui seront accordés au Royaume-Uni. Ses partenaires estiment que ses demandes ne sont pas justifiées. Cependant, qu'on le veuille ou non, le problème allemand existe et il faudra probablement, d'une manière ou d'une autre, donner à la République fédérale la garantie que sa contribution ne risquera pas de croître au-delà du raisonnable.

Les deux dossiers qui ont été transmis par les ministres de l'agriculture au conseil européen ont également une forte coloration budgétaire. Faut-il dispenser l'Irlande du plafonnement de la production laitière ? Compte tenu de l'importance du lait dans l'économie irlandaise, les gouvernements-membres sont prêts à faire un geste. La difficulté, étant donné le coût, est d'en mesurer l'ampleur. Faut-il appliquer une taxe sur les matières grasses végétales produites ou importées dans la CEE ? Une telle taxe affecterait les importations en provenance des Etats-Unis. C'est une des raisons pour lesquelles le Royaume-Uni, la RFA, *les Pays-Bas et le Danemark y* sont opposés. En revanche, la France estime qu'il est dans l'ordre des choses que les fournisseurs extérieurs subissent eux aussi les effets de l'effort de rationalisation de la PAC.

M. François Mitterrand a souligné à maintes reprises que, dans son esprit, la relance de la Communauté impliquait une politique économique extérieure commune plus musclée et en particulier davantage d'audace à l'égard de Washington. On ne peut exclure qu'il fasse de cette affaire un point important de la négociation.

PHILIPPE LEMAITRE.




PLANTU

● **Le CNPF fait quatre propositions pour relancer la Communauté européenne.** – Le patronat européen (l'Union des industries de la Communauté européenne), relayé en France par le CNPF, a *présenté*, le 18 mars, quatre propositions pour relancer la Communauté européenne. Il faut, dit-il, renforcer le marché intérieur, donc lever les multiples obstacles réglementaires qui jouent comme un carcan; restaurer la capacité d'entreprendre donc encourager les initiatives individuelles. Il faut encore progresser vers l'union économique et monétaire par une harmonisation accentuée des politiques économiques monétaire et sociale. Il faut enfin, selon le patronat, privilégier l'innovation, la souplesse, la flexibilité et l'adaptabilité plutôt que de figer la réglementation sociale.

### ULTIME RENCONTRE FRANCO-BRITANNIQUE

*Londres.* – *M. Roland Dumas*, ministre français chargé des affaires européennes, s'est entretenu, samedi 17 mars, avec le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, des dernières propositions françaises visant à réduire la contribution britannique au budget du Marché commun.

Le chef de la diplomatie britannique, interrogé dimanche sur le montant de la contribution britannique au budget européen, a rejeté l'idée qu'il puisse atteindre 750 millions de livres.

Pour ce qui est du remboursement dû à la Grande-Bretagne sur sa contribution de 1983, Sir Geoffrey a répété que son gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour défendre ses positions *« si la France, soutenue par les Italiens, continuait à lier ce remboursement à un accord sur l'ensemble de la négociation ».* Mme Margaret Thatcher avait laissé entendre que si le remboursement n'était pas effectué au 31 mars, elle gèlerait ses paiements au budget communautaire.

Selon Sir Geoffrey, le maintien de l'exigence française *« ne contribuerait pas à créer un climat de compréhension, pour parler en termes diplomatiques »*, à Bruxelles.

Le secrétaire au Foreign Office a, enfin, assuré que la CEE avait une *« énorme importance pour la Grande-Bretagne et que des progrès avaient été enregistrés récemment sur les principaux problèmes ».*

## L'ACCORD SUR LES PRIX AGRICOLES

# Austérité

De notre correspondant

**Bruxelles (Communautés européennes).** – Les ministres de l'agriculture des Dix sont parvenus à se mettre d'accord samedi en fin de matinée sur les prix agricoles, qui seront appliqués dans la Communauté au cours de la campagne 1984-1985. Pour la majorité des produits, *les prix en ECU baisseront* de 1 %. Ceux du lait, du seigle et du sucre seront maintenus à leur *niveau actuel*. Compte-tenu des différentes situations monétaires dans les pays de la Communauté, ces décisions se traduiront par un règlement moyen des prix garantis de l'ordre de 5 % en France et en Italie, de 2 % en *Belgique, au Luxembourg et au* Danemark, et par une baisse de 1 % en RFA, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Pour évaluer l'effet sur les revenus de cette politique d'austérité, il faut comparer dans chacun des pays membres l'ajustement des prix agricoles qui y sera appliqué au taux d'inflation, qui lui-même conditionne l'évolution des coûts de production. A première vue, c'est l'Italie et l'Irlande qui seront le plus durement affectées par la politique de prix, qui vient d'être décidée.

En France, les prix du lait, du *blé dur*, du seigle, du sucre, du tournesol augmenteront de 5,85 % ; ceux du blé tendre, de l'orge, du maïs, de l'huile d'olive, de la viande bovine et ovine, de 4,74 %. S'agissant du lait, le *relèvement des prix sera en partie* amputé par l'augmentation de 2 % à 3 % de la taxe de coresponsabilité, à laquelle sont assujettis les producteurs.

Les ministres de l'agriculture, complétant ainsi les décisions prises le 13 mars à propos du plafonnement de la production laitière et de l'élimination des montants compensatoires monétaires, ont approuvé une série de dispositions, dont toutes ont le même objectif : freiner la tendance aux excédents et réaliser des économies. Diverses primes agissant comme compléments de revenus seront supprimées. Des « seuils de garantie » seront fixés pratiquement pour tous les produits, avec l'idée de réduire le niveau du soutien en cas d'augmentation de la production jugée excessive.

### Porcs : un mieux

L'accord, dont la portée exacte, pays par pays, voire région par région, ne pourra être appréciée que lorsque le texte définitif en sera publié, est conditionnel. Les ministres de l'agriculture se retrouveront les 26 et 27 mars à Bruxelles pour le confirmer. Cependant, sauf crise majeure, il semble peu probable qu'il puisse être sensiblement modifié.

Au cours des mois passés, les producteurs de porc français, en particulier les Bretons, se sont souvent rebellés contre les effets pervers des montants compensatoires monétaires. Sur ce point, ils vont très largement obtenir satisfaction : la base de calcul appliquée aux MCM relatifs au porc sera révisée, ce qui aboutira à les réduire de façon très sensible. Cette mesure, combinée au programme général de démantèlement des MCM, devrait aboutir à la disparition quasi totale des « MCM porc » dans un délai rapide.

*« Les difficultés qui vont en résulter dans tout le pays, pour beaucoup de secteurs de l'agriculture, ne peuvent pas être sous-estimées »*, a commenté M. Rocard, ajoutant que ces difficultés demeuraient malgré tout *« relativement modestes »*, et que les ministres *« avaient le sentiment d'avoir satisfait l'agriculture européenne, qui était menacée de mort par la crise ».*

Ph. L.

# Effervescence dans les campagnes

Le monde agricole est en effervescence au moment où se réunit le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles, et au lendemain de l'accord signé entre les Dix sur les prix agricoles pour la campagne 1984-1985 (des prix qui se traduisent par une baisse de 1 % en ECU pour la plupart des produits).

M. François Guillaume, président de la FNSEA (qui réunit son congrès du 20 au 22 mars à Versailles) a déclaré qu'une baisse des prix *« était en contradiction avec les coûts de production qui exigeraient, au contraire, une augmentation de 4 %... Ce n'est pas comme cela* [illegible]*u'on sauvera l'Europe ».*

Des manifestations ont agité les [illegible]ovinces françaises pendant le [illegible]ek-end. Dans la nuit de vendredi [illegible]amedi des agriculteurs du CDJA [illegible]a Nièvre ont fait brûler des fétus [illegible]aille sur la voie ferrée Paris-[illegible]mont-Ferrand, interrompant le [illegible] ferroviaire. Samedi, M. Ed-[illegible]ervé, maire de Rennes et se-[illegible] d'Etat à la santé, s'est vu [illegible]ligation de recevoir une dé-[illegible] des syndicats des travail-[illegible]ans de l'Ouest protestant [illegible]quotas laitiers qui avaient [illegible]all de l'hôtel de ville. A [illegible]es-du-Nord) quelque [illegible] agriculteurs ont apporté leur soutien à un éleveur de porcs condamné pour « nuisances » par la cour d'appel de Rennes. M. Jack Lang, ministre de la culture, qui était venu assister au Festival de vidéo de Montbéliard, a dû rentrer par le train, son avion ayant été bloqué par des paysans sur l'aérodrome de Belfort-Fontaine.

Ce lundi matin, de très bonne heure, des producteurs de lait se sont rassemblés devant la préfecture de Haute-Normandie et le commissaire de la République a reçu une délégation ayant à sa tête M. Michel Ledru, président de la Fédération nationale des producteurs de lait.

### Chez les viticulteurs

Mais le « front du lait » n'est pas le seul à connaître l'agitation. Ce lundi, à Béziers, le Midi viticole devait manifester, tous syndicats confondus, au moment où la CEE examine une demande française de distillation exceptionnelle, destinée à résorber les excédents de vin de table. Les données de la crise de la viticulture sont simples : 85 % des 30 millions d'hectolitres de vin produits chaque saison par le Languedoc-Roussillon sont constitués uniquement de vins de consommation courante, dits « vins de table et de pays ». Or les achats de ces vins sont tombés de 41 à 31 millions d'hectolitres entre 1969 et 1983, alors que ceux des vins d'appellation doublaient (de 5 à 10 millions d'hectolitres). Selon les organisations professionnelles, les revenus des viticulteurs ont chuté de 20 % et l'entrée éventuelle de l'Espagne, qui a le vignoble le plus étendu d'Europe, dans la CEE nourrit dans le Midi de très grandes craintes.

[illegible]trons de pêche espa[illegible]nés en Grande-[illegible]ux patrons de pêche [illegible] Corogne ont été [illegible] mars, par un tribu[illegible]24 livres (environ [illegible]ende pour avoir [illegible] de prise autorisés [illegible]miques. Les deux [illegible]até arraisonnés le [illegible] de l'archipel des [illegible]). – *(AFP.)*

# SOCIAL

## La lente mutation du syndicalisme

*(Suite de la première page)*

La conscience de la crise l'aurait-elle emporté sur l'espérance du changement ? « *Les avancées sur la cinquième semaine ou la retraite à soixante ans*, souligne M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, *n'ont pas été reçues comme un résultat direct de l'action syndicale. Dans l'esprit d'une partie importante des travailleurs, dès l'instant où la victoire était acquise, l'essentiel était fait.* » De là à conclure qu'avec la gauche un syndicat ne servait pas à grand-chose, voilà un pas qu'une partie de l'opinion a franchi...

### Curieuse concurrence

Une perception qui met le syndicalisme dans une situation d'autant plus inconfortable, voire humiliante, qu'il a laissé en jachère sa réflexion sur les méthodes d'action et ses relations avec le pouvoir politique. Comment mener l'action syndicale ? Les organisations semblent hésiter encore entre la « *théatralisation* » – par médias interposés, – qui peut les inciter à des opérations spectacle ou coup de poing, des journées d'action « *fourre-tout* », même si elles se raréfient au niveau interprofessionnel, et des formes nouvelles. Doit-on encore, pour se faire entendre à la SNCF, arrêter les trains et pénaliser les usagers, ou imaginer d'autres méthodes ? La recherche piétine.

Depuis 1981, une curieuse concurrence s'est instaurée entre le pouvoir syndical et le pouvoir politique, qui prétendent l'un et l'autre représenter la classe ouvrière et défendre ses intérêts. Nombre de ministres sont tellement convaincus d'agir en permanence pour le bien-être du « *peuple de gauche* » et de la classe ouvrière qu'ils ne comprennent pas que les syndicats ne se retrouvent pas dans leurs décisions. « *Il y a une différence de nature*, réplique M. André Bergeron. *Qu'il soit de gauche ou de droite, le gouvernement tient compte de l'intérêt général. Nous, nous tenons compte de l'intérêt des salariés que nous représentons.* » « *Nous devons fuir l'identification du politique et du syndical*, dit quant à lui M. Paul Marchelli, délégué général de la CGC, *car le jour où il y a confusion des pouvoirs, nous désarmons les gens que nous représentons.* »

*Dans un tel contexte*, marqué jusqu'à ces derniers temps par une certaine passivité sociale, les syndicats sont conduits à s'interroger sur leur rôle. Qu'ils soient respectueux ou non de la Charte d'Amiens (*votée par la CGT en 1906*, et qui tend notamment à différencier l'action syndicale de l'action politique), ils ont tous leurs tables de la loi, avec pour article premier « *la défense des intérêts des salariés* ». Que faut-il *revoir* aujourd'hui : la notion de « *défense* » ou celle d'« *intérêts* » ?

Toutes les organisations syndicales se donnent une mission de transformation, mais certaines, comme FO, la limitent aux conditions de vie et de travail tandis que d'autres font porter leurs visées sur la société. « *Le rôle de défense ne se sépare pas du rôle de transformation* », explique M. Jean Bornard, président de la CFTC, pour lequel un gestion plus humaine et plus décentralisée de la Sécurité sociale serait plus « *révolutionnaire* » que bien des discours syndicaux « *politisés* ».

Dans une période de crise économique et culturelle, où la politique du gouvernement de gauche passe presque brutalement de la réforme à l'austérité, le mouvement syndical rencontre des difficultés. Il est tenté d'évacuer les contradictions gênantes, d'éviter les remises en cause et de privilégier son rôle de défense. Le premier danger est un repli sur la sauvegarde des « *avantages acquis* » que tout pouvoir en temps de crise est tenté de secouer. Péril d'autant plus redoutable qu'il serait injuste que des groupes de salariés paraissent surprotégés alors que certaines catégories de chômeurs sont moins indemnisées. Dans la phase de l'« *état de grâce* », il a suffi que le gouvernement généralise la cinquième semaine de congés payés et institue la semaine de trente-neuf heures pour que dans certaines entreprises, où ces réformes avaient été réalisées auparavant, des syndicats revendiquent une sixième semaine ou les trente-huit heures. Maintenons les écarts... Le 31 mai 1983, à l'heure du deuxième plan de rigueur, il a suffi que la direction d'EGF étudie une réforme du tarif préférentiel accordé aux 250 000 agents et retraités sur leurs fournitures d'électricité pour que quatre syndicats observent une demi-journée de grève, très suivie... Le risque corporatiste guetterait-il les syndicats ?

### Clientélisme et groupe de pression

M. Marchelli n'hésite pas à faire une autocritique : « *Les organisations syndicales aujourd'hui font du clientélisme et non du syndicalisme responsable. Nous sclérosons la situation. Nous bataillons pour l'acquis et nous sommes incapables de nous projeter dans l'avenir.* » Lucide constat mais si, par exemple, un syndicat juge que le volume prévu de production de charbon n'est pas « *économiquement réaliste* », osera-t-il le dire ? Est-ce qu'on privilégie l'emploi d'aujourd'hui ou celui de demain ? « *Il est normal*, souligne M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, *que l'action syndicale reste une action de défense mais elle ne peut se réduire à cette seule responsabilité. Sinon le syndicat se transforme en groupe de pression. Il faut accepter de ne pas défendre systématiquement un certain nombre de différences.* »

M. Bornard n'est pas d'un avis très éloigné : « *Entre défendre des différences et éviter de reculer, il y a une marge. Il faut s'adapter et maintenir le sens des solidarités.* » Ni à la CGT – même si les cadres de l'UGICT ne considèrent pas toutes les situations comme « *intouchables et intangibles* » – ni à FO on ne partage de telles analyses. M. Marc Blondel, secrétaire confédéral de FO, avait fort bien expliqué cette attitude en 1981 à un colloque du Carrefour social-démocrate : « *Je crois que le mouvement syndical par définition fait de l'autodéfense. Je crois qu'il est conservateur (...). Avant d'être novateur, il faut d'abord s'assurer d'avoir quelques assises et éviter de tout perdre ou de tout remettre en cause ; dans ces conditions, la première réaction, c'est l'autodéfense.* »

Plus défensifs que novateurs, les syndicats ont été parfois séduits mais toujours désorientés par l'arrivée de ce pouvoir de gauche qu'ils ne prévoyaient pas vraiment et à laquelle ils n'étaient pas suffisamment préparés, malgré maints colloques et proclamations. A des degrés divers, ils ont été impliqués dans des réformes, voulues puis accordées plus que conquises. *Ramenés tous* au rang de « *partenaires sociaux* » ils ont été consultés sur chaque avancée de l'« *état de grâce* » puis à la limite informés sur chaque pièce du corset de l'« *état de rigueur* ». Ils *ont grogné* avec des mots face au blocage des salaires et au deuxième plan Delors puis ils ont tenté quelques actions, d'inégale ampleur, à la fois pour exprimer et canaliser le mécontentement de leurs adhérents. Ils ont joué sur toutes les gammes mais n'ont pas encore trouvé le ton juste face à un pouvoir de gauche.

### La facilité de la critique

Le 29 mai 1975, à l'heure où la CFDT, avant de se recentrer, définissait sa stratégie au rythme de l'union des forces populaires, M. Edmond Maire écrivait dans *Syndicalisme-Hebdo* : « *Si la gauche au pouvoir se contente de gérer le capitalisme, la CFDT la contestera sans ménagements.* » La gauche ne cherche pas à détruire actuellement le capitalisme, et la CFDT ne la combat pas de front pour autant. Les temps ont changé et les stratégies ont évolué. « *On ne peut plus depuis 1981 céder à la facilité de la critique pure et simple*, reconnaît avec réalisme M. Kaspar. *On a trop longtemps cédé à la simplification entre un capitalisme terriblement mauvais et un socialisme en devenir extraordinairement beau. Quand on veut construire une maison et qu'on en est aux plans, tout est possible, tout est facile. Mais dès l'instant où on commence à construire, où il faut réunir les matériaux, les choses se compliquent.* »

« *Au moment du programme commun*, souligne de son côté M. Viannet, *la CGT a trop fait croire que le changement viendrait d'en haut. Nous avons fait une autocritique très fouillée de cette période et nous ne nous replacerons pas dans une attitude similaire. Notre action, y compris pour la transformation de la société, reste fondée sur notre propre programme.* » D'un mal peut naître un bien, et nombre de coups de gueule ou de cris de colère des syndicats ressemblent aujourd'hui, au-delà de la dénonciation des aspects d'une politique, à des affirmations d'indépendance.

Pour M. Bornard, ce sont moins les changements politiques que les changements de politique – « *ceux qui arrivent en promettant la lune et qui amènent l'austérité à pleines brouettes* » – qui ont provoqué un « *choc* » quant au rôle du syndicalisme. Il n'a pas tort de juger que la situation pourrait provoquer une « *réflexion salutaire* » pour le syndicalisme conduit à être plus « *prudent* » face au politique.

Sur le terrain, ce jeu reste difficilement vivable. Les entreprises sont affaiblies mais le patronat est toujours fort et... offensif. Sous la droite, le mouvement syndical avait le sentiment de se heurter au mur de l'impassibilité. Sous la gauche, s'il conteste, il doit se garder de « *casser la baraque* ». Avant 1981, de nombreux adhérents quittaient les syndicats. Depuis, l'hémorragie continue avec des hauts et des bas, et les militants perdent la foi. Cela ne peut qu'amplifier une crise du militantisme bien réelle. Dans un récent article de *Droit social* (1), M. Gérard Adam, professeur du Conservatoire national des arts et métiers, a choqué en évoquant une « *institutionnalisation du militantisme* » : « *D'un point de vue qualitatif, le militantisme bénévole cède le pas à la professionnalisation.* »

### La nécessité de l'effort

M. Menu, président de la CGC, est le premier, sans doute parce qu'il y a peu de vrais permanents dans son organisation, à récuser toute « *fonctionnarisation des militants syndicaux* ». Mais les entreprises ne sont pas rares où le responsable syndical élu et mandaté est englouti dans une « *réunionnite* » qui l'éloigne des ateliers et le coupe de sa « *base* », où l'on préfère la revendication supposée « *unifiante* » et venue de la fédération ou de l'union locale à l'exploration des aspirations réelles, *où les syndiqués se plaignent* de distribuer des tracts et non de participer à leur élaboration. *M. Krasucki lui-même a tiré la* sonnette d'alarme il y a un an (2) en invitant ses militants à se ressaisir face au paysage « *contrasté* » de son organisation : « *Des terres bien entretenues, cultivées, parfois impeccables, mais également des zones en friche, qui donnent une impression négligée de laisser-aller.* »

Le renforcement du droit syndical avec l'extension des crédits d'heures, permettant d'exercer son mandat sur le temps de travail (un volume « *de près de 100 000 emplois à plein temps* » pour l'entreprise « *syndicats de France* » selon M. Adam) peut conduire à un autre comportement des militants, à « *une perte de la nécessité de l'effort* », selon l'expression de M. Viannet. Est-ce le militantisme ou la semaine de travail qui a été ramené à trente-neuf heures ?

Si dans l'entreprise la fonctionnarisation des militants gagne du terrain, la tentation est alors grande de se tourner vers les appareils départementaux, fédéraux et confédéraux. Une crainte qu'exprimait récemment (3) M. Gilbert Declercq, figure historique de la CFDT, en se plaignant que la parole soit donnée plus aux experts syndicaux qu'aux militants : « *En fait s'est mise en place dans l'organisation une véritable technostructure, un appareil, le secrétariat confédéral, qui tend de plus en plus à être le véritable pouvoir.* »

A ce syndicalisme affaibli, miné par la crise du militantisme, en quête d'un nouveau rôle et d'une responsabilité reconnue, le gouvernement a accordé des pouvoirs institutionnels accrus – y compris dans la gestion des caisses de Sécurité sociale – et des droits nouveaux. Cadeau empoisonné ou nouvelle chance ?

MICHEL NOBLECOURT.

**Prochain article :**

**LA FIN DES MYTHES ?**

(1) *Droit social*, janvier 1984 : « Les syndicats : un pouvoir excessif ? »

(2) *La Vie ouvrière*, n° 2007, 2009 et 2010 (*le Monde* du 9 mars 1983).

(3) L'article de M. Gilbert Declercq, secrétaire adjoint de l'union régionale CFDT des retraités des Pays de Loire, a été publié dans *Résister*, *revue de débat syndical*, n° 13, janvier 1984 (Jeanne Simonet, appt 154, 2, rue Vaillant-Couturier, 93130 Noisy-le-Sec).








# INDUSTRIE

## DEUX COLLOQUES

### LE PC ET LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

## M. HERZOG : Il n'y a pas de fatalité des contraintes

*« Les technologies nouvelles appellent un renversement d'optique : pour réussir à moderniser, il faut engager les efforts et les réformes nécessaires pour une croissance durable. Sinon on ferait un épouvantable gâchis. »* En conclusion du colloque organisé par la revue *Économie et Politique*, dimanche 18 mars, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, a repris les deux arguments économiques majeurs de son parti : il faut plus de croissance et il faut changer les critères de gestion pour ne pas prendre en compte la seule rentabilité financière.

Sur le thème *« Développer l'emploi pour réussir la modernisation de l'industrie et les mutations technologiques de la France »*, le PC veut riposter contre *« la croisade de la droite et du patronat »*. Moderniser n'implique pas le sacrifice des emplois. Au contraire : *« Moins il y a d'emplois, moins on aura de ressources »*, c'est-à-dire de revenus et donc de croissance. *« Opposer l'emploi, la croissance et la modernisation serait courir à l'échec. »*

*« Nous avons affûté nos arguments »*, a poursuivi M. Herzog. *« Il faut être hardi. Les travailleurs doivent défendre leur emploi en se battant contre les abandons des marchés, de produits nouveaux et pour des développements efficaces des productions. »*

Reconquérir, donc, tous les marchés intérieurs délaissés par le patronat avec, comme première arme, la coopération des entreprises et des banques, à l'initiative des travailleurs. Dans cette optique, il faut donc améliorer la formation des salariés qui y consacreraient 10 % de leur temps de travail, mais aussi *« responsabiliser les patrons des entreprises publiques »*, *« réformer »* l'assiette des cotisations (en faveur du rapport de la masse salariale à la valeur ajoutée), assainir les structures financières dégradées par une *« sélectivité du crédit »* à l'échelle de l'Europe. *« Débusquons les critères de gestion qui étouffent notre potentiel. Il n'y a pas de fatalité des contraintes. Créons pour l'emploi efficace »*, a conclu M. Herzog.

### LE PS ET LES NATIONALISATIONS

## M. FABIUS : industriellement, en bonne voie ; socialement, doit mieux faire

Un colloque organisé par le PS, autour du thème « Entreprises publiques : démocratiser pour réussir », s'est tenu dimanche 18 mars à Paris. Outre MM. Michel Charzat et Jean-Paul Bachy, membres du secrétariat national du PS, chargés respectivement du secteur public et des entreprises, plusieurs intervenants, cadres politiques et syndicaux, ou dirigeants d'entreprises (Mme Paule Dufour, présidente du Comptoir des entrepreneurs, M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez), ont dressé un premier bilan de l'application des nationalisations.

Bilan souvent très balancé, parfois critique pour M. André Pignet, secrétaire du groupe socialiste d'entreprise (GSE) de la CGE, ou pour M. André Cadel, responsable du *GSE* de Renault-Billancourt, qui a vivement critiqué la gestion de l'actuel PDG et souhaité la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante, *« compétente et pluraliste »*.

Du côté du gouvernement, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a dressé un bilan, positif sur le plan économique, mitigé sur le plan social, des *nationalisations*. Si *« l'objectif fixé – hors sidérurgie – d'un redressement financier au plus tard en 1985 sera vraisemblablement atteint »*, un certain désenchantement s'explique par le *« contraste entre les espérances considérables nourries par les nationalisations et la capacité réelle rapide de transformation, en particulier dans une période de crise »*. *« Industiellement, en bonne voie ; socialement, peut mieux faire »*, affirme donc M. Fabius, qui s'en est pris, d'autre part, au programme de dénationalisation de l'opposition, *« économiquement et socialement dangereux »*. *« Ou bien les nationalisations réussissent, ce que je crois*, dit-il, *et alors pourquoi les vendre ; ou bien elles échouent et qui souhaitera les acheter ? »*

M. Charzat, qui a conclu la manifestation, a souhaité que ce colloque soit *« la première étape de la reconquête politique face à l'offensive destructrice de la droite, pour la valorisation du bilan économique, social et industriel du secteur public »*.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 8,1550 | 8,1580 | + 150 | + 175 | + 260 | + 285 | + 660 | + 720 |
| $ can. | 6,4036 | 6,4088 | + 122 | + 170 | + 208 | + 280 | + 530 | + 680 |
| Yen (100) | 3,5961 | 3,5936 | + 175 | + 205 | + 335 | + 405 | + 1040 | + 1220 |
| DM | 3,0800 | 3,0820 | + 183 | + 220 | + 335 | + 370 | + 1005 | + 1080 |
| Florin | 2,7279 | 2,7310 | + 148 | + 170 | + 272 | + 300 | + 820 | + 890 |
| F.B. (100) | 15,0670 | 15,0770 | – 125 | + 25 | – 175 | + 5 | – 150 | + 235 |
| F.S. | 3,7537 | 3,7565 | + 303 | + 340 | + 548 | + 590 | + 1604 | + 1700 |
| L. (1 000) | 4,9671 | 4,9725 | – 230 | – 180 | – 405 | – 340 | – 1195 | – 1060 |
| £ | 11,7391 | 11,7405 | + 375 | + 430 | + 700 | + 795 | + 2125 | + 2350 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 13/16 | 10 3/16 | 10 1/16 | 10 7/16 | 10 3/16 | 10 9/16 | 10 5/8 | 11 |
| DM | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 5/8 | 6 |
| Florin | 6 1/8 | 6 1/2 | 6 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 |
| F.B. (100) | 11 3/8 | 12 5/8 | 12 1/4 | 13 1/4 | 11 7/8 | 13 1/8 | 11 3/4 | 12 7/8 |
| F.S. | 2 1/8 | 2 5/8 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 5/8 | 4 |
| L. (1 000) | 16 | 16 3/4 | 16 1/8 | 16 7/8 | 16 1/2 | 17 1/4 | 17 | 17 5/8 |
| £ | 8 1/2 | 8 7/8 | 8 9/16 | 8 15/16 | 8 9/16 | 8 15/16 | 8 3/4 | 9 1/8 |
| F. franç. | 12 1/16 | 12 15/16 | 13 7/8 | 14 3/8 | 14 7/8 | 15 3/8 | 15 5/8 | 16 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Dunkerque : le lancement de l'*Atlantic-Cartier* empêché.** – Comme l'on pouvait s'y attendre, le porte-conteneurs *Atlantic-Cartier n'a pas été lancé le 17 mars* à Dunkerque. Par un système de grèves tournantes avec occupation de l'arrière du navire, les salariés des Chantiers du Nord et de la Méditerranée – qui demandent toujours à l'Etat de nouvelles commandes de bateaux – ont empêché les opérations. La direction avait pourtant assigné en référé les délégués des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC, en demandant au tribunal de grande instance d'ordonner la levée des piquets de grève. Le 15 mars, le tribunal a donné raison au personnel du chantier, dont le mouvement *« constitue un moyen d'attirer l'attention de l'Etat sur la situation de l'entreprise et même contribue à éviter la disparition de cette dernière »*. – *(Corresp.)*

# ÉTRANGER

## Explosivos Rio Tinto, le plus grand groupe privé, semble sauvé

De notre correspondant

Madrid. – Après avoir failli provoquer le plus grand krach financier de l'histoire de l'Espagne, la compagnie Explosivos Rio Tinto (*ERT*), le plus important holding privé du pays, semble désormais définitivement sauvé. La quasi-totalité de ses cent vingt-sept créanciers, tant espagnols qu'étrangers, qui se partagent les 120 milliards de pesetas (1) de dettes (dont 70 milliards en devises) ont trouvé un accord.

Les négociations, qui ont duré six mois, avaient pourtant bien failli échouer, et le président de Rio Tinto, M. José Maria Escondrillas, avait vu rejeter ses deux premiers plans de sauvetage, les désaccords portant essentiellement sur les conditions de transformation des créances en parts du capital de l'entreprise. Selon le plan finalement accepté, la compagnie vendra entre 1984 et 1986 une partie de ses actifs pour une valeur minimum de 35 milliards de pesetas. L'ensemble des mesures d'assainissement financier devraient, selon M. Escondrillas, permettre à ERT de commencer à réaliser des bénéfices à partir de 1986.

Les difficultés d'ERT préoccupaient les milieux gouvernementaux espagnols, car elles risquaient d'affecter la crédibilité financière du pays tant par les dimensions du holding que par son impact dans les milieux bancaires internationaux. Après le scandale de Rumasa, l'autre grand groupe privé espagnol (exproprié en février 1983 en raison des multiples irrégularités commises par ses responsables), l'exemple de Rio Tinto montre à quel point les holdings nés à l'époque du franquisme reposaient sur des bases économiques peu saines.

Explosivos Rio Tinto résultait de la fusion en 1970 de deux compagnies spécialisées dans les secteurs de la chimie et des explosifs. La société s'était rapidement lancée dans une diversification d'activités, consacrant de coûteux investissements à l'immobilier, créant une division pharmaceutique, achetant des pétroliers. ERT eut largement recours au crédit bonifié alors garanti par le gouvernement afin de compenser l'insuffisance de ses propres capitaux.

La libéralisation du système financier espagnol, en mettant fin aux subventions publiques, obligea ERT à recourir aux emprunts extérieurs dont le remboursement fut de plus en plus coûteux compte tenu de la dépréciation de la peseta. Les augmentations de capital indispensables se révélèrent par ailleurs impossibles en raison du faible niveau des ressources propres et de l'absence d'intérêt des investisseurs. Le holding s'était retrouvé à la fin de 1982 au bord de la cessation de paiements.

TH. M.

(1) 1 peseta = 0,054 franc.

Espagne

## L'avenir de la pêche

### Rajeunir l'Armada

De notre correspondant

Madrid. – « *Nous pêchons dans les eaux de quatre continents et dans celles de vingt-cinq pays, mais c'est la première fois dans l'histoire de la pêche espagnole qu'un de nos chalutiers est canonné par une marine étrangère. Que l'on nous inflige une amende en cas d'infraction, que l'on nous confisque une cargaison ou même que l'on emprisonne un équipage, voilà qui peut arriver, mais que l'on ait recours à un tel acte de violence est sans précédent.* »

Comme tous les Espagnols, le ministre de l'agriculture et de la pêche, M. Carlos Romero, ne cache pas son indignation, lorsque l'on évoque devant lui l'incident qui a opposé, le 7 mars, un garde-côtes français et deux chalutiers espagnols, dans les eaux du golfe de Gascogne. Mais, plus que tout autre, M. Romero a conscience que, derrière cet accrochage, se profile un problème difficile : celui de l'avenir de la pêche espagnole, lorsque le pays adhérera à la CEE, l'un des dossiers les plus délicats, avec celui de l'agriculture, des négociations en cours.

Vu de la Communauté européenne, le secteur halieutique espagnol apparaît comme un véritable monstre : ne représente-t-il pas, à lui seul, quelque 60 % de la flotte de pêche de tous les pays de la CEE réunis ? « *Lorsque l'on prend une photo aérienne de nos bateaux de pêche, on peut effectivement avoir l'impression d'avoir affaire à l'Invincible Armada*, reconnaît M. Romero. *Mais la réalité est bien plus complexe. S'il est vrai que nous avons actuellement douze à treize mille embarcations officiellement destinées à la pêche, plusieurs milliers, en fait, ne sont plus opérationnelles. Ainsi, en 1983, en faisant un recensement du secteur, nous avons cessé de comptabiliser 2 300 embarcations, simplement parce qu'elles n'étaient même pas en état de prendre la mer.* »

« *De plus*, poursuit notre interlocuteur, *les pays de la CEE oublient souvent que la proportion de notre flotte qui pêche dans leurs eaux est très faible. Ainsi, nous avons reçu de la Communauté pour 1984 des licences pour 106 bateaux, alors que nous en avons plus de mille qui opèrent dans les eaux marocaines. Les lieux de pêche que fréquente notre flotte sont particulièrement nombreux, et notre politique consiste précisément à les diversifier encore davantage.* »

### Du merlu étranger

M. Romero a certes conscience que la négociation des quotas de pêche qui seront attribués à l'Espagne dans le cadre de la CEE sera très difficile. A ses yeux, pour répartir équitablement les contingents, il importe de prendre en considération un élément capital : celui des marchés respectifs. « *Les Espagnols consomment 48 kilos de poisson par an et par habitant, alors que la moyenne dans les pays de la CEE est de 14 à 15 kilos*, précise-t-il. *Chaque année nous sommes autorisés à pêcher moins de poisson dans les eaux communautaires, alors que nous continuons à en consommer autant, ce qui signifie que nous sommes tenus d'en importer toujours davantage.* »

« *En 1983*, ajoute le ministre, *notre balance commerciale avec les pays de la CEE a été déficitaire pour les produits de la pêche de 15 milliards de pesetas* (810 millions de francs). *Prenez l'exemple du merlu, qui a provoqué l'affrontement du golfe de Gascogne : nous sommes autorisés à en pêcher 7 900 tonnes en 1984 dans les eaux communautaires, alors que, l'an dernier, nous en avions importé 22 000 tonnes, dont 5 800 tonnes des pays de la CEE. C'est-à-dire que la Communauté nous a vendu presque autant de merlu que celui qu'elle nous autorise à pêcher dans ses eaux.*

» *C'est ce qui a provoqué la fureur des pêcheurs espagnols, qui constatent que l'on réduit sans cesse leur contingent pour obliger leurs compatriotes à consommer du poisson importé de France ou de Grande-Bretagne. Je crois d'ailleurs que ces deux pays ont largement pensé au marché espagnol lorsqu'ils ont réalisé ces dernières années la restructuration de leur flotte.* » M. Romero tient toutefois à préciser à ce propos que « *le mécontentement d'un secteur social ne justifie pas la destruction de camions étrangers, pas plus au sud qu'au nord des Pyrénées* ».

N'est-il pas indéniable, de toute manière, que l'Espagne a tardé à aborder le problème de la réduction de son secteur halieutique ? Dans les années 60, lorsque les ressources ichtyologiques semblaient infinies, ou tout au moins lorsque les Nations unies ne se préoccupaient guère de leur préservation, les gouvernements franquistes successifs avaient encouragé une politique d'expansion incontrôlée. Ainsi, en deux ans seulement, 1968 et 1969, la flotte avait augmenté de 74 000 tonneaux, alors que le plan de développement en prévoyait 27 000. Dans les années 70, empêtrée dans les problèmes politiques de la transition vers la démocratie, l'Espagne a remis à plus tard les mesures socialement douloureuses dans le domaine de la pêche comme dans les autres.

### Plus de vingt-cinq ans

Le problème commence maintenant à être abordé : le 21 décembre dernier a été approuvé un décret-loi qui fixe les grandes lignes de la reconversion du secteur. « *Il faut à la fois réduire notre flotte et la rajeunir*, précise M. Romero, *puisque 60 % de nos bateaux ont plus de vingt-cinq ans.* » Les objectifs fixés par le décret-loi semblent, à première vue, modestes, puisqu'il s'agit de faire revenir en 1984 le tonnage global de la flotte, qui est actuellement de 203 000 tonneaux, à 198 000, soit une diminution de 2,4 % seulement. La réduction devrait toutefois être plus rapide dans le futur plan couvrant en principe une période de quatre ans.

Ces mesures sont-elles suffisantes pour adapter un secteur hypertrophié aux nouvelles réglementations de plus en plus restrictives des ressources ichtyologiques ? Le gouvernement n'hésite-t-il pas, en fait, à tailler dans le vif, s'agissant d'un secteur qui emploie près de cent mille personnes et qui conditionne l'avenir de régions politiquement aussi sensibles que le Pays basque ? « *On ne peut raisonner uniquement en termes de réduction de la flotte*, précise M. Romero. *Il s'agit également de diversifier les activités et d'élargir les lieux de pêche en réorientant davantage notre flotte vers ceux qui offrent l'avantage d'une législation moins contraignante. Ce qui implique de moderniser nos bateaux en les rendant plus polyvalents ou bien aptes à opérer sous d'autres latitudes. La réduction de la flotte se fera d'elle-même par la disparition des embarcations inadaptées aux conditions nouvelles.* »

THIERRY MALINIAK.

Aux États-Unis

## L'administration Reagan s'oppose à la limitation des fusions des compagnies pétrolières

L'administration Reagan a annoncé, le 16 mars, qu'elle s'opposerait à toute proposition de loi qui aurait pour objectif de limiter les fusions de compagnies pétrolières. Cette décision, qui est apparue comme une victoire des compagnies et notamment de Socal et Mobil engagées actuellement dans la prise de contrôle de Gulf et de Superior, a fait immédiatement remonter à Wall Street le cours des actions de ces deux sociétés. L'administration Reagan a précisé, dans un court communiqué, que les lois antitrust en vigueur donnaient amplement le moyens de s'opposer aux rapprochements qui réduiraient la concurrence ou porteraient atteinte à l'intérêt public.

L'idée prévaut donc désormais que la proposition du sénateur démocrate Johnston d'instaurer un moratoire de six mois sur toute fusion de compagnies ayant des réserves de brut de 100 millions de barils ou plus, et cela rétroactivement à compter du 28 février, n'a guère de chance d'être adoptée. M. Johnston lui-même a affirmé que si aucune décision n'était prise dans les deux semaines à venir, sa proposition n'empêcherait pas les opérations de Socal et de Mobil.

La Commission fédérale des opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission-SEC) vient pourtant d'approuver une série de mesures qui limiteraient les OPA « sauvages » sans chercher pour autant à freiner la vague de « fusionnite » aiguë déferlant sur le secteur pétrolier américain. La commission judiciaire du Sénat, qui couvre la législation antitrusts a entamé, jeudi 15 mars, une série d'auditions auxquelles ont participé les représentants de plusieurs sociétés impliquées et leurs détracteurs. Si le sénateur Johnston est désormais pessimiste sur sa proposition, il pense toutefois que des mesures fiscales pourraient être adoptées pour décourager les prises de contrôle « hostiles » (celles dans lesquelles la société reprise est opposée à l'opération. – (*BIP, AFP.*)




# BIENTÔT SUR LES ÉCRANS D'AIR FRANCE UN FILM SUR VOTRE ENTREPRISE

Ceux qui prennent des décisions prennent l'avion. Air France vous offre dorénavant, de rencontrer ces décideurs en projetant sur ses écrans - juste avant son long métrage - un film sur votre entreprise.

Ce nouveau media, c'est Publirama. Publirama vous permet un contact dynamique avec un public de responsables (2,5 millions par an) dont le rôle est essentiel dans le développement de votre firme. Vos collaborateurs, fournisseurs, clients, partenaires, actionnaires - de maintenant ou de demain - représentants des pouvoirs publics et du monde des finances constituent une audience privilégiée que vous avez tout intérêt à mobiliser. Faites naître chez eux un "préjugé favorable", développez auprès d'eux une excellente image de marque, et vous disposerez de sérieux atouts dans votre lutte avec la concurrence.

Les plus grandes compagnies européennes et américaines ont déjà adopté ce nouveau média créé par Trans Global Films, société de production de World on Parade. Air France rejoint ainsi American Airlines, Pan Am, TWA, British Airways et Lufthansa...

Pour être parmi les premiers à utiliser Publirama, téléphonez dès aujourd'hui à Pascaline Segard/Michel Devos - Régie Club - 225.64.30.




**PUBLIRAMA AIR FRANCE**

un nouvel espace pour votre entreprise




NOAD

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS















# CONJONCTURE

## Commerce extérieur : mauvais résultats en février

Le commerce extérieur de la France a été fortement déficitaire en février : de 4,5 milliards de francs en chiffres bruts. Les importations se sont élevées à 70,4 milliards de francs et les exportations à 65,9 milliards de francs. Par rapport à janvier, nos achats reculent de 5,1 % (+ 15,9 % en un an), tandis que nos ventes progressent de 1,4 % (+ 23,4 % en un an). Ces évolutions expliquent que le déficit de février soit moins lourd que celui de janvier, qui avait été *extrêmement important* (– 9,1 milliards de francs). Sur *les deux premiers mois de l'année*, le déficit cumulé atteint 13,6 milliards de francs.

Après correction des variations *saisonnières*, les *importations* atteignent 67,4 milliards de francs (– 9,3 % *par rapport* à *janvier*, + 11 % par rapport à février 1983), et les *exportations* 62,8 milliards de francs (– 8,9 % en un mois, + 18,9 % en un an). Le déficit est de 4,6 milliards de francs (– 5,5 milliards de francs en janvier). Sur les deux premiers mois de l'année, il atteint 10.1 milliards de francs.

Ces *mauvais résultats* tranchent avec ceux des deux derniers mois de 1983, qui avaient vu le déficit *limité à 2,7 milliards de francs en* brut et à 700 millions de francs en chiffres corrigés. Comment s'expliquent-ils ?

• **D'une part, les excédents agro-alimentaires sont beaucoup plus minces que l'année dernière.** En 1983, ces excédents dépassaient 2 milliards de francs par mois, gonflés par plusieurs grosses opérations avec l'URSS ; en janvier ils sont retombés à 1,6 milliard de francs et en *février* à *500 millions* de francs. Cette évolution assez incompréhensible peut *s'expliquer* en partie – pour février – par la *grève des transporteurs routiers.* On remarquera que l'INSEE prévoit *pour le premier semestre 1984* un excédent de 11 milliards de *francs* correspondant à 1,8 milliard de francs par mois.

• ***Le déficit énergétique a été* exceptionnellement élevé :** *18,3 milliards de francs en janvier,* 17,1 milliards de francs en février. Or l'INSEE *prévoit* – sur la base d'un dollar à 8 F – un déficit de 90 milliards de francs pour le premier semestre, soit 15 milliards de francs par mois. Le dollar ayant coûté plus cher que prévu, en *janvier* (8,50 F) et en février (8,30), a entraîné un surcoût de 12,5 milliards de francs pour les deux mois *ce qui* est largement inférieur au dérapage enregistré (5,4 milliards de *francs*) *par rapport aux prévisions.*

Cette évolution s'explique-t-elle par l'arrêt du déstockage pétrolier et par le début du stockage du gaz sibérien ? Cela est possible.

• **Le solde excédentaire dégagé avec le commerce des produits manufacturés** est, en revanche, nettement plus fort que prévu : 8 milliards en janvier, *9 milliards* en février, alors que l'INSEE prévoit *48 milliards d'excédent au premier* semestre, soit une moyenne mensuelle *de 6 milliards.*

Les très mauvais résultats de janvier et de février ne doivent pas – pas encore – être interprétés de façon trop pessimiste. *Les résultats* de mars et d'avril permettront d'y *voir plus clair sur la tendance* réelle de notre économie dans ce *domaine essentiel. Rappelons que* les prévisions gouvernementales tablent sur un déficit de 7 à 8 milliards de francs cette année de notre commerce extérieur mais que des prévisions officieuses envisagent un déficit évoluant entre 20 et 30 milliards de francs. L'INSEE, quant à lui, avance un chiffre de 10 milliards de francs au premier semestre.

## Patience et longueur de temps

Réduit de moitié en 1983, le déficit du commerce extérieur continue de refléter les faiblesses de l'économie française, l'adaptation des structures industrielles ne pouvant à l'évidence se faire en un coup de clairon. Ainsi, mis à part l'Arabie Saoudite et le Nigéria, ce sont les pays les plus développés *de l'OCDE qui ont été à l'origine* des dix plus gros soldes négatifs. Les échanges ont été déficitaires avec tous les États membres de la *CEE, sauf la Grèce. A l'inverse,* le seul pays industrialisé à figurer sur *la liste des dix plus importants surplus* a été la Suisse.

Cependant la France se trouve placée face à l'obligation de redresser ses comptes avec les autres pays de l'OCDE. La tâche, impérative compte tenu de la contrainte que représente le paiement des intérêts de la dette extérieure, s'annonce particulièrement malaisée, comme le montre une récente étude de compétitivité comparée (1). Dans le monde, deux pays dégagent les plus forts excédents commerciaux, l'Allemagne fédérale et le Japon ; mais ils le font selon deux logiques opposées.

D'un côté, au Japon, les branches excédentaires peu nombreuses ont des productivités élevées. La logique nippone *« se caractérise par une forte croissance en volume et par un haut niveau de compétitivité-prix. Elle ne peut qu'être favorisée par une monnaie durablement sous-évaluée ».* De l'autre, en RFA, les points forts à l'exportation ne reposent pas sur des niveaux élevés de productivité. Toutefois, *« même en étant quelquefois les plus chers sur le marché mondial, les produits allemands peuvent se vendre grâce aux effets de marque, de réputation et de savoir-faire ».* Les surplus sont compatibles avec des coûts unitaires élevés et une monnaie surévaluée.

En revanche, souligne le document, *« en France, les branches à forte demande mondiale ne détiennent pas d'avantages comparatifs, ce qui ne permet pas de suivre une logique de type japonais. La France ne possède pas non plus de secteurs solides pouvant obtenir une valorisation internationale élevée dans une logique de type allemand ».* Il faut trouver et appliquer une logique de type français.

L'étude conclut : *« Toute stratégie brutale de change se trouve vouée à l'échec... Une dévaluation « compétitive » du franc serait inefficace, car le tissu industriel français ne dispose pas de suffisamment de secteurs dynamiques susceptibles d'en tirer des gains de parts de marché en volume. »*

Dès lors, la voie est étroite et longue. *« L'obtention d'une croissance en volume supérieure à celle de nos partenaires n'est possible qu'à deux conditions : la création d'avantages comparatifs dans des branches à forte demande mondiale, objectif qui nécessite du temps, et une sous-évaluation modérée du franc, mesure qui ne peut qu'accompagner les résultats de la politique industrielle. »*

En fait, compte tenu de la dépendance de la France, tant en matières premières qu'en énergie, et de sa rentabilité à l'inflation, une sous-évaluation de la monnaie, si *elle peut avoir quelque effet favorable sur les exportations, va accroître le coût des importations incompressibles et peser sur le niveau des prix. L'adéquation n'est plus du* tout celle qui prévalait avant le premier choc pétrolier, et le cas français n'a rien à voir avec les figures *espagnoles et suédoises quelquefois* avancées pour justifier des dérapages monétaires.

Un pays comme la France a intérêt à *disposer d'une monnaie forte* pour retrouver son équilibre extérieur, aussi bien que pour maintenir une discipline intérieure. Il ne s'agit ni de résignation à des contraintes étrangères ni de renonciation à des ambitions légitimes. Au contraire, c'est en acceptant de suivre une difficile ligne de crête que la France cessera d'être ce qu'elle est devenue, et risque de devenir davantage, une nation hypothéquée.

Quand on emprunte par facilité, il faut rembourser. Et même si les créanciers font encore confiance eu égard à l'état des autres débiteurs, il n'est pas convenable de repousser les échéances. Actuellement, la France se doit de payer ses dettes sans barguigner, ce qui veut dire que les Français consommeront moins au profit des acheteurs étrangers. Il faudra travailler davantage et mieux pour les autres. Dommage peut-être ; mais la réputation du pays est en jeu.

**MICHEL BOYER.**

(1) « Productivité et compétitivité comparées des grands pays industriels » par Philippe Guinchard. *Économie et statistique*, n° 162, janvier 1984. INSEE.

### LES VINGT PLUS IMPORTANTS DÉFICITS...

*(En milliards de francs – CAF - FAB.)*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Pétrole brut | 120,4 | 1. République Fédérale d'Allemagne | 27,4 |
| 2. Gaz naturel | 24,2 | 2. Etats-Unis | 17,8 |
| 3. Produits pétroliers raffinés | 16,9 | 3. Pays-Bas | 14,7 |
| 4. Fruits tropicaux, café, thé et cacao | 9,6 | 4. Arabie Saoudite | 12,8 |
| 5. Charbon et coke | 8,7 | 5. Japon | 12,6 |
| 6. Corps gras alimentaires | 8,5 | 6. Nigéria | 8 |
| 7. Machines et appareils électroniques professionnels | 8 | 7. Norvège | 5,8 |
| 8. Métaux non ferreux | 7,4 | 8. Italie | 5,3 |
| 9. Matériel électronique ménager | 6,4 | 9. Espagne | 5 |
| 10. Viandes et conserves de viandes | 5,6 | 10. Belgique/Luxemb. | 4,9 |
| 11. Papier et carton | 5 | 11. Algérie | 4,8 |
| 12. Meubles | 4,8 | 12. Iran | 4,5 |
| 13. Produits de la bonneterie | 4,5 | 13. Union soviétique | 4,4 |
| 14. Fruits et légumes | 4,2 | 14. Brésil | 4,2 |
| 15. Pâte à papier | 4,2 | 15. Abou Dhabi | 4 |
| 16. Ouvrages textiles en files | 3,9 | 16. Royaume-Uni | 4 |
| 17. Produits de la pêche | 3,4 | 17. Libye | 3,9 |
| 18. Engrais | 3,1 | 18. Suède | 3 |
| 19. Conserves | 2,8 | 19. Dubai | 2,9 |
| 20. Minerais non ferreux | 2,7 | 20. Irlande | 2,1 |

### ... ET EXCÉDENTS DES ÉCHANGES EN 1983

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Céréales | 25,1 | 1. Suisse | 13 |
| 2. Matériel de guerre | 21,3 | 2. Egypte | 4,4 |
| 3. Pièces d'équipement de véhicules | 15,6 | 3. Tunisie | 3,5 |
| 4. Matériel de manutention pour mines, sidérurgie, génie civil | 10,6 | 4. Grèce | 3,1 |
| 5. Matériel électrique | 10,4 | 5. Liban | 2,7 |
| 6. Lait et produits laitiers | 10,1 | 6. Indonésie | 2,6 |
| 7. Equipement industriel | 7,8 | 7. Congo | 2,4 |
| 8. Voitures particulières | 7,8 | 8. Irak | 2,3 |
| 9. Construction aéronautique | 7,3 | 9. Koweït | 1,9 |
| 10. Vin | 6,9 | 10. Maroc | 1,8 |
| 11. Produits divers de la chimie organique | 6,7 | 11. Sénégal | 1,3 |
| 12. Produits de la pharmacie | 6,6 | 12. Singapour | 1,3 |
| 13. Parfumerie et produits d'entretien | 6,3 | 13. Cameroun | 1,2 |
| 14. Sucre | 5,7 | 14. Jordanie | 1,1 |
| 15. Boissons, alcools, tabacs | 5,6 | 15. Andorre | 1 |
| 16. Produits sidérurgiques | 5,3 | 16. Yemen du Nord | 0,9 |
| 17. Produits à base de céréales | 4,5 | 17. Autriche | 0,8 |
| 18. Produits de la première transformation de l'acier | 4,5 | 18. Antilles néerland. | 0,7 |
| 19. Construction et menuiserie métalliques | 3,9 | 19. Colombie | 0,7 |
| 20. Produits animaux divers | 3,8 | 20. Libéria | 0,7 |

# MARCHÉS FINANCIERS

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 8-3-1984 |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 382 316 |
| dont : | |
| Or | 258 980 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 29 968 |
| ECU | 79 210 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 15 156 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 15 582 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 8 240 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 194 586 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 87 855 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 75 723 |
| 5) DIVERS | 8 337 |
| Total | 676 526 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 188 324 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 12 795 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 8 607 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 73 697 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves | 13 111 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 76 200 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 303 915 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 2 817 |
| 8) DIVERS | 10 269 |
| Total | 676 526 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

| | 9 mars | 16 mars |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 1353,4 | 1362 |
| Valeurs étrangères | 3539,5 | 3676,5 |
| **Base 100 : 29 décembre 1972** | | |
| Valeurs franç. à revenu variable | 195,3 | 195,1 |
| Dont valeurs industrielles | 198,9 | 197,5 |
| Valeurs étrangères | 478,9 | 497,3 |
| **Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981) | 169,7 | 169,5 |
| Dont valeurs industrielles | 174 | 172,8 |
| Pétroles-Énergie | 161 | 160,4 |
| Métallurgie | 87,8 | 86,8 |
| Chimie | 180,4 | 179,7 |
| Bâtim., mat. constr., trav. publics | 117,3 | 115,2 |
| Constructions mécaniques | 121,1 | 121,3 |
| Matériel électrique | 190,3 | 188,2 |
| Automobile et accessoires | 135 | 129,8 |
| Industr. de consom. non alim. | 259,3 | 259,8 |
| Agro-alimentaire | 231,4 | 232,8 |
| Distribution | 102,8 | 102,9 |
| Transports | 159,8 | 162,2 |
| Services | 202,9 | 206,2 |
| Assurances | 159,4 | 157,6 |
| Banques | 208,1 | 210,1 |
| Immobilier et foncier | 153,9 | 156 |
| Investissement et portefeuille | 186,4 | 188,7 |
| **Base 100 : 28 décembre 1980** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 105 | 104,9 |
| Emprunts d'État | 105,7 | 105,6 |
| Emprunts garantis et assimilés | 104,6 | 104,5 |
| Sociétés | 105,7 | 105,7 |
| **Base 100 : 31 décembre 1972** | | |
| Emprunts garantis et assimilés | 91,8 | 91,8 |
| Sociétés | 100,5 | 100,5 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 160,7 | 161,3 |
| Produits de base | 150,7 | 152,6 |
| Construction | 116,7 | 115,2 |
| Biens d'équipement | 133,4 | 133,1 |
| Biens de consom. durables | 175,9 | 170,8 |
| Biens de consom. non durables | 217,3 | 218,2 |
| Biens de consom. alimentaires | 229,1 | 228,3 |
| Services | 132 | 133,3 |
| Sociétés financières | 191,5 | 194,3 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 134,4 | 136,5 |
| Valeurs industrielles | 164,5 | 164,3 |
| **BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 138,1 | 138,1 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE PARIBAS. – La banque Paribas, filiale de la Compagnie financière du même nom, annonce une progression de 39,7 % de son bénéfice net pour 1983, d'un montant de 175,6 millions de francs, dont 109,1 millions de francs pour les succursales étrangères et 66,5 millions de francs pour la France. Le produit net bancaire a augmenté de 36 % à 4,13 milliards de francs, le résultat brut de plus de 38 %, malgré des provisions en vif accroissement : 1 698 millions de francs, contre 1 199 millions de francs (+ 41,9 %). Les crédits à la clientèle se sont gonflés de 29,5 % en France, notamment grâce aux prêts en devises, et de 15 % à l'étranger, tandis que les dépôts, collectés à l'étranger à hauteur de 61,9 %, ont augmenté de 31 %.

SAINT-LOUIS-BOUCHER. – Le bénéfice net de l'exercice 1983 s'élève à 38,1 millions de francs, contre 27,34 millions de francs en 1982. Le dividende global est porté de 15,69 F à 21 F.

PRÊTABAIL SICOMI. – Le bénéfice net de l'exercice 1983 passe de 160,6 millions de francs à 177,8 millions de francs (+ 10,7 %), et le dividende global de 66,54 F à 74,40 F (+ 11,4 %).

● Colloque sur le droit du travail. – Le onzième colloque organisé par la revue *Droit social*, qui aura lieu le 20 avril 1984, portera sur « la sanction pénale du droit du travail », avec la participation de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, de M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), d'universitaires et de magistrats.

★ *Droit social*, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

| | 15 mars | 16 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 103,4 | 104,2 |
| Valeurs étrangères | 98,1 | 100,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1983)

| | 15 mars | 16 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 160,4 | 161,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 mars ........ 12 3/16 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16 mars | 19 mars |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 225,10 | 227 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 MARS

Obligations convertibles — Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — SICAV 16/3

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16/3 | Achat (Cours des billets aux guichets) | Vente (Cours des billets aux guichets) |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 7 978 | 8 058 | 7 800 | 8 200 |
| Allemagne (100 DM) | 308 300 | 308 490 | 295 | 315 |
| Belgique (100 F) | 15 056 | 15 055 | 14 200 | 15 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 273 040 | 273 300 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 280 | 84 350 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 630 | 107 040 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 629 | 11 681 | 11 300 | 12 100 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 839 | 7 812 | 7 100 | 8 850 |
| Italie (1 000 lires) | 4 960 | 4 965 | 4 746 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 372 540 | 374 180 | 361 | 382 |
| Suède (100 krs) | 103 380 | 103 890 | 98 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 43 840 | 43 820 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 337 | 5 355 | 5 100 | 5 700 |
| Portugal (100 esc.) | 6 070 | 6 100 | 5 600 | 6 800 |
| Canada ($ can 1) | 6 289 | 6 341 | 6 120 | 6 460 |
| Japon (100 yens) | 3 657 | 3 576 | 3 400 | 3 560 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 101200 | 101500 |
| Or fin (en lingot) | 101300 | 101450 |
| Pièce française (20 fr) | 635 | 647 |
| Pièce française (10 fr) | 410 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 636 | 634 |
| Pièce latine (20 fr) | 608 | 608 |
| Souverain | 763 | 770 |
| Pièce de 20 dollars | 4570 | 4600 |
| Pièce de 10 dollars | 2120 | 2140 |
| Pièce de 5 dollars | 1201 25 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4050 | 4070 |
| Pièce de 10 florins | 635 | 638 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 18-19 mars 1984 a été tiré à 426 253 exemplaires








LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## M. Le Pors annonce « une réunion de concertation » avec les syndicats le 27 mars

Invité le 18 mars du « Grand jury RTL-*le Monde* », M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a réaffirmé que c'est « *sur la base* » des chiffres concernant l'évolution des salaires en 1982 et en 1983 – une perte en masse de 0,52 % et une perte en niveau de 0,84 % – qu'il a été décidé de verser une prime uniforme de 500 F et d'augmenter les traitements de 1 % au 1er avril. Répondant aux interprétations de l'hôtel Matignon selon lequel ce 1 % du 1er avril est une première mesure 1984, M. Le Pors a affirmé : « *Celui qui s'exprime au nom du gouvernement en ce qui concerne les salaires de la fonction publique, c'est celui qui, par délégation du premier ministre, est chargé de conduire les négociations salariales, c'est-à-dire moi.* »

Le secrétaire d'Etat a annoncé « *une réunion de concertation le 27 mars au matin sur les problèmes prioritaires des bas salaires, et plus exactement sur le problème de la réforme du bas de la grille de la fonction publique. Ensuite, nous aurons d'autres réunions spécialisées sur d'autres problèmes salariaux prioritaires tels que les retraites, les cumuls, les primes et d'autres mesures salariales particulières. Le gouvernement, après les deux mesures qu'il a prises et que j'ai rappelées, n'envisage donc pas de revenir dans l'immédiat sur le dispositif d'ensemble de 1984, sans pour autant fermer le dossier de cette négociation 1984.* (...) *La négociation a eu lieu, elle continuera d'avoir lieu. Mais, en ce qui concerne l'anticipation et la préfixation* (...), elles ne peuvent, de fait, s'inscrire cette année dans les directives que m'a données, comme il les a données à l'ensemble du secteur public, le premier ministre par sa lettre du 31 décembre 1983 ».

« *Je n'ai jamais défendu la thèse,* a souligné M. Le Pors, *selon laquelle les fonctionnaires devaient être en dehors de la solidarité. Mais je comprends qu'ils demandent que cette solidarité soit vraiment une solidarité complète, c'est-à-dire qu'elle vise toutes les catégories qui constituent notre collectivité nationale. Certains d'entre eux estiment qu'il y a de véritables nantis dont il faudrait s'occuper davantage.* » A propos des rumeurs sur des suppressions d'emplois par le jeu du non-remplacement dans la fonction publique en 1985, le secrétaire d'Etat a éclaré : « *Ce gouvernement a mis en œuvre les engagements du président de la République portant sur la création de deux cent dix mille emplois publics, ce qui correspond à la création d'environ cent trente mille emplois dans la fontion publique proprement dite.* (...) *Compte tenu de la situation économique dans laquelle nous nous trouvons, le gouvernement a estimé qu'il ne pouvait pas poursuivre ce rythme en 1984 et en 1985. Pour 1984, on sait à quoi s'ent tenir puisque la loi de finances a été votée. Pour 1985, il est trop tôt pour préjuger.* »

Interrogé sur l'augmentation du chômage, M. Le Pors a affirmé : « *C'est un grave sujet d'inquiétude. Je pense même que l'évolution qui vient d'intervenir en janvier et en février introduit un élément nouveau dans la réflexion sur notre politique économique. Les ministres communistes, à leur place, développeront leur réflexion sur cette évolution récente et interviendront, comme ils l'ont toujours fait depuis trois ans* (...), *pour dire ce qu'ils pensent de cette situation et de cette évolution dramatique* », une politique économique « *de sortie de la crise* » devant respecter trois « *impératifs* » : l'équilibre, le développement et enfin « *la confiance du peuple par une politique sociale qui montre qu'en dépit des difficultés du moment, il y a en perspective le progrès social, ce qui permet la mobilisation* ».

## Ouverture dans le brouillard

M. Anicet Le Pors a de la suite dans les idées et... les tactiques. Face à ceux qui lui reprochent, parmi les fédérations de fonctionnaires et ailleurs, d'entretenir l'ambiguïté *quant à la nature du rajustement* de 1 % au 1er avril – apurement 1982-1983 ou première mesure 1984 ? – le secrétaire d'Etat persiste et signe.

Malgré le communiqué du conseil des ministres du 14 mars, qui distingue nettement ce qui relève de l'application de la clause de sauvegarde en masse pour 1982-1983, et qui engage le dispositif salarial 1984 (*le Monde* du 16 mars), le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives ne tient pas à dissiper le brouillard qui *peut encore exister. Il n'est ni « fétichiste »* ni « *dogmatique* ». Dont acte.

Ce faisant, M. Le Pors a tenu a lancer une mise en garde et surtout à faire une ouverture. La mise en garde a été adressée en termes à peine voilés à l' « *entourage* » de premier ministre – pour lequel le 1 % du 1er avril est bien une première mesure 1984 : celui qui négocie, au nom de M. Mauroy, la politique salariale dans la fonction publique, c'est moi et moi seul. Patron par délégation. L'ouverture réside dans l'annonce d'une reprise de dialogue avec les fédérations de fonctionnaires après la grève du 8 mars – qui aurait été suivie en fait par 20 % à 30 % des fonctionnaires, *contre* 30 % à 40 % lors de la grève nationale du 27 janvier 1977 – pour le 27 mars.

M. Le Pors, *qui* a écrit le 16 mars aux fédérations de fonctionnaires, après avoir fait le point avec le premier ministre, a choisi une hypothèse que nous avions évoquée (*le Monde* du 10 mars), celle d'un élargissement de la négociation, comme en 1981 et en 1982, baptisée plutôt concertation. Devraient ainsi être abordées avec les syndicats, une seconde étape de réaménagement des carrières du bas de la grille indiciaire de la fonction publique, des mesures relatives aux retraites (mensualisation des pensions ?), la réglementation des cumuls, la clarification des primes (le rapport Blanchard *devant être remis fin mars à M. Mauroy*), la réglementation de la durée du travail, la déconcentration et d'autres questions salariales dans les limites des possibilités financières de l'Etat.

Tout en soulignant que « *tout n'est pas dissipé* », les responsables de la FEN parlent d'« *éclaircies* » et « *d'ouvertures non négligeables* ». La tactique gouvernementale semble être, encore une fois, de gagner du temps en discutant d'abord de ce qui ne relève pas directement de la politique salariale 1984. Sur ce chapitre la porte n'est qu'entrebâillée, la marge restant très étroite mais pouvant politiquement être élargie avant les élections européennes de juin prochain...

M. N.




## ATTENTAT CONTRE UNE VOITURE A PARIS

### Une personne grièvement blessée

Une voiture Mercedes a explosé, lundi 19 mars, à 9 h 55, à Paris, rue François-Miron (4e). L'explosion a gravement blessé M. Paul Nahzer, vingt-six ans, qui a eu une main et un pied arrachés.

Selon les premières informations, le propriétaire du véhicule, M. Charlie Taïeb, avait semble-t-il garé sa voiture peu avant l'explosion rue François-Miron et consommait dans un café proche. Les experts du laboratoire de la préfecture de police de Paris ont découvert dans la Mercedes un boîtier ressemblant au système électrique de mise à feu d'une bombe.

## LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE RETIRE A BOUSSAC-SAINT FRÈRES UNE GRANDE PARTIE DE SA TRÉSORERIE

Le tribunal de commerce de Lille, sur une requête de M. Bernard Willot, a rendu, le 16 mars 1984, une ordonnance aux termes de laquelle les créances des anciennes sociétés Boussac-Saint Frères (BSF) et Foncière Agache-Willot (SFAW), mises à la disposition de la nouvelle société Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF), devraient être restituées dans les trois mois aux syndics de BSF et de la SFAW. L'ordonnance de référé du président du tribunal ajoute que ces fonds, perçus au titre des comptes-clients, des locations d'immeubles, de dividendes et cessions d'actifs, seront perçus à l'avenir directement par les syndics de BSF et de la SFAW, et non plus par la CBSF.

Ce jugement, prononcé après un délibéré de huit mois, prive la Compagnie Boussac-Saint Frères d'une bonne partie de sa trésorerie ; à savoir plusieurs centaines de millions de francs. M. Mayer.

## NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 8,16 F

**Le mouvement de hausse du dollar, amorcé à la fin de la semaine dernière, *a repris avec vigueur*, lundi 19 mars. La monnaie américaine est passée à Francfort de 2,61 DM à près de 2,65 DM, et, à Paris, de 8,06 F à près de 8,16 F. Cette remontée est due à une série de facteurs : poursuite de la croissance de l'économie américaine, tension des taux d'intérêt et accord entre le président Reagan et les parlementaires républicains sur une réduction de 150 milliards de dollars du déficit budgétaire sur trois ans. *On peut y ajouter les succès électoraux de M. Mondale vis-à-vis de M. Hart qui, indirectement, renforcent les chances de succès du président Reagan aux élections présidentielles de fin 1984.***

**Le retour de la confiance dans le dollar, fortement ébranlée les dernières semaines par la déclaration très pessimiste de plusieurs personnalités américaines, fait que le niveau élevé des taux d'intérêt aux Etats-Unis attire à nouveau les capitaux.**

*Sur le vif*

## Au canon

Rapport aux idées en France, on est vraiment très forts, c'est vrai. On a l'esprit d'initiative et même d'intervention. Vous vous êtes sûrement demandé pourquoi on avait déclenché avec une telle brutalité la guerre du merlu dans le golfe de Gascogne. Pourquoi on avait fait donner notre artillerie de marine contre ces deux chalutiers espagnols – d'accord, ils étaient en infraction, mais quand même ! – Pourquoi on avait tiré au canon des obus de 20 et de 100 mm. Pourquoi on avait fait des blessés, dont deux très graves.

Ne cherchez pas. C'est pour faire avancer la négociation du contrat de vente d'armes engagé depuis des mois déjà avec le gouvernement Gonzalez. Pour lui permettre de mesurer la portée et l'efficacité de notre arsenal. C'est bien le diable si ce pêcheur qu'il a fallu amputer d'une jambe ne va pas pousser Madrid à nous acheter pour trois milliards de Roland et de Puma. L'ennui, c'est qu'il est portugais. Remarquez, il pourra nous faire de la réclame quand il rentrera sur ses béquilles à Lisbonne.

Là où on a réussi un coup fumant aussi, c'est en Libye. On a battu la concurrence au forcing, et on a fourgué à Kadhafi des missiles antiaériens et des Mirage destinés à bombarder nos propres troupes au Tchad.

*Qui dit mieux ! Les États-Unis.* Ça fait des années qu'ils essayent de virer les soldats cubains stationnés en Angola. Or ce sont eux qui les payent ! Non, non, je ne plaisante pas. *C'est* l'argent versé au président Dos Santos par les grandes compagnies pétrolières américaines qui sert à... remercier Castro pour sa généreuse et fidèle amitié.

Que voulez-vous, le monde est petit, et dans ce domaine comme ailleurs, c'est difficile de ne pas tomber sur des amis.

CLAUDE SARRAUTE.

## Le président de la Fédération des travaux publics propose un plan de relance de 10 milliards de francs financé par des emprunts

Reçu le 16 mars à l'Elysée M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), a présenté à M. Mitterrand un plan de relance de ce secteur que les professionnels considèrent comme « sinistré ».

Ce plan tient en quatre points :

● *Un programme d'assainissement et de lutte contre les pollutions aquatiques.* Pour financer ce programme, estime la FNTP, il suffirait de majorer légèrement la taxe sur la consommation d'eau (cette augmentation serait de 6 centimes environ par mètre cube) pour alimenter le Fonds national pour le développement des adductions d'eau. Recettes escomptées : 250 millions de francs.

● *Des projets d'équipement.* Sur 1984-1985, la FNTP estime qu'il faudrait lancer au moins 10 milliards de francs d'investissements, qui correspondent, pour une grande part, à des travaux retenus comme prioritaires par les régions dans les contrats de plan. Comment les financer ? « *Par des emprunts,* répond la FNTP, *garantis par l'Etat et bénéficiant d'un taux d'intérêt bonifié. Le remboursement de ces emprunts se ferait au moyen des revenus des péages demandés à l'utilisateur.* »

Parmi ces grands travaux, on peut citer le pont sur l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur, la section de l'autoroute A 14 La Défense Orgeval et l'autoroute Dole-Dijon. *Mais il est loin d'être* sûr que M. Delors donne son aval à ces opérations.

● *Troisième point : le lancement d'un grand programme européen d'infrastructures de communications à définir entre les Dix.*

● *Quatrième suggestion : un effort pour la géothermie.* Depuis 1981, les travaux publics traversent une crise grave due à la diminution des marchés passés par l'Etat (qui représentent 11 % des ordres donnés), les collectivités locales (38 %) et les grandes entreprises (29 %).

Ainsi le réseau routier national n'obtient que 13,35 milliards de crédits en 1984 au lieu de 8,54 en 1979, ce qui correspond à une régression de 6,6 % en volume sur cinq ans, soit 1,4 % en rythme annuel.

Pour EDF, de même, la réduction du programme nucléaire aura des répercussions néfastes. Quant au Fonds spécial des grands travaux (FSGT), salué à la FNTP comme « *une bonne idée en soi* », les crédits sont mis en place avec beaucoup de retard.

Par exemple pour la deuxième tranche du FSGT (2,02 milliards décidés à l'automne 1983), 53 % de l'enveloppe fera l'objet de versements effectifs en 1984 *et* 47 % *en* 1985-1986.

Entre 1974 et 1983 le secteur des travaux publics a perdu 80 000 emplois (dont plus de 21 000 pour la seule année 1983). Il ne compte plus que 285 000 salariés.

A l'issue de l'entretien, il a *été* demandé à M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la *République, d'organiser* une nouvelle rencontre début avril.

En Grande-Bretagne

## La reprise progressive du travail constitue un échec pour la direction du syndicat des mineurs

De notre correspondant

Londres. – Près d'un tiers des mineurs britanniques ont commencé à reprendre le travail lundi *19* mars. Protégés par des milliers de policiers venus de tout le pays pour empêcher les piquets de grève de bloquer l'accès des puits et pour éviter le renouvellement des incidents violents de la semaine dernière, les mineurs du Nottinghamshire – le deuxième bassin houllier de Grande-Bretagne – ont pu, dans leur grande majorité, regagner leurs postes aux premières heures de la matinée. Le vote à bulletin secret au cours duquel ils s'étaient prononcés samedi à trois contre un pour l'arrêt de la grève a été décisif.

« *Les seuls qui doivent avoir le sourire aujourd'hui sont MacGregor (le président des charbonnages) et Thatcher...* », avait déclaré le secrétaire général du syndicat des mines du Nottinghamshire après cette consultation. En effet, la signification du scrutin dont le résultat *était sensiblement le même que dans* cinq autres régions était claire : la grève nationale que les dirigeants de l'Union des mineurs (NUM) avaient tenté d'imposer tournait à la confusion de ceux-ci, et notamment de leur président, M. Arthur Scarghill. Destinée à protester contre un plan de suppression massive d'emplois et à metre en difficulté la direction des charbonnages et le gouvernement, la grève s'est rapidement transformée en un conflit entre mineurs, entre durs et modérés.

M. Scarghill, s'appuyant sur les régions les plus combatives – celles des bassins d'Ecosse et du Yorkshire qui avaient commencé à débrayer le week-end précédent, – croyait à la « *théorie des dominos* ». A l'aide de piquets de grève « musclés », il pensait pouvoir faire progressivement accepter sa décision. Il y était presque parvenu, puisque samedi, près de 85 % des mines étaient paralysées. Mais en réalité, il avait déjà perdu la partie pour n'avoir pas voulu organiser une consultation nationale sur l'opportunité du mouvement. A plusieurs reprises, les années passées, un tel scrutin s'était révélé négatif. Devant la vive résistance des modérés à l'action des piquets de grève « volants » venus du Yorkshire et par crainte de perdre le contrôle de leurs troupes, les dirigeants locaux de la NUM ont été obligés de procéder dans plusieurs régions à un vote, même s'ils partageaient les vues de la direction nationale.

*C'est un cinglant désaveu pour* M. Scarghill et son équipe, qui prétendent être le fer de lance du mouvement ouvrier britannique et dont l'influence a été souvent déterminante dans les orientations du Parti travailliste. Il est remarquable que, embarrassés, les leaders travaillistes, comme ceux de la Confédération des syndicats britanniques, le TUC, soient restés discrets et pratiquement neutres dans cette affaire, alors qu'ils s'apprêtaient à reprendre l'offensive contre la politique du gouvernement Thatcher.

FRANCIS CORNU.







